

Systemes judiciaires europeens

Rapport d'evaluation de la CEPEJ



Partie 2

Fiches
pays

Cycle d'evaluation 2024
(donnees 2022)

Systemes judiciaires europeens

Rapport d'évaluation de la CEPEJ

Cycle d'évaluation 2024 (données 2022)

Partie 2
Fiches pays

Édition anglaise :

European judicial systems
CEPEJ Evaluation Report
2024 Evaluation cycle
Country Profiles (Part 2)

Tous droits réservés.

Aucun extrait de cette publication ne peut être traduit, reproduit ou transmis, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit – électronique (CD-Rom, internet, etc.), mécanique, photocopie, enregistrement ou de toute autre manière – sans l'autorisation préalable écrite de la Direction de la communication (F-67075 Strasbourg Cedex ou publishing@coe.int).

Toute autre correspondance relative à ce document doit être adressée à :
cepej@coe.int

Couverture et mise en page :
Service de la production des documents
et des publications (SPDP)
Conseil de l'Europe

Photos : ©shutterstock

ISBN 978-92-871-9530-2
© Conseil de l'Europe, Septembre 2024
Imprimé dans les ateliers
du Conseil de l'Europe

Le Rapport d'évaluation des
systèmes judiciaires de la CEPEJ
se compose de trois parties :

- ▶ Analyses générales (Partie 1)
- ▶ Fiches pays (Partie 2)
- ▶ La base de données dynamique
CEPEJ-STAT (<https://www.coe.int/fr/web/cepej/dynamic-database-of-european-judicial-systems>)

TABLE DES MATIÈRES

ALBANIE	10	LUXEMBOURG	106
ANDORRE	14	MALTE	110
ARMÉNIE	18	RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA	114
AUTRICHE	22	MONACO	118
AZERBAÏDJAN	26	MONTÉNÉGRO	122
BELGIQUE	30	PAYS-BAS	126
BOSNIE-HERZÉGOVINE	34	MACÉDOINE DU NORD	130
BULGARIE	38	NORVÈGE	134
CROATIE	42	POLOGNE	138
CHYPRE	46	PORTUGAL	142
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	50	ROUMANIE	146
DANEMARK	54	SERBIE	150
ESTONIE	58	RÉPUBLIQUE SLOVAQUE	154
FINLANDE	62	SLOVÉNIE	158
FRANCE	66	ESPAGNE	162
GÉORGIE	70	SUÈDE	166
ALLEMAGNE	74	SUISSE	170
GRÈCE	78	TÜRKIYE	174
HONGRIE	82	UKRAINE	178
ISLANDE	86	ANGLETERRE ET PAYS DE GALLES (RU)	182
IRLANDE	90	IRLANDE DU NORD (RU)	186
ITALIE	94	ÉCOSSE (RU)	190
LETTONIE	98	ISRAËL	194
LITUANIE	102	MAROC	198

INTRODUCTION

Cette publication comprend 48 différents fiches pays, pour l'ensemble des États membres/entités du Conseil de l'Europe participants au présent cycle d'évaluation, ainsi que deux États observateurs. Chaque fiche pays de quatre pages contient les indicateurs clés permettant de comprendre le fonctionnement du système judiciaire. Les informations présentées sont fondées sur les données et commentaires collectés auprès des correspondants nationaux de la CEPEJ au travers du questionnaire d'évaluation (la référence aux questions pertinentes est entre parenthèses ci-dessous).

Sur la première page figurent :

- ▶ des informations démographiques et économiques générales permettant de contextualiser l'ensemble des données. Il s'agit de la taille de la population (**Q1**), du PIB par habitant (**Q3**) et du salaire moyen brut annuel (**Q4**) ;
- ▶ une analyse synthétique du budget exécuté du système judiciaire, illustrant à la fois le degré d'investissement et l'effort budgétaire de l'État pour la justice ;
- ▶ un examen général de l'efficacité des tribunaux en 2022 à partir de l'indicateur de Disposition Time¹ développé par la CEPEJ (**Q91 à Q100**) ;
- ▶ une brève analyse des éléments spécifiques à chaque pays pour le présent cycle d'évaluation.

Sur la deuxième page figurent des informations sur :

- ▶ l'évolution du nombre de juges professionnels (**Q46**), personnel non-juge (**Q52**), procureurs (**Q55**), personnel non-procureur (**Q60**), avocats (**Q146**), ainsi que la répartition hommes-femmes au sein de ces professions ;
- ▶ les salaires des juges et des procureurs en valeur absolue, en début et en fin de carrière (**Q132**) et en rapport avec le salaire moyen brut annuel (**Q132** et **Q4**) ;
- ▶ le volume de formations dispensées en direct auxquelles ont participé différents types de professionnels de la justice en 2022 ;
- ▶ l'évolution du nombre de tribunaux de 1^{ère} instance de droit commun et spécialisés en tant qu'entités juridiques (**Q42** et **Q43**) et du nombre d'implantations géographiques de l'ensemble des tribunaux, toutes instances confondues (**Q44**).

Sur la troisième page figurent des informations sur :

- ▶ l'évolution de l'efficacité des tribunaux par instance et par matière à partir du Disposition Time et du Clearance Rate (**Q91 à Q100**) ;
- ▶ l'évolution du nombre d'affaires nouvelles par 100 habitants par instance et par matière.

Sur la quatrième page figurent des informations sur :

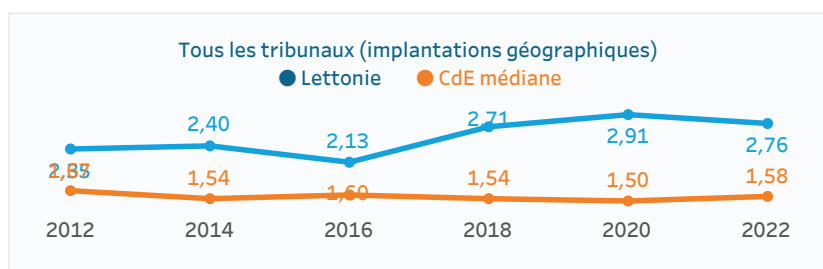
- ▶ l'évolution du nombre total d'affaires pénales de première instance reçues par procureur (nombre total) (**Q107**) ; et la répartition des affaires traitées et classées en % (**Q107**).
- ▶ l'index TIC mesurant le degré de déploiement des TIC et le degré d'utilisation des TIC (expérimental) ; le premier est décliné par matière (civile, pénale, administrative), ainsi que par catégories (accès numérique à la justice, gestion des affaires et aide à la décision).
- ▶ les liens vers des sites internet dédiés au système judiciaire (**Q28**).

Les médianes européennes sont également incluses dans ces fiches pays (en orange).

1 $\text{Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT)} = (\text{Affaires pendantes} / \text{Affaires terminées}) * 365$
Affaires terminées = affaires finalisées à une instance spécifique au cours de l'année
Affaires pendantes = affaires qui n'ont pas été terminées au 31 décembre

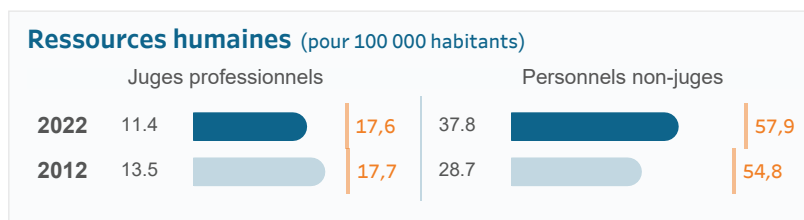
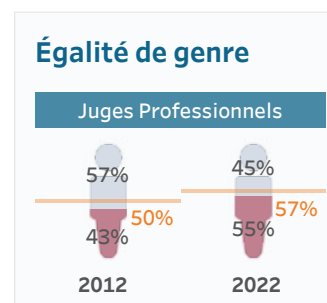
COMMENT LIRE LES GRAPHIQUES DANS LES FICHES PAYS ?

Les données présentées dans ces fiches pays sont illustrées à l'aide de trois types de graphiques : les graphiques linéaires, les graphiques en barres/colonnes et les graphiques de type radar. La taille des barres/ carrés des graphiques correspond aux valeurs d'un État/ entité spécifique. Les graphiques linéaires sont utilisés pour montrer les évolutions dans le temps comme sur la page 1 pour le budget et la page 2 pour les tribunaux, comme dans cet exemple :



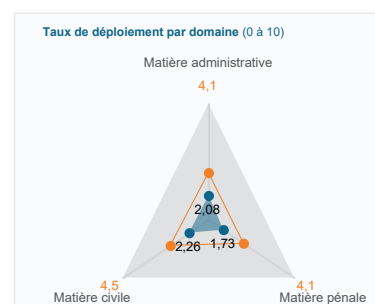
La couleur bleue représente la valeur au fil du temps pour l'État en question, tandis que la couleur orange représente l'évolution de la valeur médiane du Conseil de l'Europe.

Les autres illustrations sont des diagrammes à barres horizontales et verticales et des variations de ceux-ci. Par exemple, les diagrammes à barres verticales (colonnes) sont utilisés pour la partie « Égalité de genre » (voir l'exemple donné à droite) les affaires traitées par les procureurs et le Disposition Time, tandis que les barres horizontales sont utilisées pour presque toutes les autres données (voir l'exemple de diagramme à barres pour les « Ressources humaines » ci-dessous).



Il existe également des graphiques de type radar utilisés pour la partie TIC où les valeurs de l'État/entité sont représentées par trois points bleus reliés en forme de triangle, tandis que les médianes respectives du Conseil de l'Europe sont illustrées par les lignes en orange.

Le maximum théorique correspond au triangle gris.





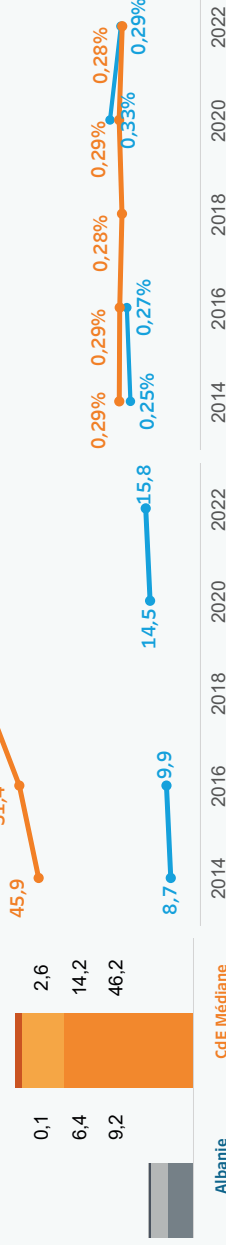
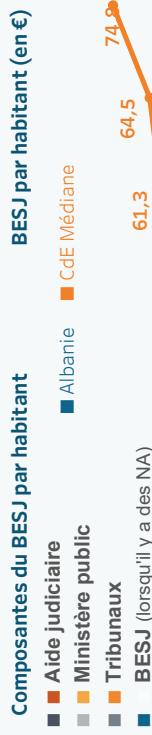
Habitants
2 793 592



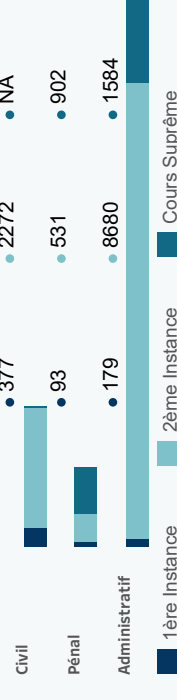
PIB par habitant
5 489 €
CdE Médiane 27 406 €

Salaires moyen brut annuel
6 888 €
CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)



Efficacité - Disposition Time (jours)



Budget : En 2022, le budget du système judiciaire albanais s'élève à 44 032 621 €, soit 15,8 € par habitant, ce qui est nettement inférieur à la médiane du CdE et l'un des plus faibles d'Europe. Toutefois, en pourcentage du PIB, à 0,29 %, il s'aligne sur la médiane du CdE. Le budget des tribunaux est de 9,2 € par habitant en 2022, contre 8,3 € en 2020. Malgré cette augmentation, l'Albanie a toujours l'un des plus faibles budgets des tribunaux par habitant en Europe.

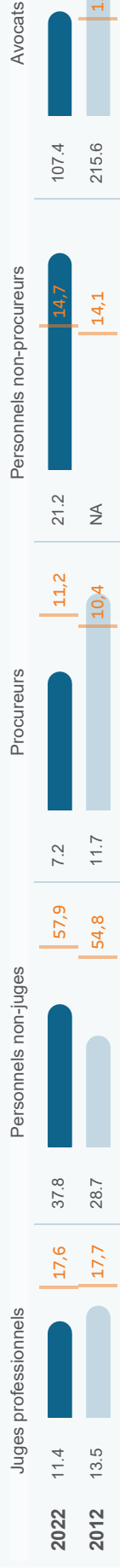
Professionnels : La réévaluation des juges et des procureurs (procédure de vérification de l'intégrité) qui a commencé en 2014 et se poursuit, a eu un impact sur leurs effectifs. Nombre d'entre eux ont été licenciés ou ont démissionné volontairement. En 2022, l'Albanie compte nettement moins de juges que la médiane du CdE : 11,38 pour 100 000 habitants. Toutefois, entre 2020 et 2022, le nombre total de juges de la Cour suprême est passé de 4 à 16.

Usagers des tribunaux : En 2022, le tribunal de Tirana a introduit un « questionnaire de satisfaction des usagers du tribunal » à l'intention des avocats et d'autres usagers. Cette phase pilote précède une éventuelle extension de l'initiative.

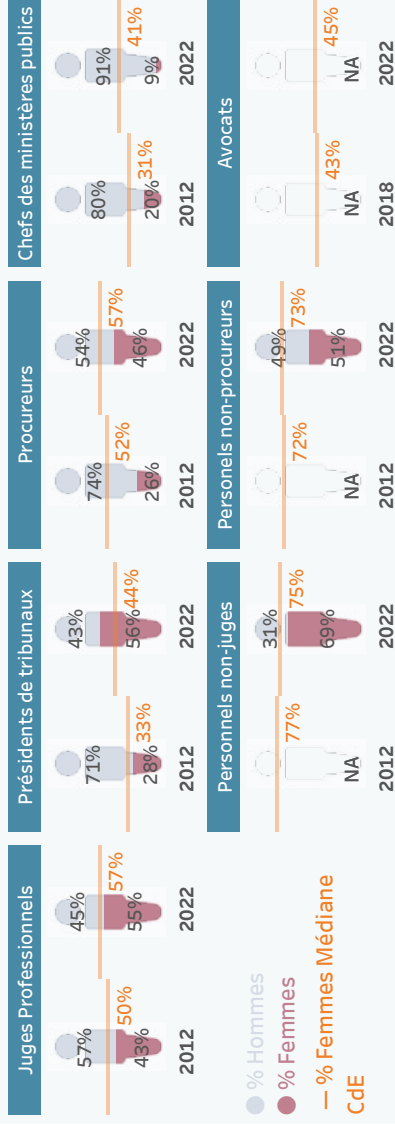
Réforme de la carte judiciaire : Une réforme concernant la réorganisation des tribunaux du pays a été mise en œuvre en 2022 et a été finalisée en 2023. Cette réorganisation a conduit à la fermeture de 18 tribunaux, maintenant 13 tribunaux de première instance de droit commun, ainsi qu'une cour d'appel de droit commun et 2 tribunaux administratifs de première instance.

Efficacité : En 2022, les tribunaux de 1ère instance se montrent toujours nettement plus efficaces que ceux de 2ème instance. Ces derniers ont des DT extrêmement longs, en particulier pour les affaires civiles et commerciales contentieuses et les affaires administratives, en raison d'un nombre insuffisant de juges dû au processus de réévaluation. La justice pénale semble être le domaine le plus efficace lorsqu'on examine ensemble les trois instances, tandis que le droit administratif reste le domaine le moins efficace. Des améliorations des DT sont notables pour les affaires pénales et administratives de 1ère instance, ainsi que pour les affaires pénales de 2ème instance.

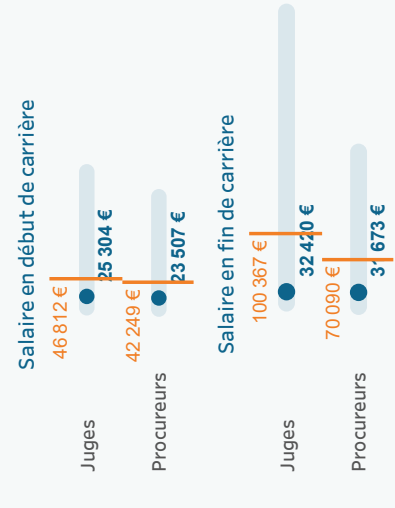
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



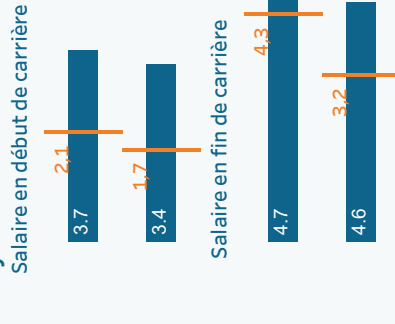
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

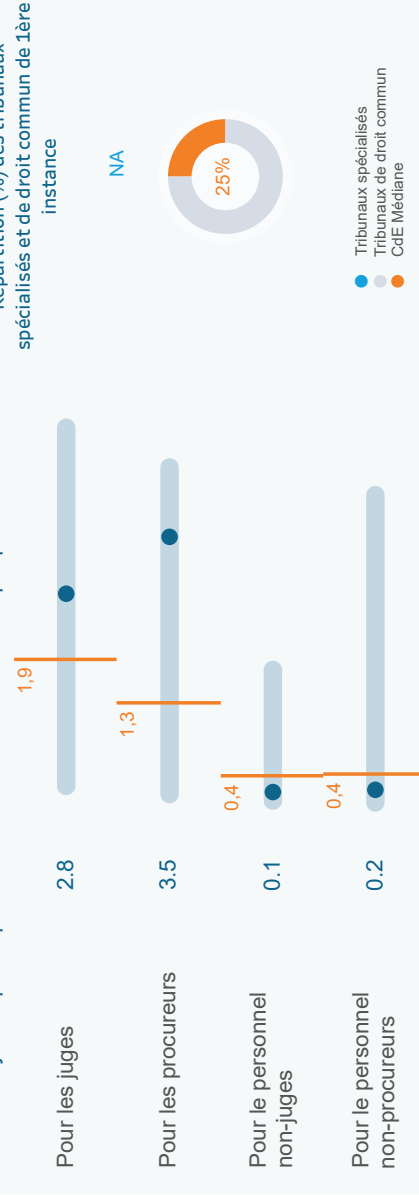


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

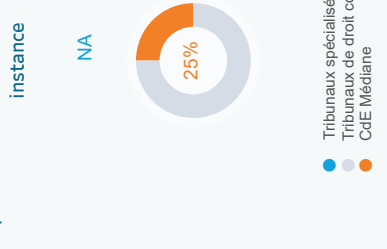


Formation des professionnels de la justice

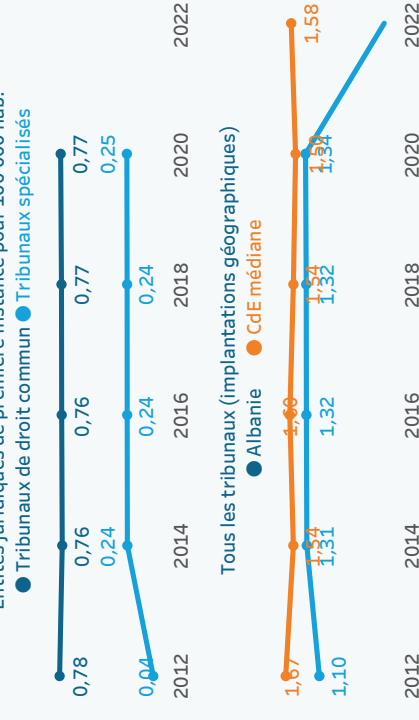
Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



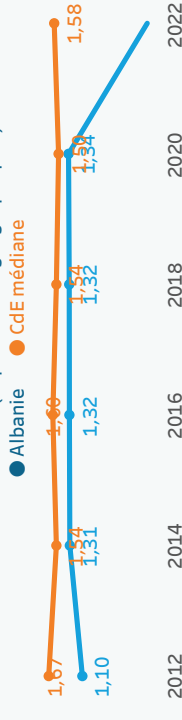
Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



Tous les tribunaux (implantations géographiques)



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

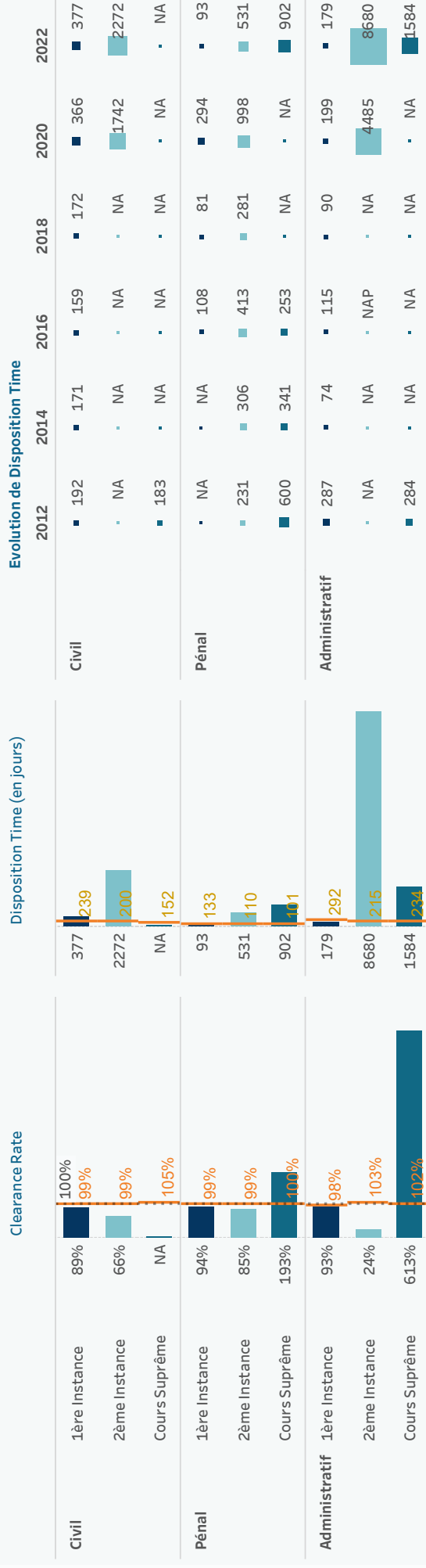
Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) *100

CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

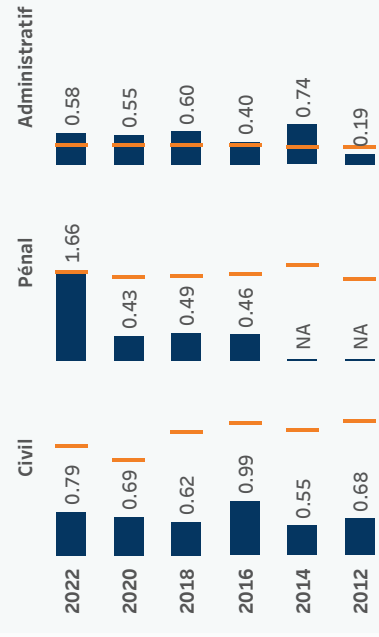
Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) *365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

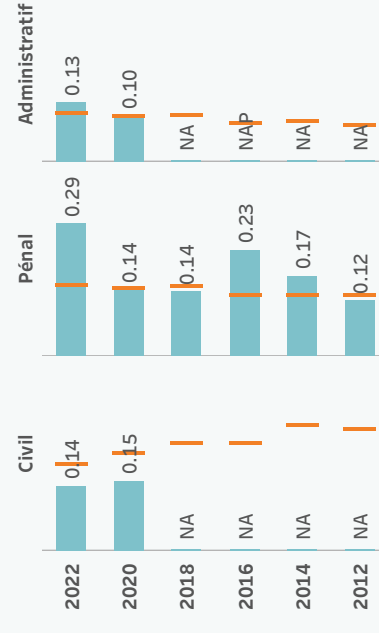


Affaires nouvelles

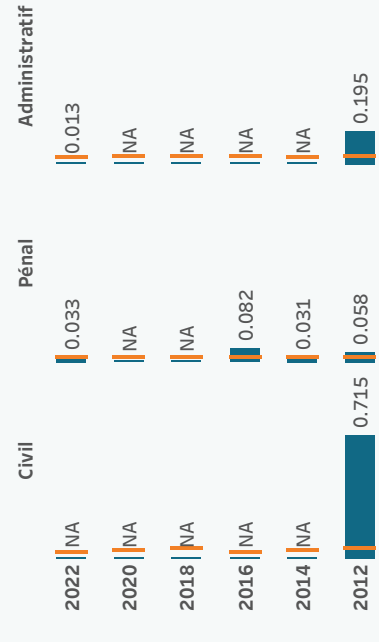
Nombre total d'affaires de 1ère instance pour 100 habitants



Nombre total d'affaires de 2ème instance pour 100 habitants

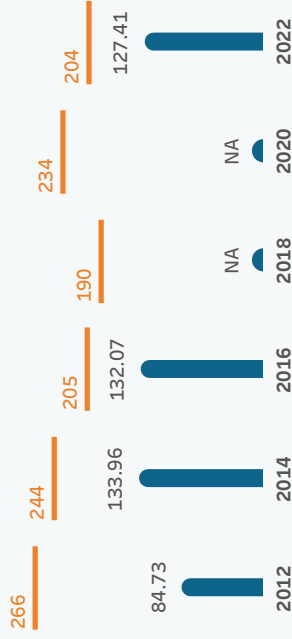


Nombre total d'affaires de Cours Suprêmes pour 100 habitants

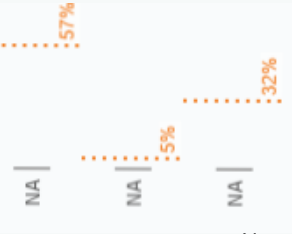


Ministère public

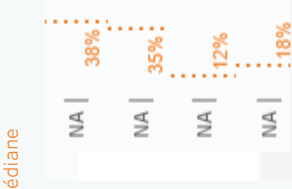
Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur



Répartition des affaires traitées en %



Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

Taux de déploiement total : **2,04**

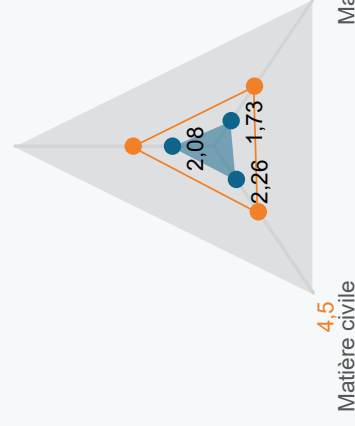


Taux d'utilisation total : **1,61**
(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)

Matière administrative

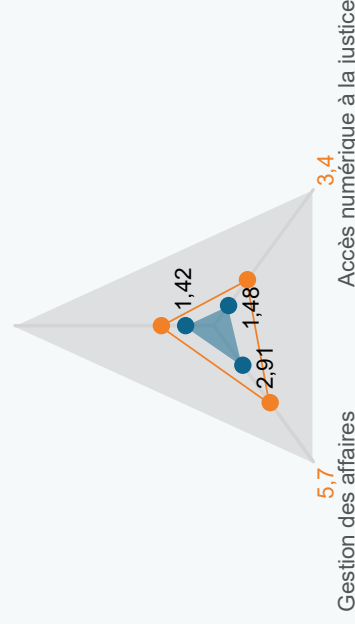
4,1



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)

Aide à la décision

2,6



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

NA

Jurisprudence des juridictions supérieures

NA

Informations sur le système judiciaire

NA



Habitants
82 041

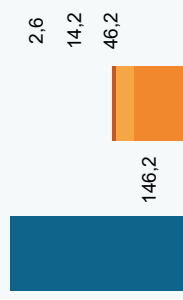


PIB par habitant
39 068 €
CdE Médiane 27 406 €

Salaires moyen brut annuel
27 416 €
CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

- Aide judiciaire
- Ministère public
- Tribunaux
- BESJ (lorsqu'il y a des NA)

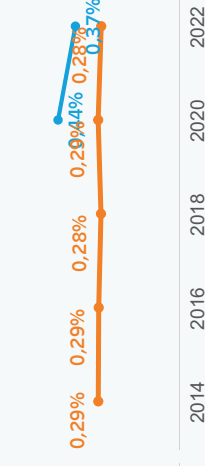


BESJ par habitant (en €)

- Andorre
- CdE Médiane



BESJ en % du PIB

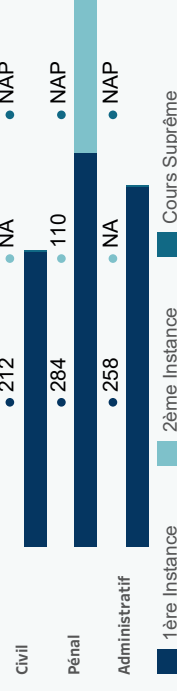


Efficacité - Disposition Time (jours)

1ère instance DT

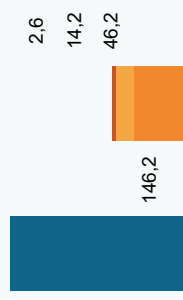
Civil	Pénal	Administratif
212	284	258

jours pour résoudre une affaire



Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

- Aide judiciaire
- Ministère public
- Tribunaux
- BESJ (lorsqu'il y a des NA)

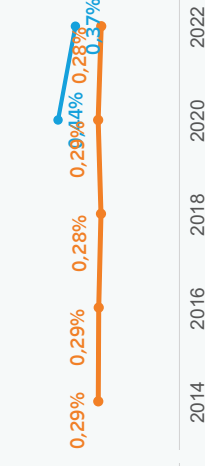


BESJ par habitant (en €)

- Andorre
- CdE Médiane



BESJ en % du PIB



Budget : En 2022, le budget du système judiciaire exécuté est de 11 990 817 €. Ce montant représente 146,2 € par habitant, ce qui est largement supérieur à la médiane du CdE et constitue l'un des budgets les plus importants par habitant en Europe. En % du PIB (0,37%), ce budget est également supérieur à la médiane du CdE. En Andorre, il n'est pas possible de distinguer le budget des tribunaux de celui du ministère public. Le budget de l'aide judiciaire par habitant est de 7,2 €, considérablement au-dessus de la médiane du CdE.

Organisation des tribunaux : Il n'existe que deux instances judiciaires. Le Batllia est la principale juridiction de 1ère instance pour tous les litiges, à l'exception des crimes. Le Tribunal des Corts est compétent en 1ère instance pour les crimes et l'exécution des décisions de justice, et en 2ème instance pour les questions relatives à la liberté de l'accusé et aux peines imposées par les Batllies pour les délits ou par les juges pour les contraventions. Le Tribunal Supérieur est la plus haute instance et traite les appels contre les jugements de 1ère instance.

Mandat et carrière des juges et procureurs : Andorre fait partie de quelques États membres où les juges et les procureurs ne sont pas nommés pour une période indéterminée. Leur mandat est de 6 ans, renouvelable. Pour la promotion, plusieurs paramètres sont pris en compte : le nombre de mandats accomplis, les formations suivies, le rapport d'activité.

Procédure civile : En 2022, le nouveau Code de procédure civile est entré en vigueur, apportant des changements significatifs aux procédures civiles en incorporant dans le champ des procédures non contentieuses certains types d'affaires qui étaient auparavant traitées dans le cadre de procédures contentieuses.

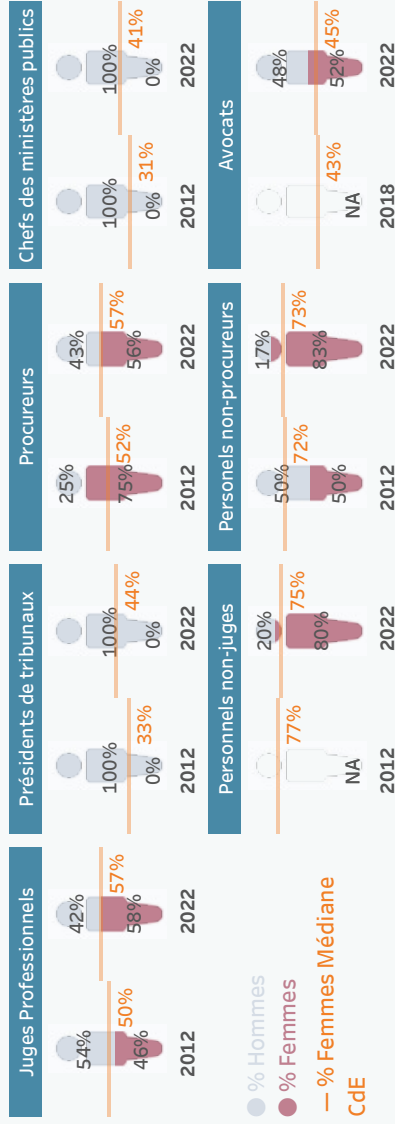
Efficacité : En 2022, les DT pour les trois types d'affaires sont inférieurs à 1 an dans les tribunaux de 1ère instance. Les affaires civiles se sont révélées être le domaine le plus efficace en 1ère instance. Il convient de rappeler ici qu'à la suite des amendements du Code de procédure civile (2022), certaines affaires auparavant traitées dans le cadre de procédures contentieuses le sont désormais via des procédures non contentieuses.

En matière pénale, les DT ont augmenté dans les deux instances. En revanche, pour les affaires administratives de 1ère instance, le DT a diminué de plus de moitié. En effet, l'augmentation des ressources humaines et matérielles de l'administration andorrane a conduit à une amélioration significative de son fonctionnement, ce qui s'est traduit par une diminution du nombre d'affaires administratives portées devant les tribunaux.

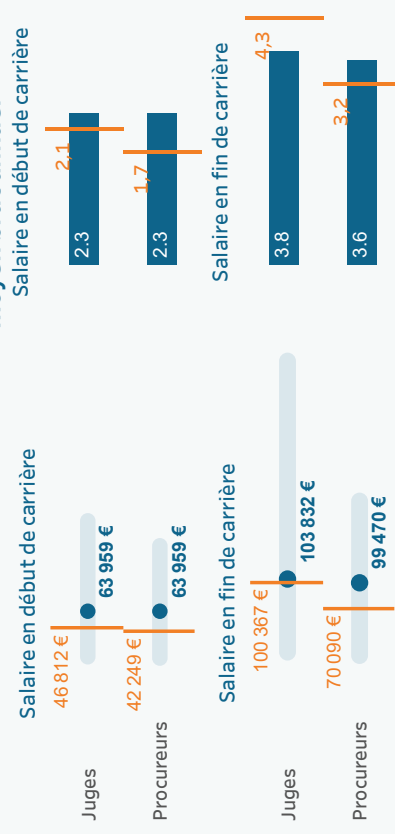
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



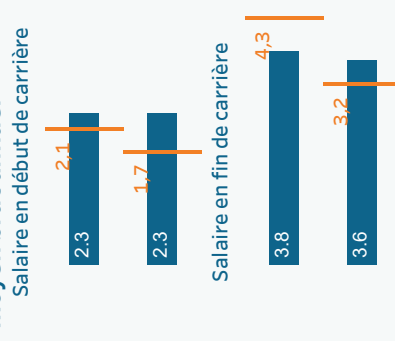
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

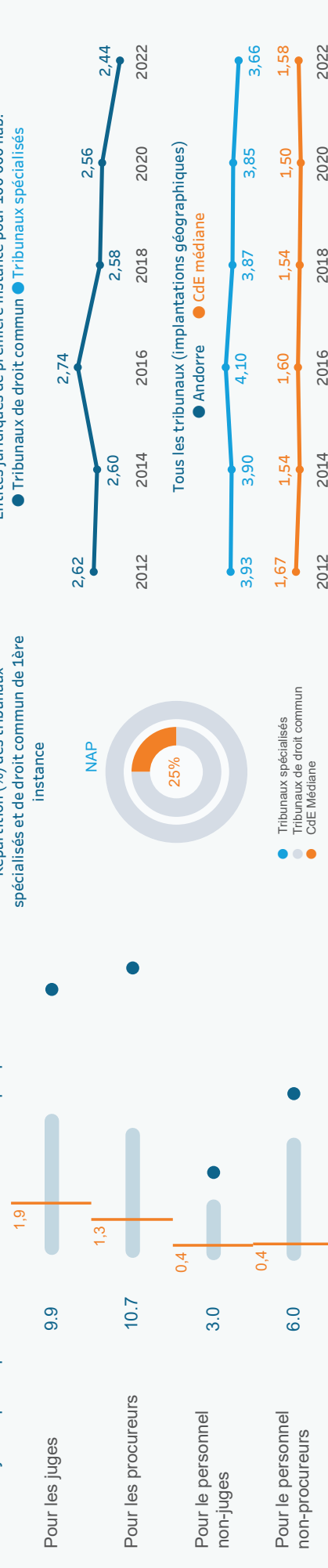


Ratio avec le salaire moyen brut annuel



Formation des professionnels de la justice

Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

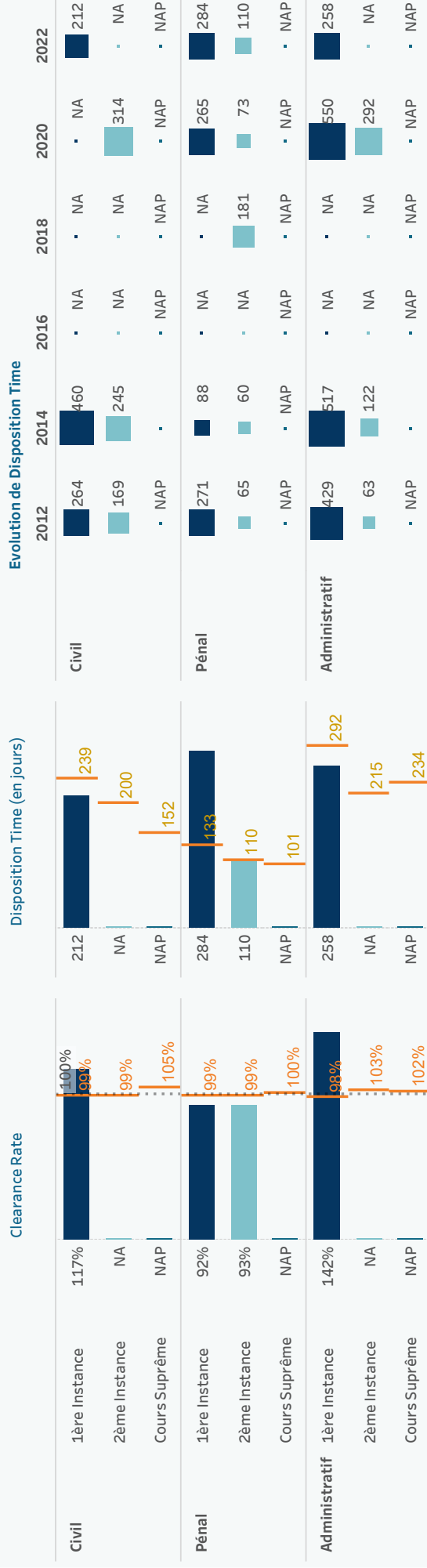
Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) * 100

CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
 CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

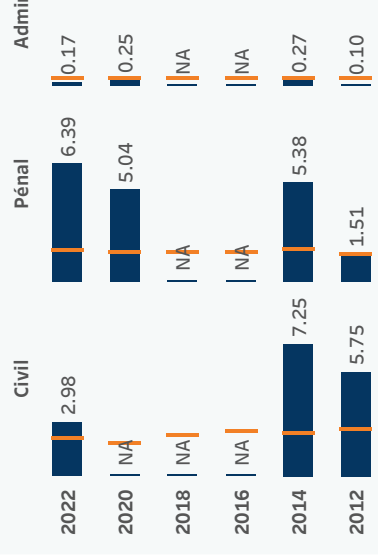
Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) * 365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

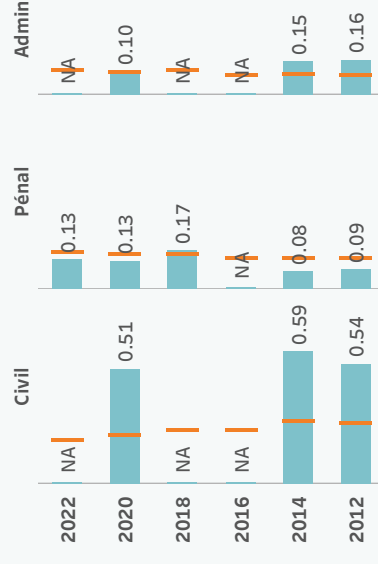


Affaires nouvelles

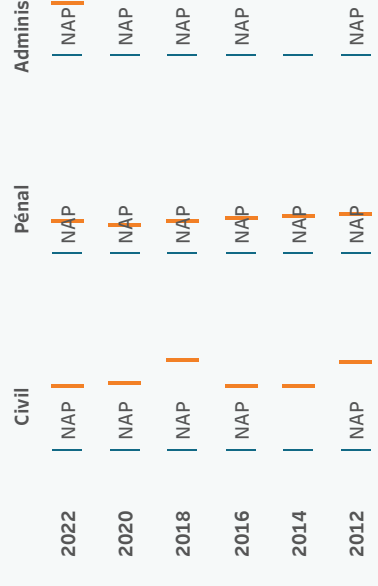
Nombre total d'affaires de 1ère instance pour 100 habitants



Nombre total d'affaires de 2ème instance pour 100 habitants

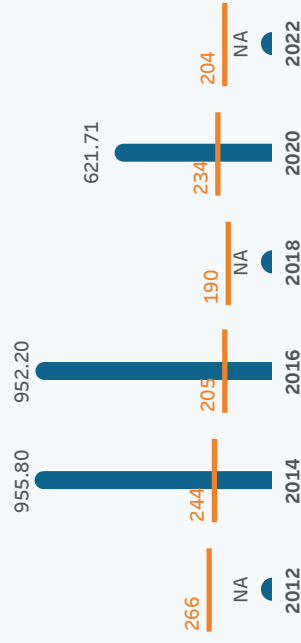


Nombre total d'affaires de Cours Suprêmes pour 100 habitants



Ministère public

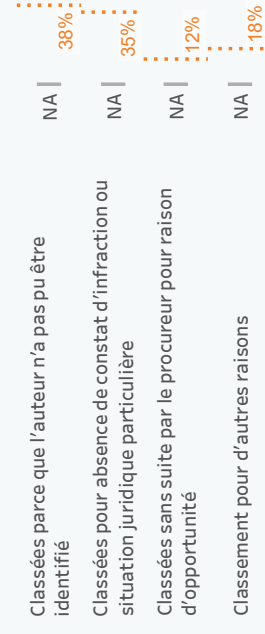
Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur



Répartition des affaires traitées en %



Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

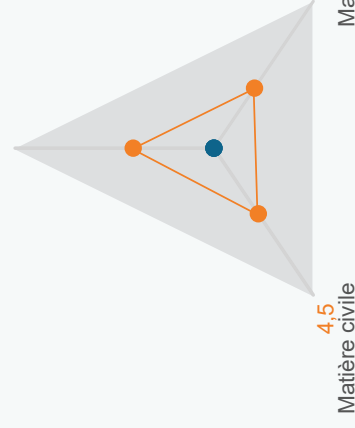
Taux de déploiement total : **0,00**



Taux d'utilisation total : **0,00**
(experimental)

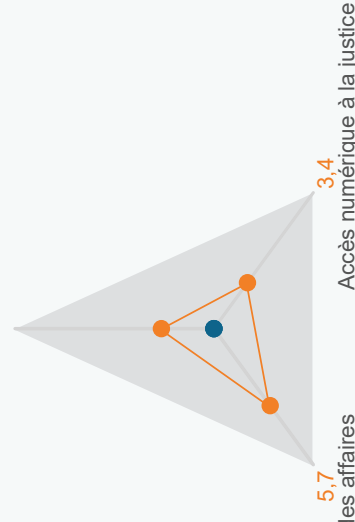
Taux de déploiement par domaine (0 à 10)

Matière administrative
4,1



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)

Aide à la décision
2,6



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

<https://www.bopa.ad/>

Jurisprudence des juridictions supérieures

<https://www.justicia.ad/>

Informations sur le système judiciaire

<https://www.justicia.ad/>



Habitants
2 977 130

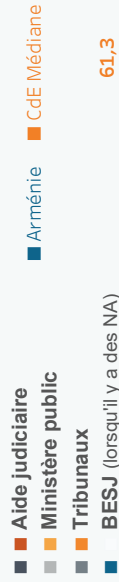


PIB par habitant
6 210 €
CdE Médiane 27 406 €

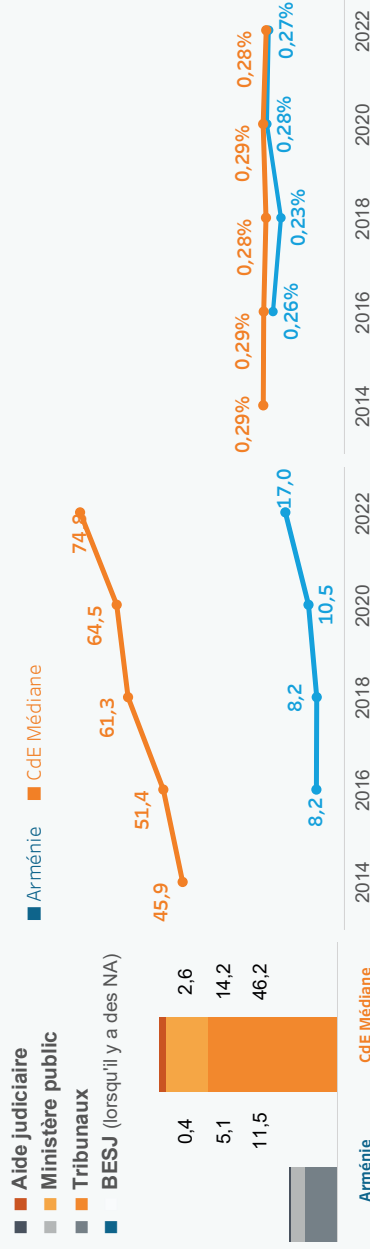
Salaires moyen brut annuel
6 732 €
CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

Composantes du BESJ par habitant



BESJ en % du PIB



Budget : En 2022, le budget du système judiciaire exécuté est de 50 586 401 €, soit 17,0 € par habitant, nettement inférieur à la médiane du CdE. Une augmentation de 63 % a eu lieu entre 2020 et 2022. La proportion dudit budget par rapport au PIB, soit 0,27 %, reste légèrement inférieure à la médiane du CdE. Le budget des tribunaux exécuté a atteint 11,5 € par habitant en 2022, une hausse par rapport à 7,7 € en 2020. Le budget exécuté par habitant du ministère public, qui s'élève à 5,1 €, est l'un des plus faibles en Europe, tout comme le budget exécuté de l'aide judiciaire, qui s'élève à 0,4 € par habitant.

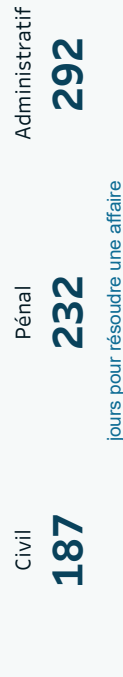
Technologies de l'information et de la communication (TIC) : L'indice de déploiement des TIC est de 3,8, ce qui est légèrement inférieur à la médiane du CdE. L'indice TIC semble le plus fort dans la catégorie "gestion des affaires" où il est significativement plus élevé (77%) que l'indice total, ce qui démontre l'accent mis sur la digitalisation de l'infrastructure de gestion des affaires. La stratégie de l'Arménie en matière de TIC est intégrée dans la stratégie 2022-2026 de réformes juridiques et judiciaires.

Tribunaux : L'un des trois tribunaux spécialisés de première instance a une compétence exclusive en matière de corruption. Depuis 2022, il existe aussi une Cour d'appel anti-corruption, tandis qu'à la Cour de cassation il y a désormais trois chambres distinctes - une civile, une administrative et une anti-corruption. Ainsi, les affaires de corruption bénéficient d'un examen judiciaire complet à trois instances

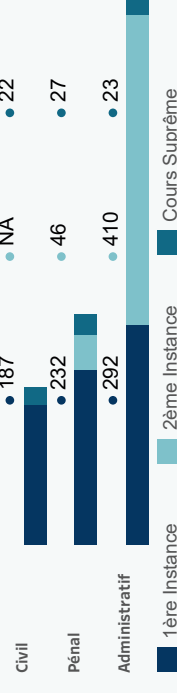
MARD : Une nouvelle « loi sur la médiation » a été adoptée en 2022 pour améliorer la pratique de la médiation et faire progresser les modes alternatifs de règlements des différends. La réforme comprend notamment la mise en œuvre pour certaines affaires familiales de procédures de médiation obligatoires avant les procédures judiciaires, dans le but de réduire la charge qui pèse sur le système judiciaire. En outre, des dispositions ont été introduites pour permettre la médiation en ligne, modernisant davantage le processus.

Efficacité - Disposition Time (jours)

1ère Instance DT

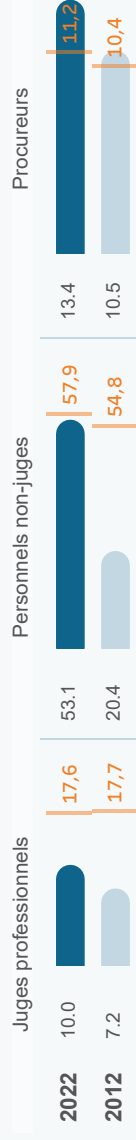


jours pour résoudre une affaire

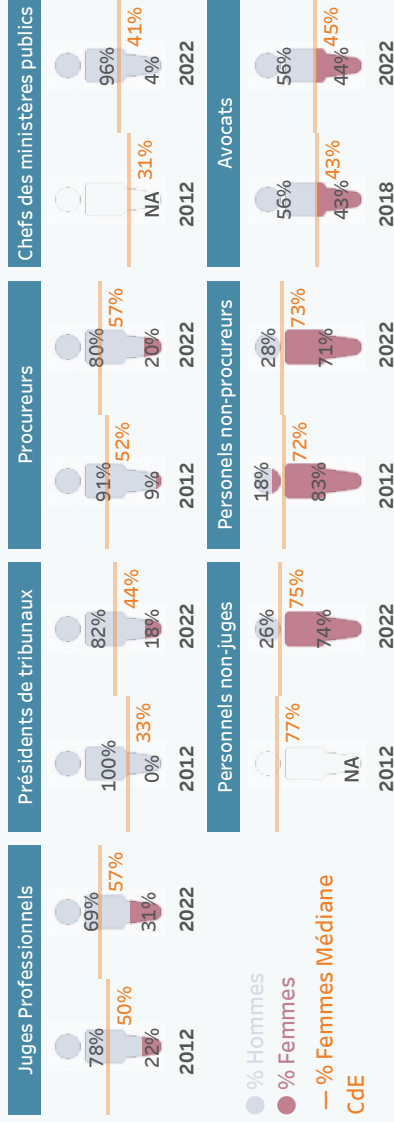


Efficacité : Le DT le plus élevé est calculé pour les affaires administratives de 2ème instance, bien au-dessus de la médiane du CdE, alors que la justice administrative s'avère être la moins efficace dans son ensemble. En 1ère instance, l'efficacité des juridictions a diminué dans les affaires civiles et commerciales et les affaires administratives, alors qu'elle a augmenté dans les affaires pénales, contrairement à 2020. La Cour de cassation reste nettement plus efficace que les instances inférieures, avec des DT améliorés par rapport à 2020, en particulier dans les affaires civiles et commerciales contentieuses, et les affaires administratives.

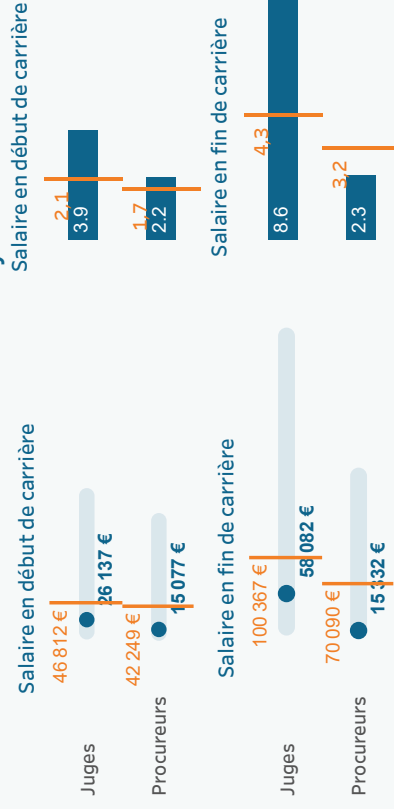
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



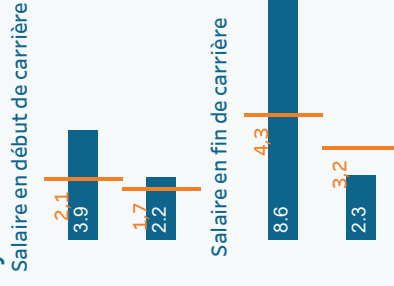
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

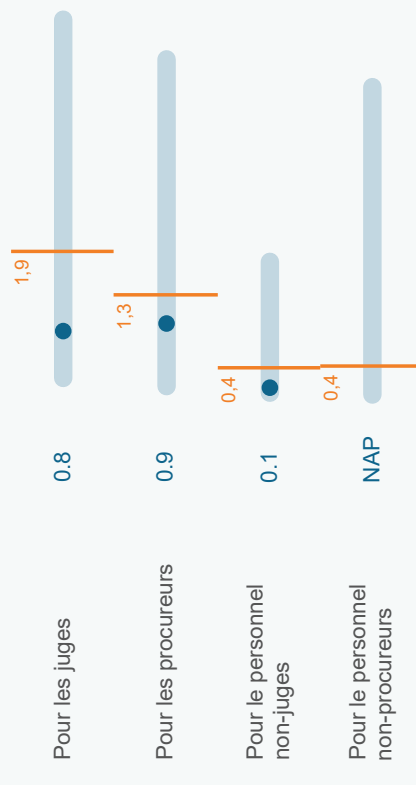


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

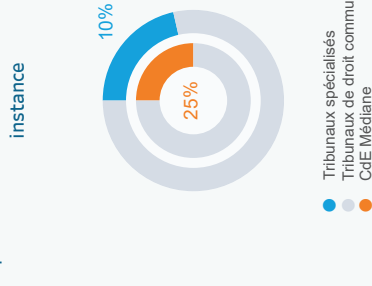


Formation des professionnels de la justice

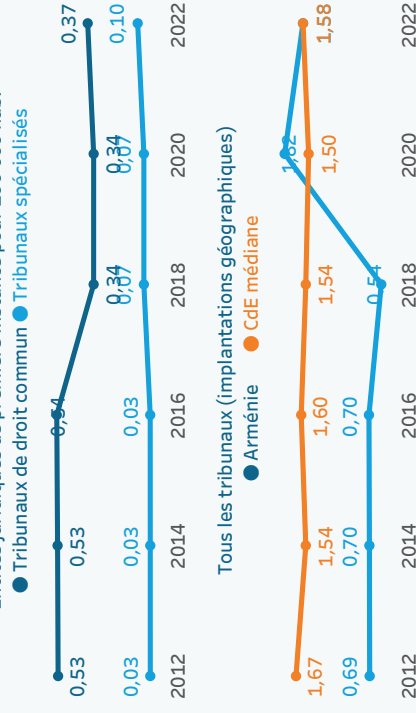
Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



Tous les tribunaux (implantations géographiques)

● Arménie ● CdE médiane

*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

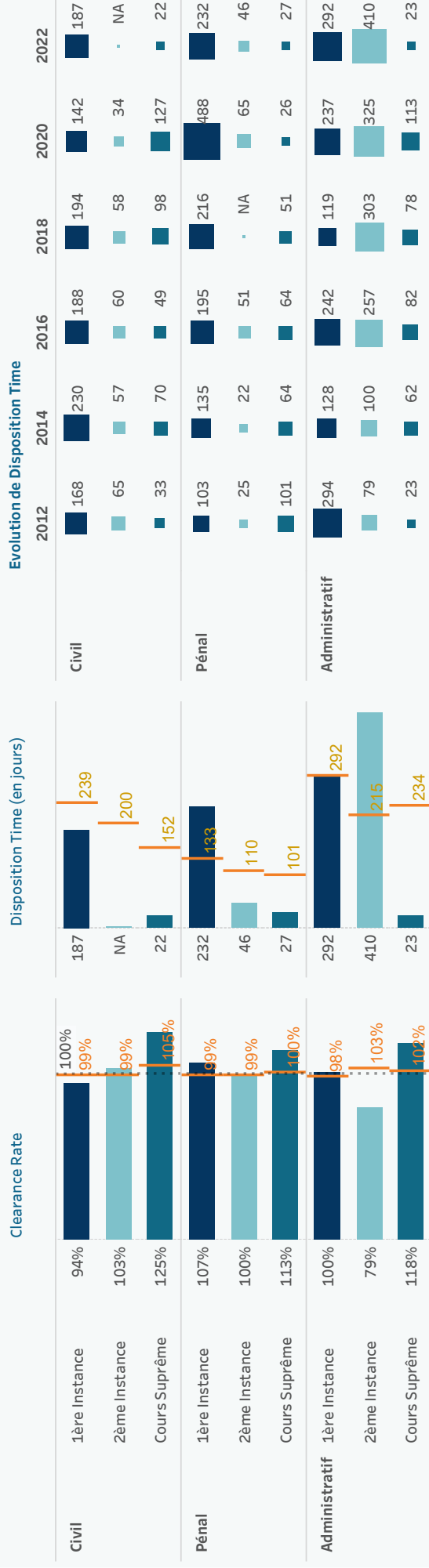
Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) * 100

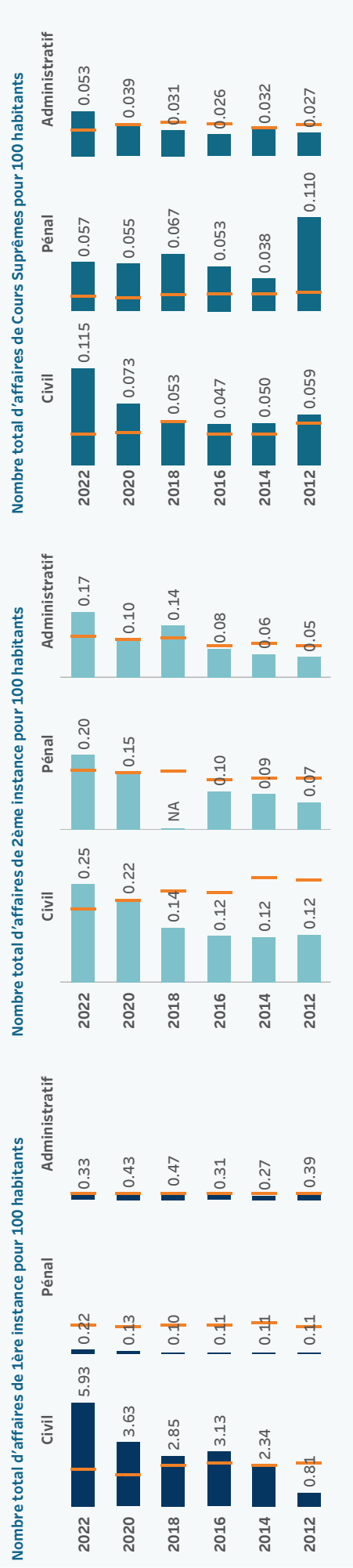
CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
 CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) * 365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

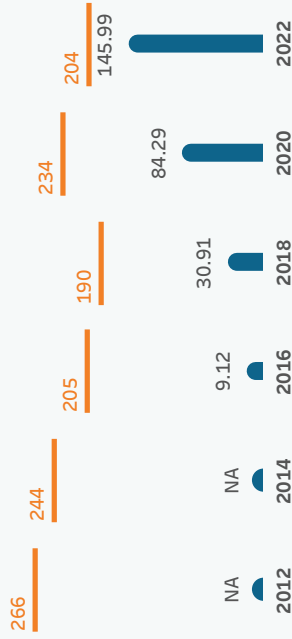


Affaires nouvelles

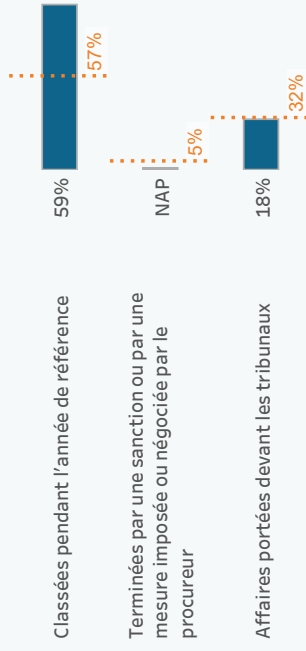


Ministère public

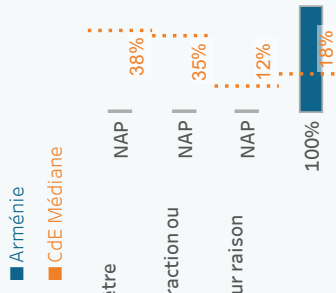
Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur



Répartition des affaires traitées en %



Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

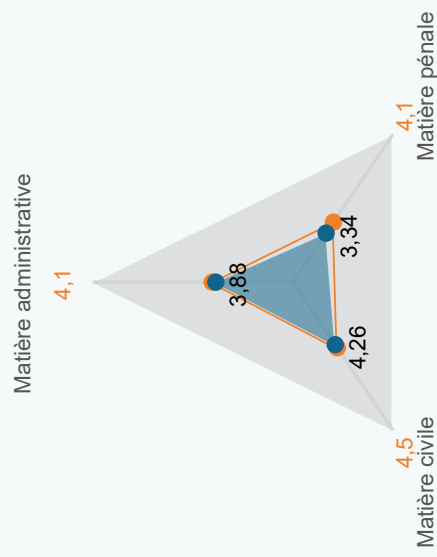
Taux de déploiement total : **3,84**



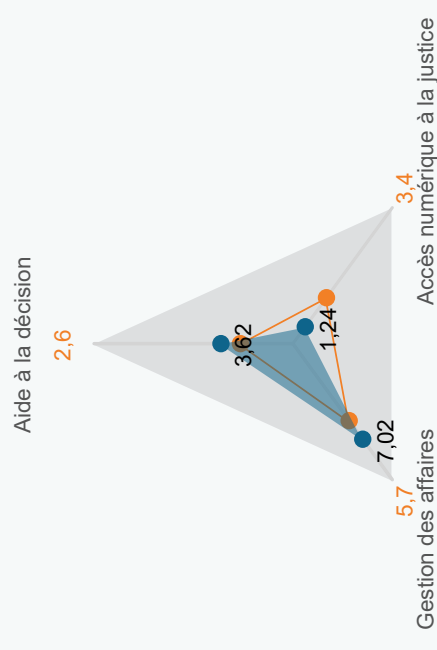
Taux d'utilisation total : **3,25**

(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

arlis.am

Jurisprudence des juridictions supérieures

datalex.am

Informations sur le système judiciaire

court.am



Habitants
9 104 772

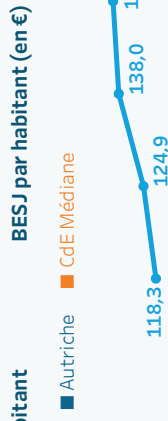
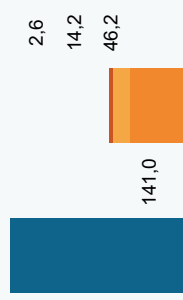


PIB par habitant
49 400 €
CdE Médiane 27 406 €

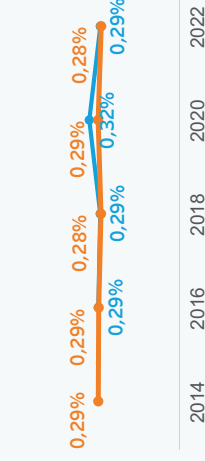
Salaires moyen brut annuel
37 725 €
CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

Composantes du BESJ par habitant



BESJ en % du PIB

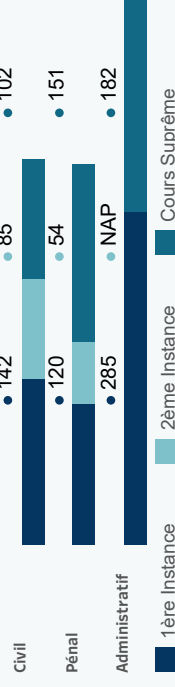


Efficacité - Disposition Time (jours)

1ère instance DT

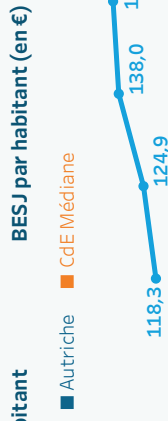
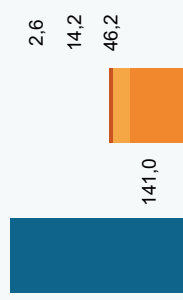
Civil	Pénal	Administratif
142	120	285

jours pour résoudre une affaire

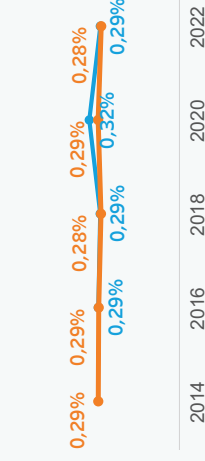


Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

Composantes du BESJ par habitant



BESJ en % du PIB



Budget : En 2022, le budget exécuté du système judiciaire en Autriche (1 283 952 301 €) de 141 € par habitant, reste bien au-dessus de la médiane du CdE. En % du PIB (0,29%), il reste légèrement au-dessus de la médiane du CdE. Le budget de l'aide judiciaire par habitant est aligné à la médiane du CdE. En Autriche, les tribunaux sont financés par les frais de justice et non par l'impôt général. En 2022, les frais de justice, représentant 138% du budget du système judiciaire, couvrent entièrement les coûts judiciaires. La majeure partie des frais de justice provient des services fournis par des registres fonciers et commerciaux automatisés.

Usagers des tribunaux : Les victimes ont le droit de faire évaluer leurs besoins particuliers de protection dans les meilleurs délais, en fonction de leur âge, état psychologique et santé, du type et des circonstances de l'infraction. En tout cas, les victimes ayant des besoins particuliers de protection sont celles dont l'intégrité sexuelle aurait été atteinte, celles exposées à la violence domestique et les mineurs. Depuis 2022, les tribunaux peuvent ordonner à un délinquant violent de participer à un programme de prévention de la violence.

TIC : L'Autriche a un indice de déploiement des TIC de 7,0, appartenant au groupe le plus élevé d'Europe. L'indice TIC est le plus élevé dans la catégorie « Accès numérique », l'accent étant mis sur le développement des services électroniques dans les tribunaux. En effet, à l'exception des parties non représentées par un avocat, les avocats, les notaires, les experts judiciaires, les interprètes et autres sont obligés d'utiliser le système électronique.

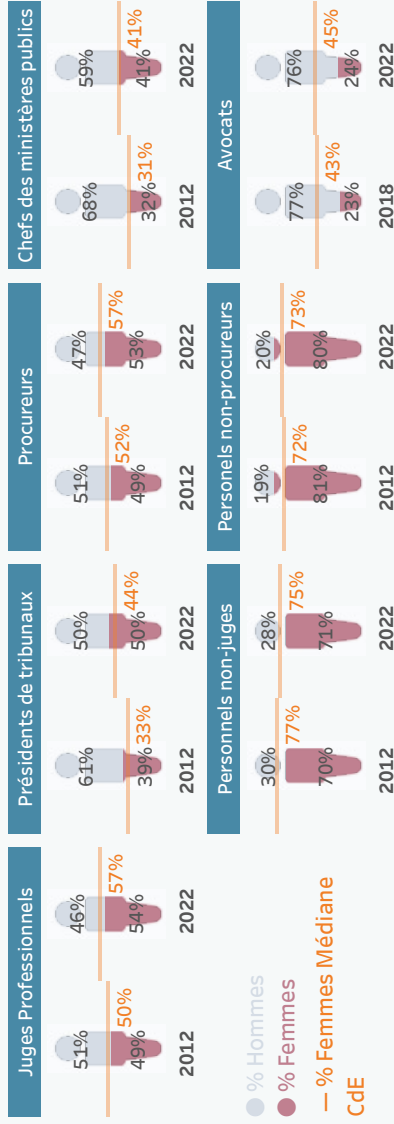
Personnel non-juge et non-procureur : Les Rechtspfleger peuvent rendre des ordonnances judiciaires dans certaines affaires civiles de 1ère instance. Ils sont liés par les instructions du juge qui peut autoriser des recours contre ces ordonnances. Il existe également une voie de recours pour exiger que l'affaire soit soumise à un juge. En outre, les Bezirksanwälte sont des officiers de justice autorisés à agir au nom du procureur, sous sa supervision, avec des compétences limitées.

Efficacité : L'efficacité des tribunaux autrichiens est restée stable. La 2ème instance reste la plus efficace pour les trois matières. Les affaires civiles et commerciales contentieuses et les affaires pénales dans les trois instances sont les domaines juridiques les plus efficaces. En particulier, les affaires pénales de 2ème instance sont l'instance et le domaine les plus efficaces. En revanche, le DT le plus élevé est enregistré dans les affaires administratives de 1ère instance, comme en 2020, mais avec une amélioration notable. A l'exception des affaires pénales de 1ère instance pour lesquelles le DT constitue la médiane du CdE, pour toutes les matières dans toutes les instances, le Disposition Time est inférieur aux médianes respectives du CdE.

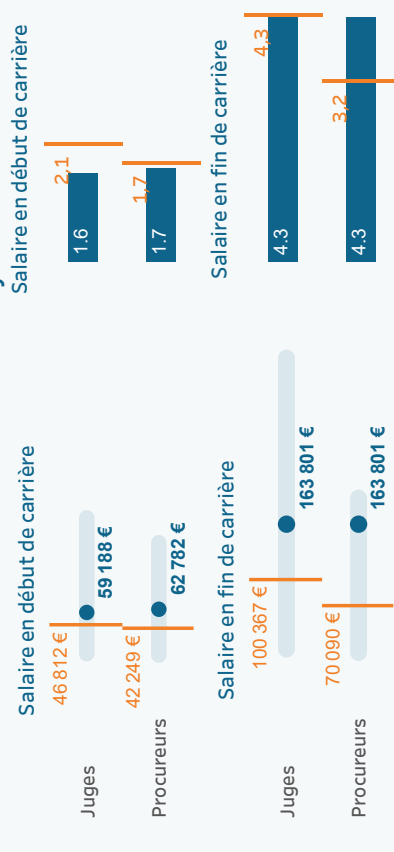
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



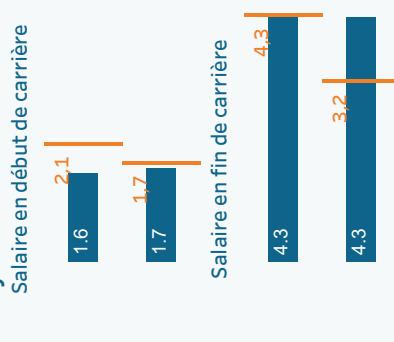
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

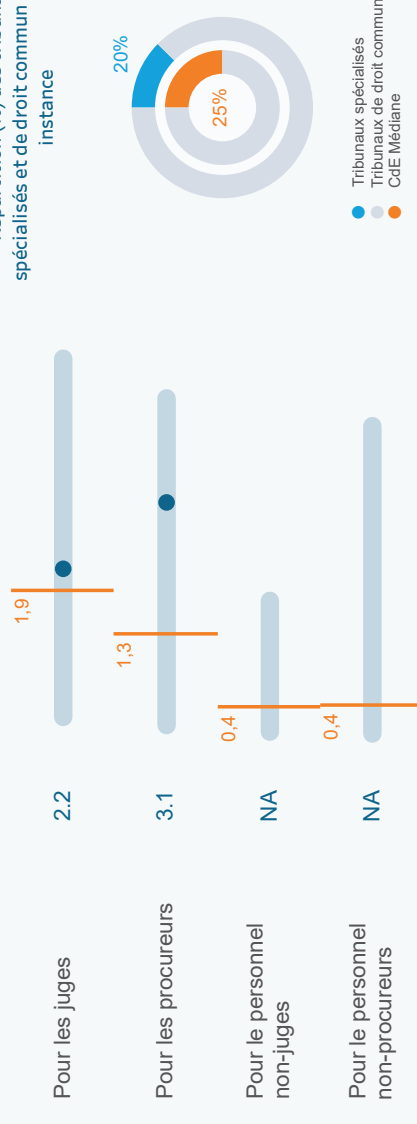


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

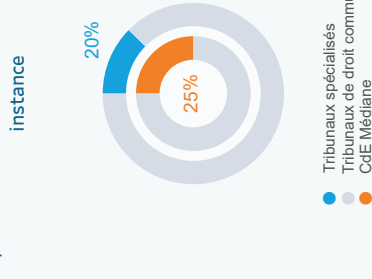


Formation des professionnels de la justice

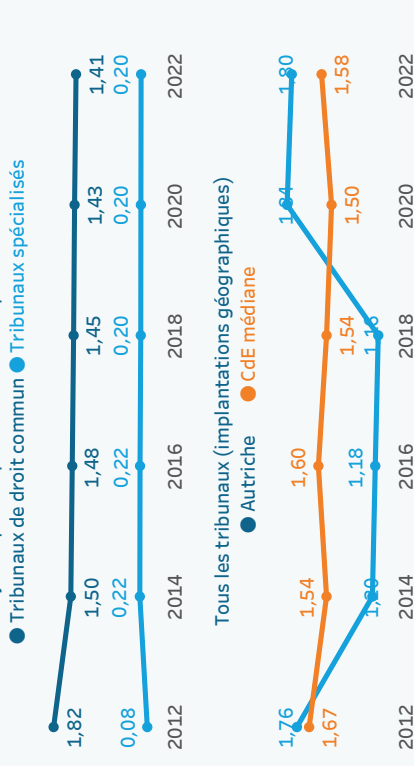
Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



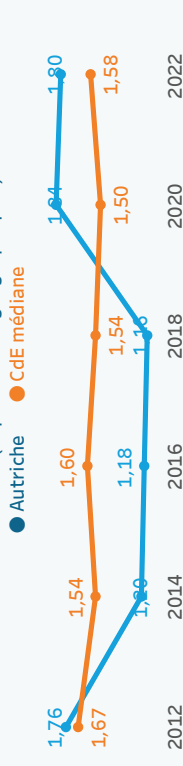
Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



Tous les tribunaux (implantations géographiques)



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

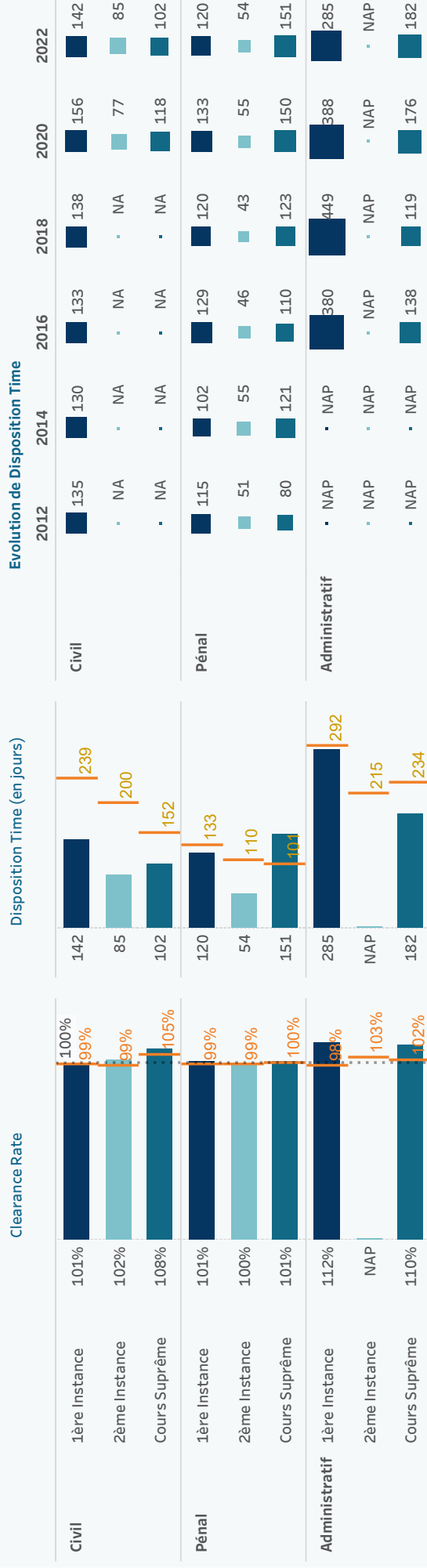
Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) * 100

CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
 CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) * 365

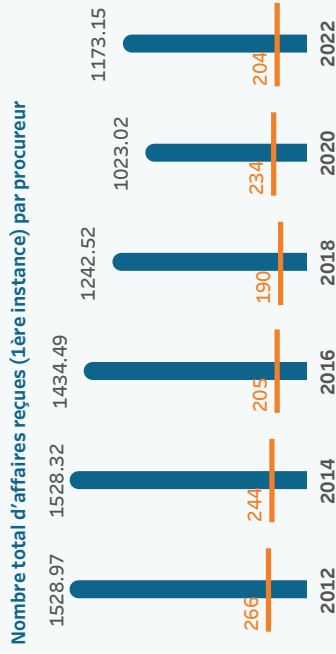
La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.



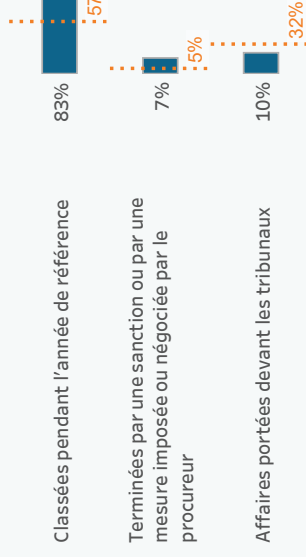
Affaires nouvelles



Ministère public



Répartition des affaires traitées en %



Répartition des affaires classées en %



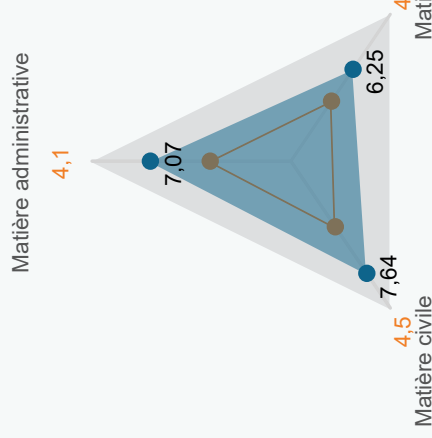
Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

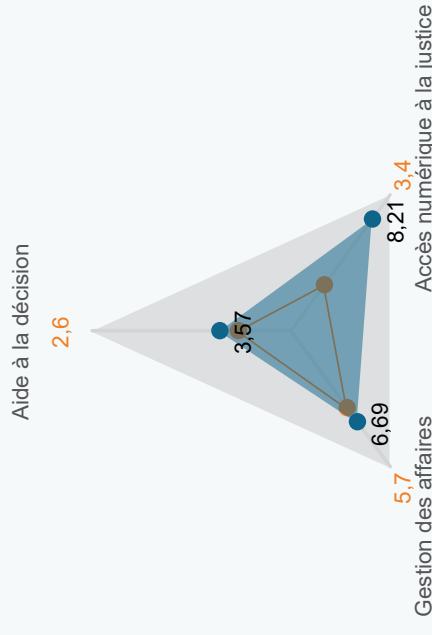


Taux d'utilisation total : **5,17**
(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

www.ris.bka.gv.at

Jurisprudence des juridictions supérieures

www.ris.bka.gv.at

Informations sur le système judiciaire

https://www.oesterreich.gv.at/themen/dokumente_und_recht/geri..



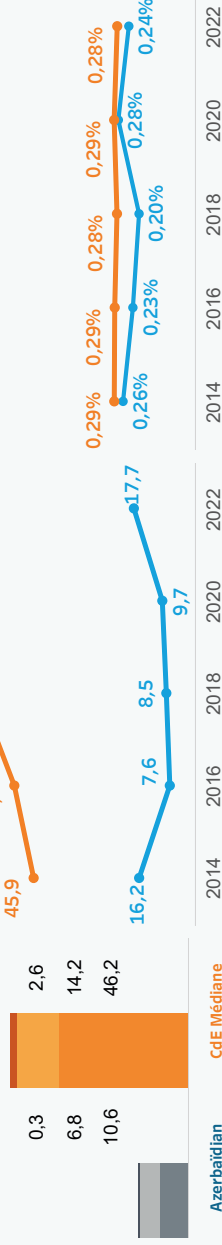
Habitants
10 063 300



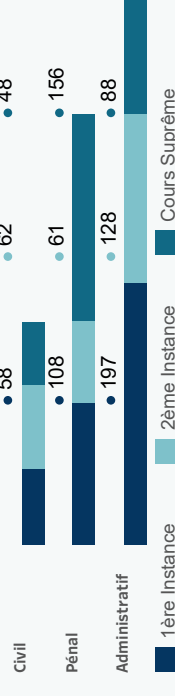
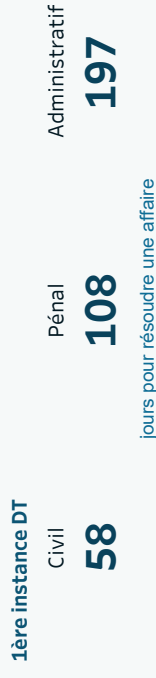
PIB par habitant
7 338 €
CdE Médiane 27 406 €

Salaires moyen brut annuel
5 500 €
CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)



Efficacité - Disposition Time (jours)



Budget : En 2022, le budget du système judiciaire exécuté est de 178 049 918 €, soit 17,7 € par habitant, ce qui est nettement inférieur à la médiane du CdE. Cependant, le budget du système judiciaire a été augmenté de manière significative par rapport à 2020 dans ses trois composantes (tribunaux, ministère public, aide judiciaire), en particulier pour les tribunaux et l'aide judiciaire. Le budget représente 0,24% du PIB, ce qui est inférieur à la médiane du CdE. Le budget des tribunaux est de 10,6 € par habitant en 2022, contre 6,1 € en 2020.

Egalité de genre : Les femmes continuent d'être peu représentées dans les professions juridiques. Bien que le nombre de femmes juges ait augmenté par rapport à 2020, elles ne représentent toujours que 20 % des juges et 3 % des présidents de tribunaux. Seuls 7 % des procureurs et 2 % des chefs de services des ministères publics sont des femmes. Parmi les avocats en exercice, 18 % seulement sont des femmes.

Nombre d'avocats : Bien que le nombre d'avocats ait progressivement augmenté depuis 2017, il n'y a que 23 avocats pour 100 000 habitants, ce qui est nettement en dessous de la médiane du CdE en 2022.

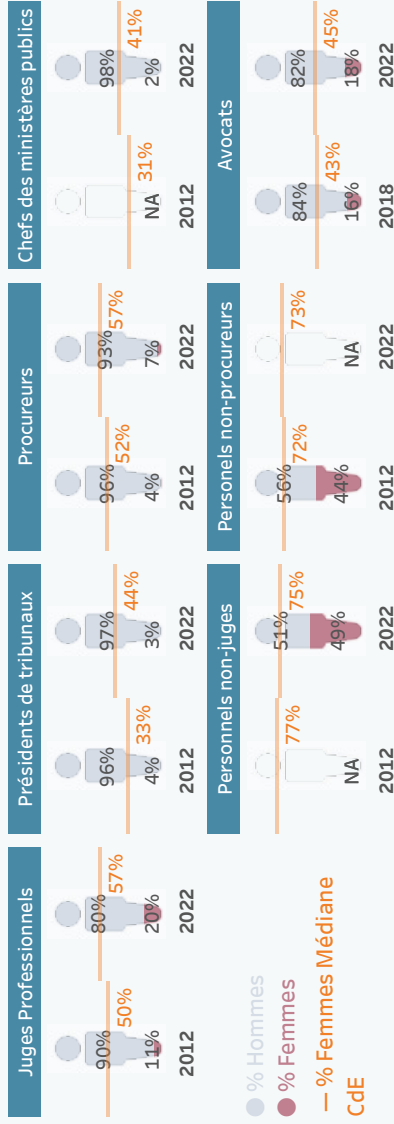
Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal : La loi « sur la médiation » de 2021 prévoit la participation obligatoire aux séances de médiation initiales pour les litiges en matière de droit de la famille, droit du travail et droit commercial. Il est prévu que les coûts de la médiation obligatoire soient couverts par le budget de l'État pour les parties éligibles. Bien que le nombre total de médiateurs enregistrés ait augmenté par rapport à 2020, il n'y a que 3 médiateurs pour 100 000 habitants, ce qui est nettement inférieur à la médiane du CdE en 2022.

Efficacité : Des améliorations des DT sont observées dans les affaires civiles et commerciales contentieuses et les affaires pénales, tandis que de légères augmentations sont notées dans les affaires administratives par rapport à 2020. La 2ème instance est l'instance la plus efficace, tandis que les affaires civiles et commerciales contentieuses constituent le domaine le plus efficace. Inversement, les affaires administratives de 1ère instance s'avèrent être l'instance et le domaine les moins efficaces. En revanche, le DT le plus faible est calculé pour les affaires civiles et commerciales contentieuses de 3ème instance. A l'exception des affaires administratives de 1ère instance et des affaires pénales de dernière instance, les DT sont inférieurs aux médianes européennes.

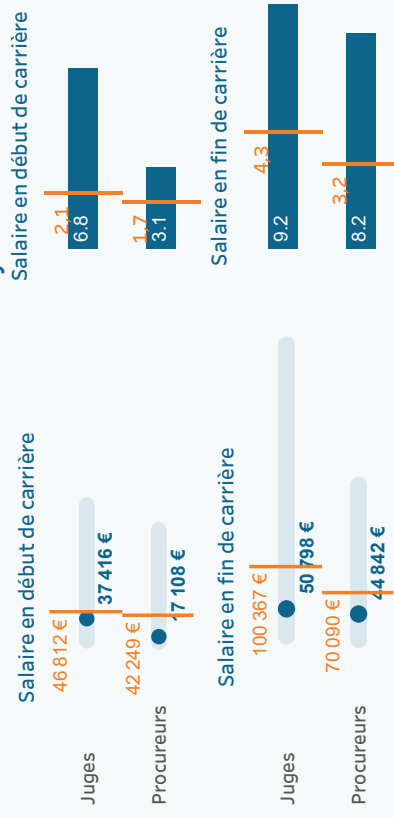
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



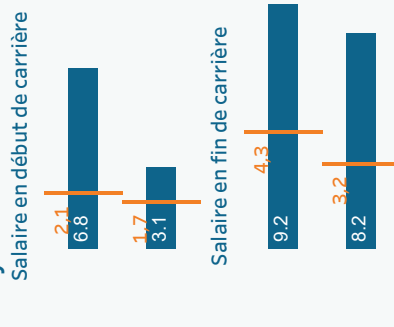
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

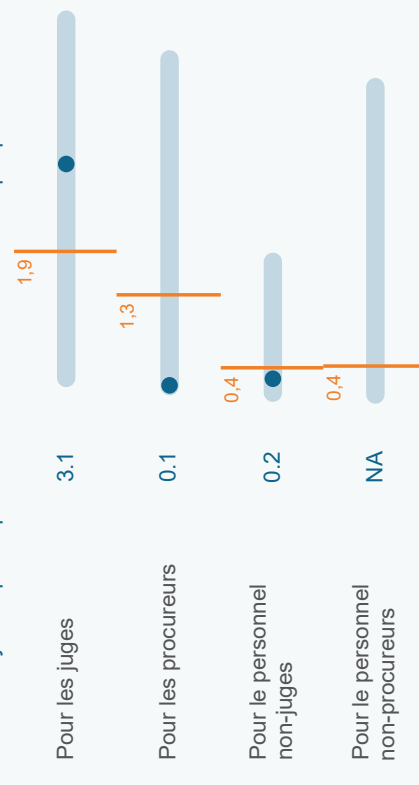


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

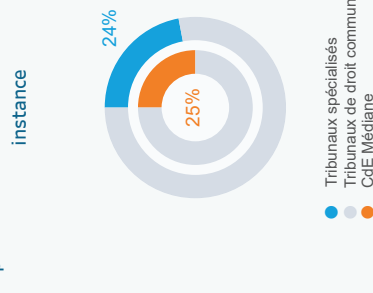


Formation des professionnels de la justice

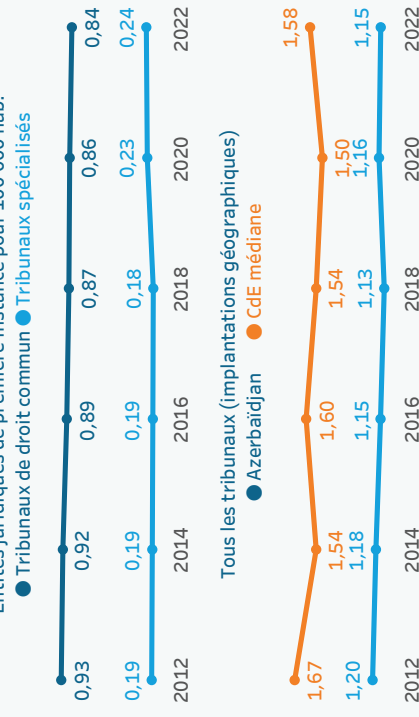
Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



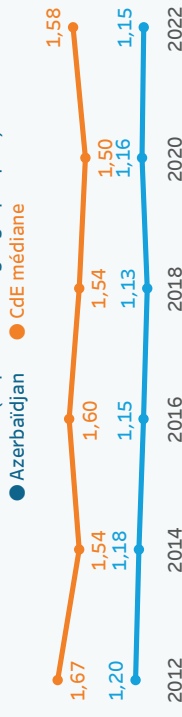
Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



Tous les tribunaux (implantations géographiques)



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

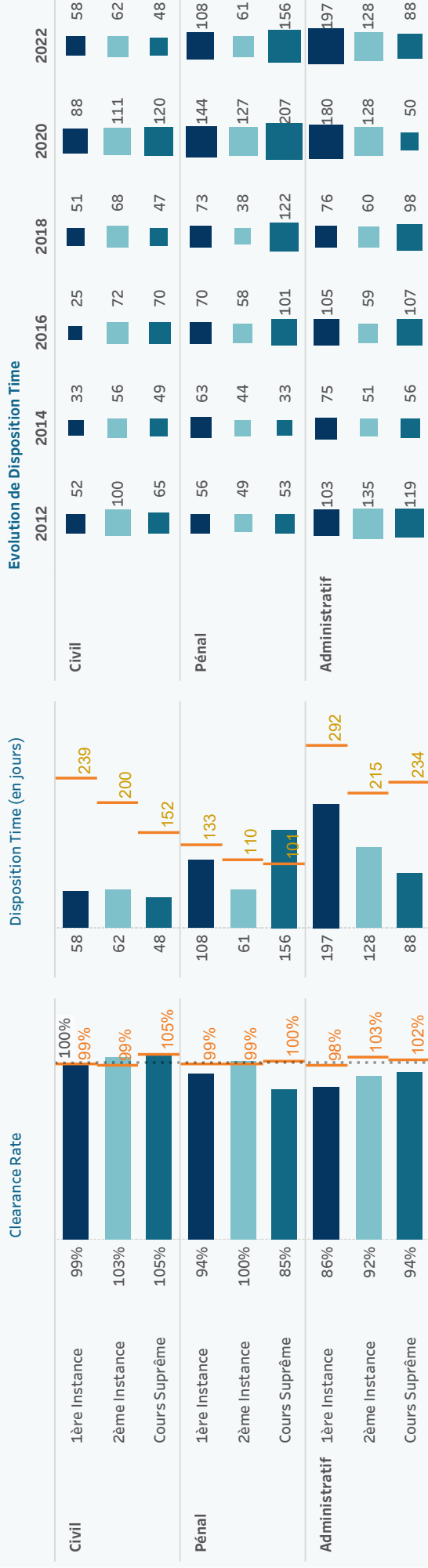
Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) * 100

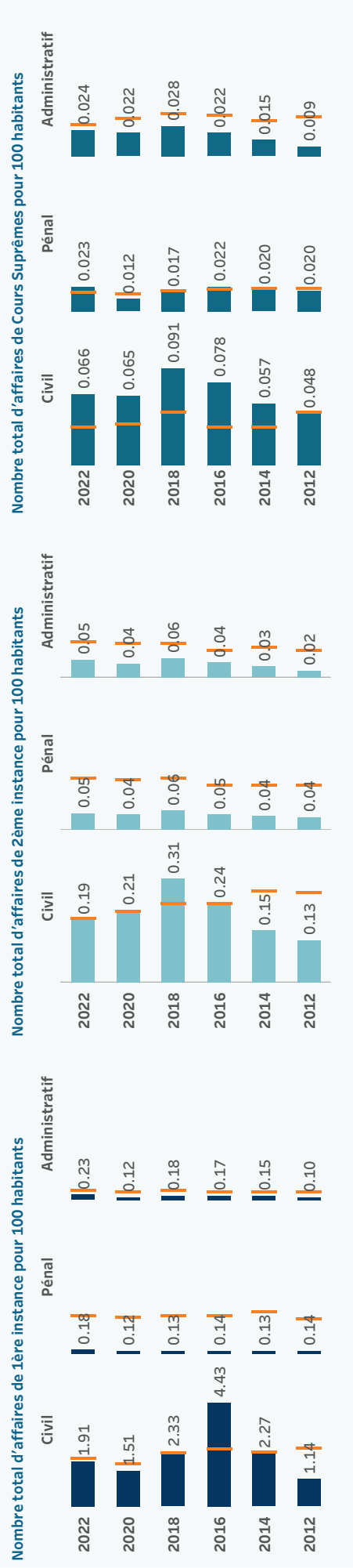
CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
 CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) * 365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.



Affaires nouvelles

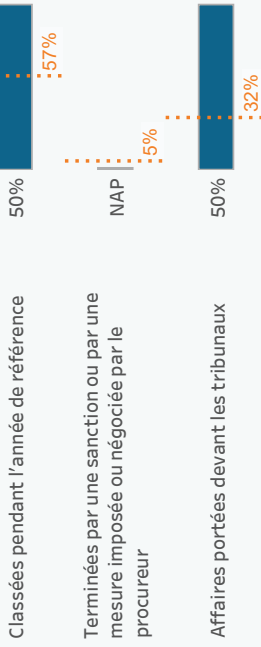


Ministère public

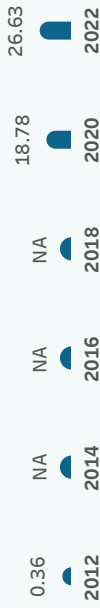
Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur



Répartition des affaires traitées en %



Répartition des affaires classées en %



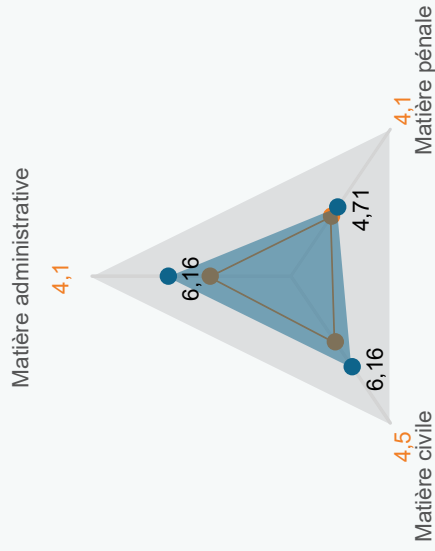
Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

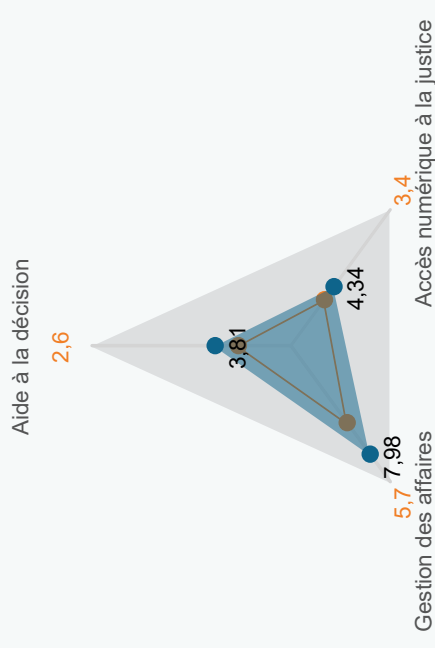


Taux d'utilisation total : **4,88**
(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

e-qanun.az

Jurisprudence des juridictions supérieures

courts.gov.az

Informations sur le système judiciaire

courts.gov.az



Habitants

11 697 557



PIB par habitant

46 972 €

CdE Médiane 27 406 €



Salaires moyen brut annuel

47 319 €

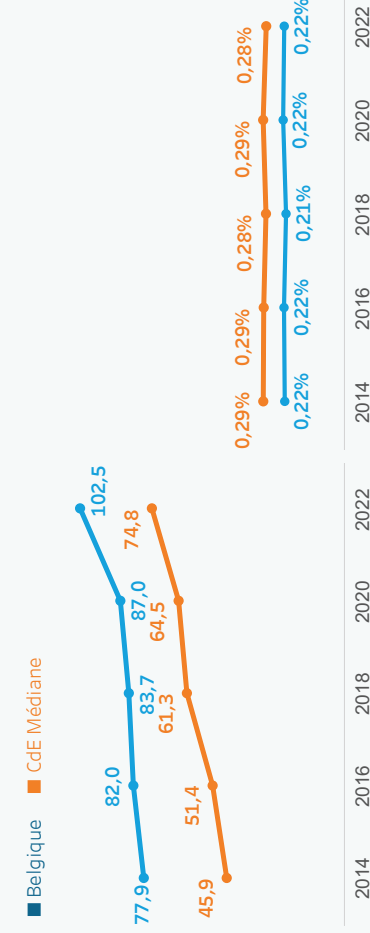
CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

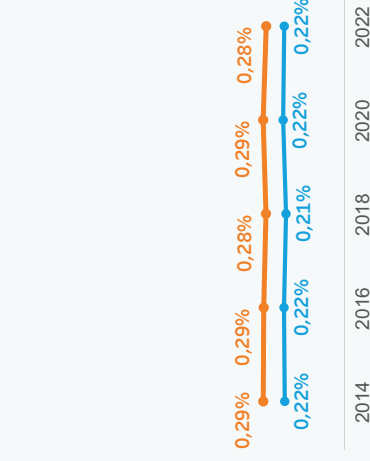
Composantes du BESJ par habitant



BESJ par habitant (en €)



BESJ en % du PIB



Efficacité - Disposition Time (jours)

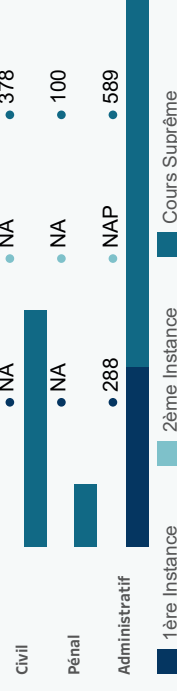
1ère Instance DT

Civil NA

Pénal NA

Administratif 288

jours pour résoudre une affaire

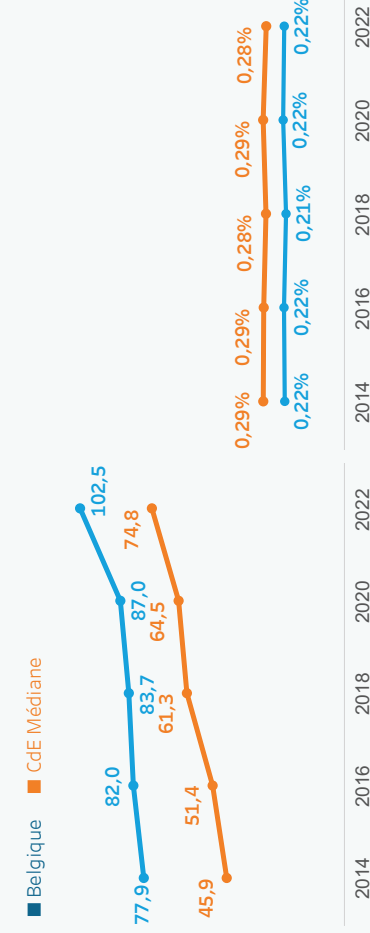


Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

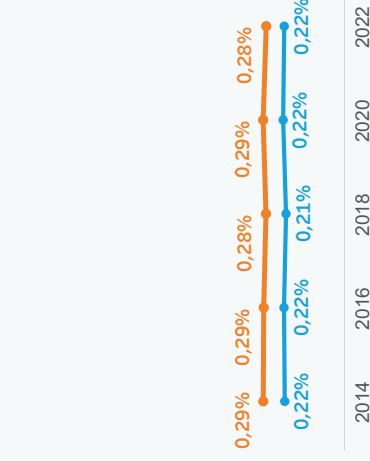
Composantes du BESJ par habitant



BESJ par habitant (en €)



BESJ en % du PIB



Budget : En 2022, le budget du système judiciaire exécuté est de 1 199 563 192 €, représentant 102,5 € par habitant et dépassant la médiane du CdE. En revanche, en tant que % du PIB (0,22%), ce budget est inférieur à la médiane du CdE. Pour la première fois, il est possible d'isoler le budget du ministère public de celui des tribunaux et sa valeur par habitant (22,3 €) est supérieure à la médiane du CdE. En ce qui concerne l'aide judiciaire, suite aux amendements de 2020 au Code judiciaire, augmentant les seuils de revenus applicables, le budget par habitant a évolué de 9,4 € en 2020 à 12,9 € en 2022.

Aide judiciaire : Le budget de l'aide judiciaire par habitant (12,9 €) est bien supérieur à la médiane du CdE (2,6 €). De plus, en tant que % du PIB (0,028 €), il est également très au-dessus de la médiane du CdE (0,015 €). En outre, en Belgique, l'aide judiciaire est accordée à un grand nombre d'affaires (2,06 pour 100 habitants contre 0,89 pour la médiane européenne) et le montant alloué par affaire est relativement élevé - 628 €, la médiane du CdE étant de 320 €.

Tribunaux : Dans le cadre du dernier Prix européen « Balance de Cristal », une mention spéciale a été décernée au projet belge « Chambre civile et pénale spécialisée en matière d'environnement et d'urbanisme ». Elle a été créée au sein de la Cour d'appel de Mons et est composée de trois juges, dont un juge pénal. Cette Chambre traite à la fois des affaires civiles et pénales ce qui constitue sa particularité.

Projet "nettoyage des arriérés" : Dans la base de données interne du Collège des cours et tribunaux, de nombreuses affaires résolues étaient encore enregistrées comme étant pendantes. Depuis 2022, le Collège vérifie les affaires pendantes et nettoie la base de données pour mettre à jour le statut des affaires et améliorer les données sur la durée des procédures et l'arriéré judiciaire.

Efficacité : Il convient de rappeler que le nombre d'affaires civiles et pénales pendantes de 1ère et 2ème instances n'est pas disponible, ce qui limite les analyses de l'efficacité dans les deux domaines.

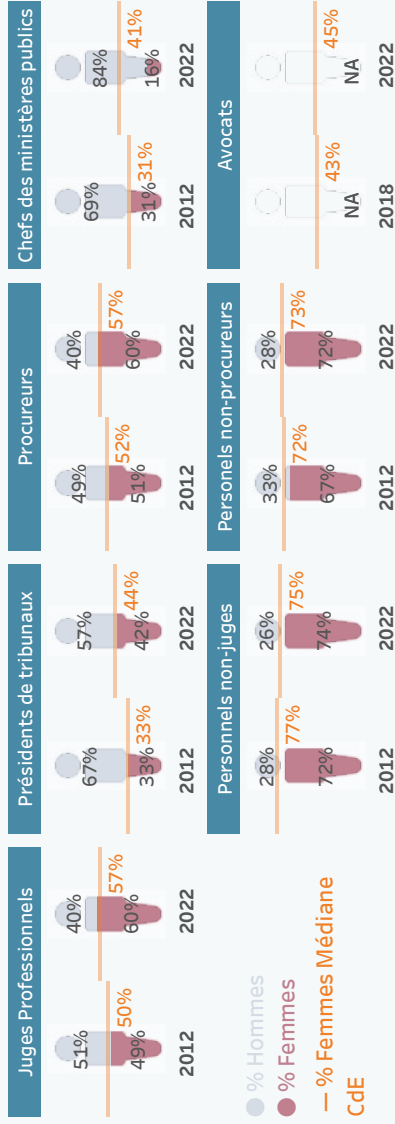
En matière civile, le CR en 2022 dépasse le seuil de 100 % dans toutes les instances, tandis qu'en matière pénale, il est légèrement en dessous de 100 % uniquement en 3ème instance. En matière administrative, le seuil de 100 % n'est atteint dans aucune instance, mais le DT s'est considérablement amélioré en 1ère instance.

On peut remarquer qu'en 3ème instance, le DT a évolué positivement pour les affaires civiles et négativement pour les affaires administratives, mais cela doit être nuancé par un changement méthodologique dans la présentation des données.

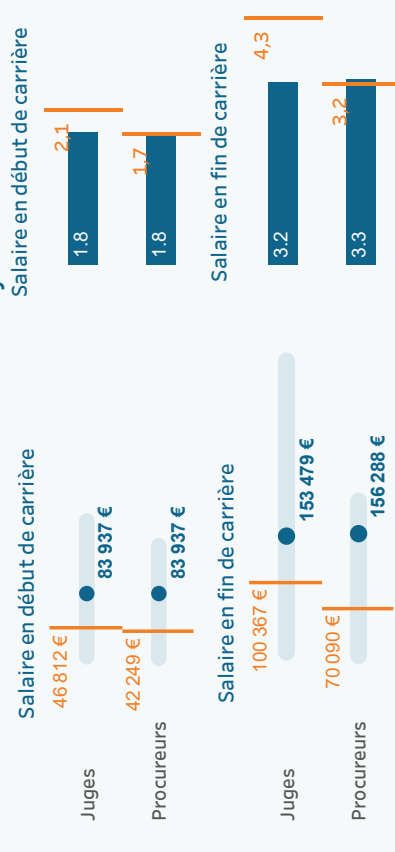
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



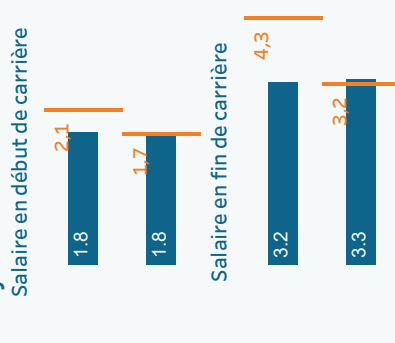
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

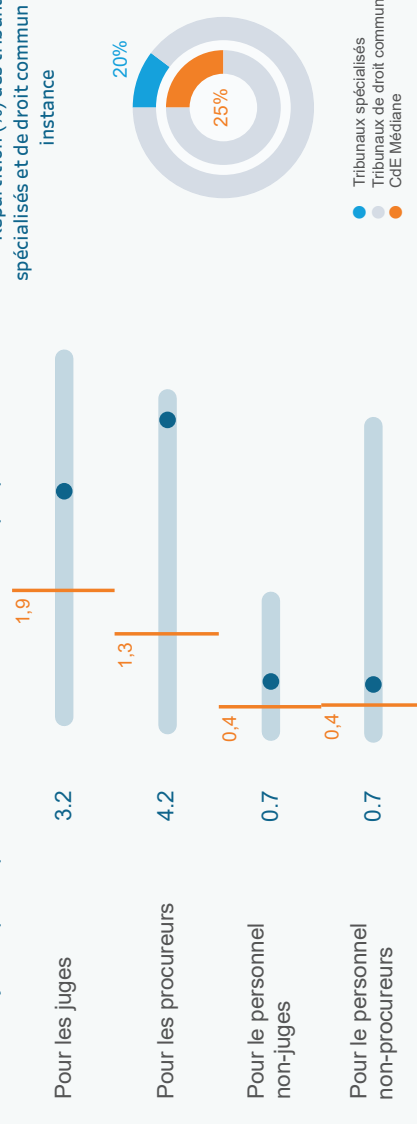


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

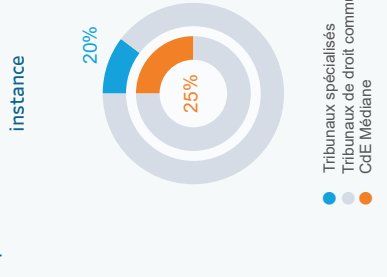


Formation des professionnels de la justice

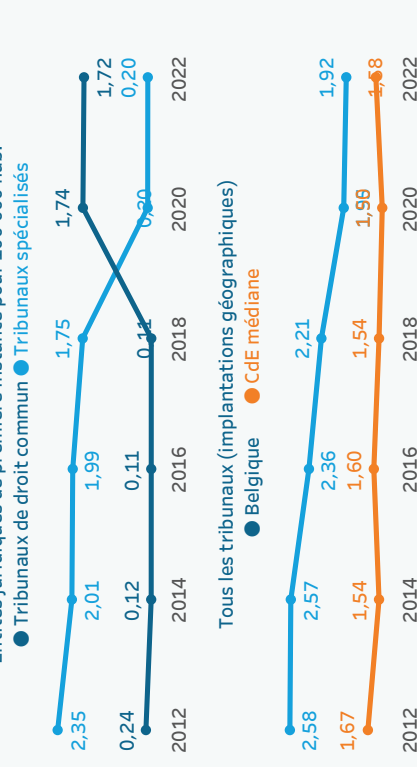
Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

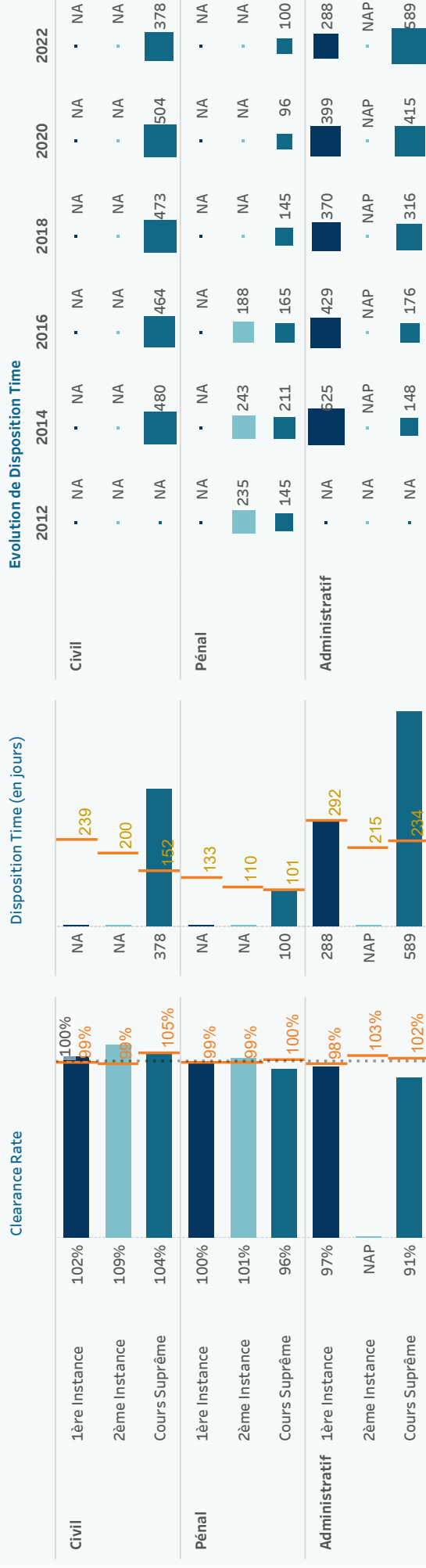
Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) * 100

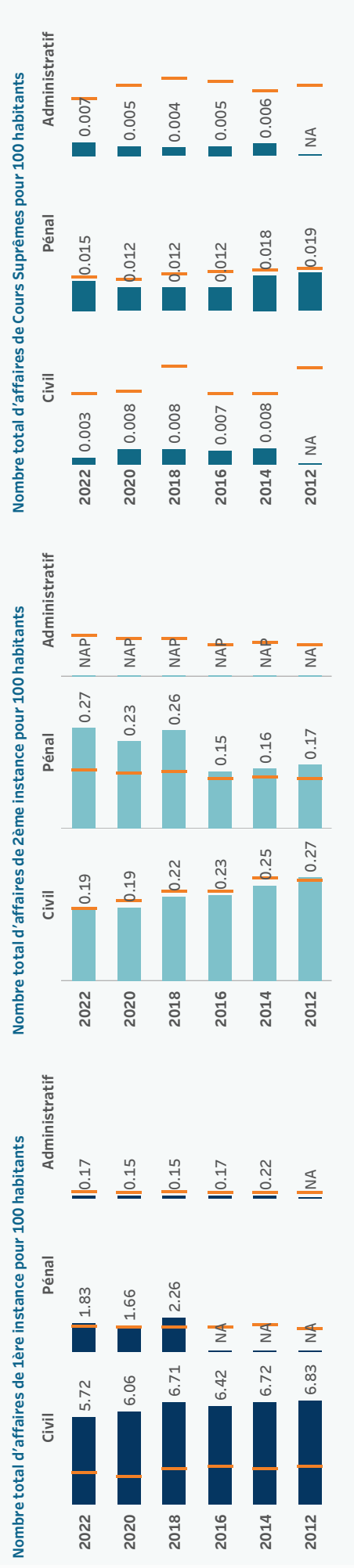
CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
 CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) * 365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

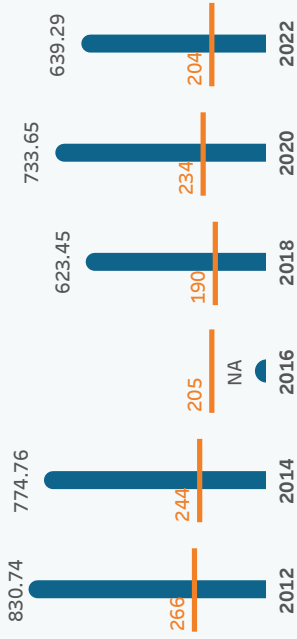


Affaires nouvelles



Ministère public

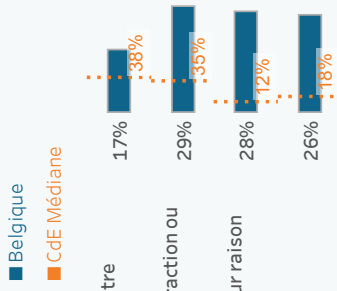
Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur



Répartition des affaires traitées en %



Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

Taux de déploiement total : **3,52**



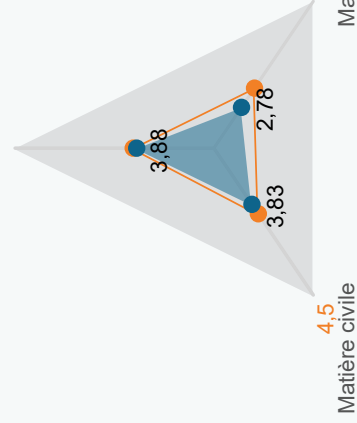
Taux d'utilisation total : **2,81**

(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)

Matière administrative

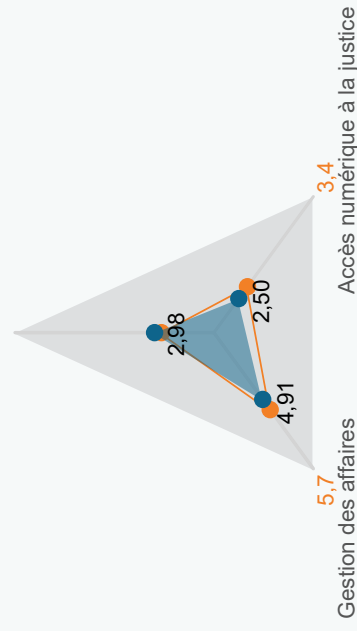
4,1



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)

Aide à la décision

2,6



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

https://justice.belgium.be/fr/legislation_belge

Jurisprudence des juridictions supérieures

<https://juportal.be/home/accueil>

Informations sur le système judiciaire

<https://justice.belgium.be/fr>



Habitants
3 453 000

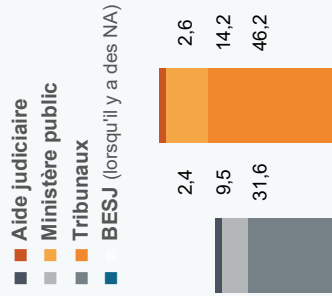


PIB par habitant
6 781 €
CdE Médiane 27 406 €

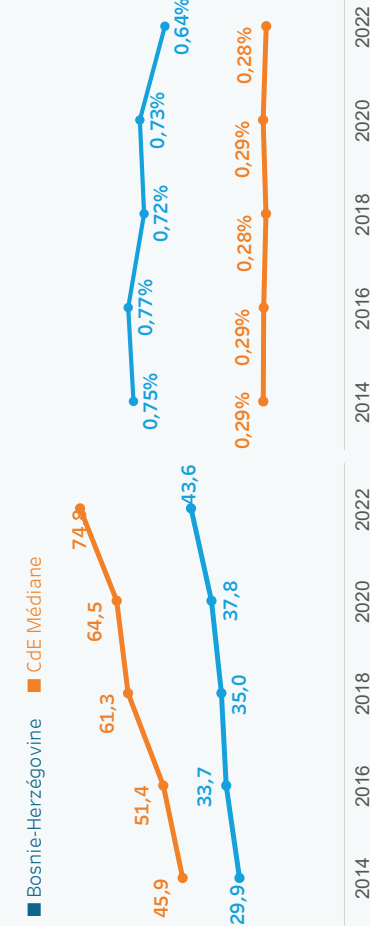
Salaires moyen brut annuel
10 571 €
CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

Composantes du BESJ par habitant

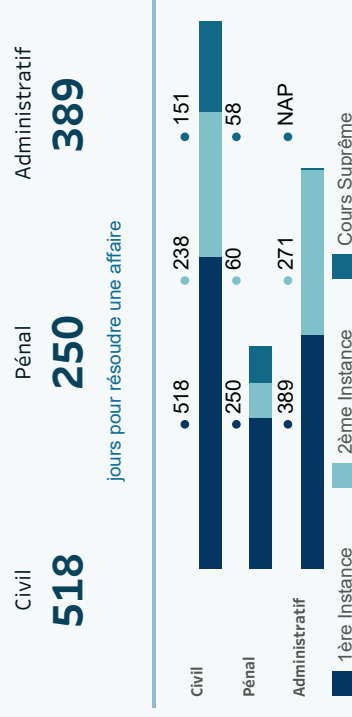


BESJ en % du PIB



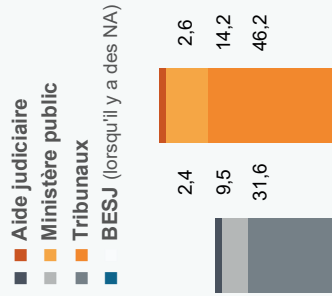
Efficacité - Disposition Time (jours)

1ère instance DT

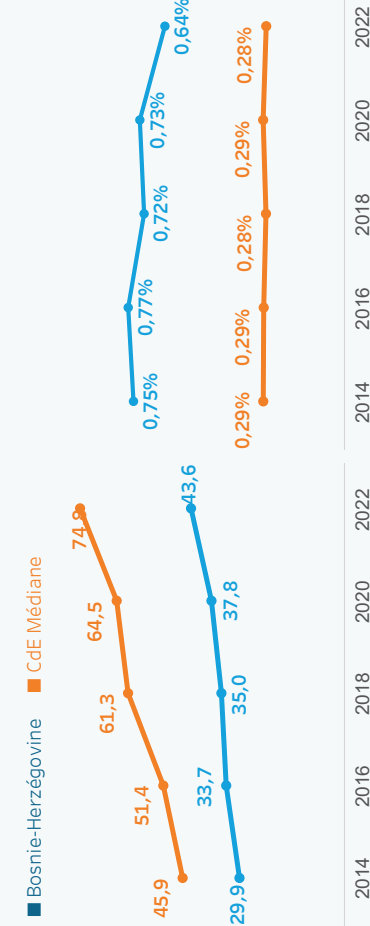


Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

Composantes du BESJ par habitant



BESJ en % du PIB



Bosnie-Herzégovine CdE Médiane

Budget : En 2022, le budget exécuté du système judiciaire est de 150 421 437 €, soit 43,6 € par habitant, ce qui est inférieur à la médiane du CdE. En revanche, en tant que % du PIB (0,64%), ce budget est parmi les plus élevés en Europe, bien au-dessus de la médiane du CdE. Le budget exécuté des tribunaux est de 31,6 € par habitant, ce qui constitue une hausse par rapport aux 27,4 € en 2020. Cependant, le budget de l'aide judiciaire est de 2,4 € par habitant, légèrement en-dessous de la médiane du CdE.

Organisation des tribunaux : Le système judiciaire de Bosnie-Herzégovine se compose de 55 tribunaux de 1ère instance de droit commun et de 17 juridictions d'appel, tous répartis entre la Fédération de Bosnie-Herzégovine et la Republika Srpska. En dernière instance il y a 3 juridictions suprêmes - une par entité fédérée et une au niveau de l'Etat fédéral. Cette dernière statue aussi en 1ère instance pour certaines affaires spécifiques de droit pénal et de droit administratif. Sept tribunaux commerciaux opèrent en Republika Srpska.

Technologies de l'information et de la communication (TIC) : L'indice de déploiement des TIC de 3,8 est inférieur à la médiane du CdE. La catégorie « Gestion des affaires » est la plus développée, représentant plus du double de l'indice total et indiquant que les services électroniques sont moins développés que le registre numérique des affaires judiciaires. Récemment, le Conseil supérieur de la magistrature a introduit le dépôt électronique des affaires et des documents en matière d'exécution et de petites créances des entreprises de services publics qui encombrant les tribunaux.

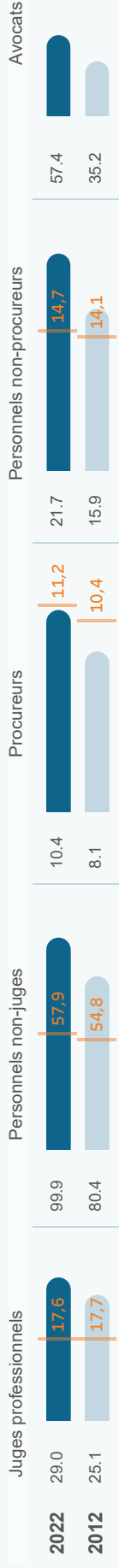
Réformes : Le programme de réforme de mai 2021 intègre les recommandations de la Commission européenne faites lors de l'évaluation par les pairs. Des débats législatifs sont en cours concernant la réforme des institutions judiciaires au niveau de l'Etat, une nouvelle loi sur les tribunaux et la mise en œuvre d'un nouveau règlement visant à améliorer l'efficacité des poursuites, en particulier pour les affaires complexes telles que la criminalité économique et la corruption à haut niveau.

Efficacité : La justice pénale reste le domaine juridique le plus efficace, avec un DT combiné d'environ un an pour les trois instances. En revanche, les affaires civiles et commerciales contentieuses sont le domaine juridique le moins efficace. Le DT le plus élevé est calculé pour les affaires civiles et commerciales contentieuses de 1ère instance, et le DT le plus court - pour les affaires pénales de 1ère instance.

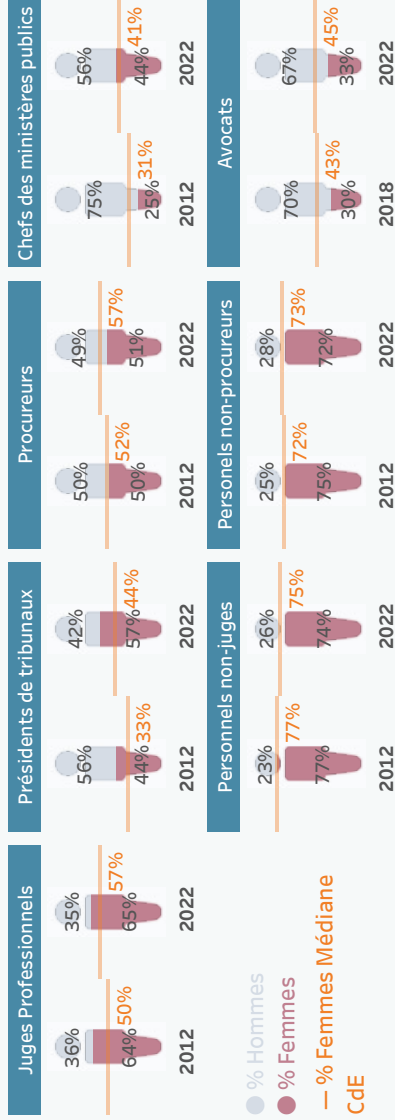
La valeur élevée du DT qui concerne en particulier plusieurs des plus grands tribunaux du pays, persiste principalement en raison d'un arriéré d'affaires civiles et commerciales contentieuses, comprenant un nombre important de litiges de faible importance liés à des factures de services publics non payées.

Il est à noter que les tribunaux ont réduit leurs DTs pour tout type d'affaires et à toute instance, à l'exception des affaires pénales de 2ème instance, pour lesquelles le DT est resté stable et favorable.

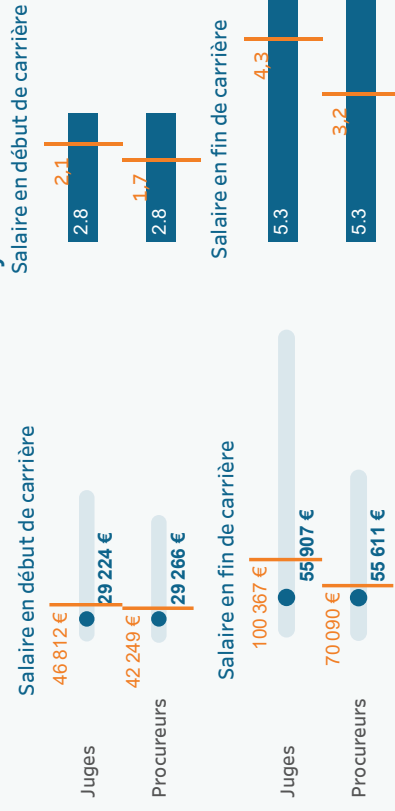
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



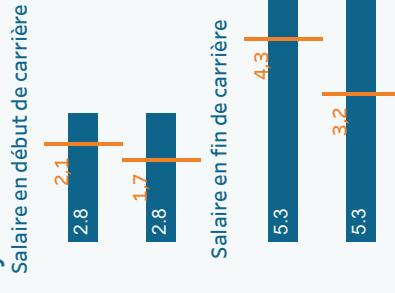
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

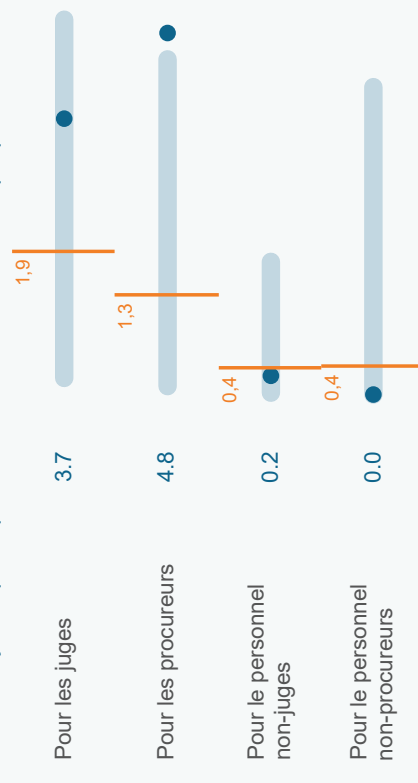


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

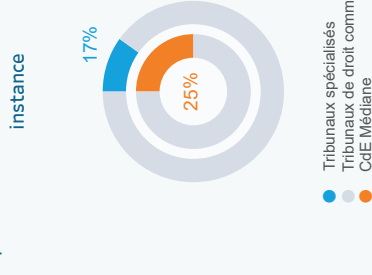


Formation des professionnels de la justice

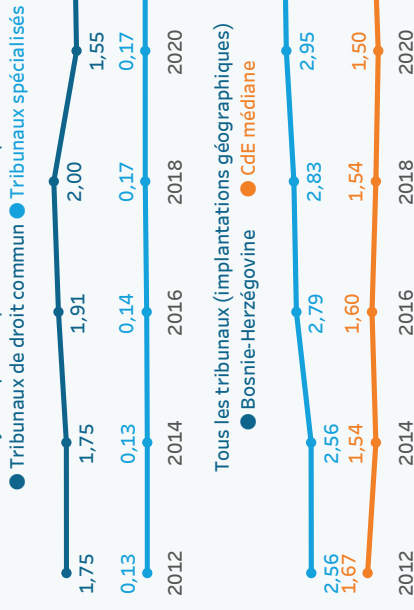
Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

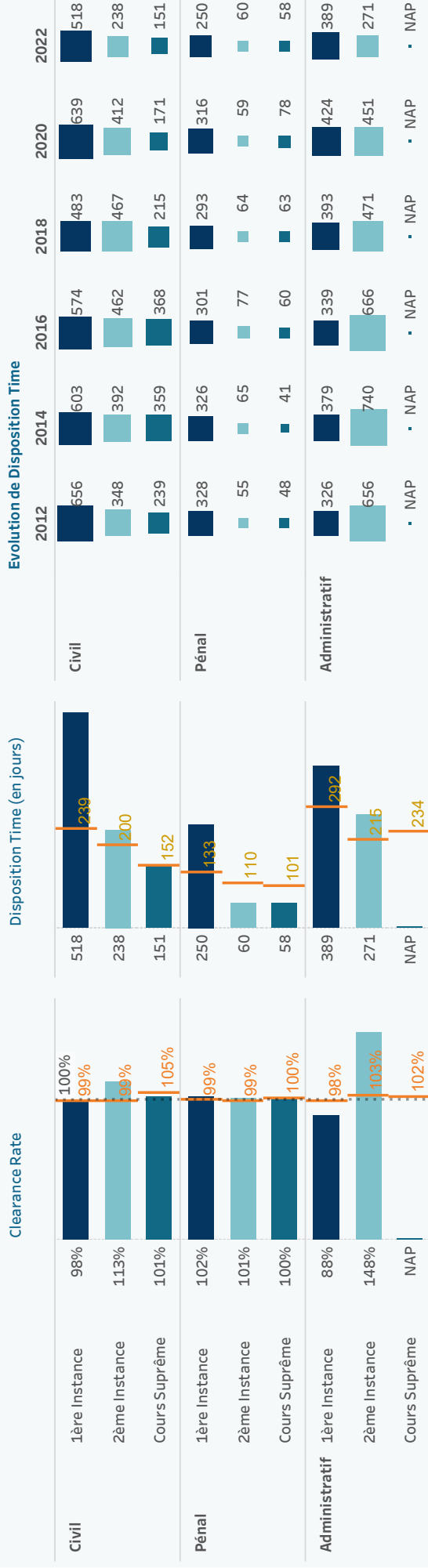
Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) * 100

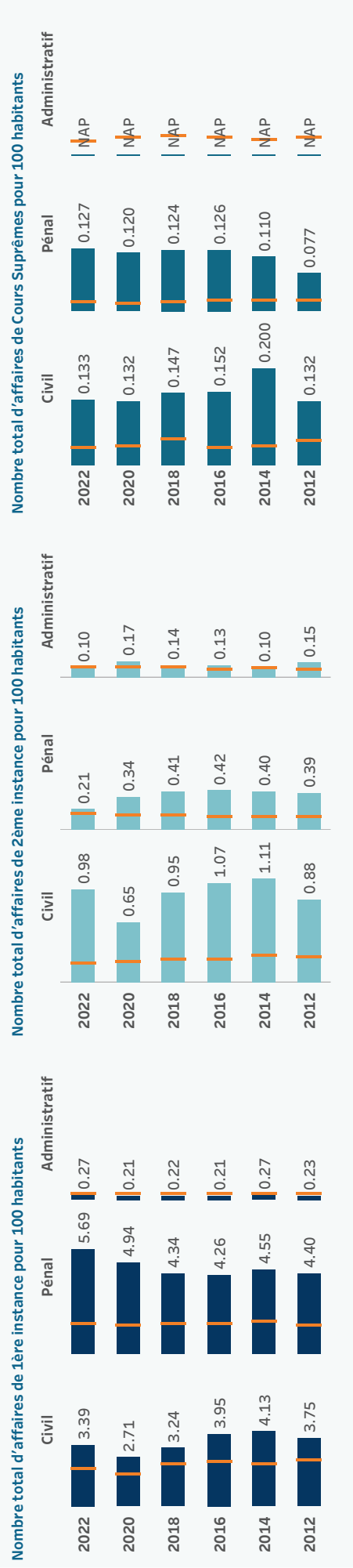
CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
 CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires terminées / Affaires terminées) * 365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

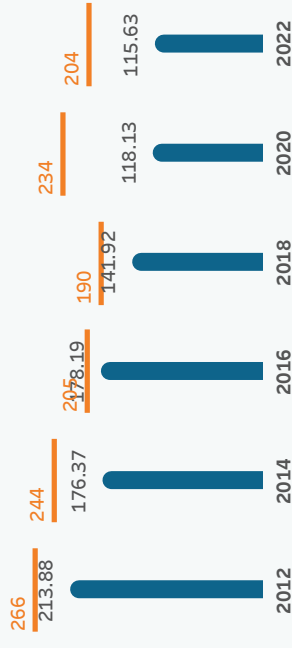


Affaires nouvelles



Ministère public

Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur



Répartition des affaires traitées en %

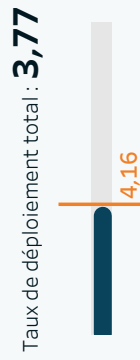


Répartition des affaires classées en %



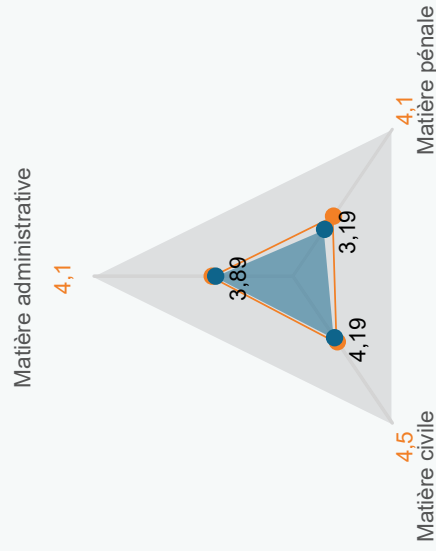
Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

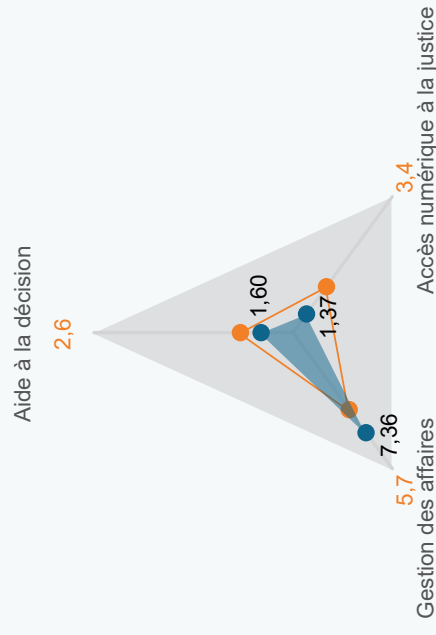


Taux d'utilisation total : **3,42**
(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

- <http://www.sluzbenilist.ba/Docs/index/bih>
- <https://www.parlament.ba>
- <https://www.narodnaskupstinars.net>

Jurisprudence des juridictions supérieures

- <https://www.ustavnisud.ba/en/home>
- <https://csd.pravosudje.ba>

Informations sur le système judiciaire

- <https://vstv.pravosudje.ba/vstvfo/B/141>



Habitants

6 447 710



PIB par habitant

13 271 €

CdE Médiane 27 406 €



Salaire moyen brut annuel

10 861 €

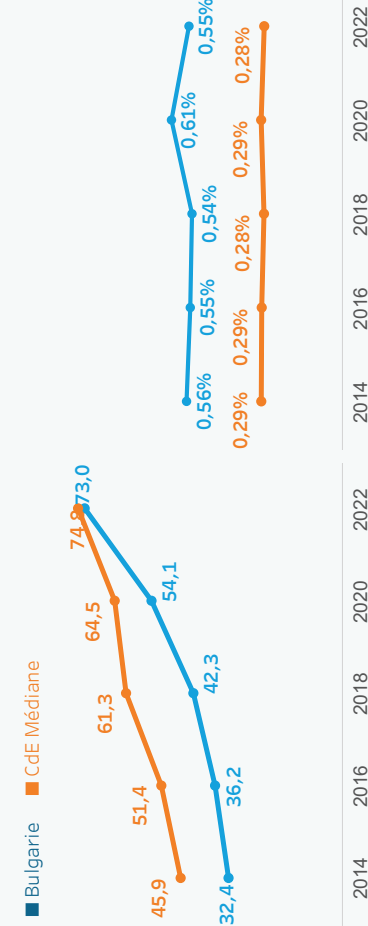
CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

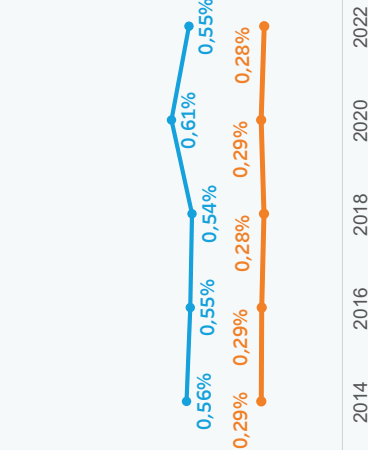
Composantes du BESJ par habitant



BESJ par habitant (en €)



BESJ en % du PIB



Efficacité - Disposition Time (jours)

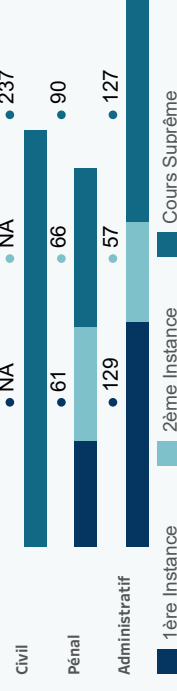
1ère Instance DT

Civil NA

Pénal 61

Administratif 129

jours pour résoudre une affaire



Budget : En 2022, le budget du système judiciaire exécuté est de 470 444 108 €, ce qui représente 73,0 € par habitant et est proche de la médiane du CdE. En tant que % du PIB (0,55%), ce budget est l'un des plus élevés d'Europe. Le budget exécuté des tribunaux par habitant poursuit sa tendance à la hausse, se rapprochant de la médiane du CdE. Le budget du ministère public reste supérieur à la médiane du CdE. En revanche, le budget de l'aide judiciaire n'est que de 0,8 € par habitant en 2022, ce qui est l'un des plus faibles d'Europe.

Organisation des tribunaux : En 2022, les tribunaux pénaux spécialisés de 1ère et 2ème instance et leurs parquets respectifs ont été supprimés. La compétence pour les infractions concernées a été transférée aux tribunaux de district et régionaux. En outre, le tribunal de Sofia est devenu compétent pour les crimes de nature générale commis par des juges, procureurs, enquêteurs, autres personnes jouissant d'une immunité et des membres du Conseil des ministres.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal : En vertu des modifications apportées en 2022 à la loi sur l'aide judiciaire, celle-ci peut également être fournie dans le cadre d'une procédure de médiation - avant l'ouverture d'une procédure judiciaire (décision du président du Bureau national d'aide judiciaire) et dans le cadre d'une procédure judiciaire (décision du tribunal).

Formation des juges et procureurs : Outre les formations, l'Institut national de la justice met à disposition des ressources électroniques pour le travail individuel et l'auto-apprentissage. En 2022, 43 vidéos pratiques sur l'utilisation du système d'information électronique des tribunaux ont été publiées sur le portail d'apprentissage en ligne. Ce dernier comptait 6 165 utilisateurs enregistrés, soit une augmentation de 15 % par rapport à 2021.

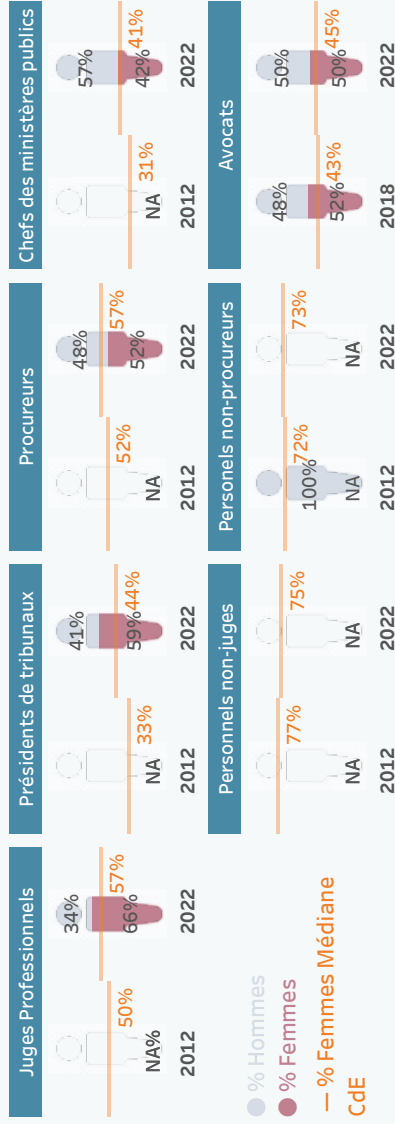
Efficacité : Il convient de rappeler que les données sur les affaires civiles contentieuses en 1ère et 2ème instances ne sont toujours pas disponibles en raison de l'impossibilité de distinguer entre les affaires contentieuses et non contentieuses. En général, l'efficacité des tribunaux est restée stable. Dans l'ensemble, c'est dans le domaine de la justice pénale que les tribunaux sont les plus efficaces.

Pour les données disponibles, il convient de noter que les valeurs DT sont bien inférieures aux médianes respectives du CdE, sauf pour les affaires civiles de troisième instance. En effet, à la suite des modifications apportées en 2020 à la loi sur la procédure civile, l'accès au pourvoi en cassation a été étendu en matière de droit de la consommation, ce qui a entraîné une augmentation du nombre d'affaires nouvelles en 2021 et 2022. En outre, il a été expliqué que la Cour de cassation était en manque de personnel en raison de retards dans les concours et le départ à la retraite de 4 juges en 2021.

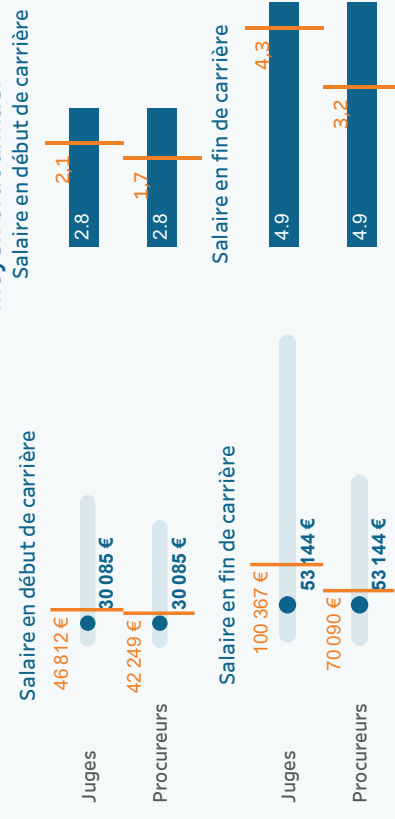
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



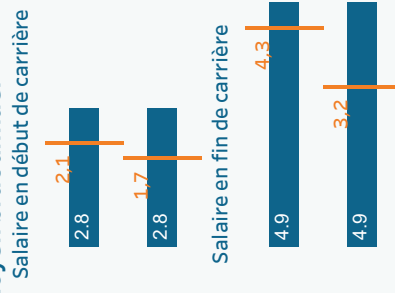
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

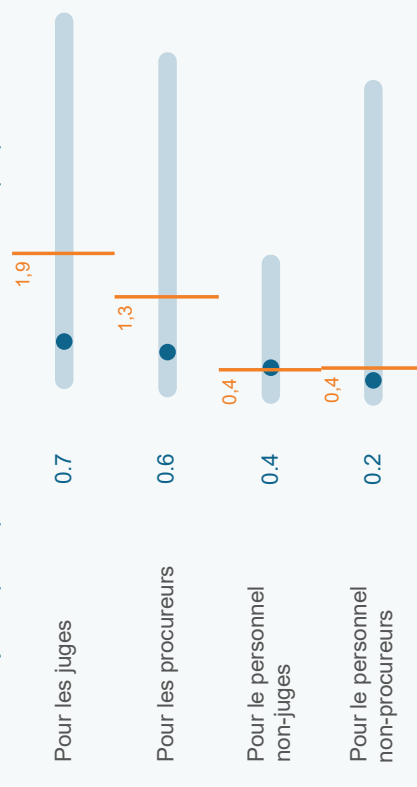


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

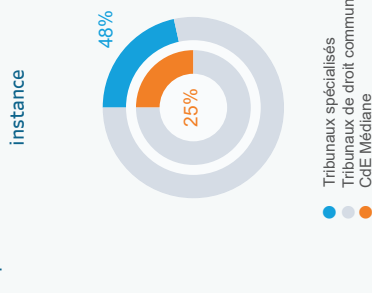


Formation des professionnels de la justice

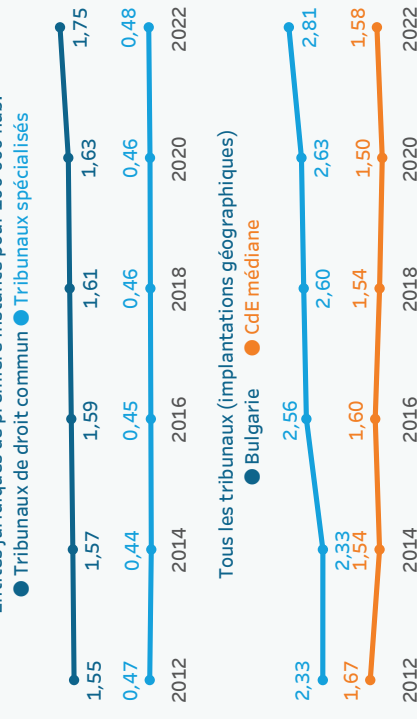
Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

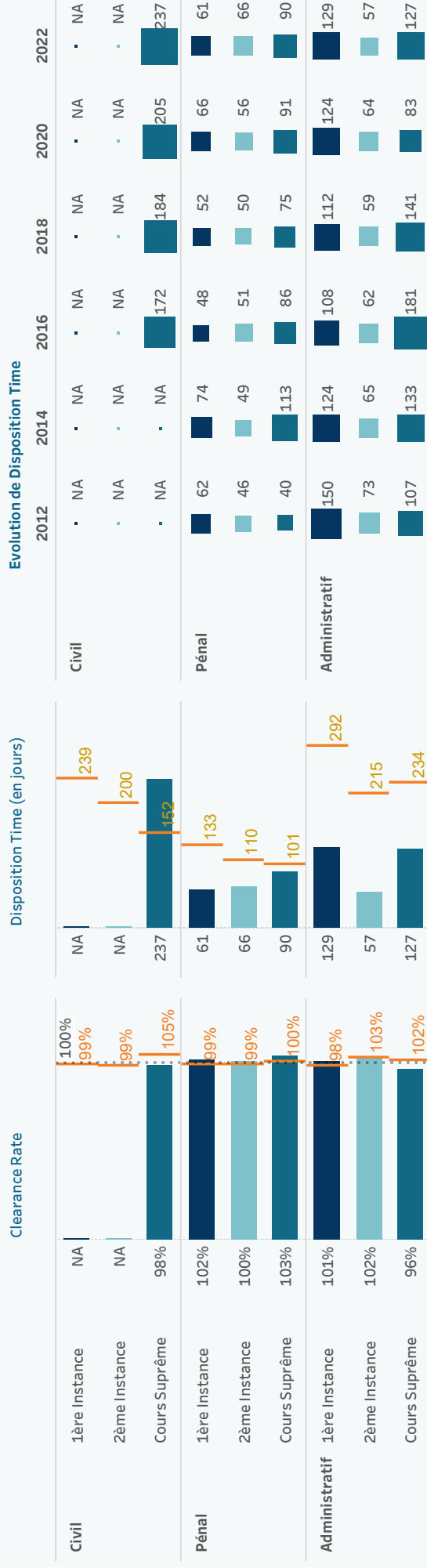
Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) *100

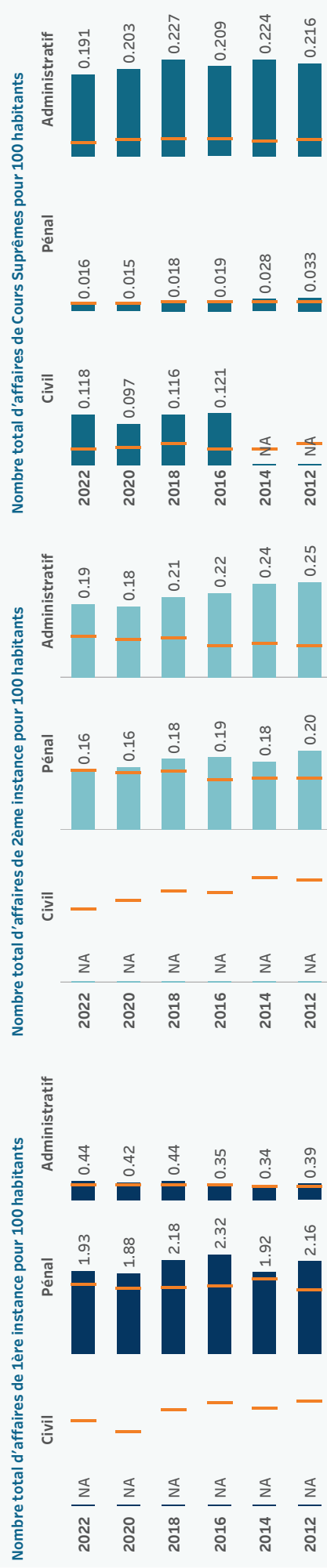
CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
 CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) *365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

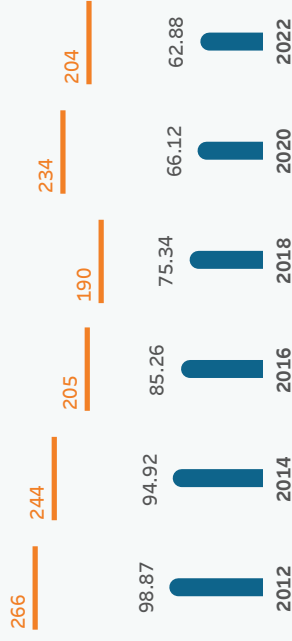


Affaires nouvelles



Ministère public

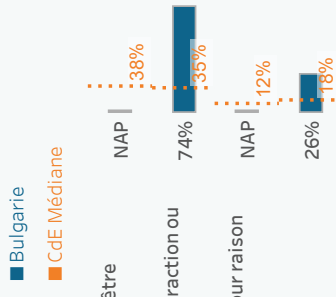
Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur



Répartition des affaires traitées en %



Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

Taux de déploiement total : **4,27**

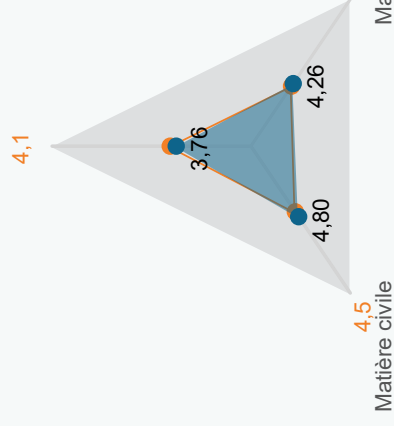


Taux d'utilisation total : **1,98**

(experimental)

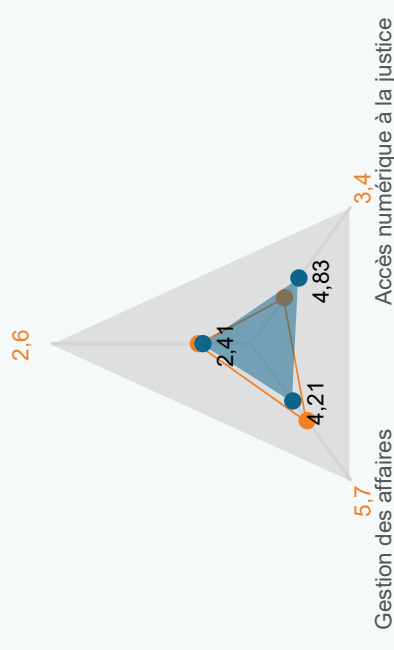
Taux de déploiement par domaine (0 à 10)

Matière administrative



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)

Aide à la décision



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

dv.parliament.bg

Jurisprudence des juridictions supérieures

www.vks.bg

Informations sur le système judiciaire

<https://vss.justice.bg/>



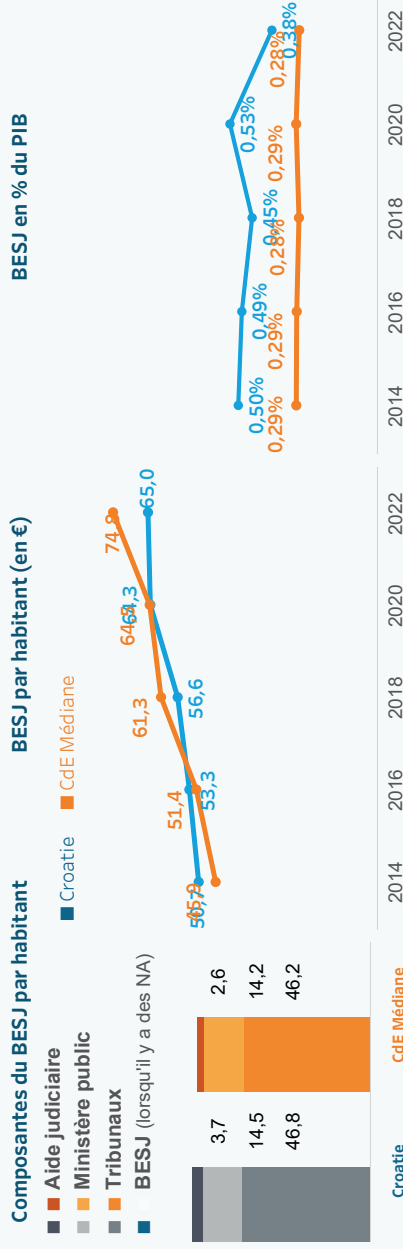
Habitants
3 850 894



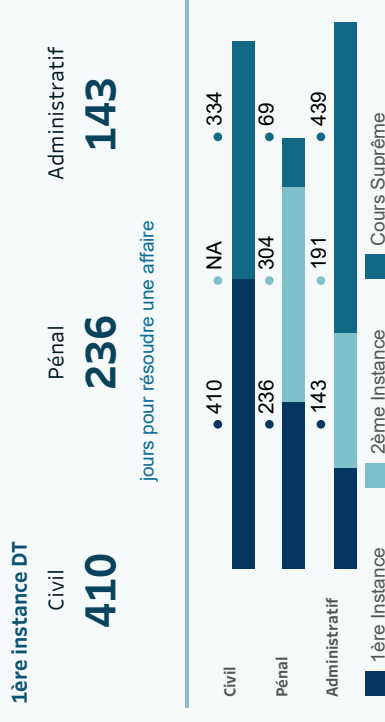
PIB par habitant
17 130 €
CdE Médiane 27 406 €

Salaires moyen brut annuel
16 564 €
CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)



Efficacité - Disposition Time (jours)



Budget : Le budget du système judiciaire exécuté est de 250 268 474 € en 2022, ce qui représente 65 € par habitant, un chiffre inférieur à la médiane du CdE. Ce budget constitue 0,38% du PIB, ce qui est supérieur à la médiane du CdE. Le budget des tribunaux et le budget du ministère public par habitant sont restés stables pour la période 2020-2022 et se situent tous deux au niveau des médianes respectives du CdE. Le budget de l'aide judiciaire par habitant est de 3,7 € en 2022, dépassant la médiane du CdE.

Objectifs quantitatifs de performance pour les juges et les procureurs : Le ministre de la Justice, sur proposition de la Cour suprême/avec l'avis préalable du Procureur général, adopte les critères respectifs pour la charge de travail des juges et des procureurs. Le non-respect des objectifs peut entraîner des procédures disciplinaires. En outre, il existe un système d'évaluation individuelle régulière, qualitative et quantitative, du travail des juges (tous les ans) et des procureurs (tous les trois ans).

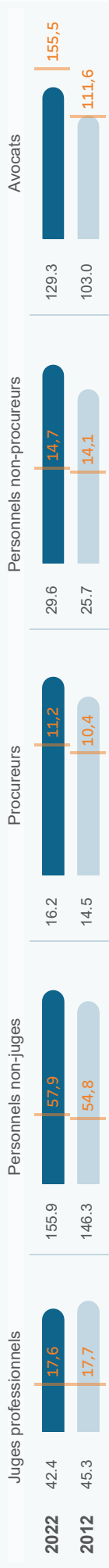
Technologies de l'information et de la communication (TIC) : La Croatie a un indice de déploiement des TIC de 6,6, ce qui est bien supérieur à la médiane du CdE. La "Stratégie numérique pour la Croatie", valable jusqu'en 2032, prévoit le renforcement des capacités institutionnelles, la mise à niveau de l'infrastructure informatique de l'État et des solutions logicielles avancées, la promotion d'une interopérabilité totale entre l'administration publique et la justice, l'accès à "open data", la digitalisation et la promotion de services publics numériques.

Egalité de genre : En Croatie, les femmes constituent la majorité au sein des différentes professions judiciaires : juges, procureurs, personnel non-juge et non-procureur, notaires. La seule exception concerne les avocats (44%). En outre, 55% des présidents de tribunaux sont des femmes tout comme 65% des chefs de ministère public. Il n'y a que à la Cour suprême que les femmes juges ne sont pas majoritaires (32%).

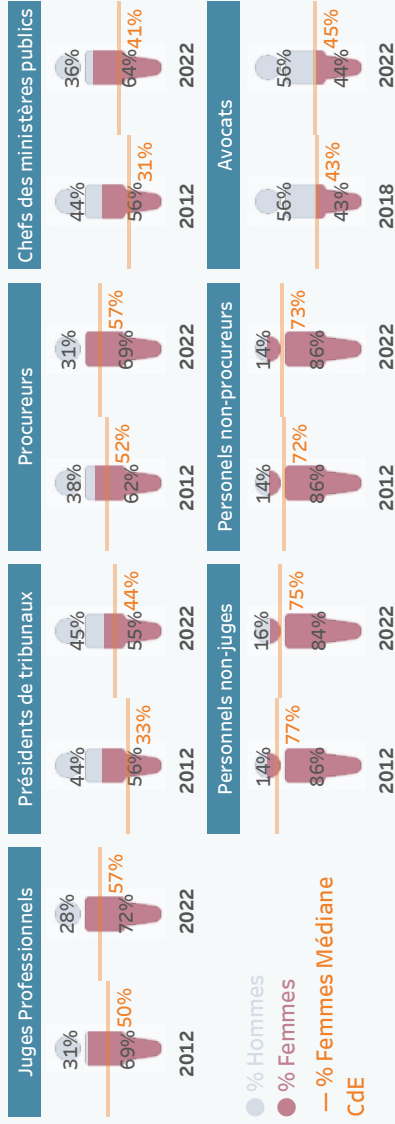
Efficacité : Les tribunaux s'avèrent être les plus efficaces dans les affaires pénales de 3ème instance. A cet égard, il convient de noter qu'il y a eu une diminution des affaires pénales nouvelles entre 2020 et 2022, suite à la création de la Haute Cour pénale le 1er janvier 2021, qui a repris une partie des compétences de l'ancienne Cour suprême.

En 2022, les juridictions sont les moins efficaces dans les affaires administratives de 3ème instance, même si le DT a diminué de manière significative. Des améliorations notables sont également observées dans les affaires civiles contentieuses de 1ère et 3ème instance. L'augmentation la plus importante du DT est constatée dans les affaires pénales de 2ème instance. A partir de 2022, il n'est plus possible de distinguer entre les affaires civiles contentieuses et non-contentieuses en deuxième instance.

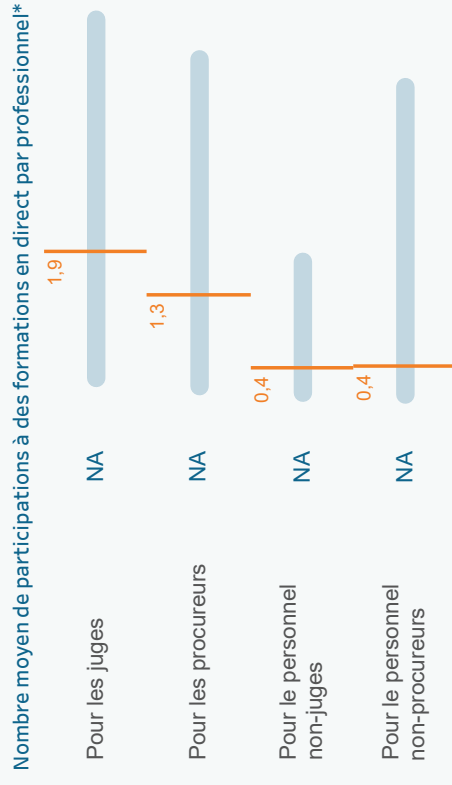
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



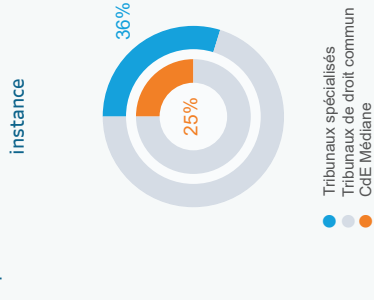
Égalité de genre



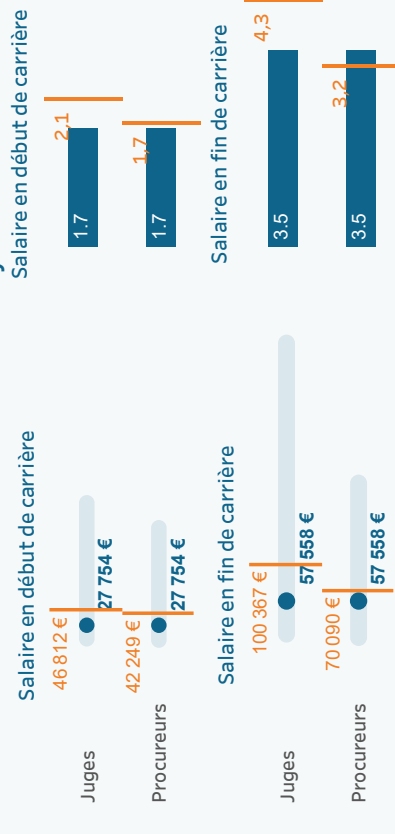
Formation des professionnels de la justice



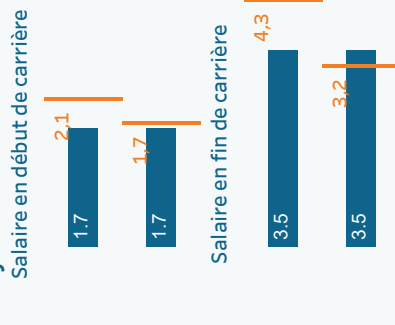
Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



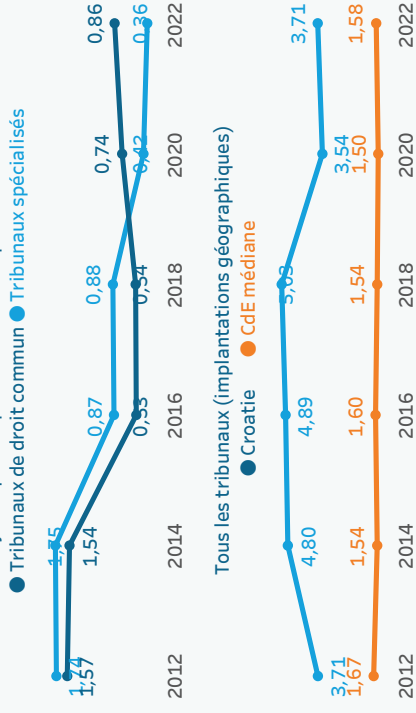
Salaires bruts absolus



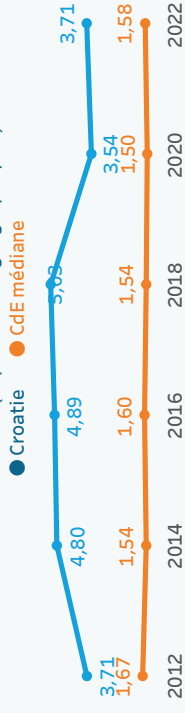
Ratio avec le salaire moyen brut annuel



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



Tous les tribunaux (implantations géographiques)



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

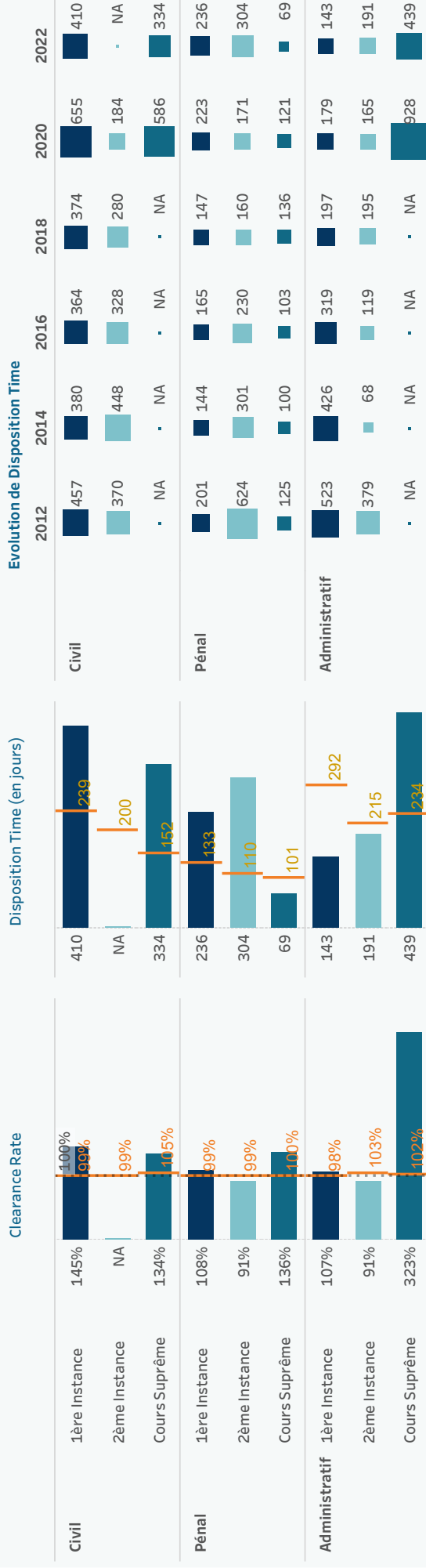
Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) *100

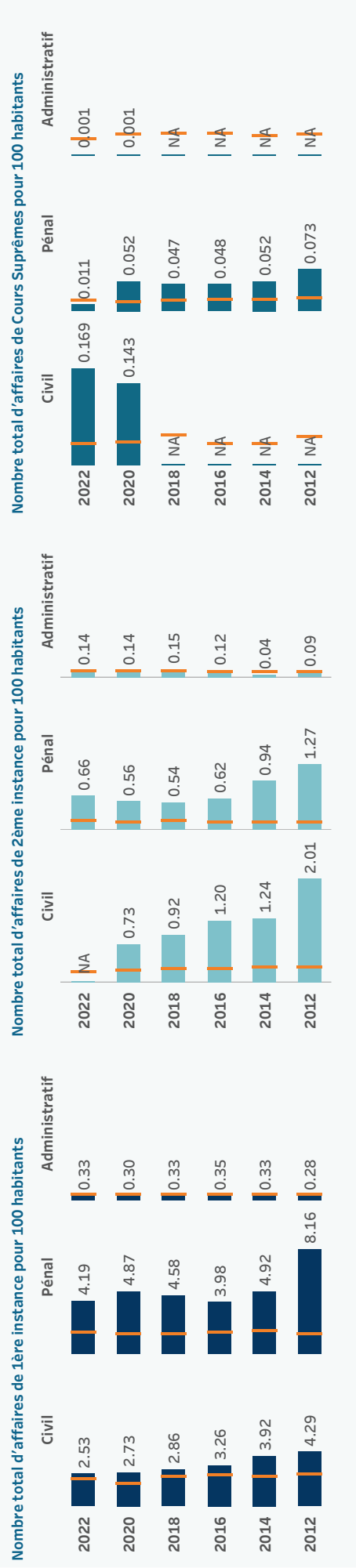
CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
 CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) *365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

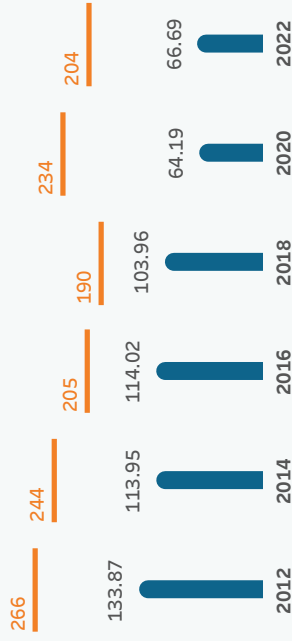


Affaires nouvelles

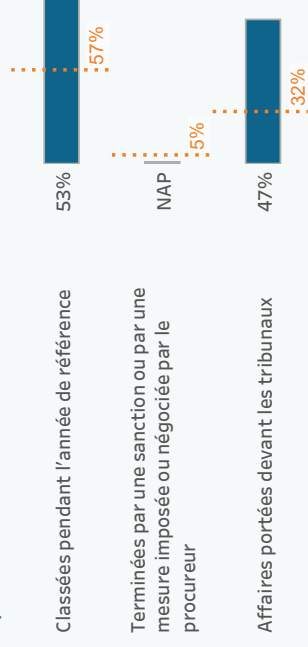


Ministère public

Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur



Répartition des affaires traitées en %



Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC
(de 0 à 10)

Taux de déploiement total : **6,64**



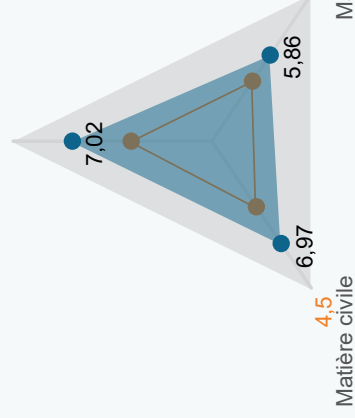
Taux d'utilisation total : **4,71**

(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)

Matière administrative

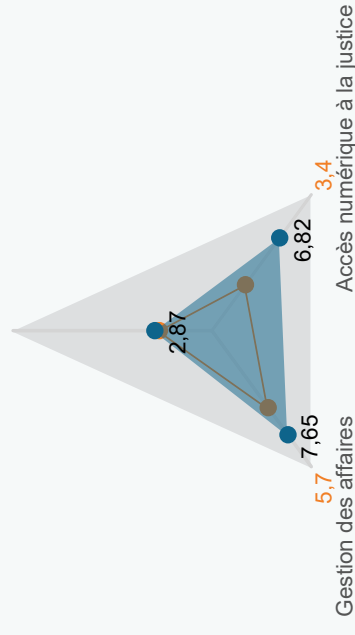
4,1



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)

Aide à la décision

2,6



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

<https://www.nn.hr/>

Jurisprudence des juridictions supérieures

<https://sudskapraksa.csp.vsrh.hr/home>

Informations sur le système judiciaire

<https://mpu.gov.hr/>

<https://sudovi.hr/>



Habitants
920 701

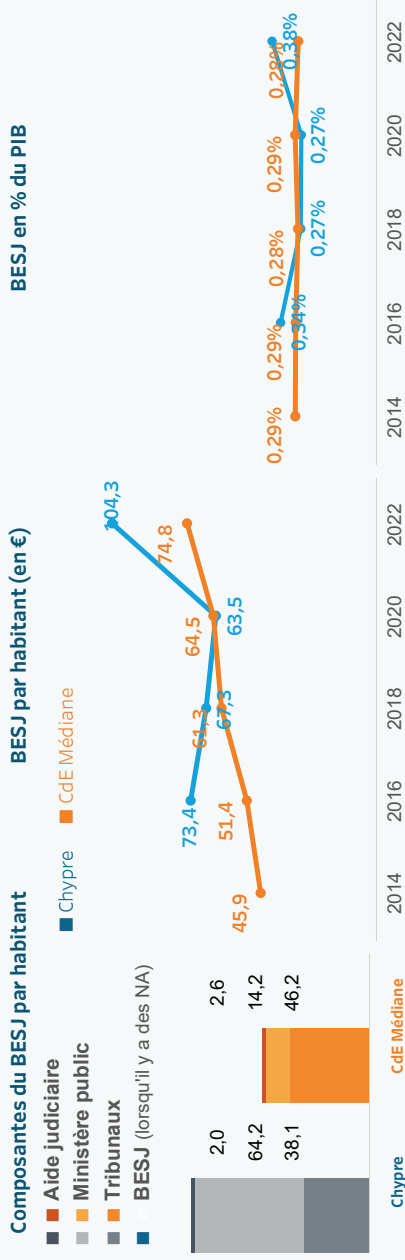


PIB par habitant
27 777 €
CdE Médiane 27 406 €

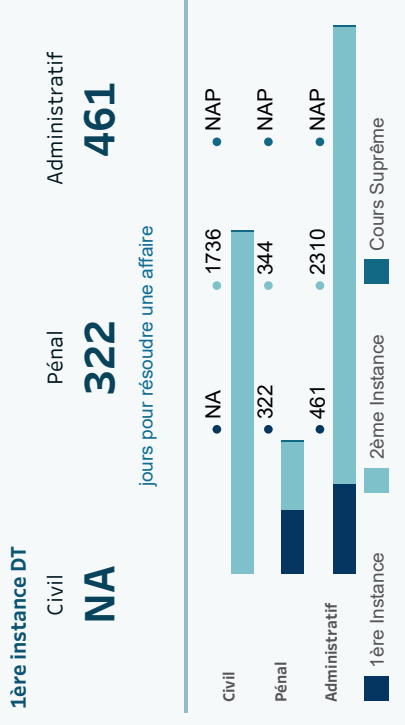


Salaires moyen brut annuel
26 424 €
CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)



Efficacité - Disposition Time (jours)



Budget : Chypre a dédié 95 988 137 € au budget de son système judiciaire en 2022, ce qui représente 104,3 € par habitant, considérablement au-dessus de la médiane du CdE. En % du PIB (0,38%), ce budget est également supérieur à la médiane du CdE. 61,6 % de ce budget sont consacrés au ministère public (la proportion la plus élevée du budget du système judiciaire en Europe). En effet, l'augmentation substantielle de ce budget entre 2020 et 2022 est due à une restructuration majeure des postes et à une augmentation des salaires des conseillers travaillant au bureau du Procureur général. Le budget des tribunaux et celui de l'aide judiciaire par habitant sont restés inférieurs aux médianes respectives du CdE.

Mineurs: Le prix européen "Balance de cristal de la justice" 2023, organisé par le Conseil de l'Europe, a été décerné à l'Institut de formation judiciaire de Chypre et "Hope For Children" CRC Policy Center. Le projet "Kids in Court Game (KiCGame)" consiste en quatre jeux différents conçus pour préparer psychologiquement et émotionnellement les enfants à témoigner au tribunal.

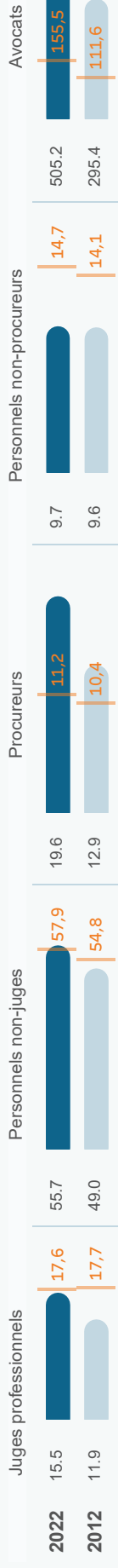
Technologies de l'information et de la communication (TIC): Chypre a un indice de déploiement des TIC de 0,2 et est l'un des États qui se trouvent au début du processus de digitalisation. Une initiative a été prise pour lancer un système de e-justice en janvier 2024.

Professionnels et égalité de genre: Entre 2012 et 2022, le nombre de juges et de procureurs a considérablement augmenté, principalement entre 2020 et 2022. En 2022, Chypre compte 15,5 juges pour 100 000 habitants, ce qui est légèrement inférieur à la médiane du CdE (17,6), et 19,5 procureurs, ce qui est supérieur à la médiane du CdE (11,2). Les femmes représentent la majorité des juges, des procureurs, des chefs de ministère public et des avocats. Leur proportion reste inférieure à 50 % uniquement pour les juges de la Cour suprême et les présidents de tribunaux.

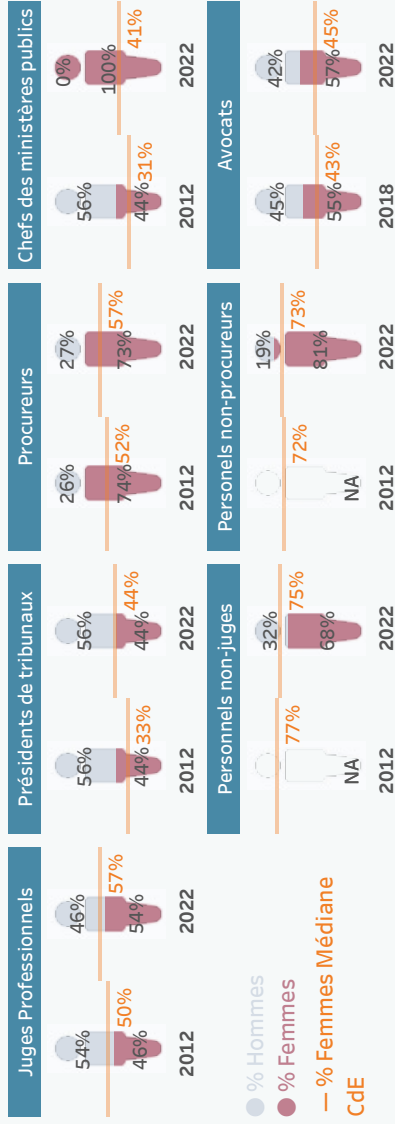
Efficacité : Chypre dispose d'un système judiciaire à deux niveaux. Les tribunaux sont les plus efficaces dans les affaires pénales de 1ère instance, et les moins efficaces dans les affaires administratives de 2ème instance. Le DT dépasse les médianes européennes dans tous les types d'affaires pour lesquels des données sont disponibles. En matière pénale, cet indicateur est resté stable par rapport à 2020, tandis qu'en matière administrative, il a évolué positivement dans les deux instances. En effet, les affaires administratives comprennent des demandes de protection internationale, dont le nombre a augmenté en 2021, en raison d'un plus grand nombre de demandeurs d'asile. En outre, l'Autorité d'examen pour les réfugiés a été supprimée en janvier 2021.

A partir de 2021, des données sur les affaires civiles de 2ème instance traitées par la Cour suprême sont disponibles; pour 2022, le CR est inférieur à 100% et le DT - très élevé.

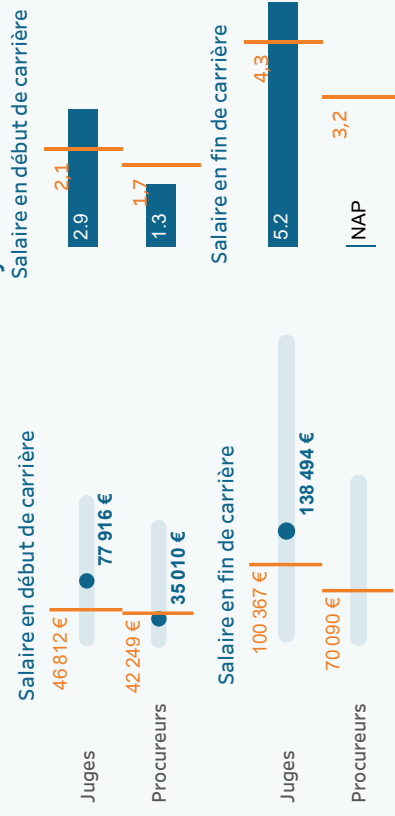
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



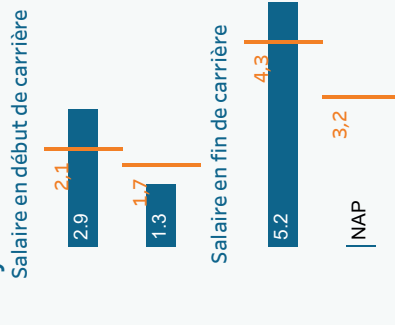
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

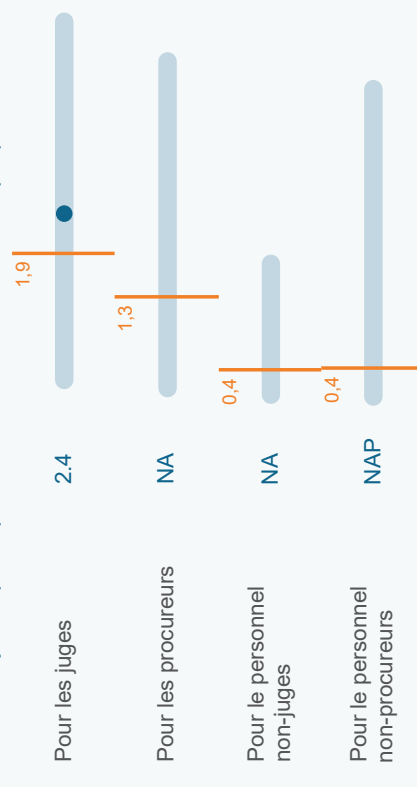


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

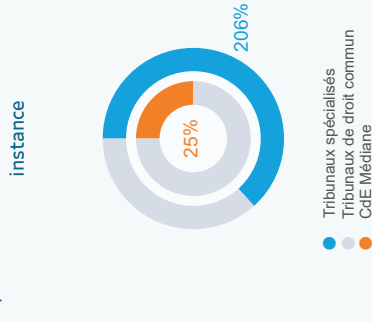


Formation des professionnels de la justice

Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



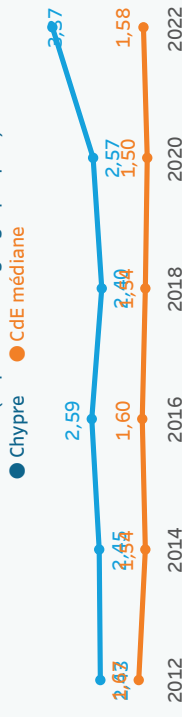
Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



Tous les tribunaux (implantations géographiques)



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

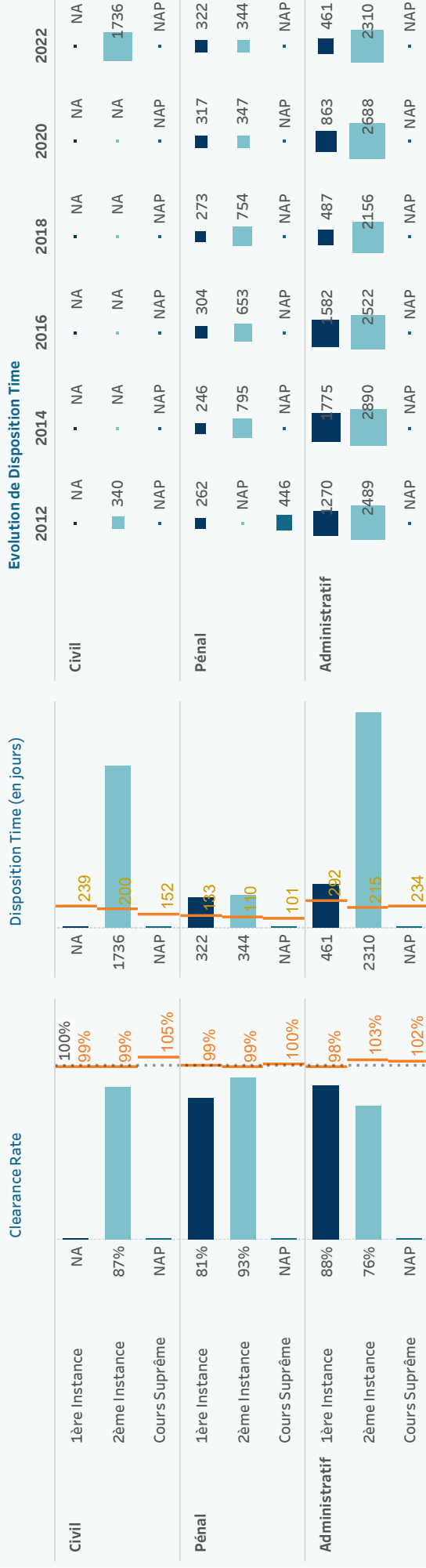
Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) * 100

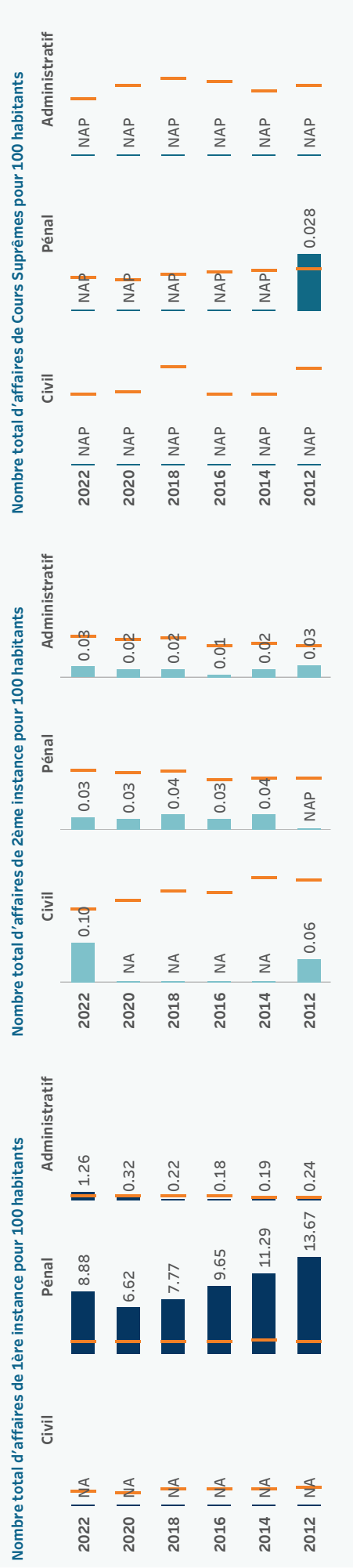
CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
 CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) * 365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

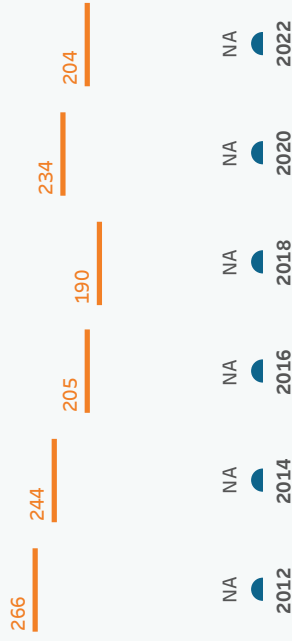


Affaires nouvelles



Ministère public

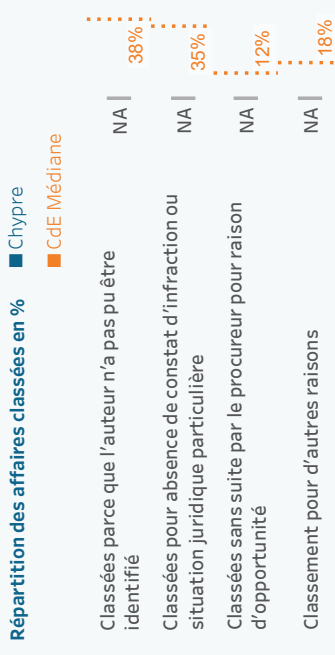
Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur



Répartition des affaires traitées en %

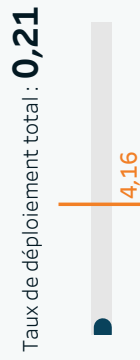


Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

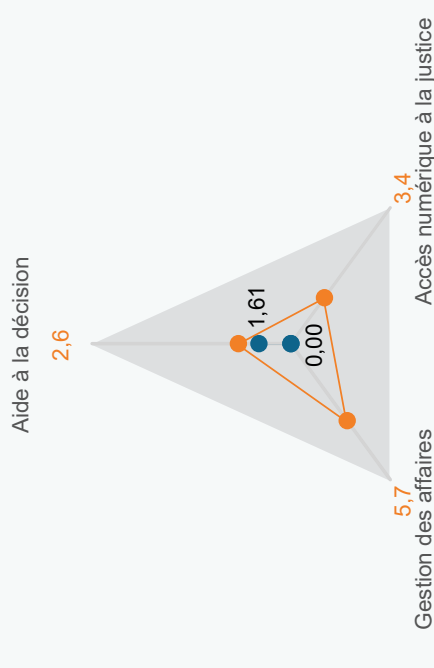


Taux d'utilisation total : **0,21**
(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques
www.cylaw.org

Jurisprudence des juridictions supérieures
www.cylaw.org

Informations sur le système judiciaire
www.supremecourt.gov.cy



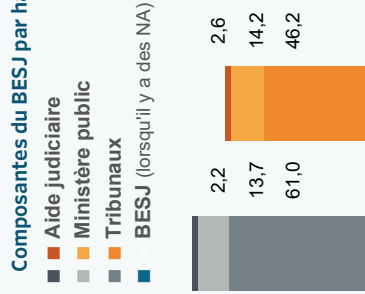
Habitants
10 850 620



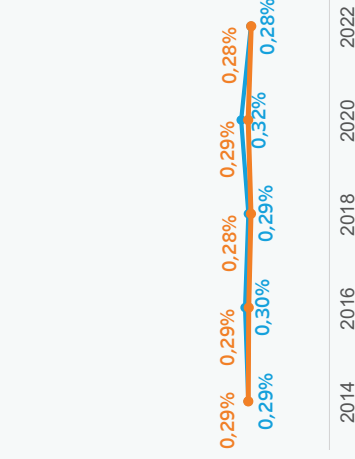
PIB par habitant
26 334 €
CdE Médiane 27 406 €

Salaires moyen brut annuel
20 084 €
CdE Médiane 22 878 €

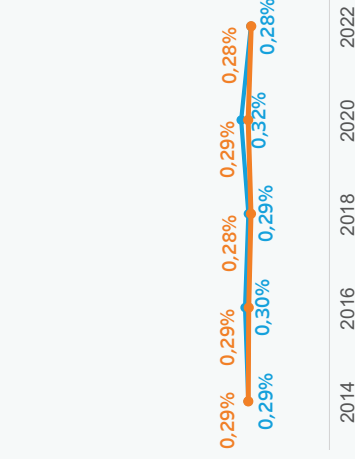
Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)



BESJ par habitant (en €)



BESJ en % du PIB

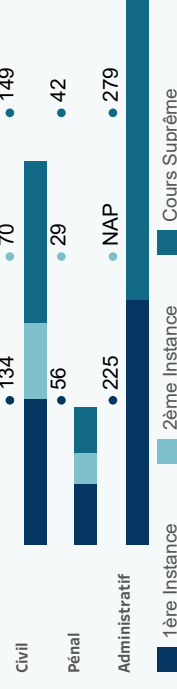


Efficacité - Disposition Time (jours)

1ère instance DT

Civil	Pénal	Administratif
134	56	225

jours pour résoudre une affaire



République tchèque CdE Médiane

Budget : En 2022, le budget du système judiciaire exécuté de la République tchèque s'élève à 810 439 861 €, ce qui correspond à 74,7 € par habitant, un chiffre similaire à la médiane du CdE. En % du PIB, ce budget est également aligné sur la médiane du CdE. Plus de 80% du budget du système judiciaire sont consacrés aux tribunaux, soit 61 € par habitant, une valeur supérieure à la médiane du CdE. Le budget du ministère public et celui de l'aide judiciaire restent légèrement en dessous des médianes respectives du CdE.

Professionnels de la justice : La République tchèque se caractérise par un nombre élevé de juges professionnels, à savoir 28 pour 100 000 habitants (17,6 pour la médiane du CdE). En outre, des juges non professionnels interviennent dans les affaires pénales et de droit du travail, tandis que les Rechtspflegers effectuent des actes individuels concernant : les injonctions de payer, la prise en charge des mineurs par le tribunal, les subventions liées aux admissions dans les institutions médicales ou de traitement spécial, l'exécution judiciaire des décisions, les nominations d'experts ou d'interprètes, etc.

Technologies de l'information et de la communication (TIC) : La République tchèque a un indice de déploiement des TIC de 4,1, légèrement inférieur à la médiane du CdE. L'indice TIC semble le plus fort dans la catégorie "Accès numérique", ce qui est inhabituel pour un pays dont l'indice total est relativement faible. Toutefois, les requêtes électroniques ont été progressivement introduites depuis 2008 et il est désormais possible d'intenter une action en justice en ligne dans toutes les matières, 24h/7j. La disponibilité du taux d'utilisation permettrait de mesurer la bonne application des outils.

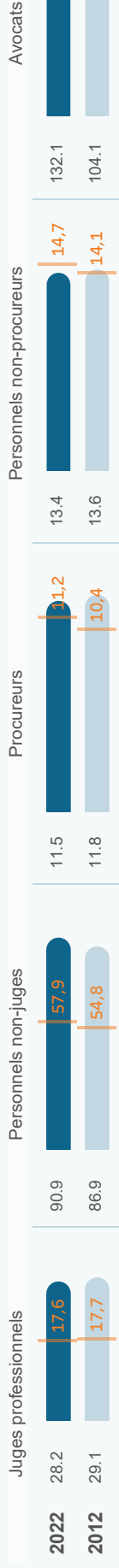
Violence domestique : Depuis 2022, chaque parquet de la République tchèque dispose d'un procureur spécialisé en matière de violence domestique et sexuelle.

Efficacité : Les juridictions continuent à être les plus efficaces dans les affaires pénales de 2ème instance, maintenant la justice pénale comme le domaine de droit le plus efficace pour toutes les instances.

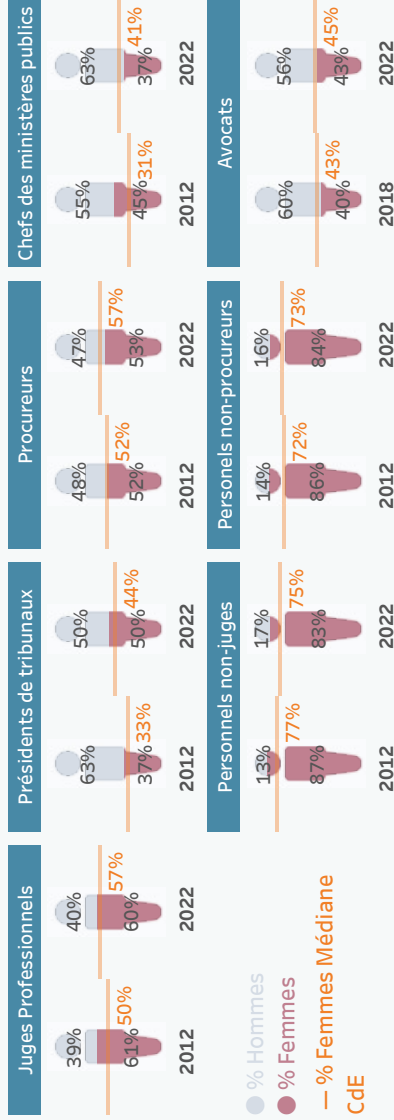
En revanche, les affaires administratives restent le domaine juridique le moins efficace, même si elles ne connaissent que deux instances judiciaires, et malgré l'amélioration du DT dans ces deux instances par rapport à 2020.

Les valeurs du DT sont inférieures aux médianes respectives du CdE, à l'exception des affaires administratives de dernière instance. En raison de l'augmentation du nombre d'affaires administratives en 1ère instance au cours des années précédentes et de la tendance croissante à introduire un recours devant la Cour administrative suprême, cette dernière a été surchargée.

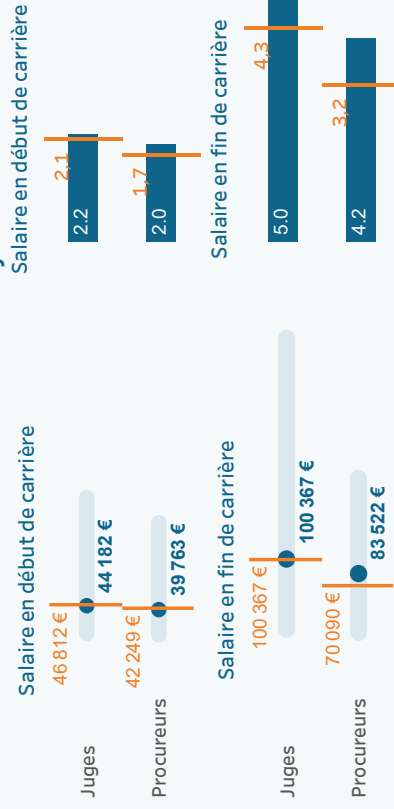
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



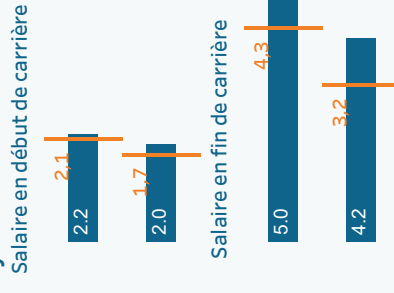
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

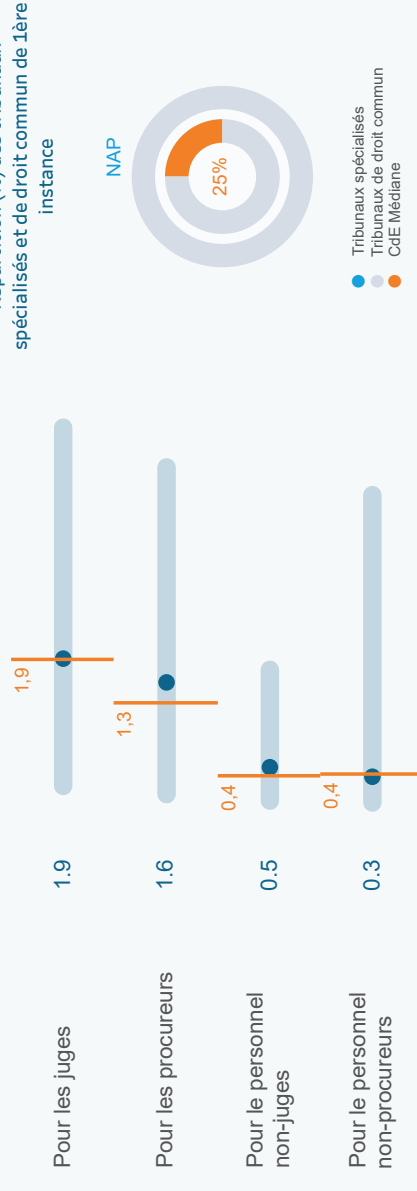


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

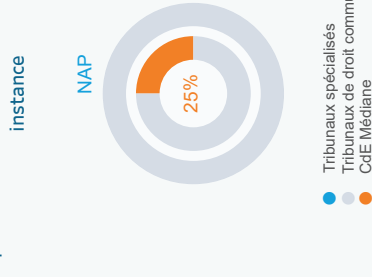


Formation des professionnels de la justice

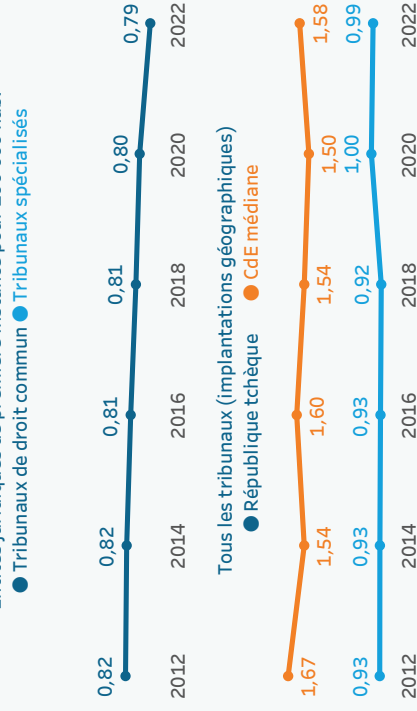
Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

Indicateurs d'efficacité CEPEJ

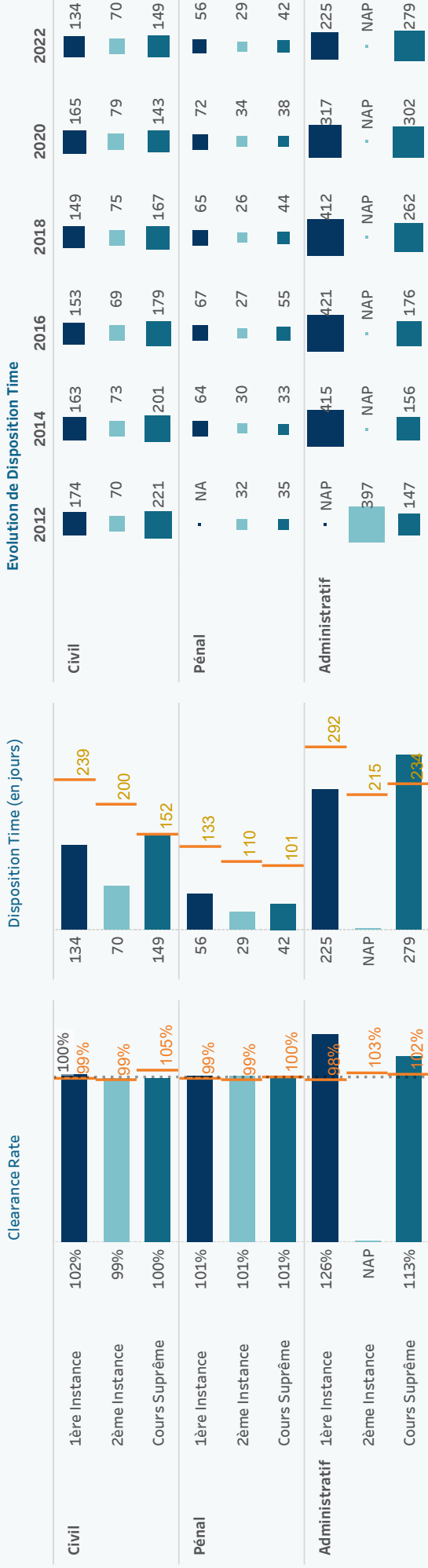
Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) * 100

CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue

CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) * 365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

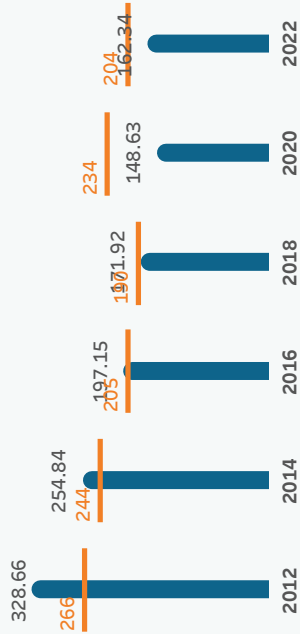


Affaires nouvelles

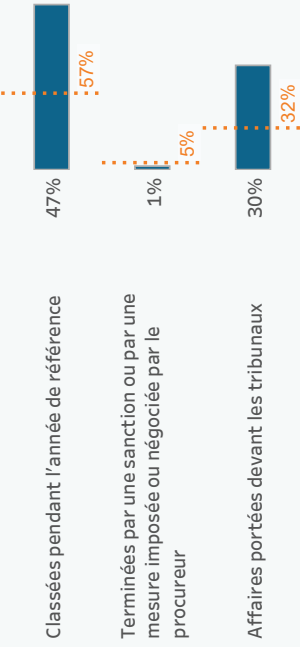


Ministère public

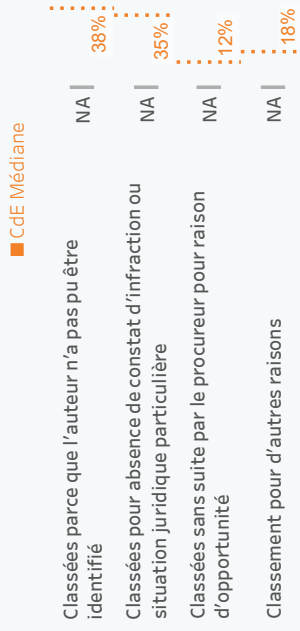
Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur



Répartition des affaires traitées en %



Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

Taux de déploiement total : **4,07**

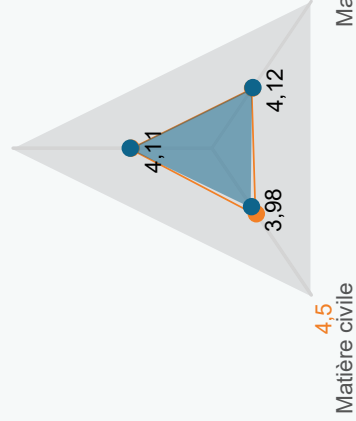


Taux d'utilisation total : **3,51**

(experimental)

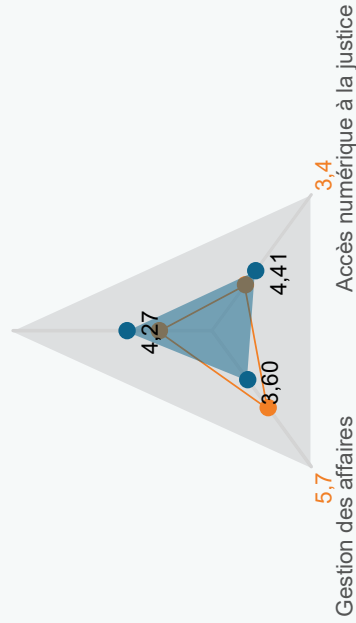
Taux de déploiement par domaine (0 à 10)

Matière administrative : 4,1



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)

Aide à la décision : 2,6



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

www.mvcr.cz

Jurisprudence des juridictions supérieures

www.justice.cz

Informations sur le système judiciaire

www.justice.cz



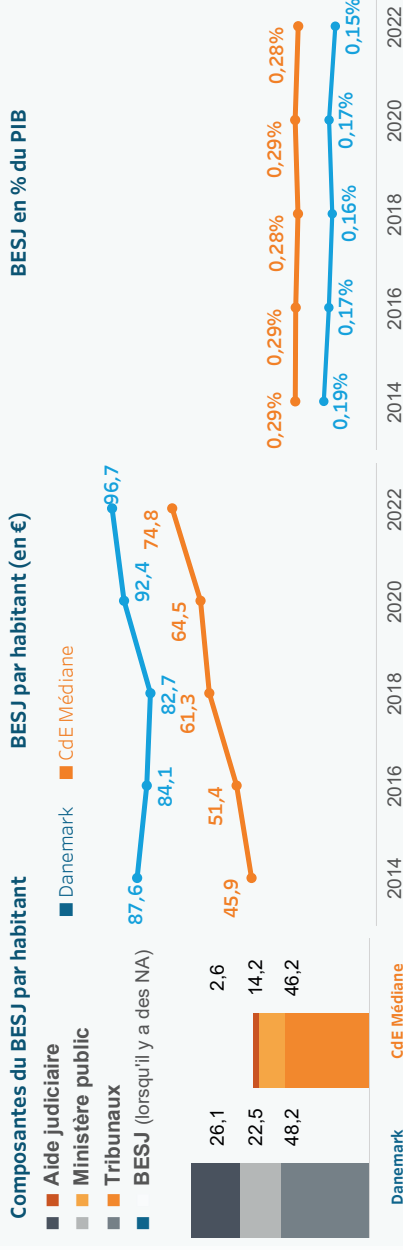
Habitants
5 928 364



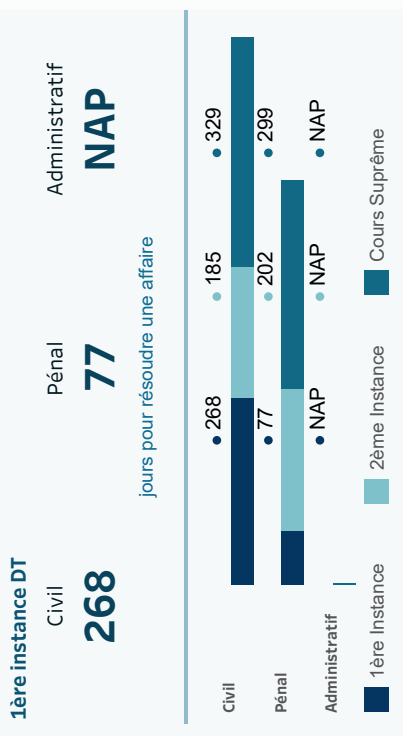
PIB par habitant
64 260 €
CdE Médiane 27 406 €

Salaires moyen brut annuel
43 335 €
CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)



Efficacité - Disposition Time (jours)



Budget : En 2022, le Danemark a consacré 573 346 079 € à son système judiciaire. Cela représente 96,7 € par habitant, bien au-dessus de la médiane du CdE. En revanche, en tant que % du PIB (0,15%), ce budget est parmi les plus faibles d'Europe. Le budget des tribunaux par habitant est de 48,2 €, légèrement au-dessus de la médiane du CdE, tandis que celui du ministère public reste au-dessus de la valeur médiane. Le Danemark fait partie des pays européens qui allouent le montant le plus élevé d'aide judiciaire par habitant, avec une dépense de 26,1 €.

Professionnels : Le Danemark est l'un des pays qui connaît les fonctions de Rechtspfleger. Ces derniers sont notamment compétents en matière d'administration, de services d'information, de gestion des activités du service du protocole, de gestion d'affaires et d'autres tâches.

Mineurs : Les interrogatoires d'enfants de moins de 13 ans (moins de 15 ans en cas d'infraction sexuelle ou de meurtre) sont généralement menés par un officier de police spécialement formé, dans un environnement adapté aux enfants, et sont enregistrés sur support audiovisuel et diffusés au tribunal. Bien que facultative, une formation spécialisée sur les "crimes contre les enfants" est dispensée chaque année à tous les procureurs danois. Il existe des plateformes spécifiques pour les mineurs, soit à des fins éducatives (histoire du système judiciaire danois), soit pour les mineurs en situation familiale conflictuelle.

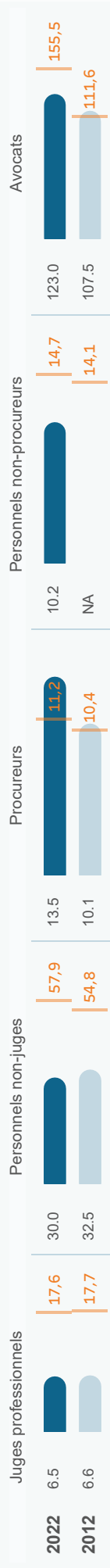
Technologies de l'information et de la communication (TIC) : L'indice de déploiement des TIC du Danemark (5,2) est supérieur à la médiane du CdE. Il est le plus élevé dans la catégorie "Gestion d'affaires". De nouveaux outils liés au processus de prise de décision ont été développés, par exemple "Domsdatabasen" (listé dans le Centre de ressources sur la Cyberjustice et l'IA de la CEPEJ), est une base de données contenant des décisions de justice anonymes. Il s'agit d'un apprentissage automatique permettant de pseudonymiser les décisions de justice publiées dans une base de données centrale.

Efficacité : En 2022, les tribunaux de 1ère instance sont l'instance la plus efficace, comme lors du cycle d'évaluation précédent. En outre, le domaine juridique le plus efficace reste la justice pénale. Les affaires administratives font partie de la catégorie générale d'"affaires civiles contentieuses" et sont estimées à 5,5% du total de cette catégorie.

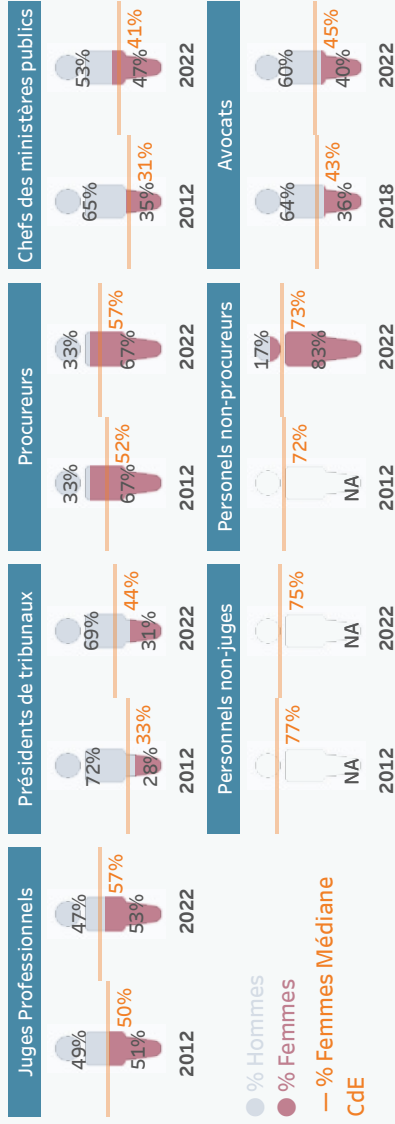
Le DT le plus court est calculé pour les affaires pénales de 1ère instance, tandis que le DT le plus élevé est observé pour les affaires civiles et commerciales contentieuses de 3ème instance.

Par rapport à 2020, les DT ont augmenté pour toutes les instances et tous les types d'affaires. En effet, en 2022, les tribunaux sont encore confrontés à un nombre élevé d'affaires pendantes à la suite de la pandémie de Covid-19.

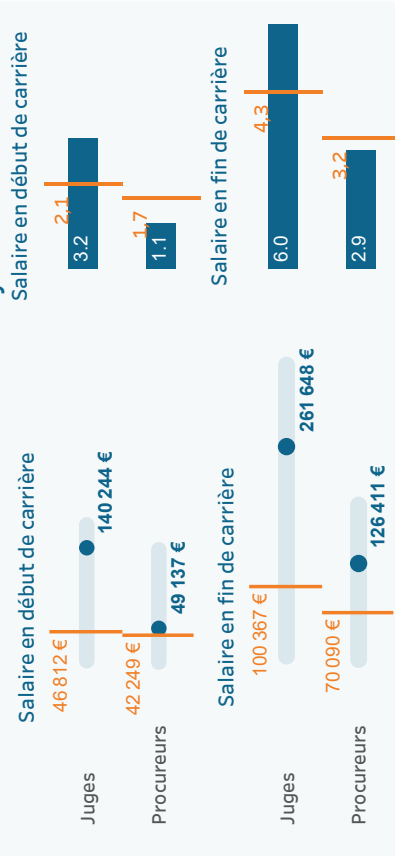
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



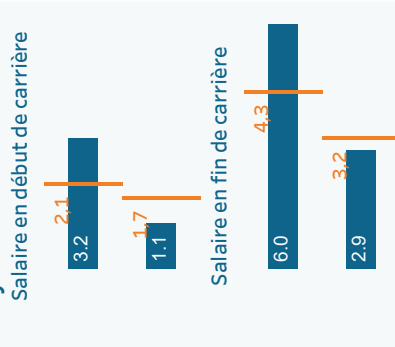
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

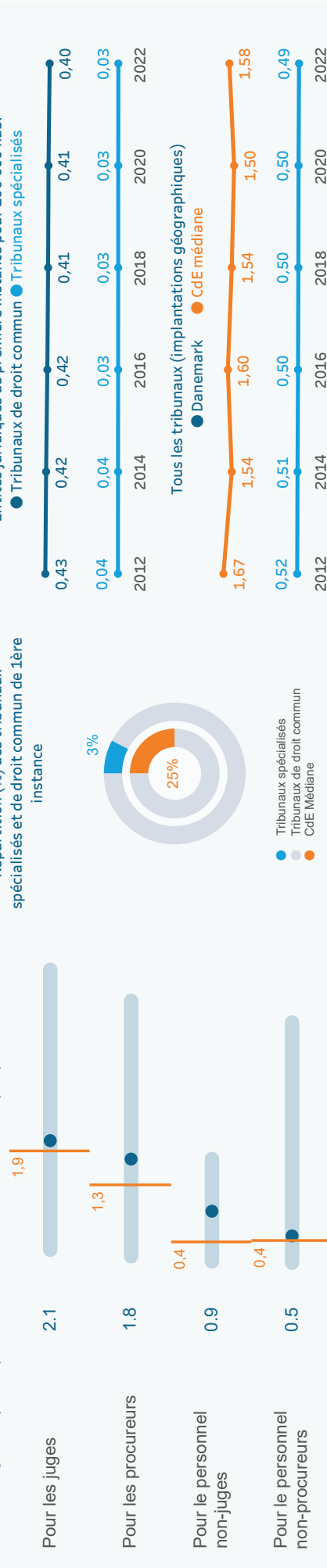


Ratio avec le salaire moyen brut annuel



Formation des professionnels de la justice

Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

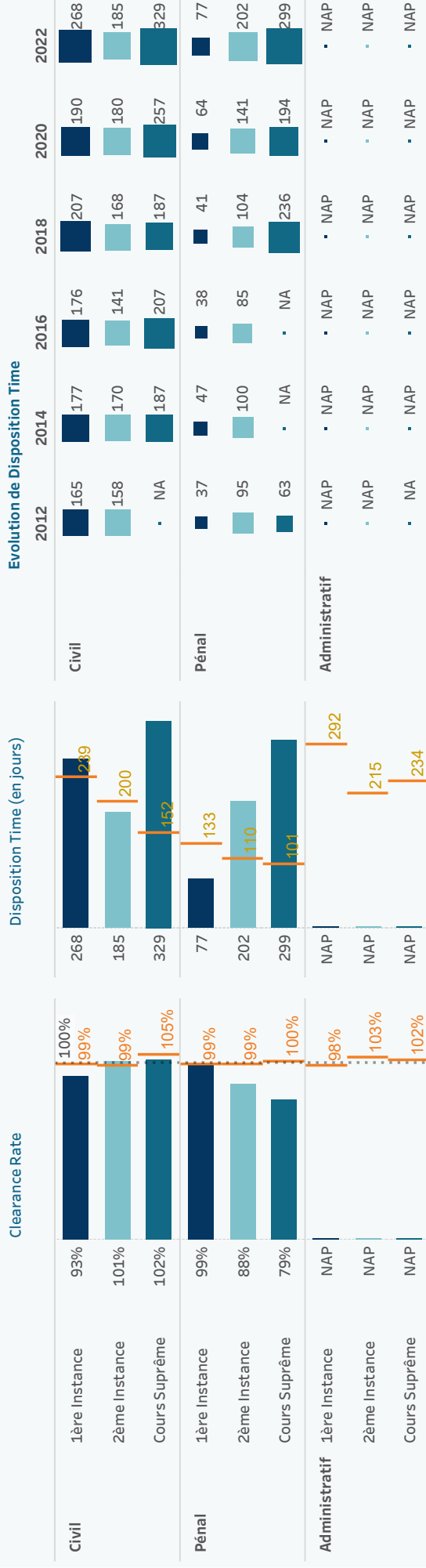
Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) * 100

CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
 CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

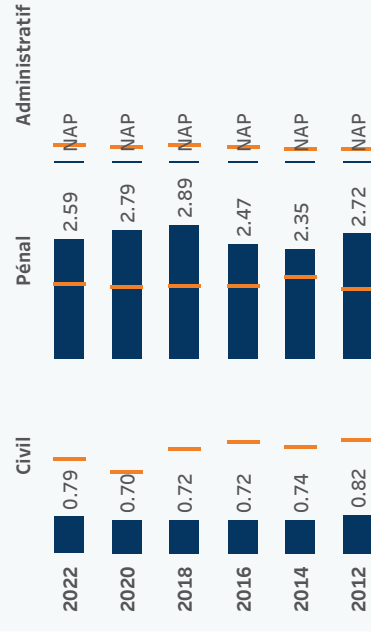
Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) * 365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

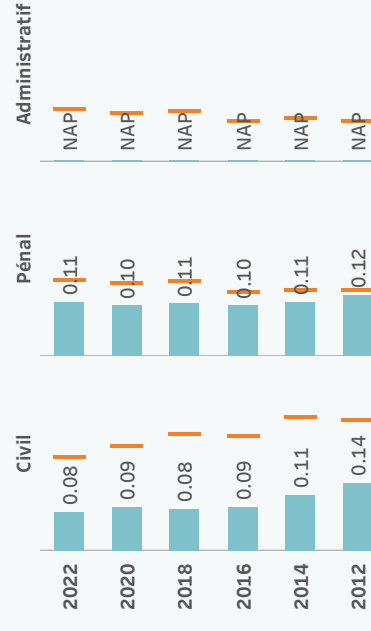


Affaires nouvelles

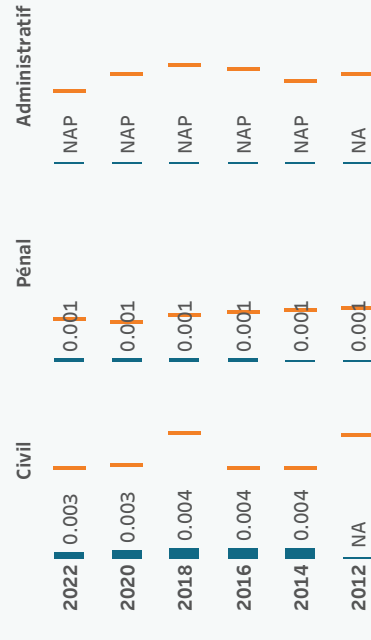
Nombre total d'affaires de 1ère instance pour 100 habitants



Nombre total d'affaires de 2ème instance pour 100 habitants

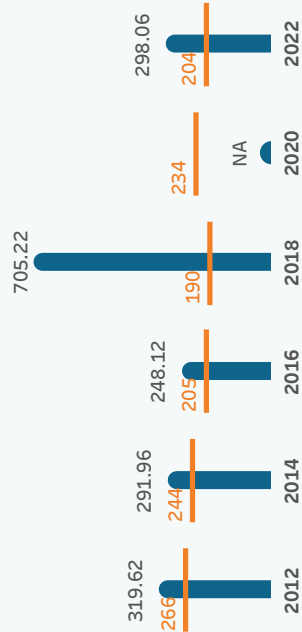


Nombre total d'affaires de Cours Suprêmes pour 100 habitants



Ministère public

Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur



Répartition des affaires traitées en %



Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

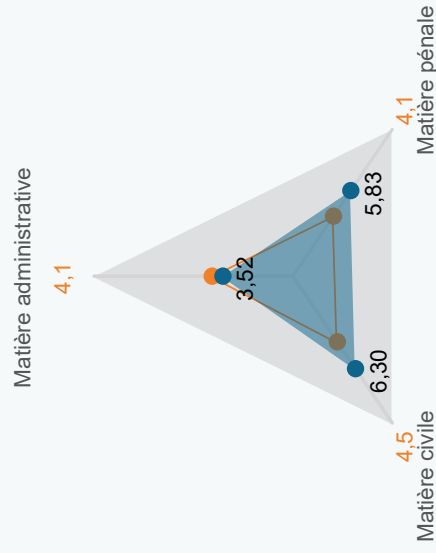
Taux de déploiement total : **5,19**



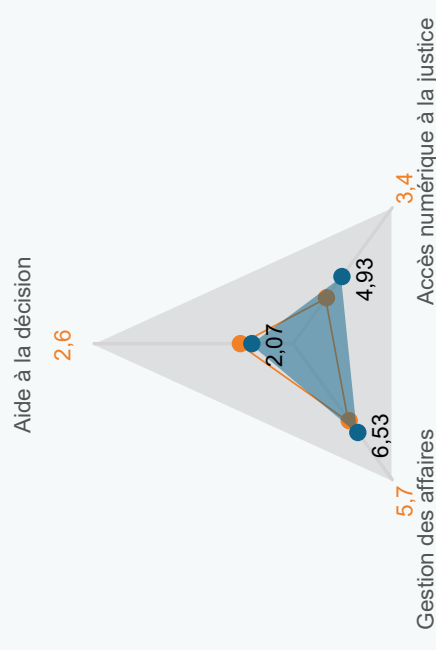
Taux d'utilisation total : **4,67**

(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

<https://www.retsinformation.dk/>

Jurisprudence des juridictions supérieures

<https://domstol.fe1.tangora.com>

Informations sur le système judiciaire

<https://domstol.dk/om-os/organisation/>



Habitants

1 328 439



PIB par habitant

27 035 €

CdE Médiane 27 406 €

Salaire moyen brut annuel

20 220 €

CdE Médiane 22 878 €

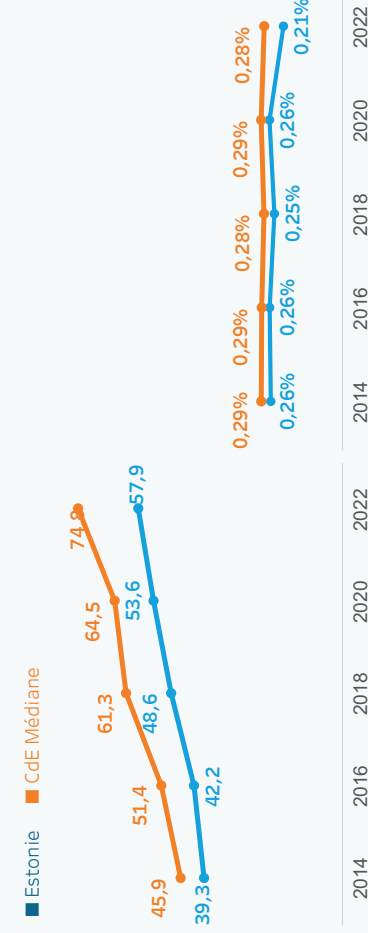


Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

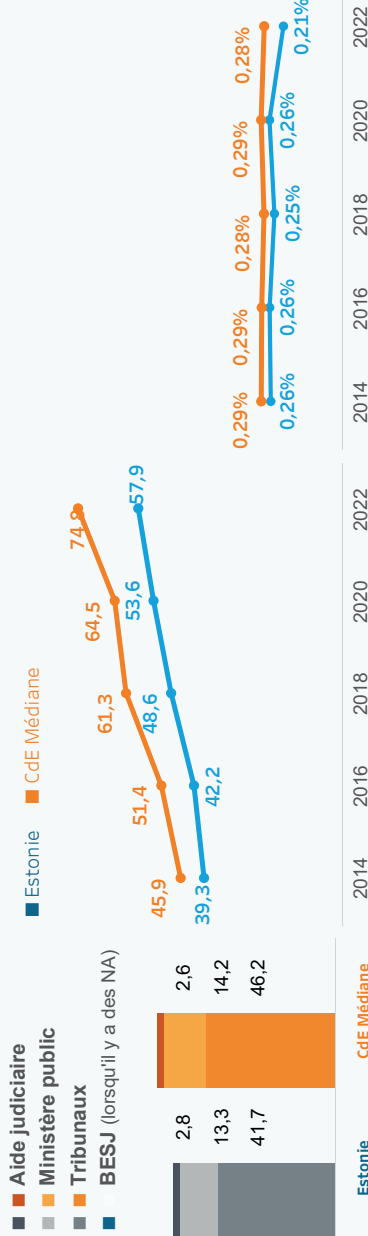
Composantes du BESJ par habitant



BESJ par habitant (en €)



BESJ en % du PIB



Efficacité - Disposition Time (jours)

1ère Instance DT

Civil

158

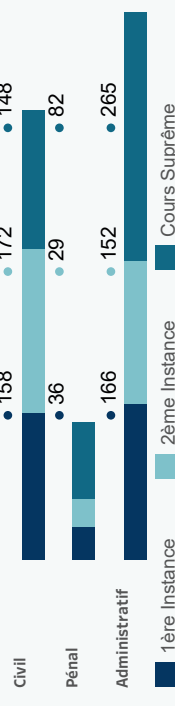
Pénal

36

Administratif

166

jours pour résoudre une affaire

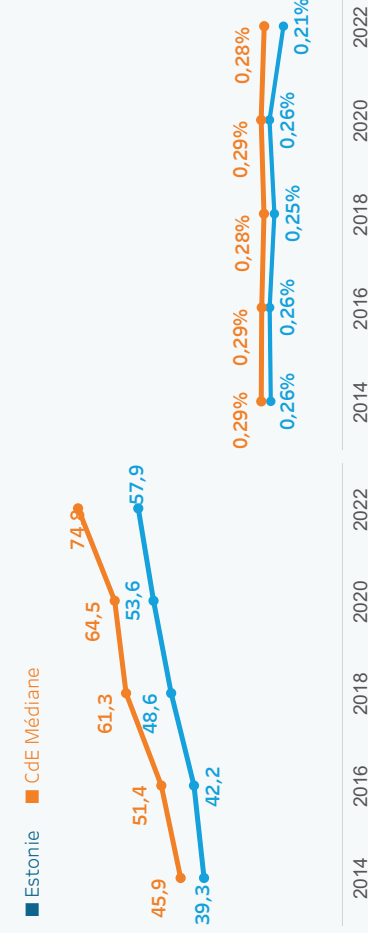


Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

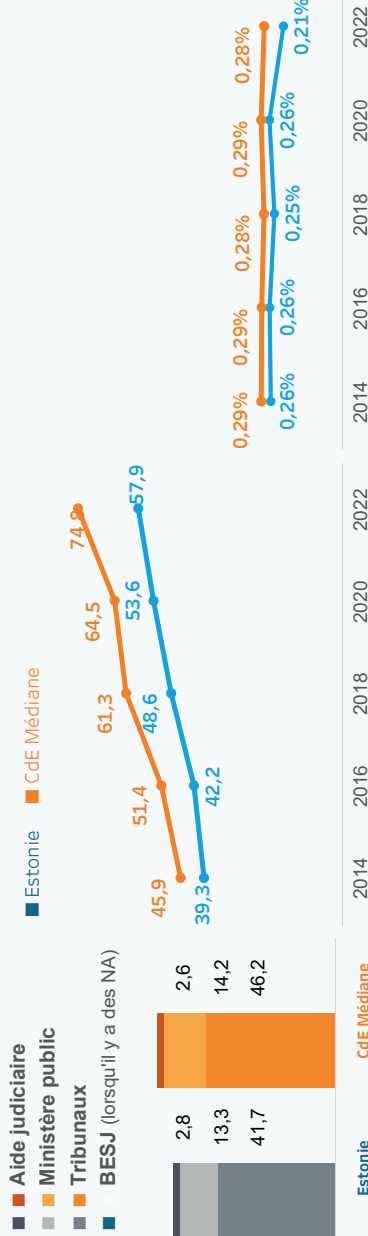
Composantes du BESJ par habitant



BESJ par habitant (en €)



BESJ en % du PIB



Budget : Le budget du système judiciaire exécuté en Estonie est de 76 866 039 € en 2022. Cela représente 57,9 € par habitant, ce qui est inférieur à la médiane du CdE. Le budget, en % du PIB, s'élève à 0,21%, également inférieur à la médiane du CdE. Le budget des tribunaux, ainsi que le budget du ministère public poursuivent leur tendance à la hausse, restant toutefois en dessous des médianes respectives du CdE. Quant au budget de l'aide judiciaire par habitant, il dépasse la médiane du CdE en 2022.

Aide judiciaire : En Estonie, il existe deux types d'aide judiciaire : l'aide judiciaire de l'État pour tous les types d'affaires et l'assistance procédurale pour les affaires civiles et administratives qui permet au tribunal de dispenser une personne du paiement des frais de justice ou des dépenses liées aux procédures obligatoires préalables au procès, à la conciliation, à l'exécution ou aux coûts essentiels de la procédure. L'octroi de l'assistance procédurale n'exclut pas l'obligation de supporter les frais de procédure sur la base de la décision du tribunal.

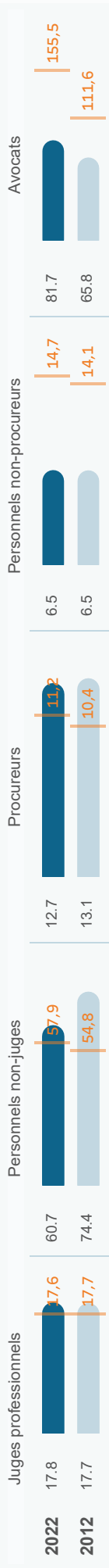
Technologies de l'information et de la communication (TIC) : L'Estonie a un indice de déploiement des TIC de 7,9, ce qui est assez élevé et bien au-dessus de la médiane du CdE. L'Estonie est également un pays où les statistiques sur l'utilisation des TIC dans les tribunaux sont les plus disponibles, ce qui rend l'estimation de l'indice d'utilisation fiable. Ainsi, on peut voir que le déploiement et l'utilisation en Estonie vont de pair.

Formation des juges et procureurs : En Estonie, il n'existe pas d'institution publique distincte de formation pour les juges et les procureurs. Les formations sont organisées respectivement par la Cour Suprême et le ministère public.

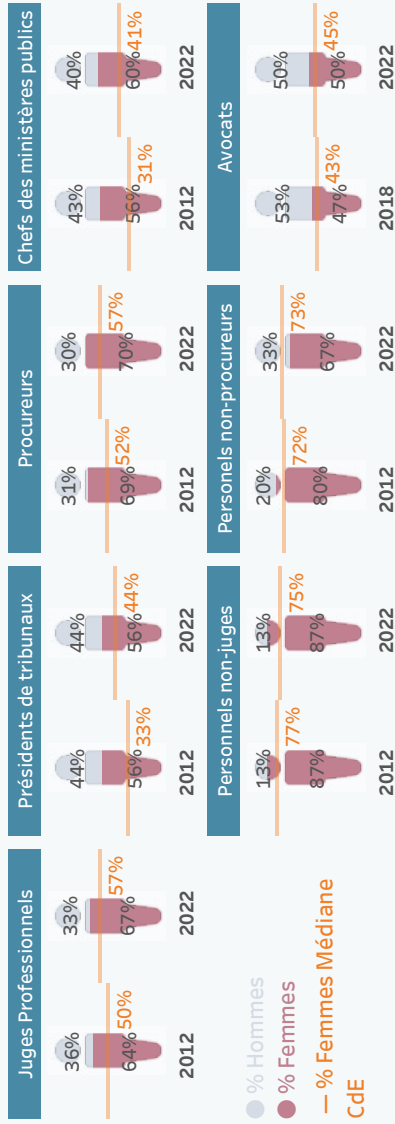
Efficacité : En 2022, la justice pénale apparaît comme le domaine de droit le plus efficace dans toutes les instances en Estonie. Le DT le plus court est calculé pour les affaires pénales de deuxième instance. En 2022, en Estonie, la durée totale des procédures est inférieure aux médianes respectives du CdE dans les trois domaines juridiques.

Le DT le plus élevé est celui des affaires administratives de troisième instance, affecté par une augmentation notable de plus de 60 jours par rapport au cycle précédent. Il s'agit de la seule valeur parmi toutes les matières et toutes les instances qui soit supérieure à la médiane du CdE. En effet, l'indicateur CR a baissé entre 2020 et 2022, passant de 108 % à seulement 85 %. Toutefois, ces variations doivent être interprétées dans le contexte d'un faible volume d'affaires.

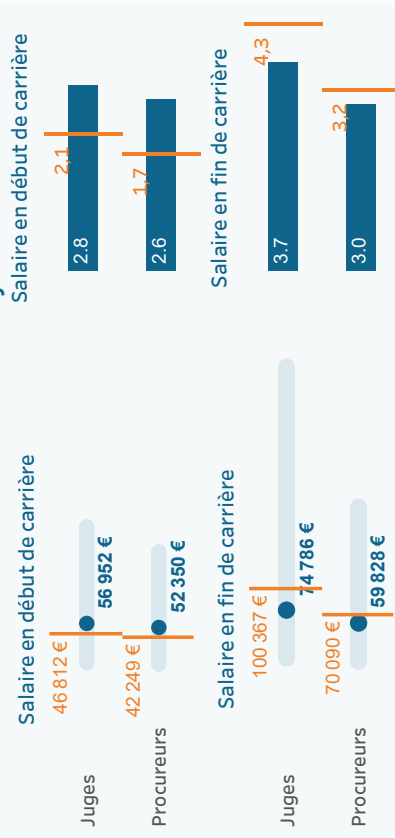
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



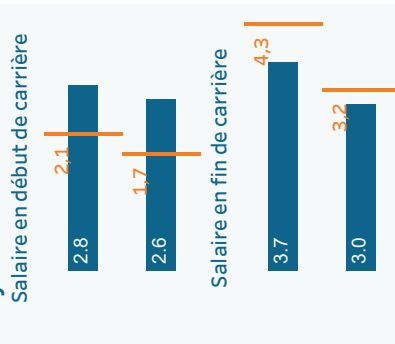
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

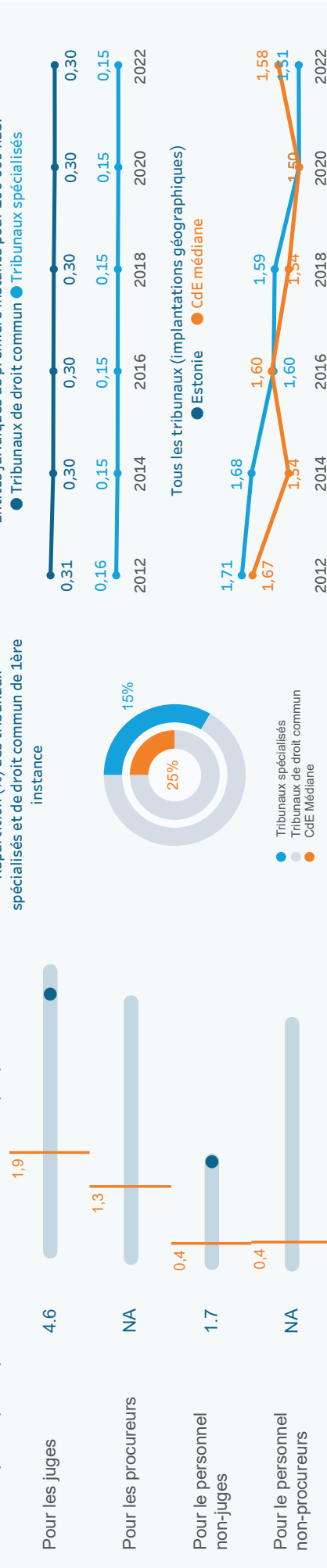


Ratio avec le salaire moyen brut annuel



Formation des professionnels de la justice

Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

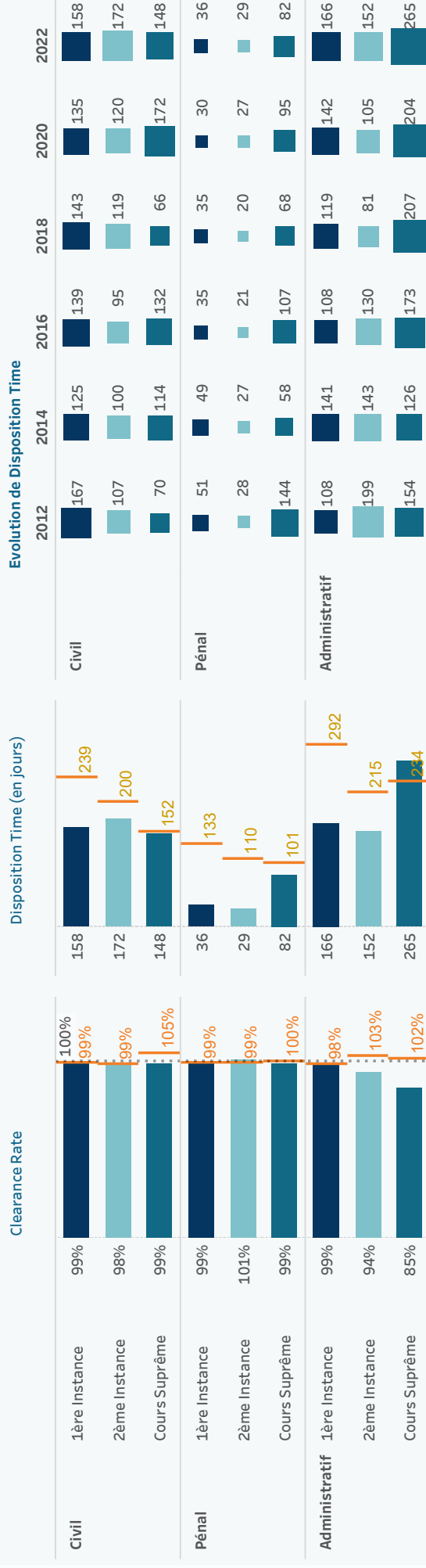
Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) * 100

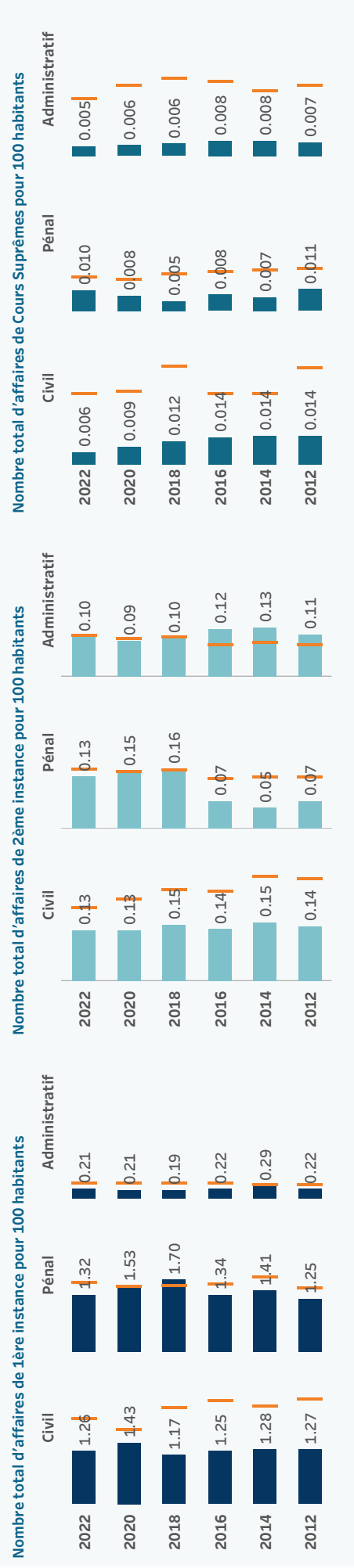
CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
 CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) * 365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

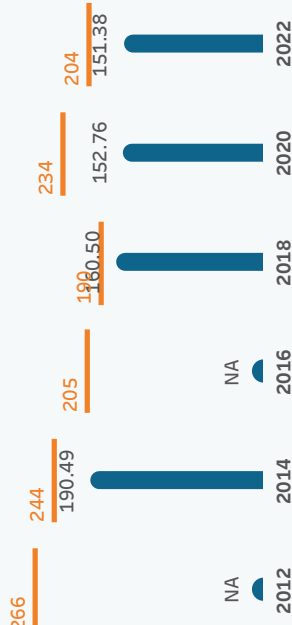


Affaires nouvelles

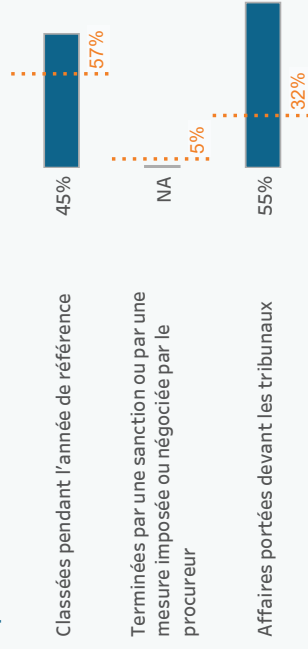


Ministère public

Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur



Répartition des affaires traitées en %



Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

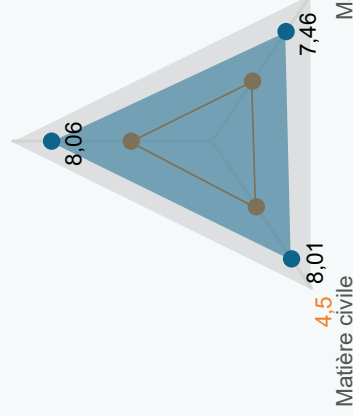
Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)



Taux d'utilisation total : 7,60 (experimental)

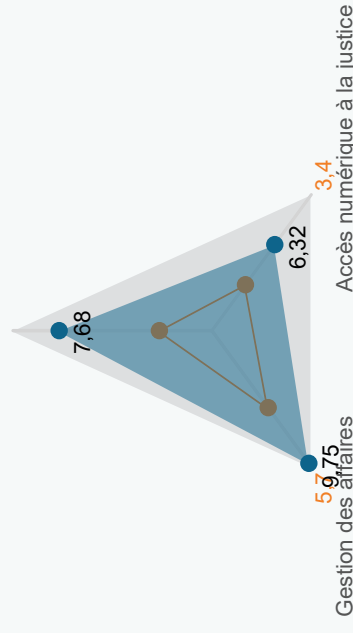
Taux de déploiement par domaine (0 à 10)

Matière administrative : 4,1



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)

Aide à la décision : 2,6



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

www.rigikohus.ee

Jurisprudence des juridictions supérieures

www.rigikohus.ee

Informations sur le système judiciaire

www.kohus.ee



Habitants
5 563 970



PIB par habitant
43 049 €
CdE Médiane 27 406 €

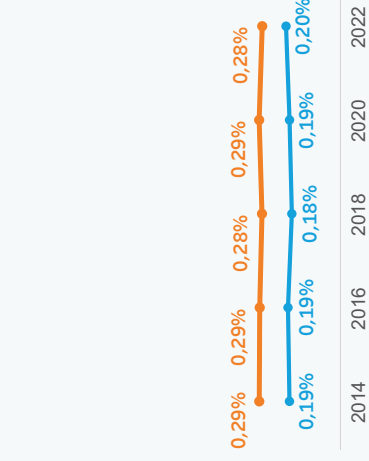
Salaires moyen brut annuel
47 696 €
CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

Composantes du BESJ par habitant



BESJ en % du PIB

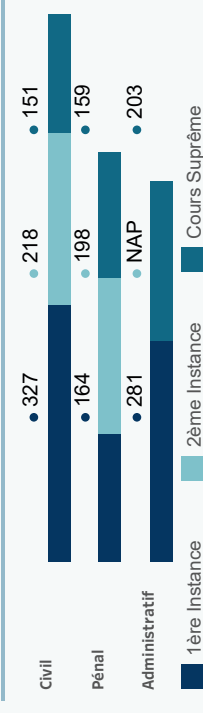


Efficacité - Disposition Time (jours)

1ère instance DT

Civil **327**
Pénal **164**
Administratif **281**

jours pour résoudre une affaire



Finlande CdE Médiane

Budget : En 2022, la Finlande a dépensé 473 653 935 € pour son système judiciaire, soit 85,1 € par habitant (au-dessus de la médiane du CdE). En % du PIB, ce budget s'élève à 0,20%, en-dessous de la médiane du CdE. Notamment, la Finlande dédie 20,1% de ce budget à l'aide judiciaire (17,1 € par habitant), ce qui dépasse largement la médiane du CdE. Elle fait partie des Etats qui allouent les montants d'aide judiciaire les plus importants par affaire et, le nombre d'affaires pour lesquelles l'aide judiciaire est accordée est également supérieur à la médiane du CdE.

Professionnels et égalité de genre : Le nombre de juges pour 100 000 habitants est légèrement supérieur à la médiane du CdE, tandis que les chiffres des autres professionnels se situent en dessous des médianes respectives du CdE (en particulier les avocats qui sont moins de la moitié par rapport à la médiane du CdE). La répartition par genre pour le nombre total de juges et de procureurs est en faveur des femmes. Ce n'est pas le cas pour les présidents de tribunaux et les chefs de ministères publics, ce qui révèle le phénomène du plafond de verre pour ces catégories.

Mineurs : La Finlande fait partie des quelques États/entités qui n'ont pas de règle générale restreignant le témoignage des mineurs. Un mineur peut être entendu en tant que témoin si le tribunal l'estime approprié, d'une importance essentielle et si cela ne nuit pas au mineur.

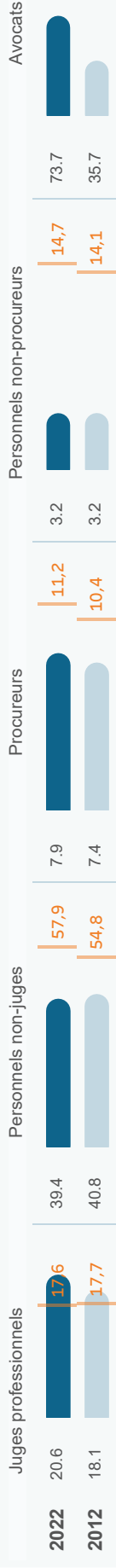
Soutien aux victimes : L'Etat peut désigner une personne de confiance pour assister une victime de crimes violents ou sexuels, en plus de son représentant légal. En outre, le programme 2020-2023 de lutte contre la violence à l'égard des femmes comprend un total de 32 mesures (portant également sur la violence liée à l'honneur et la violence numérique). Dans l'ensemble, le programme est axé sur la prévention de la violence à l'égard des femmes et, en particulier, sur l'amélioration des compétences des autorités judiciaires et des autorités chargées des procédures préalables au procès.

Efficacité : En termes de durée totale des procédures, les tribunaux s'avèrent être les moins efficaces dans les affaires civiles et commerciales contentieuses, tandis que l'efficacité la plus importante est observée en matière administrative. Le DT a légèrement augmenté pour toutes les instances et tous les types d'affaires, à l'exception des affaires pénales de 1ère instance et des affaires administratives de dernière instance.

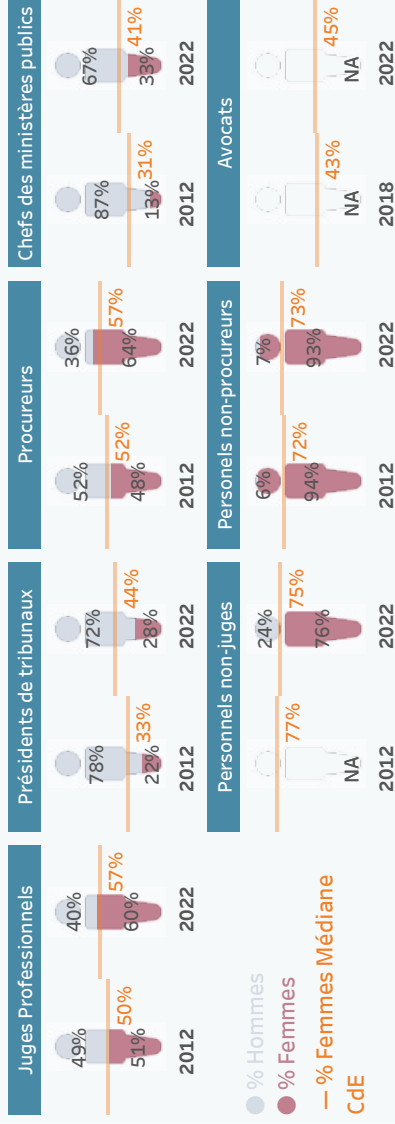
Le DT le plus élevé est calculé pour les affaires civiles et commerciales contentieuses de 1ère instance (327 jours, bien au-dessus de la médiane du CdE). Inversement, les affaires de 3ème instance dans le même domaine de droit ont le DT le plus court.

Enfin, le nombre total d'affaires pénales (les trois instances combinées) ont un DT supérieur à la médiane du CdE, le maximum étant de 198 jours pour les juridictions de 2ème instance.

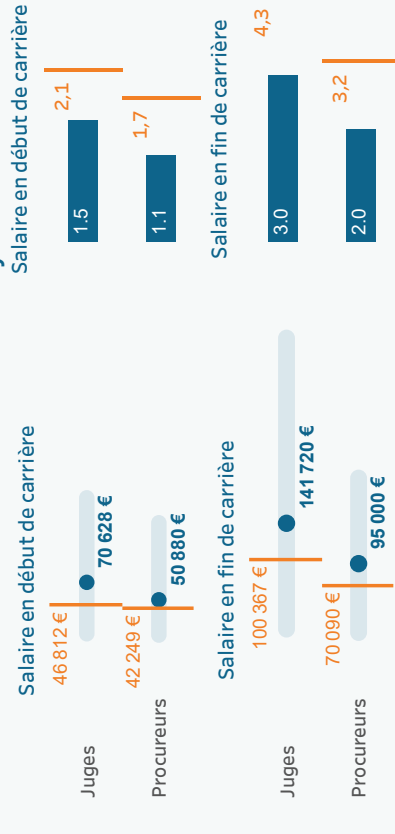
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



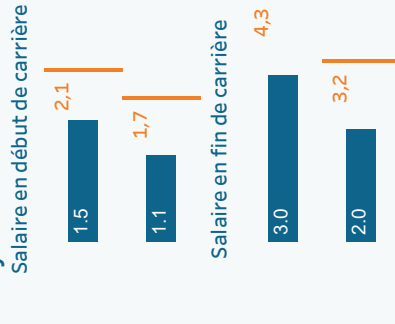
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

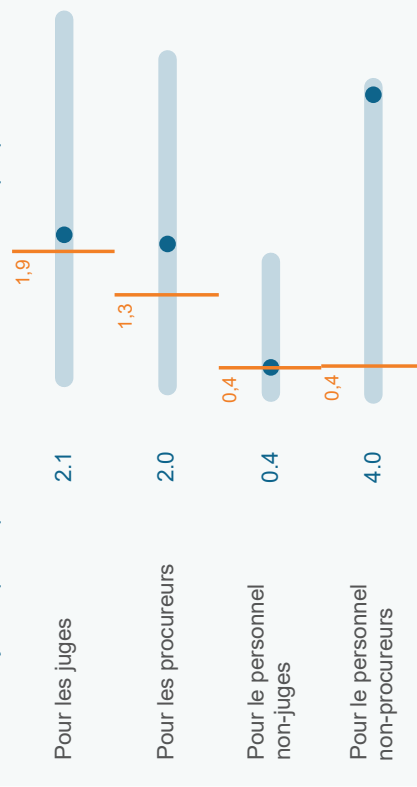


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

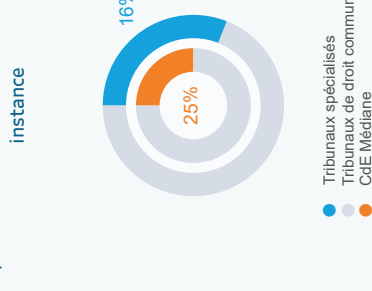


Formation des professionnels de la justice

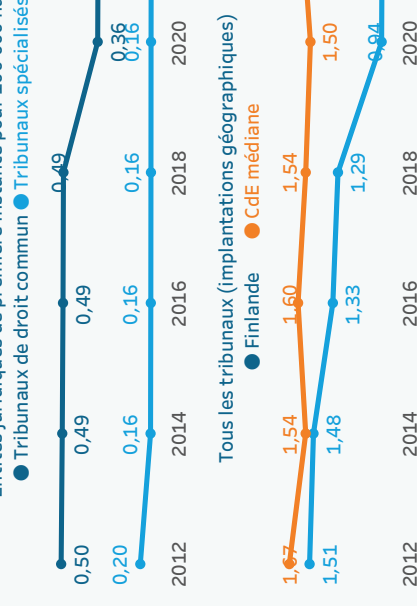
Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



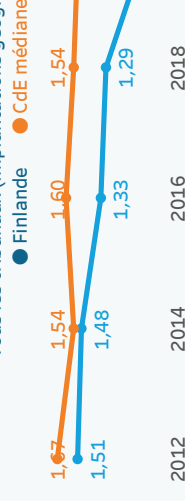
Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



Tous les tribunaux (implantations géographiques)



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

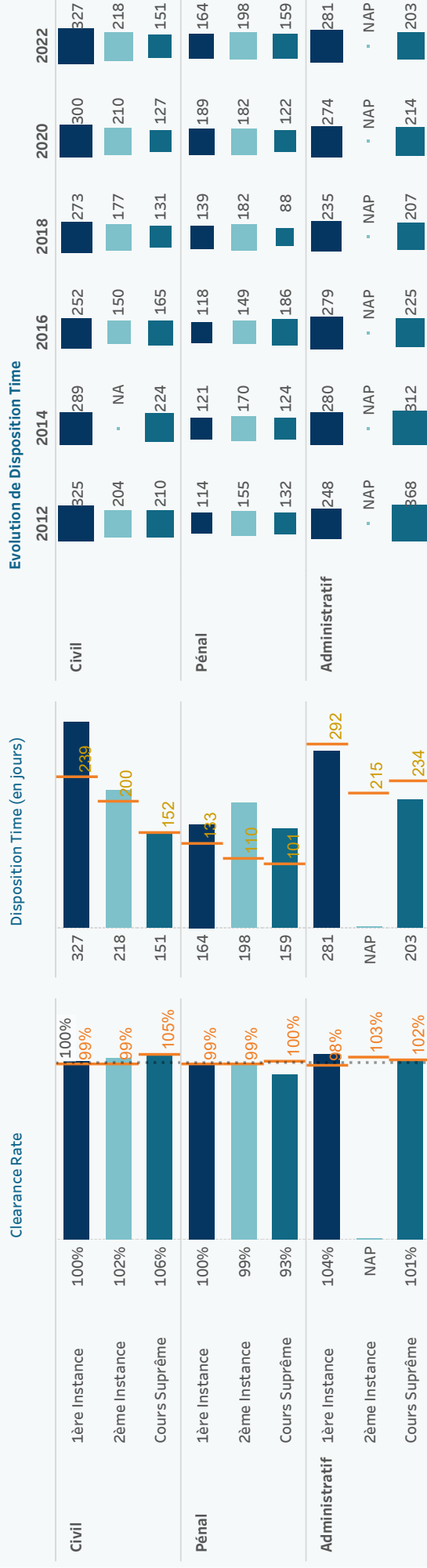
Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) * 100

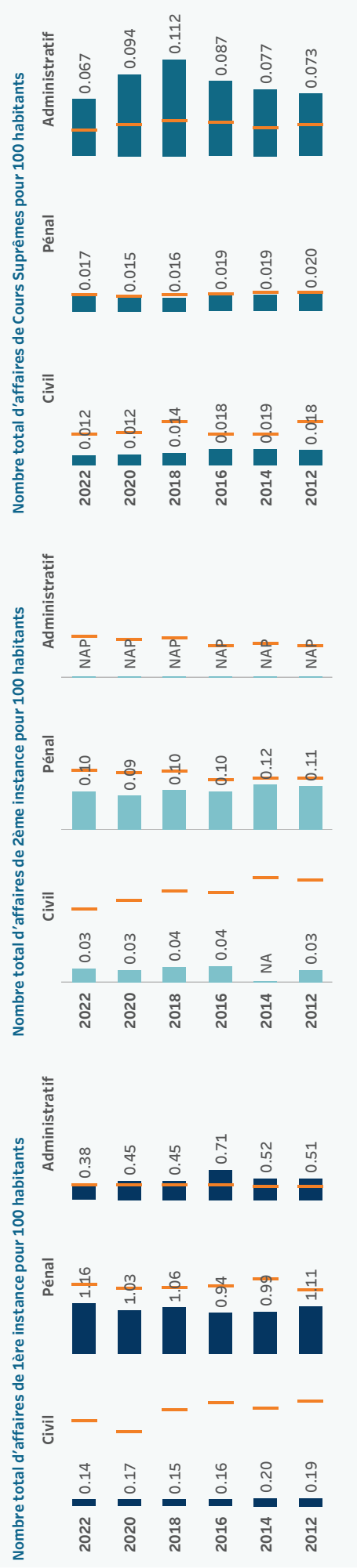
CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
 CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) * 365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

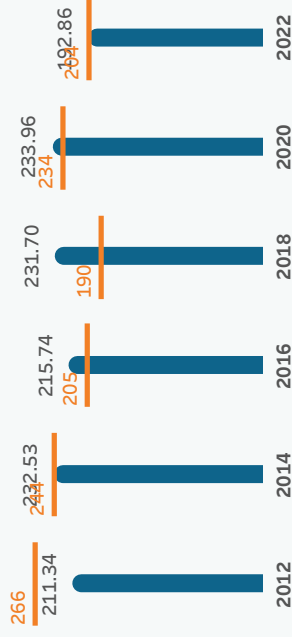


Affaires nouvelles

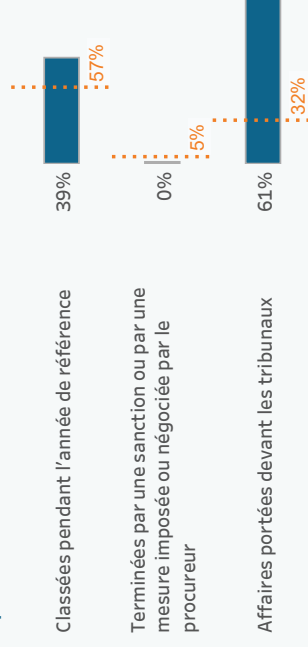


Ministère public

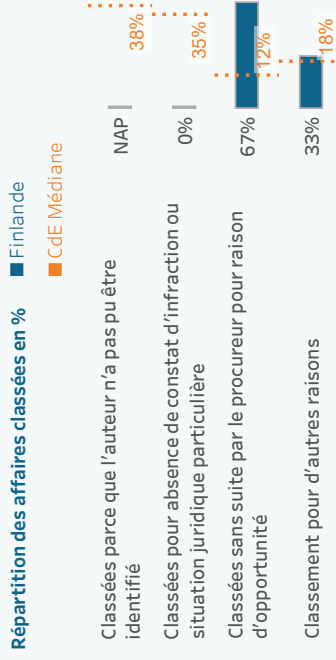
Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur



Répartition des affaires traitées en %



Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC

(de 0 à 10)

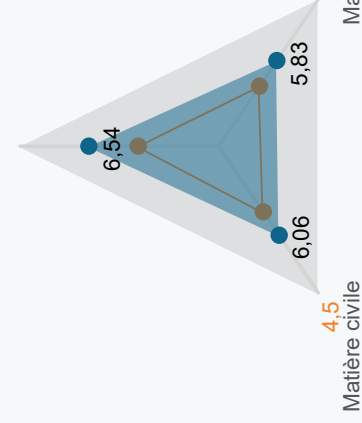
Taux de déploiement total : **6,15**Taux d'utilisation total : **5,95**

(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)

Matière administrative

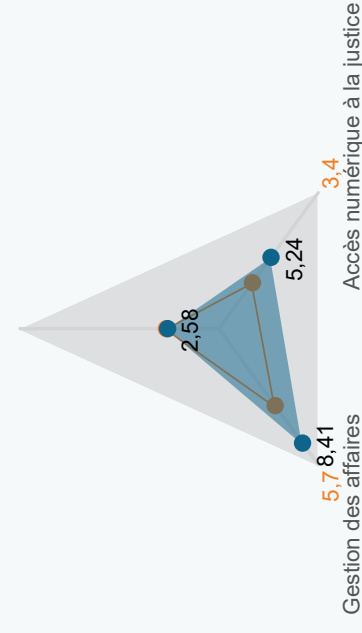
4,1



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)

Aide à la décision

2,6



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

<https://www.finlex.fi/fi/>

Jurisprudence des juridictions supérieures

<https://www.finlex.fi/fi/>

Informations sur le système judiciaire

<https://oikeus.fi/en/index/judicialadministration.html>



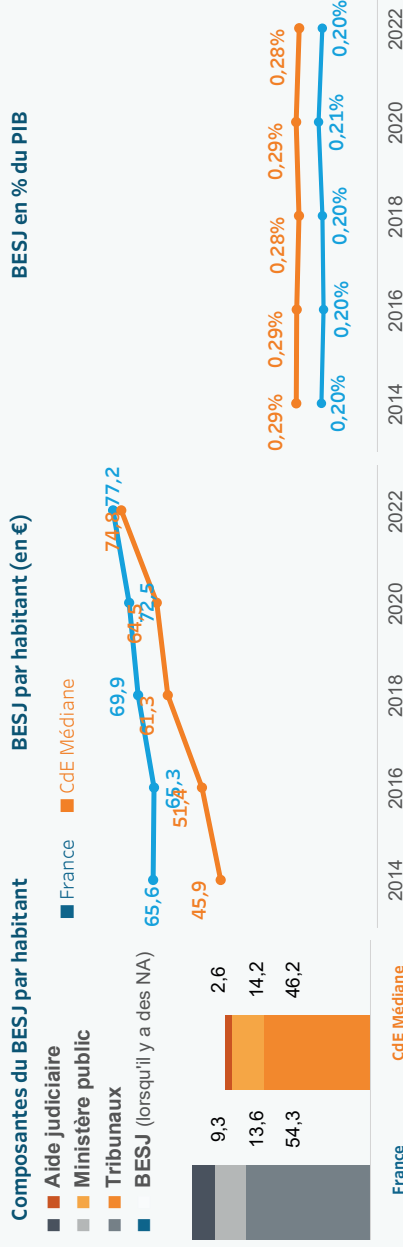
Habitants
68 043 000



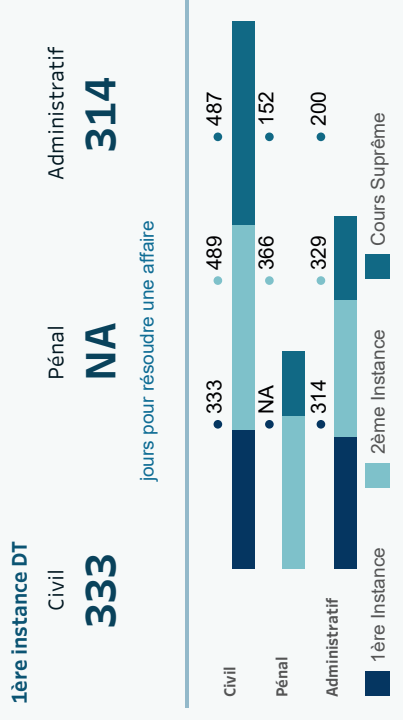
PIB par habitant
38 547 €
CdE Médiane 27 406 €

Salaires moyen brut annuel
41 876 €
CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)



Efficacité - Disposition Time (jours)



Budget : Le budget exécuté du système judiciaire en 2022 est de 5 253 244 613 €, soit une hausse de 7,4 % par rapport à 2020. Il représente 77,2 € par habitant, ce qui reste supérieur à la médiane du CdE, mais en % du PIB, il est inférieur. Le budget des tribunaux atteint 54,3 € par habitant, tandis que le budget du ministère public (13,6 €) reste légèrement inférieur à la médiane du CdE. L'augmentation significative du budget de l'aide judiciaire place la France bien au-dessus de la médiane européenne. Par ailleurs, une augmentation de 12% est à noter pour le budget de l'ensemble du système de justice entre 2020 et 2022.

Fonctionnement des tribunaux : Les pratiques innovantes mises en place au sein des tribunaux et du ministère de la Justice peuvent être partagées par le biais d'une plateforme en ligne accessible à tous les personnels judiciaires, favorisant ainsi l'échange et la diffusion de pratiques innovantes.

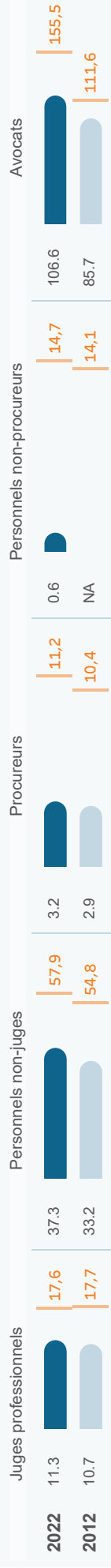
Mineurs : La protection des enfants exposés aux violences conjugales a été renforcée avec un statut spécifique de victime reconnu en 2021 et la généralisation des unités d'accueil pédiatriques enfance en danger en 2022. Les garanties procédurales en matière d'assistance éducative ont été renforcées par la collégialité ou encore la désignation d'un avocat lorsque l'intérêt de l'enfant l'exige.

Mesures encourageant le recours aux modes alternatifs de règlement des différends (MARD) : Différentes mesures ont été mises en place: création d'un Conseil national de la médiation en 2021, extension de la tentative préalable de MARD obligatoire à certains contentieux administratifs et en cas de troubles anormaux du voisinage, possibilité de rendre exécutoire un accord issu d'un MARD. Par ailleurs, la rétribution des avocats participant à la médiation au titre de l'aide juridictionnelle a été triplée en cas d'accord trouvé.

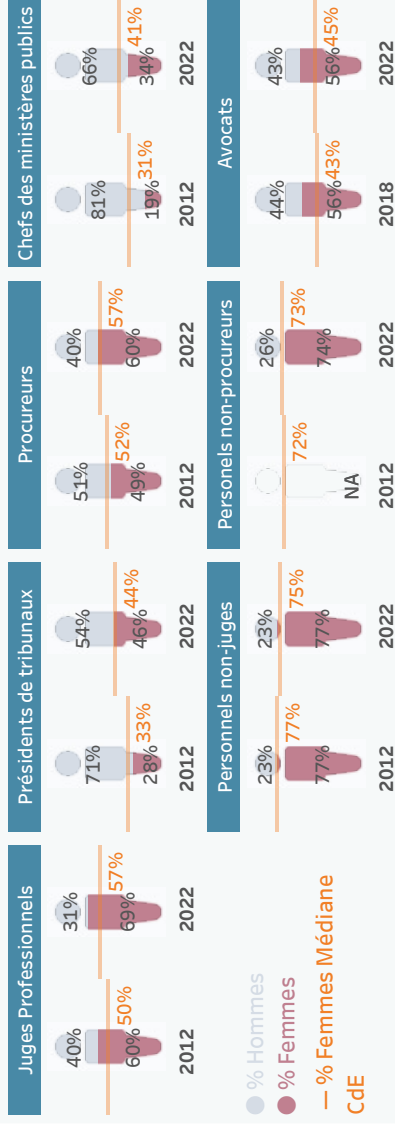
Efficacité : Les tribunaux restent les plus efficaces dans les affaires pénales de 3e instance, tandis que le DT le plus élevé est calculé pour les affaires civiles en 2e et 3e instances. L'évolution la plus significative est observée dans les affaires civiles de 1ère instance, où le DT a presque diminué de moitié par rapport à 2020.

Les affaires administratives de 3e instance sont le seul domaine du droit où le DT est inférieur à la médiane du CdE. Pour toutes les autres matières et instances, il est toujours supérieur aux médianes respectives du CdE, même s'il a connu des améliorations entre 2020 et 2022, sauf pour la Cour de cassation où il est resté stable. Il convient de mentionner que pour 2022, les affaires pénales de dernière instance incluent pour la première fois les affaires d'exécution.

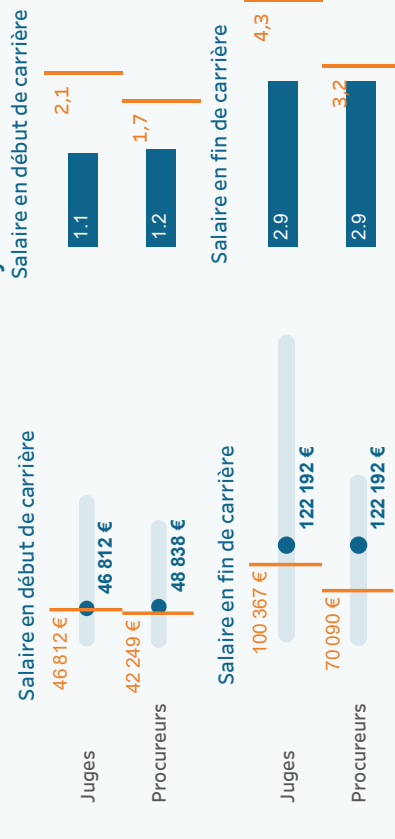
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



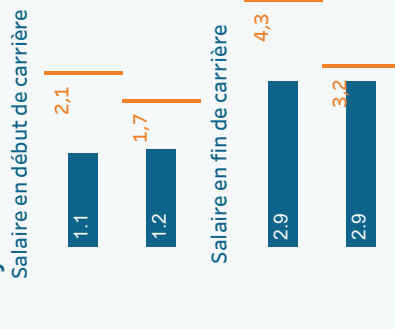
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

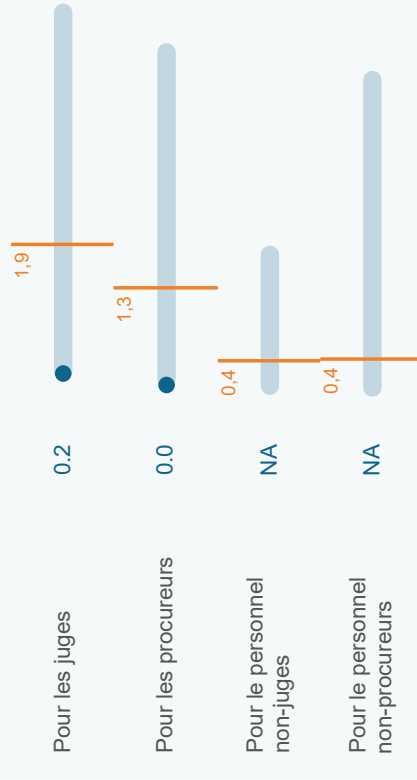


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

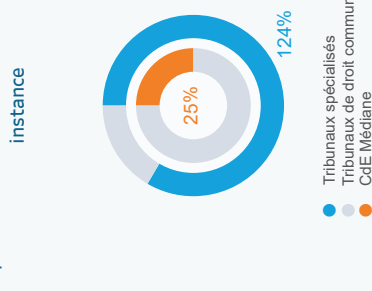


Formation des professionnels de la justice

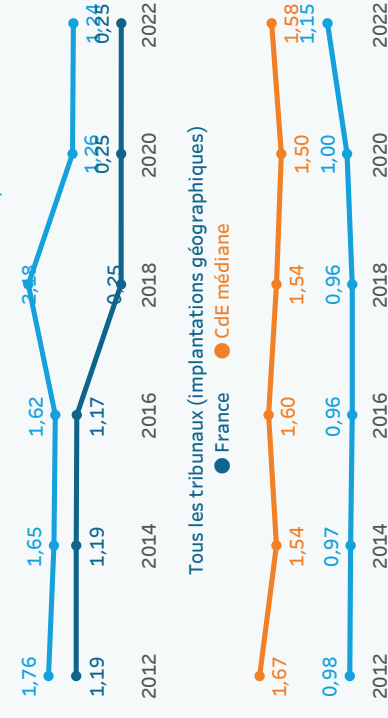
Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



Tous les tribunaux (implantations géographiques)

● France ● CdE médiane

*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

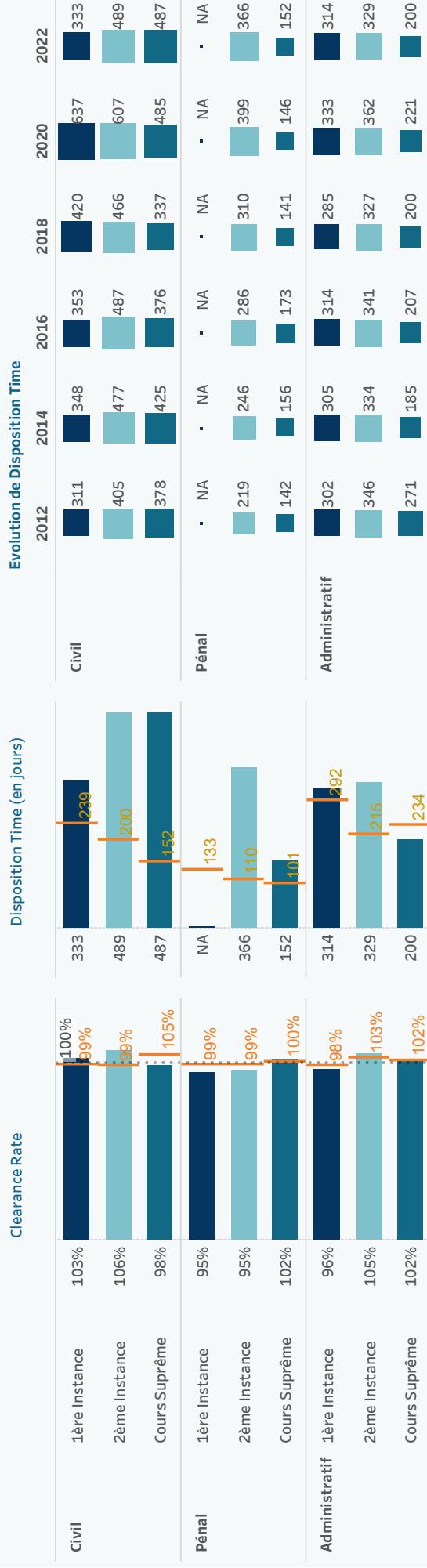
Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) * 100

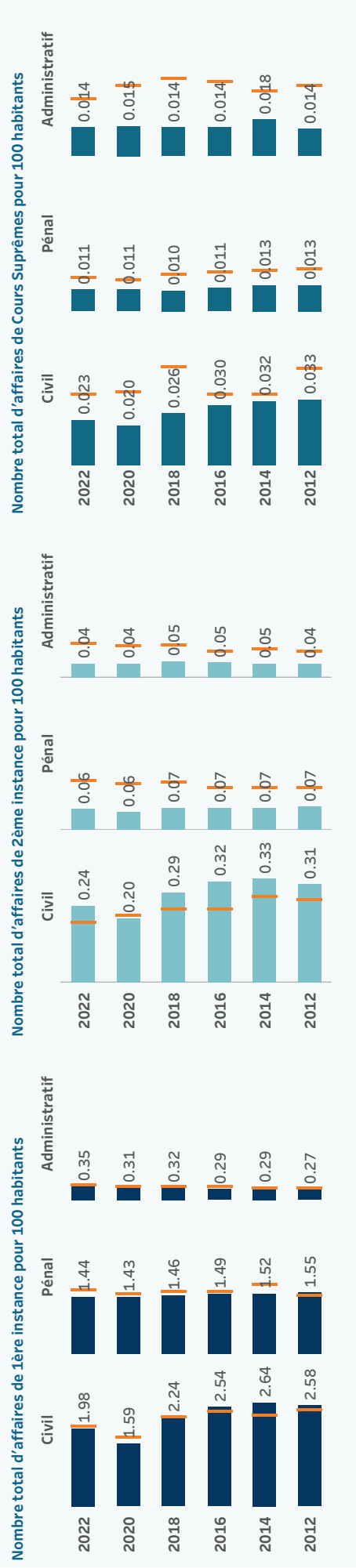
CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
 CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) * 365

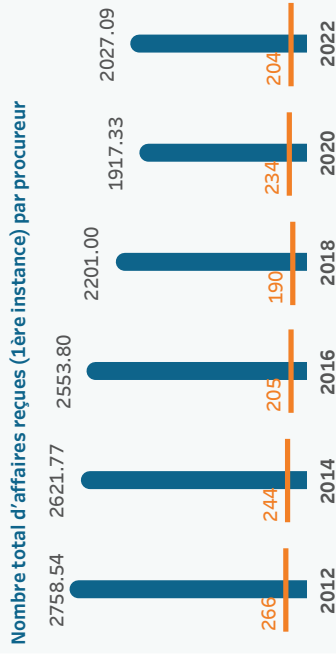
La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.



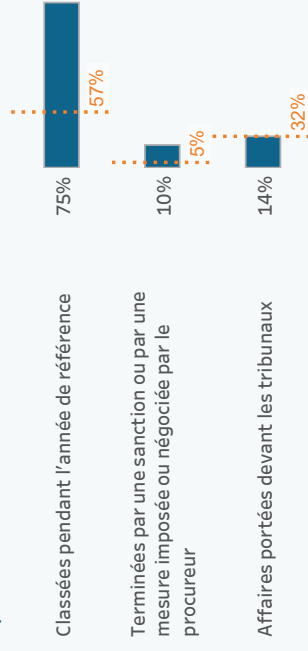
Affaires nouvelles



Ministère public



Répartition des affaires traitées en %



Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

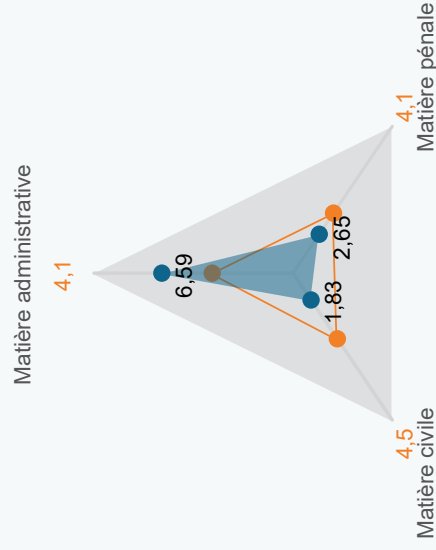
Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

Taux de déploiement total : **3,72**

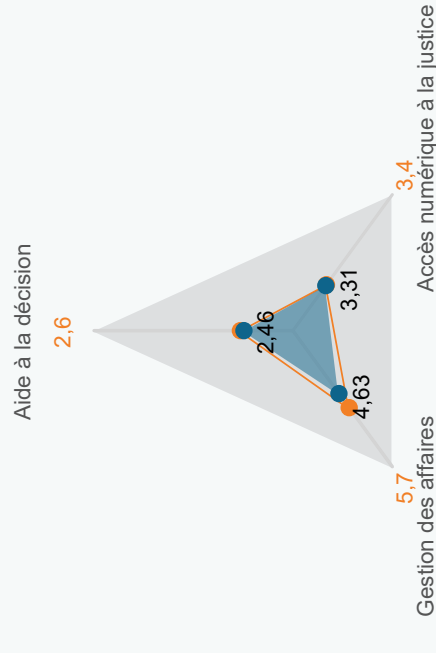


Taux d'utilisation total : **2,88**
(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

<https://legifrance.gouv.fr>

<https://www.legifrance.gouv.fr/>

Jurisprudence des juridictions supérieures

[justice-administrative.fr](https://opendata.justice-administrative.fr/)

<https://opendata.justice-administrative.fr/>

Informations sur le système judiciaire

[_justice.fr](https://www.justice.fr/)

<https://www.justice.fr/>



Habitants
3 736 400



PIB par habitant
6 335 €
CdE Médiane 27 406 €

Salaires moyen brut annuel
6 622 €
CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

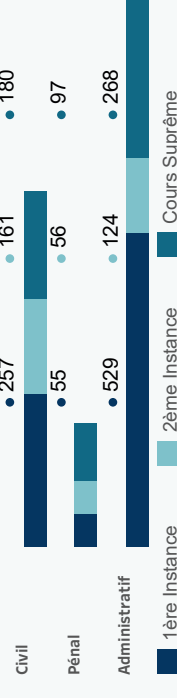


Efficacité - Disposition Time (jours)

1ère instance DT

Civil	Pénal	Administratif
257	55	529

jours pour résoudre une affaire



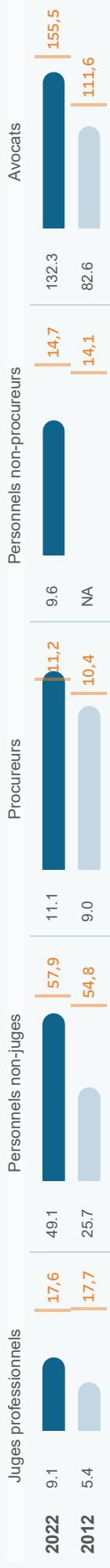
Budget : En 2022, la Géorgie a consacré 54 276 765 € au budget de son système judiciaire, soit 14,5 € par habitant, ce qui est considérablement inférieur à la médiane du CdE et constitue le budget le plus bas d'Europe. Toutefois, ce budget a connu une hausse substantielle de 67,5 % par rapport à 2020 (augmentation des salaires, investissements informatiques, dépenses de la justice, frais et coûts, reconstruction des bâtiments judiciaires). En % du PIB (0,23%), le budget est toujours en dessous de la médiane du CdE. Le budget des tribunaux par habitant est de 9,5 € en 2022, contre 5,1 € en 2020, ce qui en fait l'un des plus petits budgets en Europe. En outre, le budget par habitant de l'aide judiciaire est l'un des plus bas d'Europe, avec une baisse en 2022 par rapport au cycle précédent.

Professionnels : Le nombre de personnel non-juge a augmenté régulièrement en Géorgie au fil des années, pour passer de 42,51 (2020) à 49,08 (2022) pour 100 000 habitants, ce qui est proche de la médiane du CdE. En outre, le ratio du personnel non-juge par juge est de 5,41, ce qui est supérieur à la médiane du CdE de 3,47. Le nombre de médiateurs agréés pour 100 000 habitants est nettement inférieur à la médiane du CdE, malgré une augmentation de plus de 200 % en 2022 par rapport à 2020.

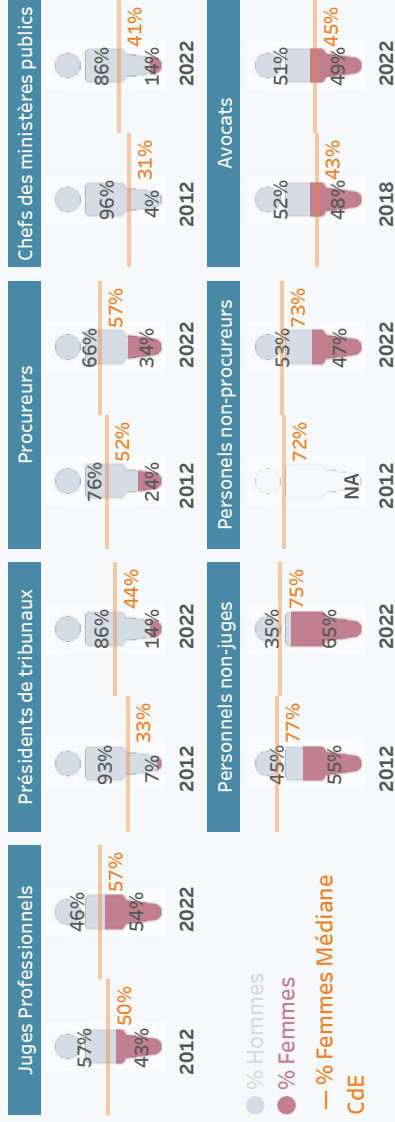
Technologies de l'information et de la communication (TIC) : L'indice de déploiement des TIC de la Géorgie est de 2,7 et se situe bien en dessous de la médiane du CdE, principalement en raison de la catégorie "Gestion des affaires", qui est légèrement supérieure à l'indice total. Le SGA actuel a été créé en 2011 et ne prend pas pleinement en compte les exigences des fonctionnalités contemporaines ni la nécessité de rapports statistiques. La Géorgie est en train de développer un nouveau SGA. En 2022, le Conseil supérieur de la magistrature a entamé le travail sur le développement de la stratégie informatique.

Efficacité : Les juridictions de 2ème instance restent les plus efficaces, la justice pénale apparaissant comme le domaine le plus efficace, toutes instances confondues. Plus précisément, le DT le plus faible est enregistré en 1ère et 2ème instance pour les affaires pénales, tandis que le plus élevé est observé en 1ère instance pour les affaires administratives. Par rapport à 2018 et la situation d'avant la pandémie, le DT des affaires administratives de 1ère instance a presque triplé. En revanche, dans tous les autres types d'affaires, une réduction des DT est observée, ce qui indique un retour aux valeurs pré-pandémiques.

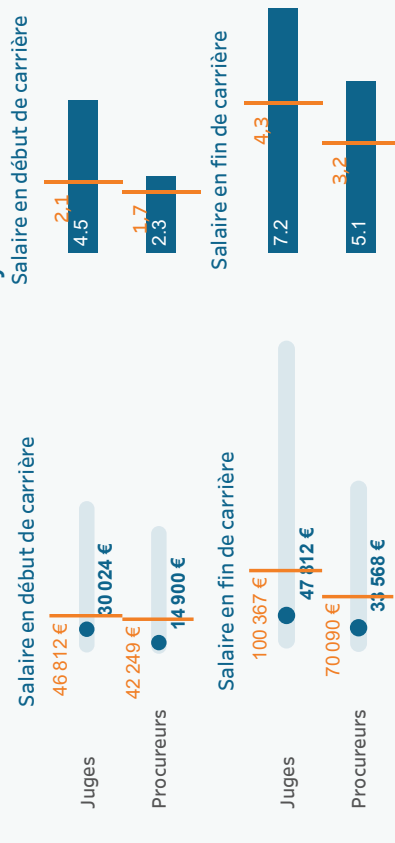
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



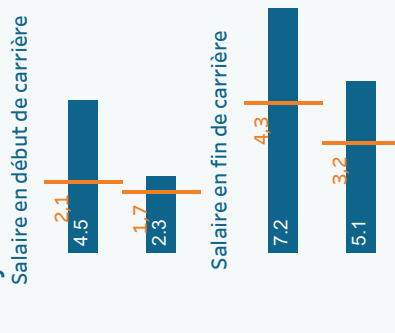
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

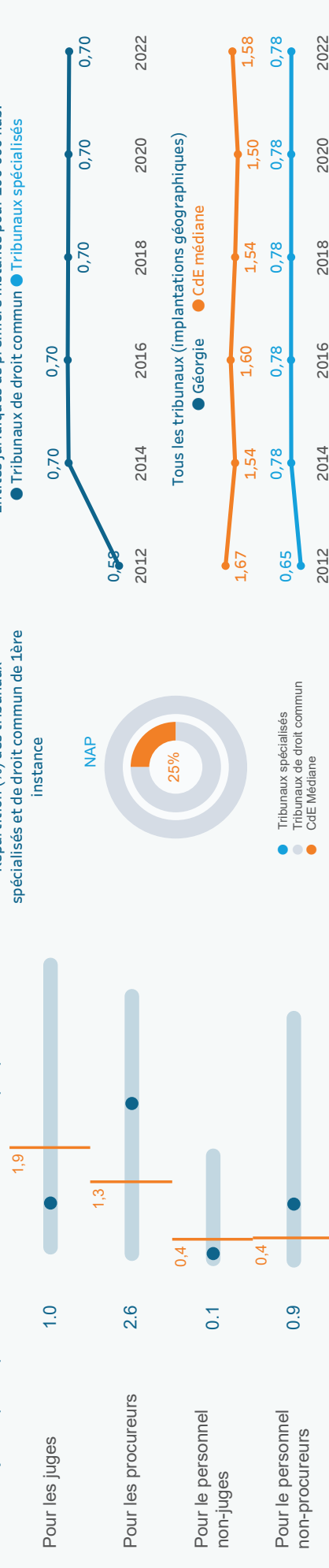


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

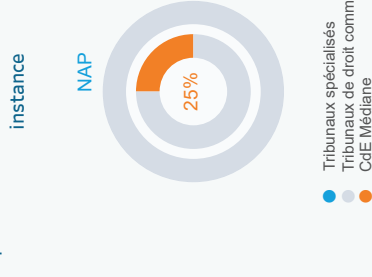


Formation des professionnels de la justice

Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*

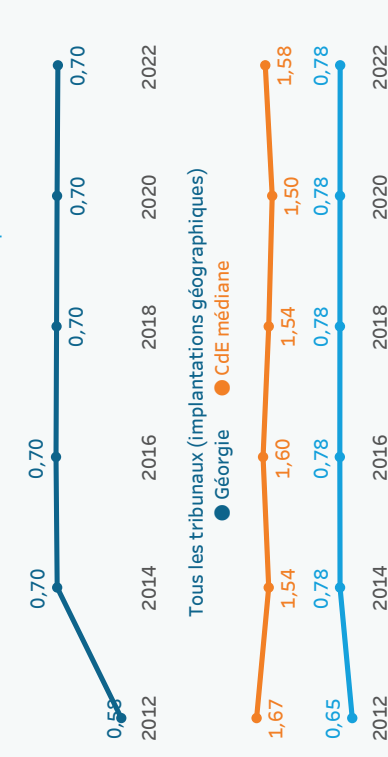


Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.

● Tribunaux de droit commun ● Tribunaux spécialisés



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

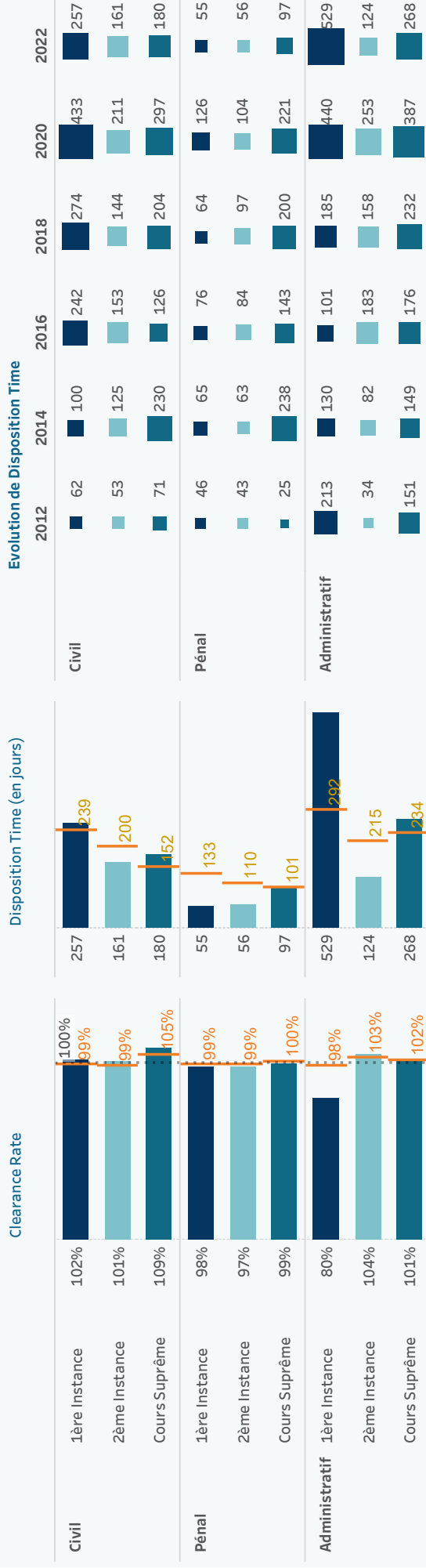
Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) * 100

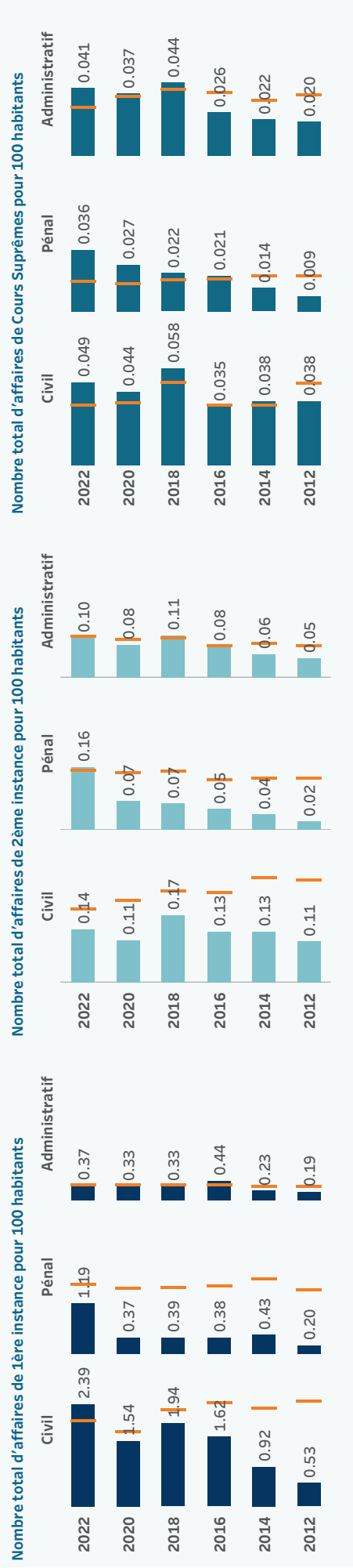
CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
 CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) * 365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

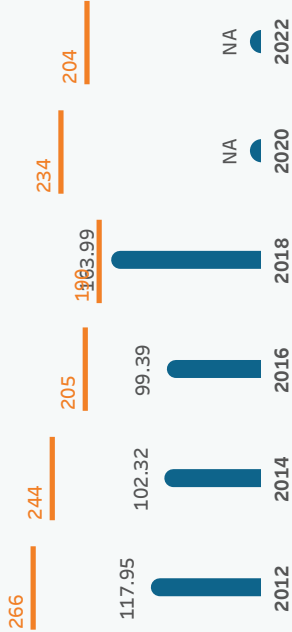


Affaires nouvelles



Ministère public

Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur



Répartition des affaires traitées en %



Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

Taux de déploiement total : **2,71**



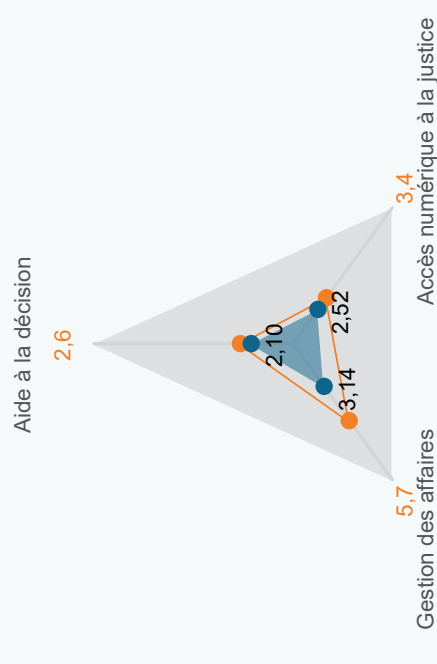
Taux d'utilisation total : **1,39**

(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

www.matsne.gov.ge

Jurisprudence des juridictions supérieures

www.supremecourt.ge

Informations sur le système judiciaire

<http://www.hcoj.gov.ge/>



Habitants
84 358 845



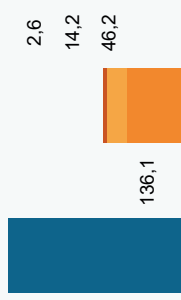
PIB par habitant
46 020 €
CdE Médiane 27 406 €

Salaires moyen brut annuel
56 334 €
CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

Composantes du BESJ par habitant

- Aide judiciaire
- Ministère public
- Tribunaux
- BESJ (lorsqu'il y a des NA)

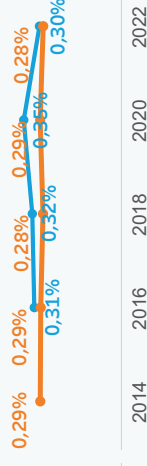


BESJ par habitant (en €)

- Allemagne
- CdE Médiane



BESJ en % du PIB



Allemagne CdE Médiane

Budget : En 2022, le budget exécuté du système judiciaire de l'Allemagne, 11 477 627 564 €, est le plus élevé en Europe, malgré une légère baisse par rapport à 2020. Par habitant, ce budget représente 136,1 €, bien au-dessus de la médiane du CdE. En % du PIB, il est légèrement au-dessus de la médiane du CdE. Le budget de l'aide judiciaire par habitant (6,7 €) reste au-dessus de la médiane du CdE, représentant 4,9 % du budget du système judiciaire. L'Allemagne s'appuie de manière significative sur les taxes de justice, constituant environ 45 % de son budget judiciaire.

Professionnels : En Allemagne, 16% du personnel non-juge est constitué de Rechtspfleger statuant sur différents types d'affaires, principalement dans le domaine de la « juridiction volontaire ». Parallèlement, les avocats officiels accomplissent certaines tâches de procureur, sans restriction au sein des tribunaux de 1ère instance et avec certaines limites au niveau de l'État fédéral. Cela doit être pris en compte lors de l'analyse du ratio personnel non-juge/procureur par juge/procureur.

Technologies de l'information et de la communication (TIC) : L'Allemagne dispose d'un indice de déploiement des TIC de 5,3, bien au-dessus de la médiane du CdE. Plusieurs outils TIC innovants sont en cours de mise en œuvre, tels que le projet basé sur l'IA "OLGA", qui assiste les juges d'appel concernant des réclamations contre les fabricants automobiles en analysant la décision contestée de la 1ère instance, ou "MAKI", un prototype d'une assistance aux juges basée sur l'IA qui vise à les aider en identifiant les différences entre les dossiers, notamment dans les procédures collectives, en proposant des décisions sur la procédure et le fond appropriées.

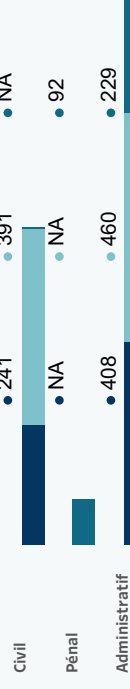
Salaires des juges et procureurs : Bien que les salaires absolus des juges et des procureurs allemands soient supérieurs aux niveaux médians du CdE, le ratio de leurs salaires par rapport au salaire moyen national est parmi les plus bas en Europe.

Efficacité - Disposition Time (jours)

1ère instance DT



jours pour résoudre une affaire

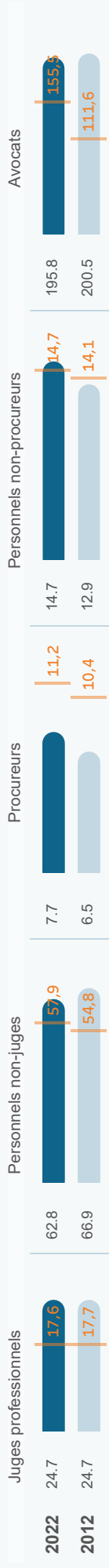


1ère Instance 2ème Instance Cours Suprême

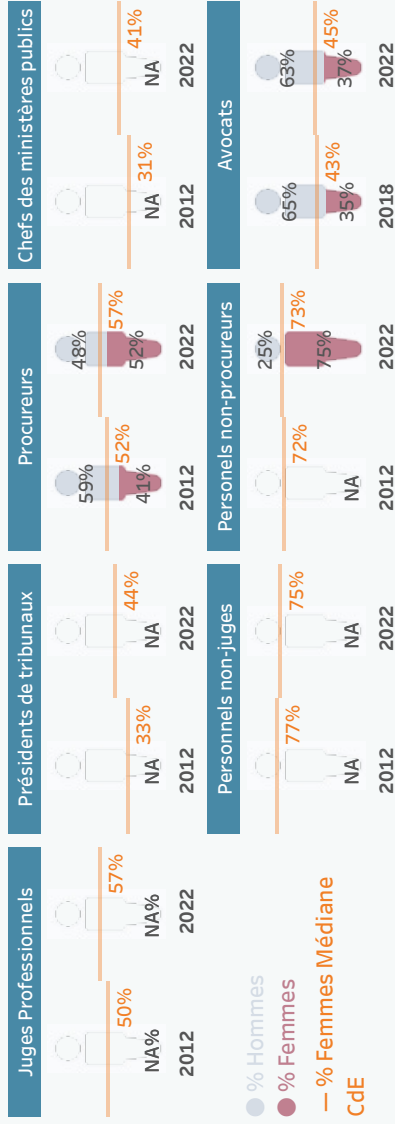
Efficacité : Selon les données disponibles, l'instance et le type d'affaires les plus efficaces sont les affaires pénales de la plus haute instance, tandis que les moins efficaces sont les affaires administratives de 2ème instance, suivies du même type d'affaires de 1ère instance. De plus, tous les types d'affaires, à l'exception des affaires administratives de 1ère instance, ont connu une augmentation du DT par rapport aux données 2020.

La plus forte augmentation du DT est observée au regard des affaires civiles contentieuses de 2ème instance, très probablement liée à l'afflux de procès intentés contre les constructeurs automobiles dans le cadre du "scandale des émissions de diesel". Les valeurs de DT sont au-dessus des médianes respectives du CdE, à l'exception des affaires administratives et pénales en dernière instance.

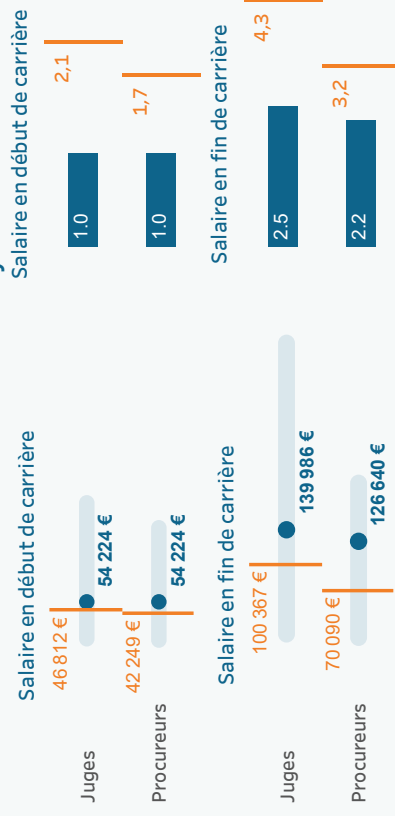
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



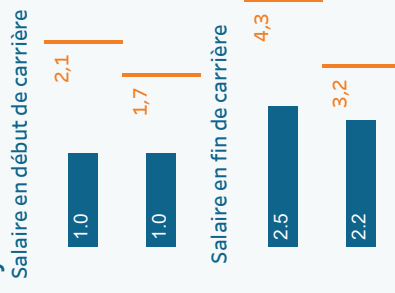
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

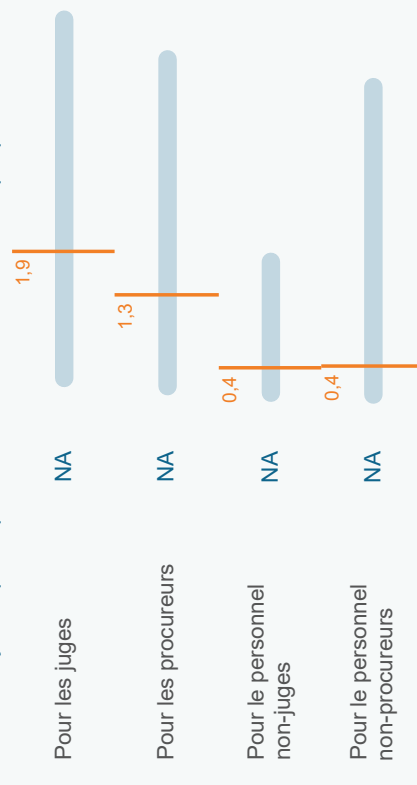


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

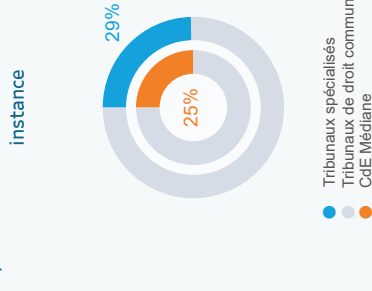


Formation des professionnels de la justice

Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



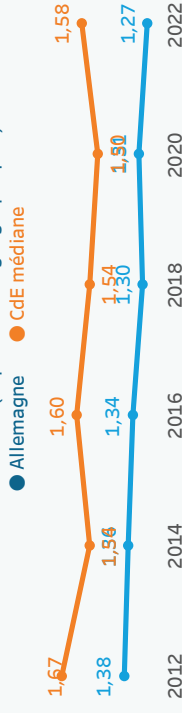
Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



Tous les tribunaux (implantations géographiques)



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

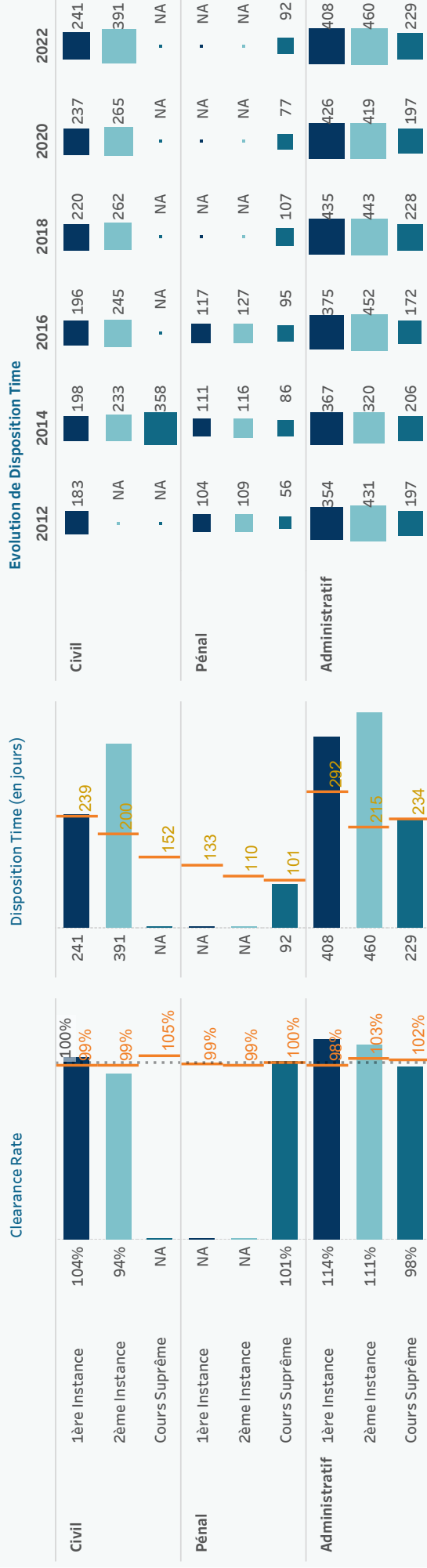
Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) * 100

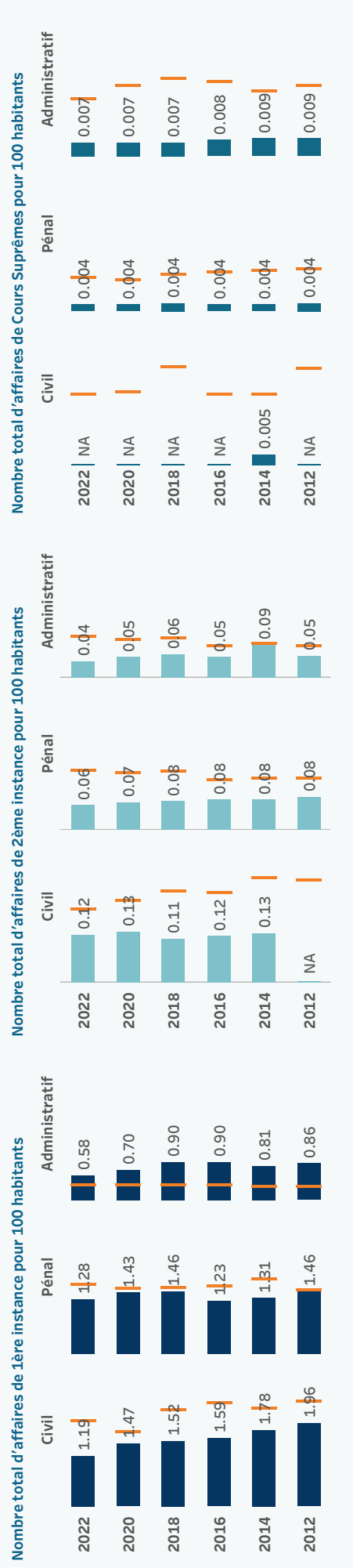
CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
 CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) * 365

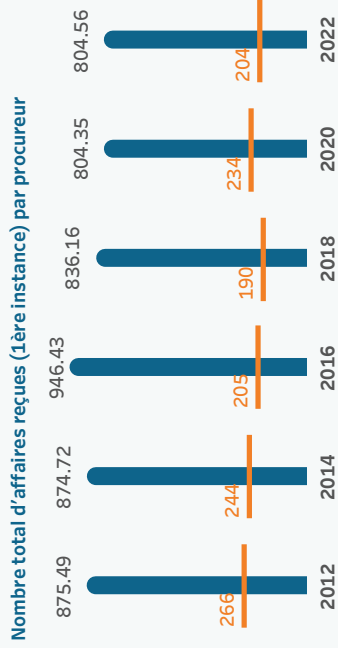
La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.



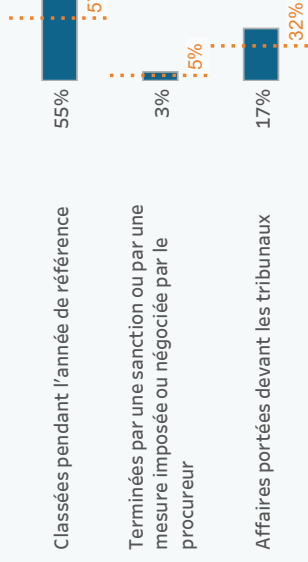
Affaires nouvelles



Ministère public



Répartition des affaires traitées en %

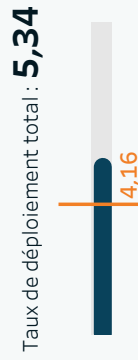


Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

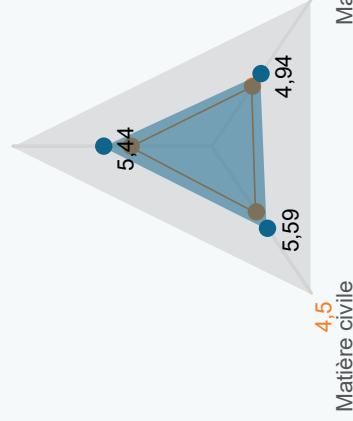


Taux d'utilisation total : **3,88**
(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)

Matière administrative

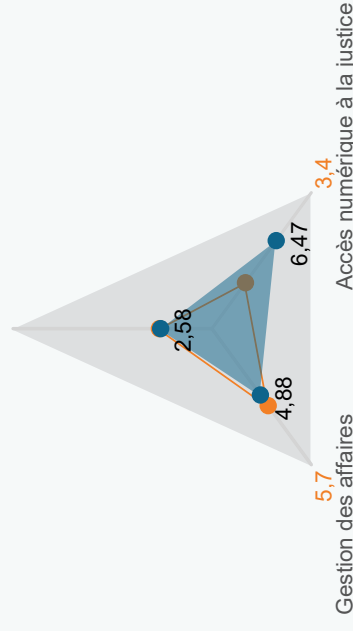
4,1



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)

Aide à la décision

2,6



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

[https://www.gesetze-im-internet.de \(federal law\)](https://www.gesetze-im-internet.de (federal law))

Jurisprudence des juridictions supérieures

[https://www.rechtsprechung-im-internet.de \(federal courts\)](https://www.rechtsprechung-im-internet.de (federal courts))

Informations sur le système judiciaire

<https://www.bmj.de>



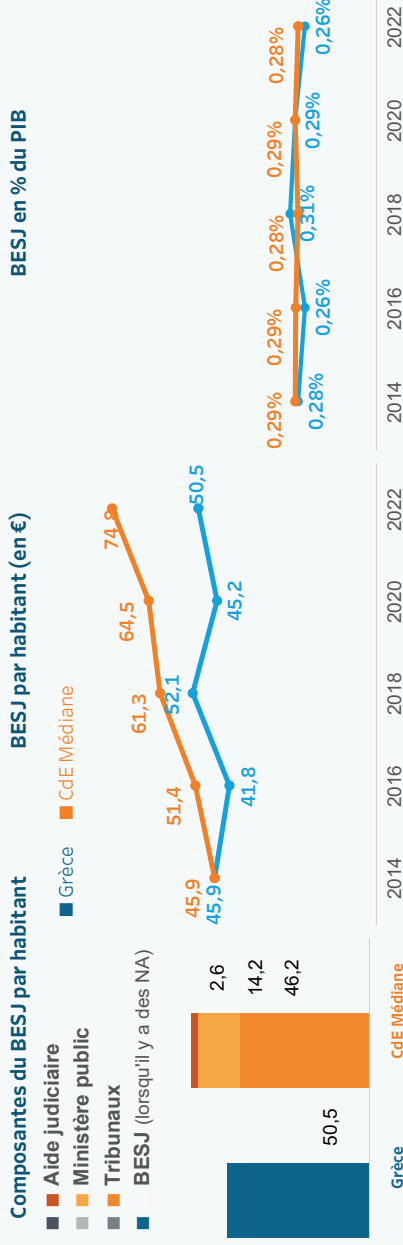
Habitants
10 678 632



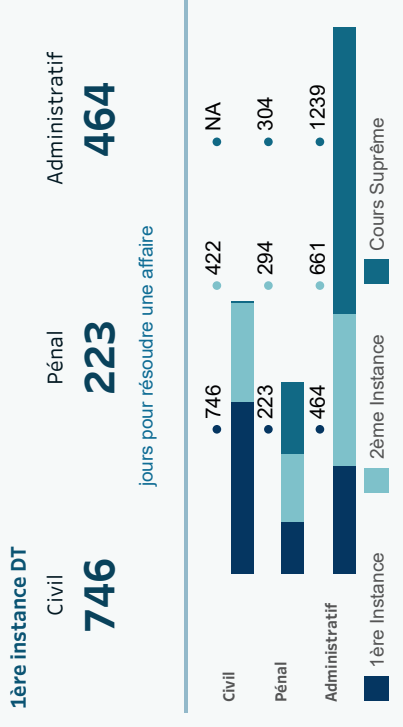
PIB par habitant
19 548 €
CdE Médiane 27 406 €

Salaires moyen brut annuel
NA
CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)



Efficacité - Disposition Time (jours)



Budget : En 2022, la Grèce a consacré 539 561 654 € au budget exécuté du système judiciaire, ce qui représente 50,5 € par habitant, en dessous de la médiane du CdE. En % du PIB (0,26%), il est proche de la médiane du CdE. Il n'est pas possible de distinguer le budget des tribunaux de celui du ministère public. Le budget exécuté de l'aide judiciaire est de 0,3 € par habitant, l'un des plus bas parmi les Etats membres et entités.

Mineurs : Les "Maisons pour enfants" d'Athènes et du Pirée sont pleinement opérationnelles depuis 2021. Elles sont chargées de l'évaluation individuelle des victimes mineures afin de déterminer leurs besoins particuliers en matière de protection et d'aider les autorités judiciaires à procéder à un examen adapté aux enfants victimes au cours des procédures pénales.

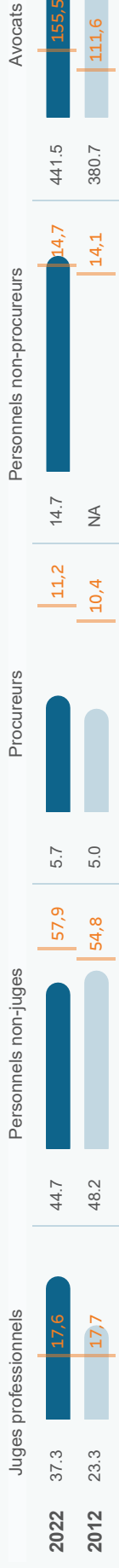
Professionnels de la justice : Le nombre de juges professionnels pour 100 000 habitants (37) est largement supérieur à la médiane du CdE (17), tandis que le nombre de procureurs (6) est bien inférieur (11). Toutefois, il convient de noter que le ratio de personnel non-juge par juge est de 1 en Grèce contre 3 en Europe, et de 4 personnel non-procureur par procureur contre 1 en Europe. En outre, les procureurs adjoints et les membres du parquet ont des fonctions similaires à celles des procureurs.

Performance et qualité : Depuis 2022, des juges de la Cour suprême nommés inspecteurs pour 2 ans, rédigent chaque année des rapports généraux sur le fonctionnement de chaque tribunal et ministère public de leur circonscription et recommandent les mesures nécessaires au bon fonctionnement du service. En ce qui concerne les juridictions administratives, cette tâche est remplie par la Commission générale de l'État pour les tribunaux administratifs ordinaires.

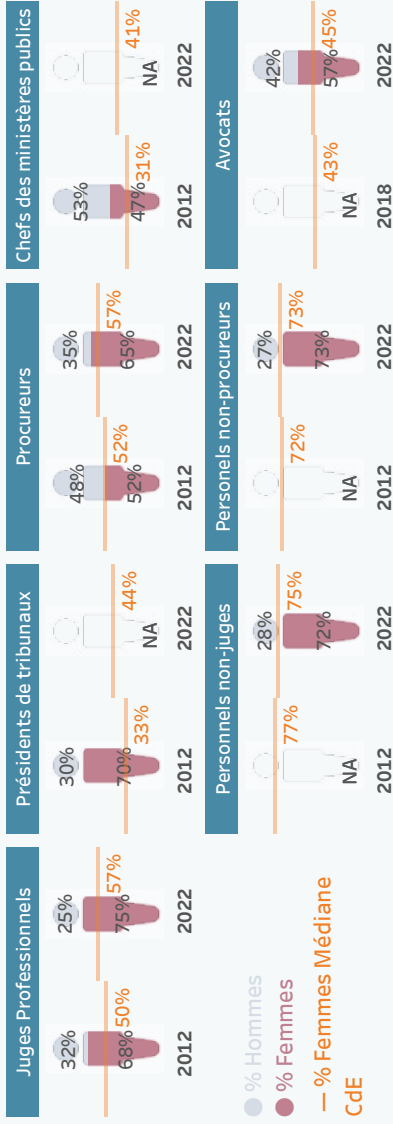
Efficacité : D'emblée, il convient de mentionner que les comparaisons avec les cycles précédents ne sont pas pertinentes, le processus de collecte des données étant en cours d'amélioration. En 2022, les tribunaux sont les plus efficaces dans les affaires pénales de 1ère instance, tandis que la Cour administrative suprême s'avère être la moins efficace. En tenant compte des 1ère et 2ème instances combinées, les affaires pénales sont le domaine de droit le plus efficace.

En 2022, le CR n'a atteint les 100% qu'en matière administrative. Malgré ces valeurs positives, le DT est bien au-dessus des médianes du CdE dans toutes les instances. En matières civile et pénale, dans toutes les instances pour lesquelles des données sont disponibles, le CR est nettement inférieur aux 100%, tandis que le DT se situe bien au-dessus des médianes respectives du CdE.

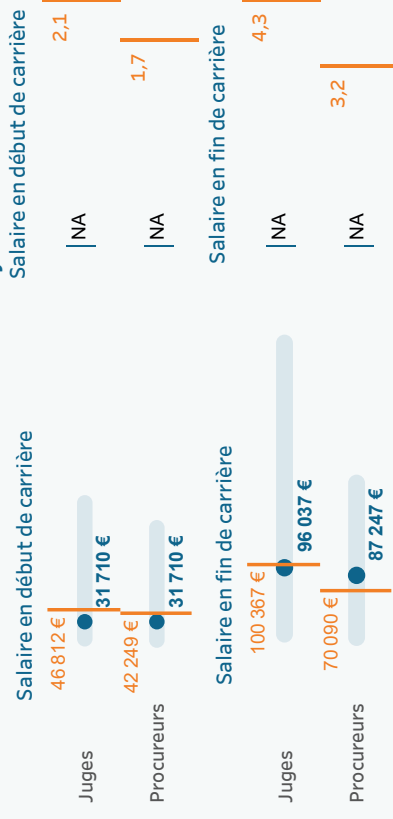
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



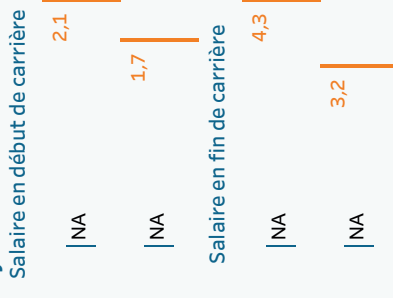
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

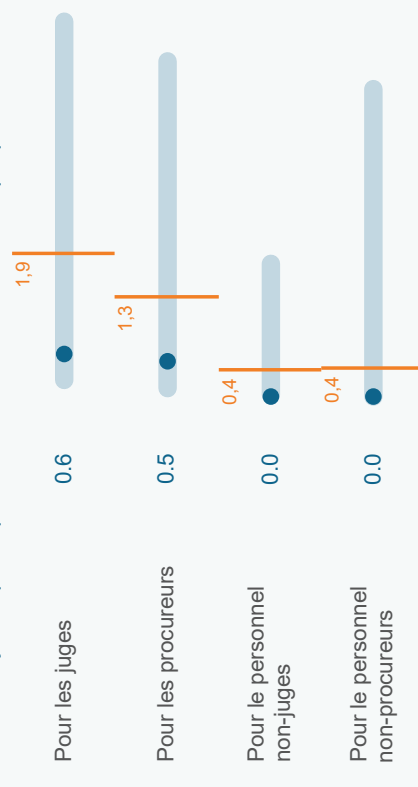


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

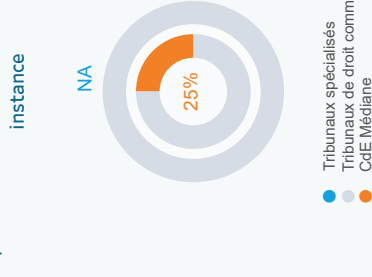


Formation des professionnels de la justice

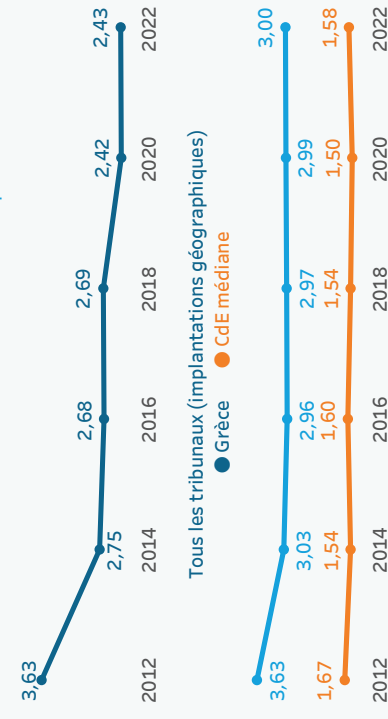
Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

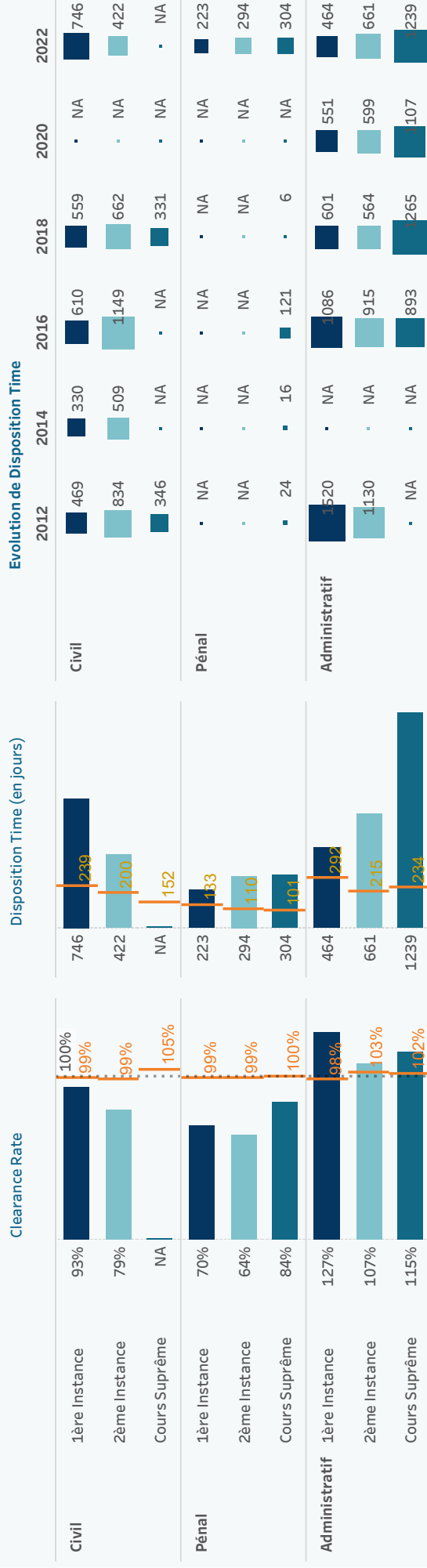
Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) *100

CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
 CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

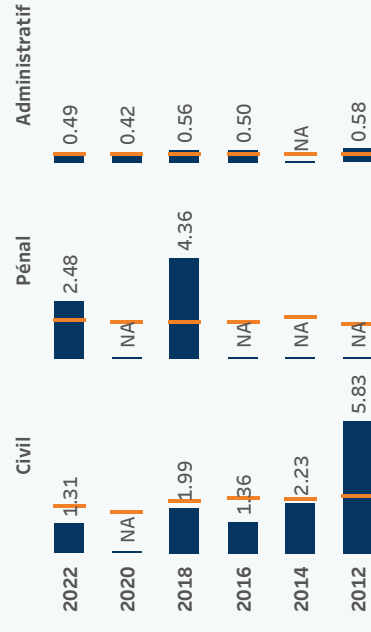
Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) *365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

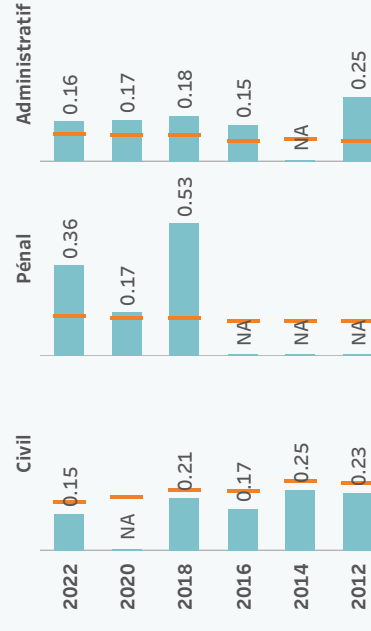


Affaires nouvelles

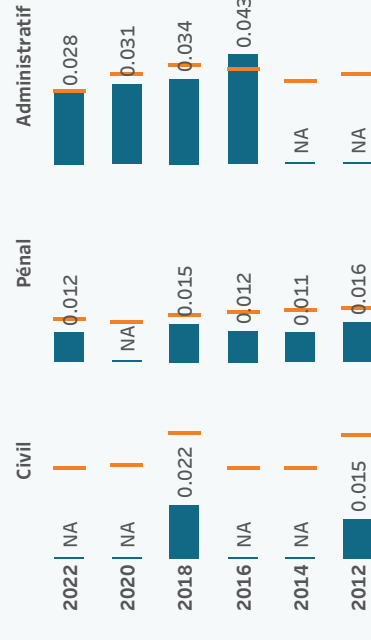
Nombre total d'affaires de 1ère instance pour 100 habitants



Nombre total d'affaires de 2ème instance pour 100 habitants

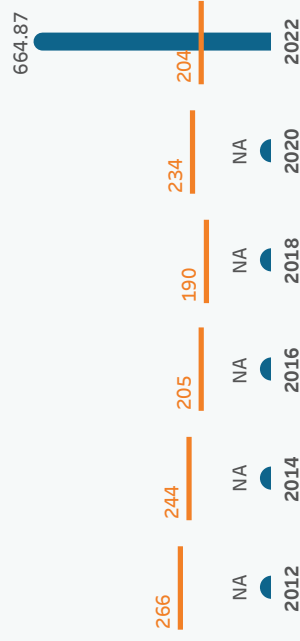


Nombre total d'affaires de Cours Suprêmes pour 100 habitants

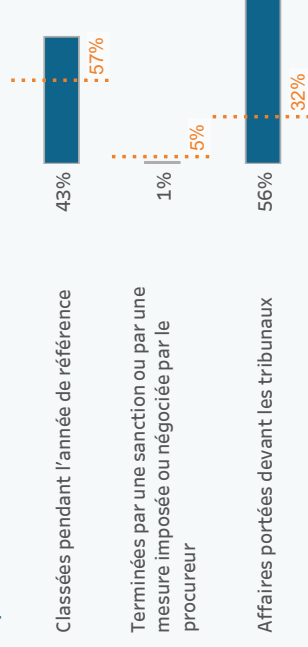


Ministère public

Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur



Répartition des affaires traitées en %



Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

Taux de déploiement total : **3,28**



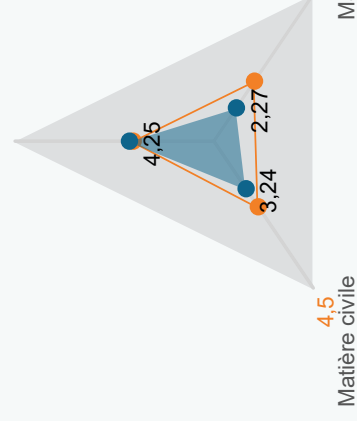
Taux d'utilisation total : **2,67**

(expérimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)

Matière administrative

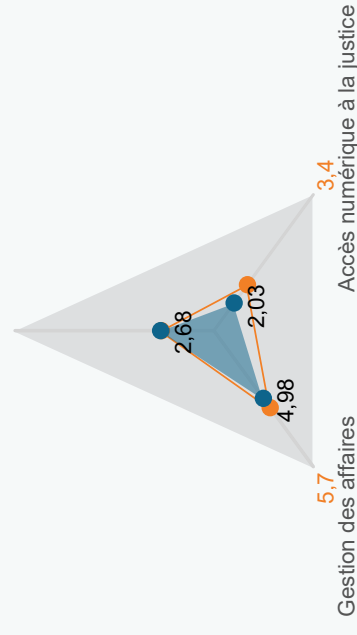
4,1



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)

Aide à la décision

2,6



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

<https://ministryofjustice.gr/>

<https://solon.gov.gr/>

Jurisprudence des juridictions supérieures

<http://www.areiospagos.gr/>

<https://solon.gov.gr/>

Informations sur le système judiciaire

<https://ministryofjustice.gr/>

<https://moj.gov.gr/>

<http://www.adjjustice.gr>



Habitants

9 599 744



PIB par habitant

17 015 €

CdE Médiane 27 406 €



Salaire moyen brut annuel

16 097 €

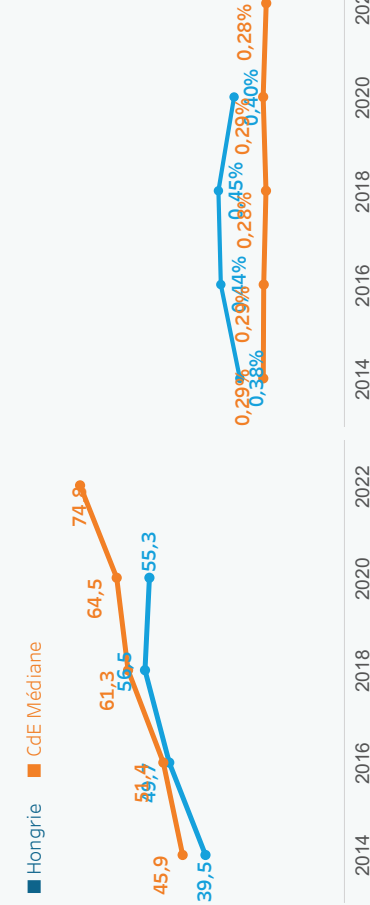
CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

Composantes du BESJ par habitant



BESJ par habitant (en €)

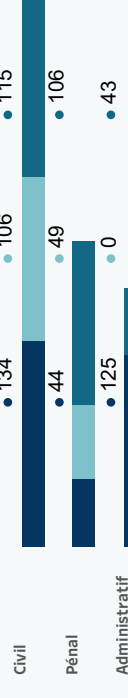


Hongrie

CdE Médiane

Efficacité - Disposition Time (jours)

1ère instance DT



Budget : Le budget du système judiciaire de la Hongrie ne peut pas être calculé pour 2022 en raison de l'indisponibilité des données sur le budget de l'aide judiciaire. Même si le budget exécuté des tribunaux par habitant a augmenté entre 2020 et 2022, passant de 41 € à 46 €, il reste légèrement inférieur à la médiane du CdE. D'autre part, le budget du ministère public par habitant (16 €) est légèrement supérieur à la médiane du CdE.

Organisation des tribunaux : Il n'existe pas de tribunaux spécialisés en tant qu'entités juridiques distinctes. En effet, les 20 tribunaux administratifs et du travail ont été dissous le 31 mars 2020. Depuis lors, les tribunaux régionaux traitent les affaires de droit du travail en 1ère instance, tandis que les affaires administratives sont traitées par huit tribunaux régionaux au niveau régional.

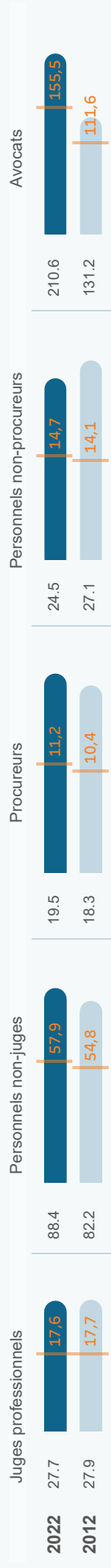
Technologies de l'information et de la communication (TIC) : La Hongrie a un indice de déploiement des TIC de 8,5, le plus élevé d'Europe. Les TIC semblent être développés de manière similaire dans tous les domaines. Il a été indiqué que les changements législatifs récents ont rendu l'administration numérique largement accessible. Cependant, il est difficile d'estimer le taux d'utilisation en raison de données partielles sur le recours aux TIC dans les tribunaux.

Professionnels et égalité de genre : Il convient de noter que le nombre de juges a diminué depuis 2018 (de 30,15 à 27,71 juges pour 100 000 habitants), contrairement à la tendance identifiée dans la majorité des États. Les femmes sont majoritaires au sein des différentes professions judiciaires : juges, procureurs, personnel non juge et non procureur, avocats et notaires. Les femmes juges sont présentes à plus de 60% dans les trois instances, tandis que les femmes procureurs ne sont majoritaires qu'en deuxième instance (46%). En outre, 51% des présidents de tribunaux sont des femmes. En revanche, 39% des chefs de ministères publics sont des femmes.

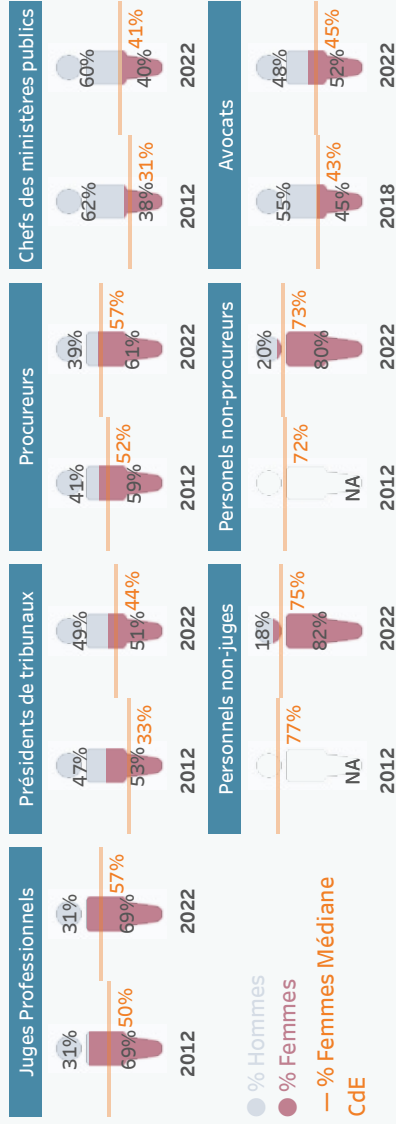
Efficacité : À l'exception des affaires pénales de la plus haute instance, tous les autres types d'affaires ont un DT bien inférieur aux médianes européennes respectives dans les trois instances. Les tribunaux de 2ème instance semblent être les plus efficaces, tandis que la justice administrative est apparue comme le domaine de droit le plus efficace.

Les données sur les affaires administratives doivent être interprétées dans le contexte des récentes réformes législatives. En effet, à partir d'avril 2020, les recours en matière administrative ont été tranchés par la Curia. Cependant, suite à un amendement législatif entrant en vigueur en mars 2022, les affaires administratives sont traitées par les "High courts" en 1ère instance et par les tribunaux régionaux en 2ème instance, tandis que la Curia est compétente en 1ère instance dans des cas exceptionnels prévus par la loi.

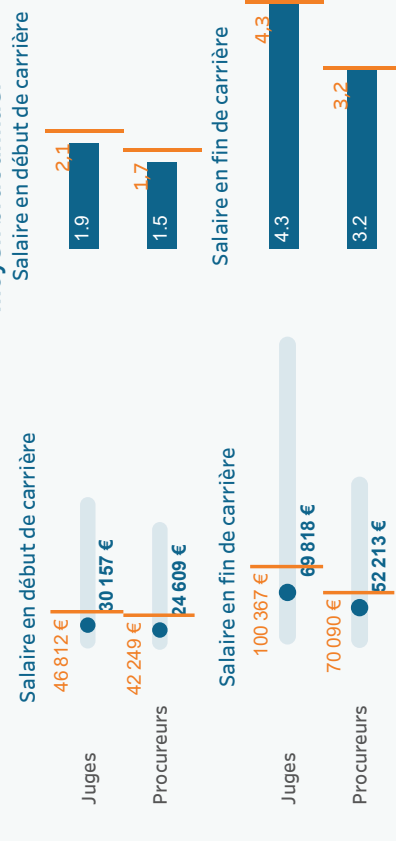
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



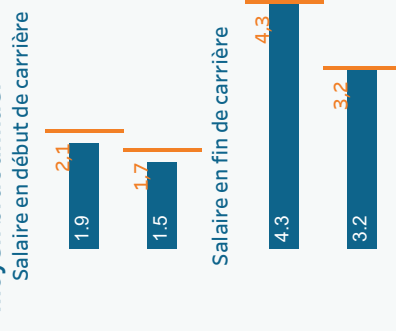
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

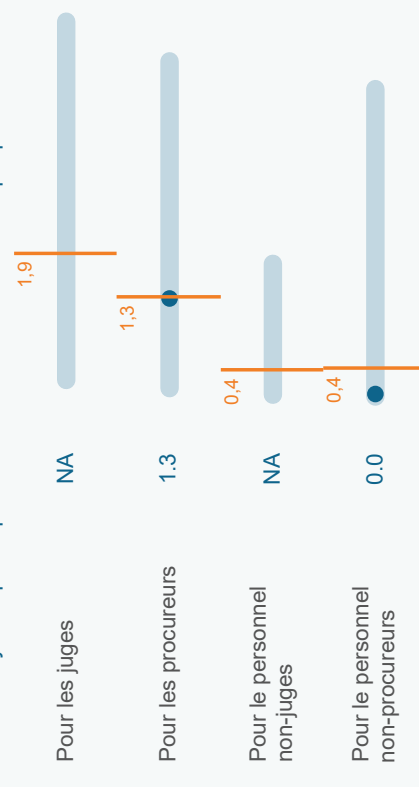


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

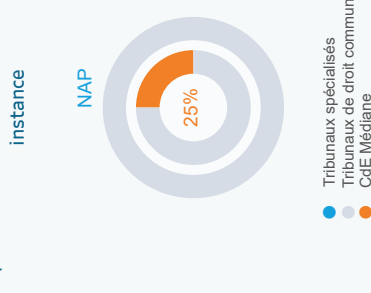


Formation des professionnels de la justice

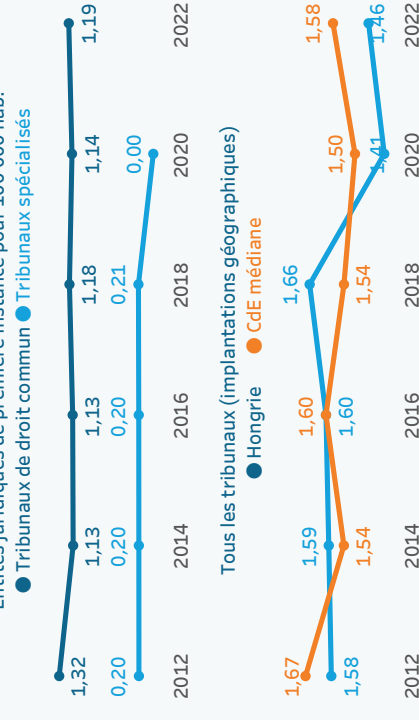
Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

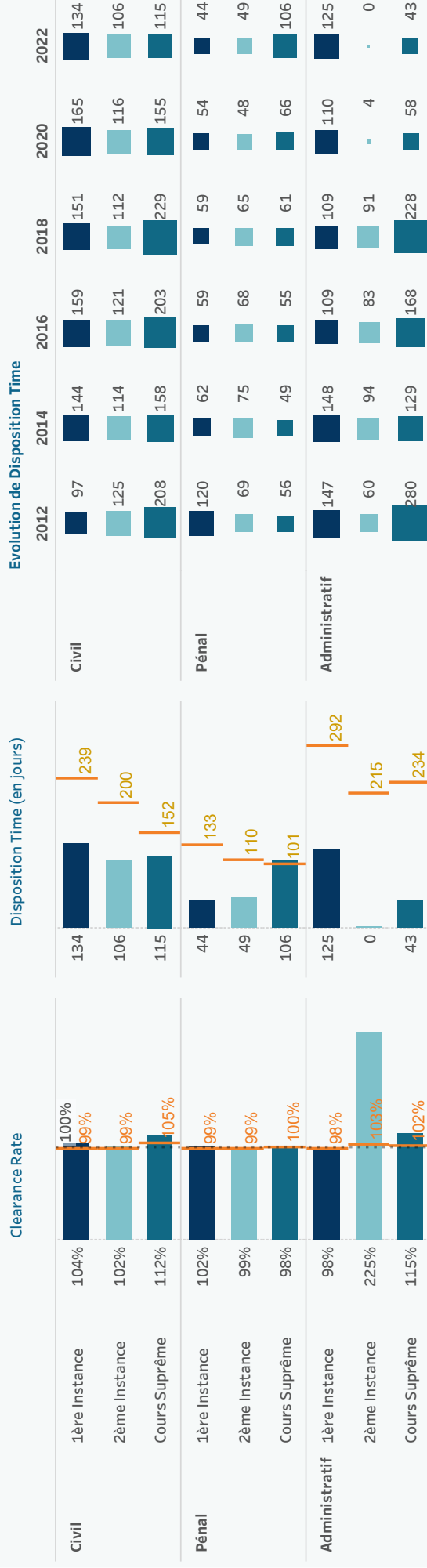
Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) *100

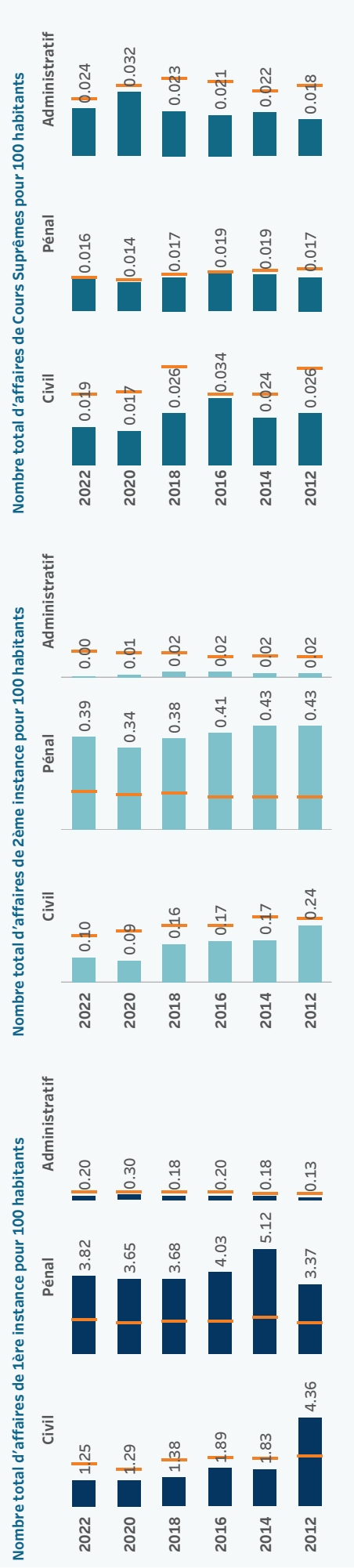
CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
 CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) *365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

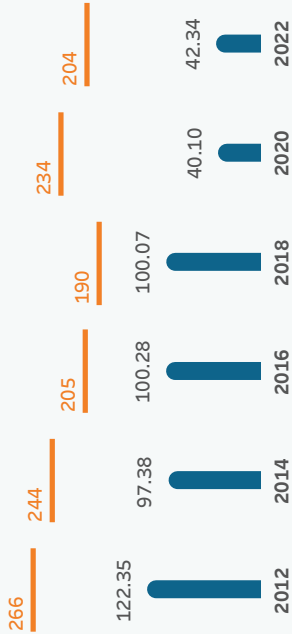


Affaires nouvelles



Ministère public

Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur



Répartition des affaires traitées en %



Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC

(de 0 à 10)

Taux de déploiement total : **8,53**



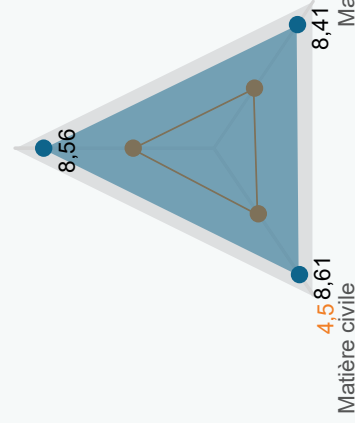
Taux d'utilisation total : **5,30**

(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)

Matière administrative

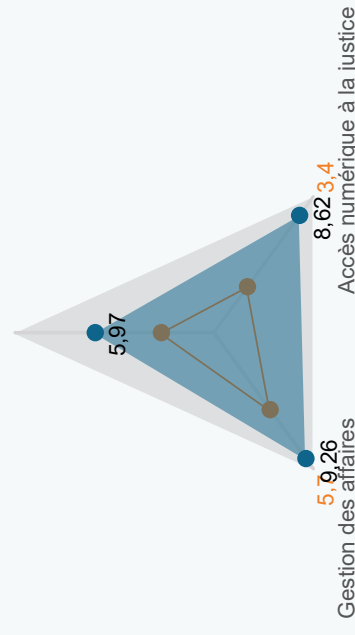
4,1



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)

Aide à la décision

2,6



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

<https://njt.hu/>

Jurisprudence des juridictions supérieures

<https://kuria-birosag.hu/hu/kuniai-dontesek>

Informations sur le système judiciaire

<https://birosag.hu/>



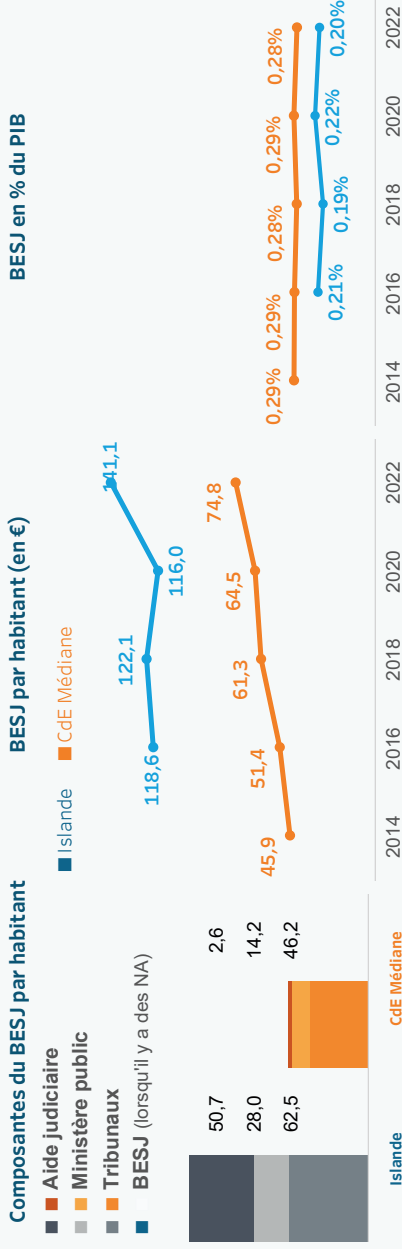
Habitants
387 758



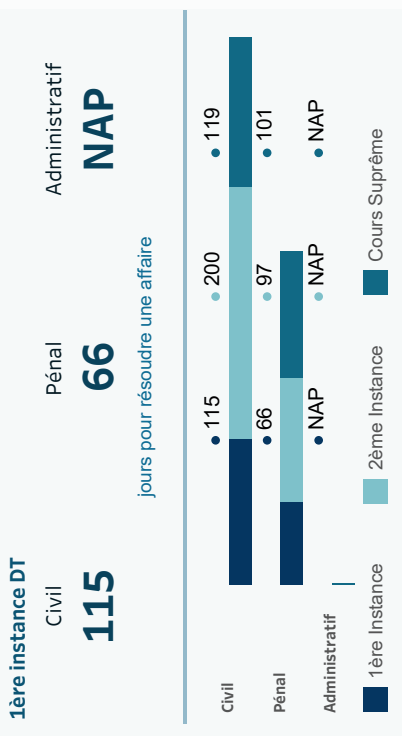
PIB par habitant
69 828 €
CdE Médiane 27 406 €

Salaires moyen brut annuel
68 763 €
CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)



Efficacité - Disposition Time (jours)



Budget : En 2022, l'Islande a consacré 54 730 263 € au budget exécuté de son système judiciaire. Cela représente 141,1€ par habitant, un chiffre nettement supérieur à la médiane du CdE et parmi les plus élevés d'Europe. Cependant, en % du PIB, le budget de 0,20% est inférieur à la médiane du CdE. Plus précisément, le budget des tribunaux et le budget du ministère public par habitant sont restés au-dessus des médianes respectives du CdE. De même, le budget de l'Islande pour l'aide judiciaire par habitant est l'un des plus élevés d'Europe, avec 50,7€.

Aide judiciaire : En Islande, l'aide judiciaire n'est accordée que pour les affaires portées devant les tribunaux. Cependant, concernant les demandeurs d'asile, l'Etat fournit une aide judiciaire couvrant à la fois les conseils juridiques et les procédures, au niveau des autorités administratives. De plus, l'aide judiciaire est automatiquement accordée dans les cas où un enfant a été retiré à ses parents par les autorités de protection de l'enfance en vertu de la loi sur la protection de l'enfance.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal : Le système judiciaire islandais prévoit une médiation obligatoire dans les affaires de droit familial. En effet, l'article 33 de la loi islandaise sur les enfants exige que les parents cherchent à obtenir une médiation avant de demander une décision ou d'intenter une action en justice concernant la garde, la résidence légale, le droit de visite, les amendes journalières ou l'exécution.

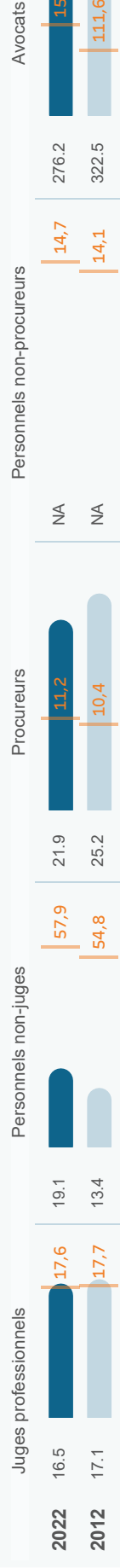
Egalité de genre : En Islande, les femmes procureurs constituent la majorité au niveau des trois instances. De plus, elles représentent 57% du nombre total de procureurs, ainsi que 55% du nombre de chefs de ministères publics. En revanche, les femmes juges ne représentent que 44% du nombre total de juges et 34% des présidents de tribunaux. Pour toutes les instances, la majorité des juges sont des hommes.

Efficacité : En 2022, la justice pénale apparaît plus efficace que la justice civile et commerciale. Les tribunaux sont les plus efficaces dans les affaires pénales de 1ère instance, tandis qu'ils sont les moins efficaces dans les affaires civiles et commerciales contentieuses de 2ème instance qui sont le seul type d'affaires dont la valeur DT est légèrement supérieure à la médiane du CdE.

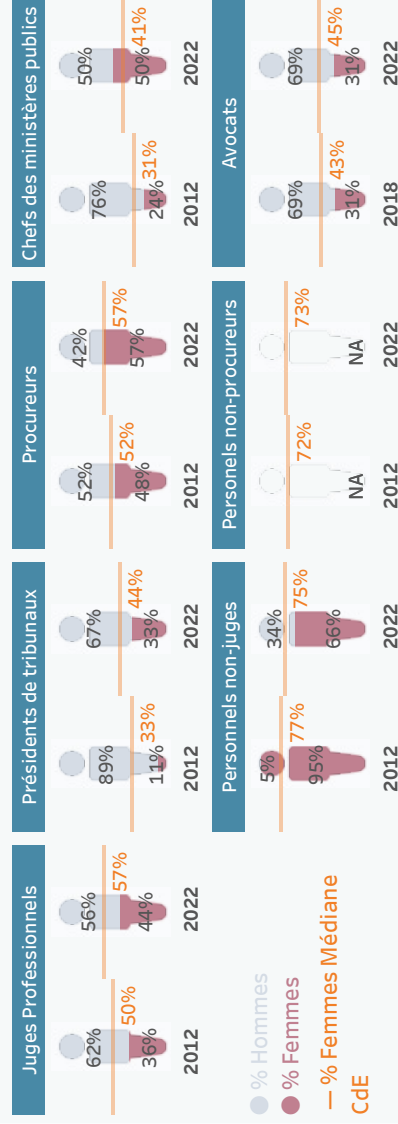
En termes de CR, le seuil de 100% n'est atteint que dans les affaires civiles contentieuses de 1ère instance. En conséquence, le DT a augmenté de 52 jours pour cette catégorie sur la période 2020 - 2022.

L'Islande fait partie des pays où les affaires administratives font partie de la catégorie générale d'affaires civiles contentieuses. Leur nombre ne peut être isolé en tant que tel.

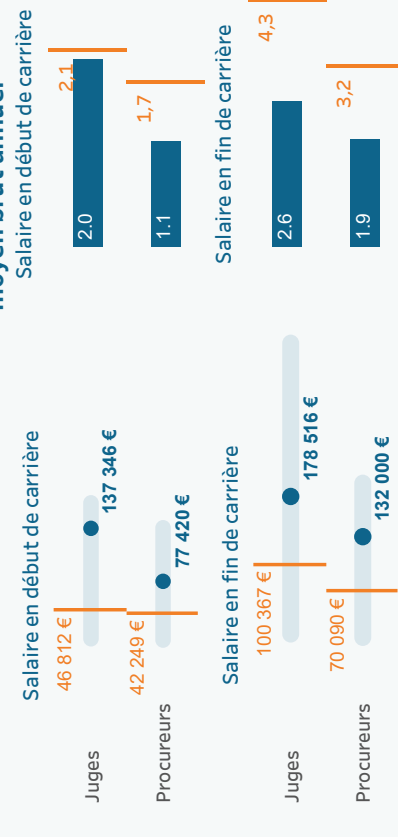
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



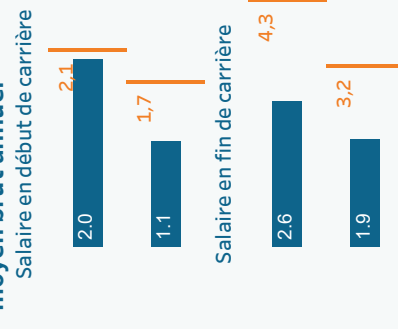
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

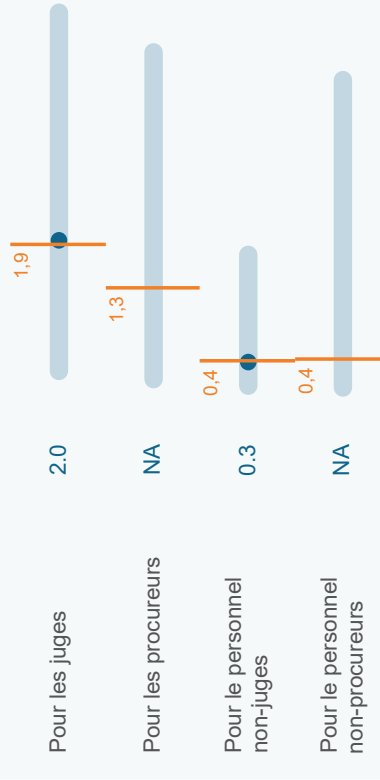


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

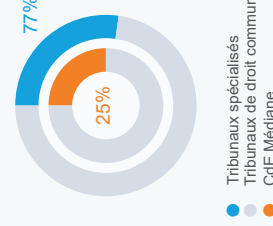


Formation des professionnels de la justice

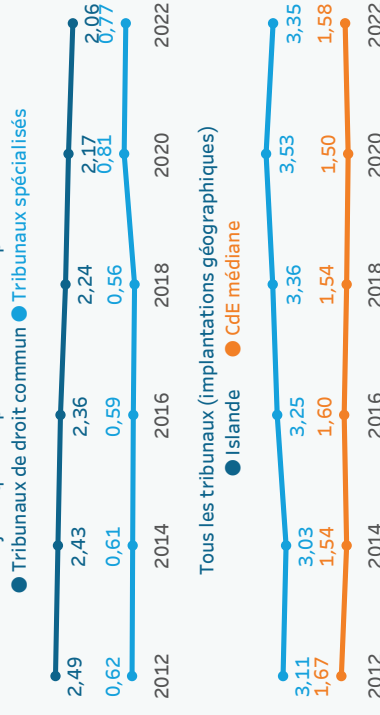
Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



Tous les tribunaux (implantations géographiques)

● Islande ● CdE médiane

*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

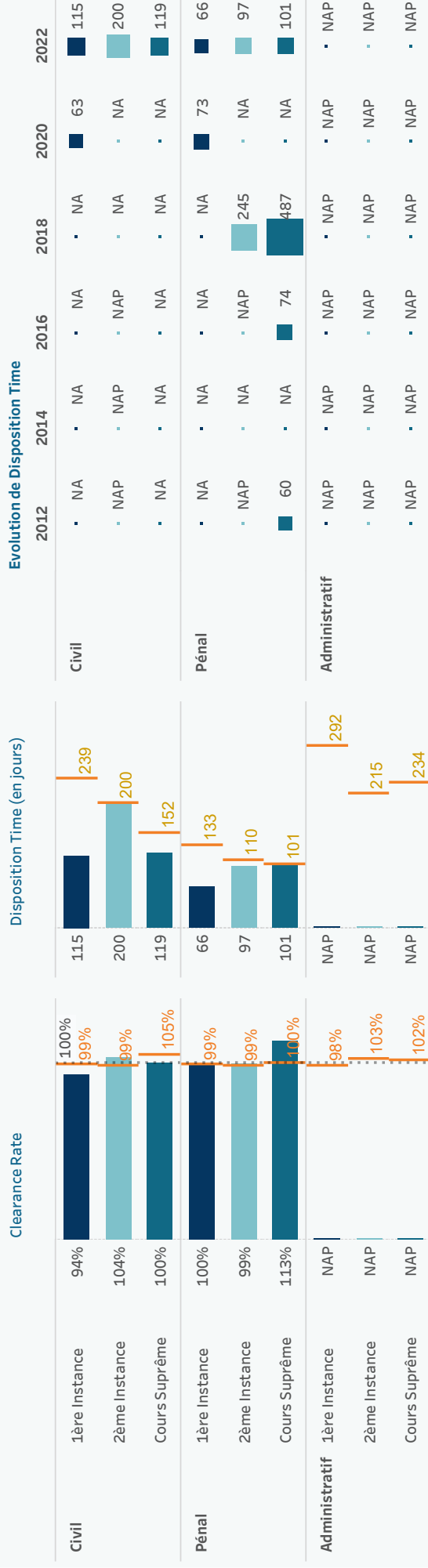
Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) * 100

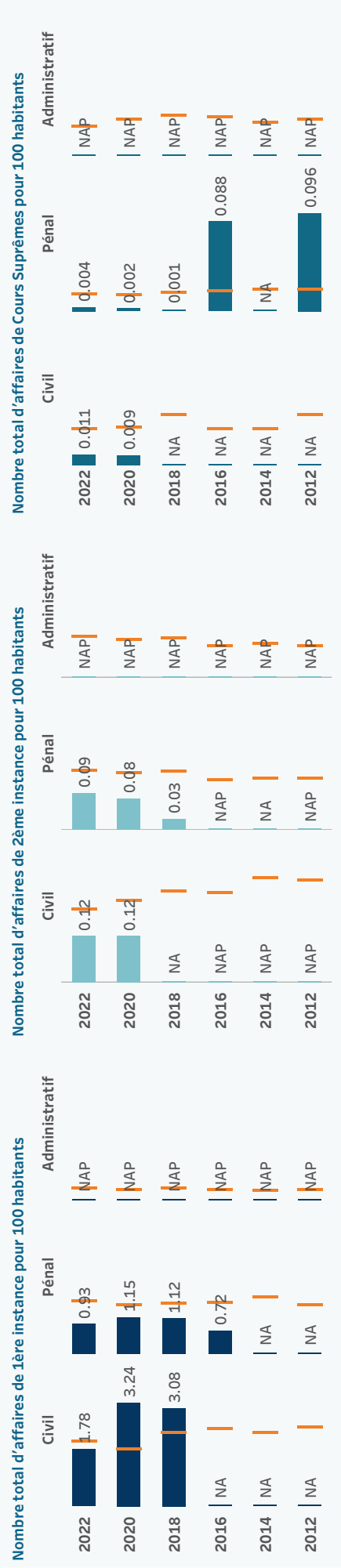
CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
 CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) * 365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

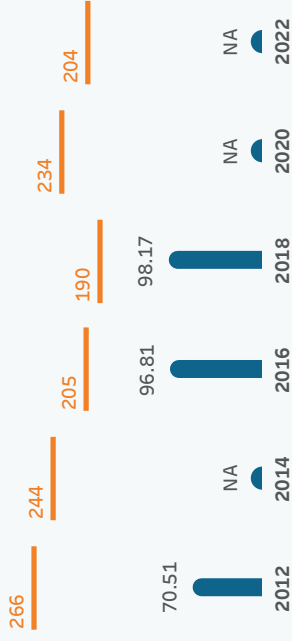


Affaires nouvelles

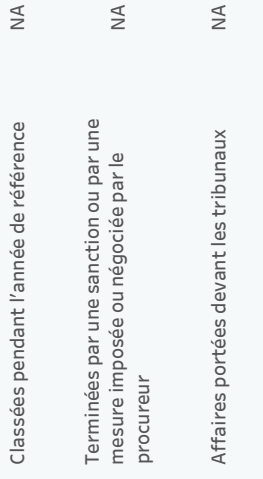


Ministère public

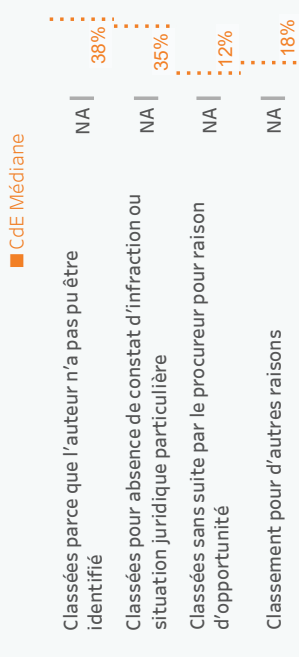
Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur



Répartition des affaires traitées en %



Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC

(de 0 à 10)

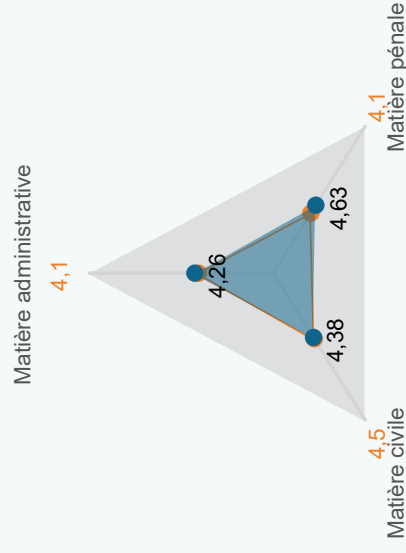
Taux de déploiement total : **4,41**



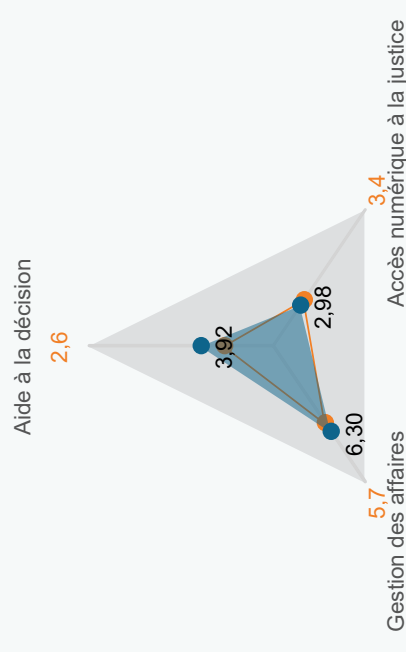
Taux d'utilisation total : **3,94**

(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

<https://www.althingi.is/lagasafm/nuna/2000106.html>

<https://www.reglugerd.is/>

Jurisprudence des juridictions supérieures

<https://www.landsrettur.is/>

<https://www.haestirettur.is/>

Informations sur le système judiciaire

<https://domstolasyslan.is/>



Habitants

5 149 139



PIB par habitant

99 267 €

CdE Médiane 27 406 €



Salaire moyen brut annuel

45 859 €

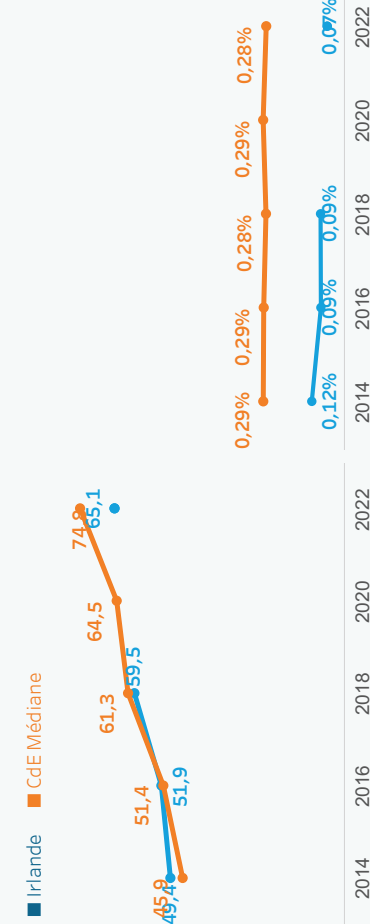
CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

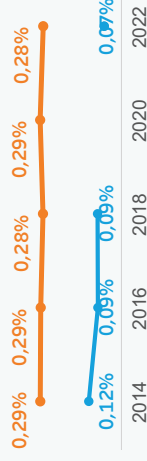
Composantes du BESJ par habitant



BESJ par habitant (en €)



BESJ en % du PIB

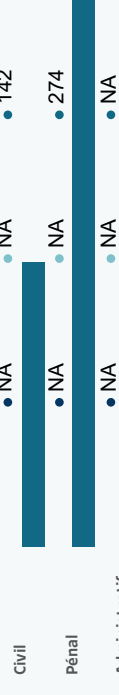


Efficacité - Disposition Time (jours)

1ère Instance DT



jours pour résoudre une affaire



Budget : En 2022, l'Irlande a consacré 335 302 000 € au budget exécuté de son système judiciaire, ce qui représente 65 € par habitant et reste en dessous de la médiane du CdE. En % du PIB (0,07%), ce budget est le plus bas d'Europe. Si les budgets des tribunaux et des parquets sont inférieurs aux médianes respectives du CdE, le budget de l'aide judiciaire par habitant est parmi les plus élevés d'Europe, s'élevant à 23,6 € et représentant 35,9% du budget du système judiciaire.

Usagers des tribunaux : Des informations sur le système judiciaire sont disponibles sur le site web des tribunaux et sur place. Elles comprennent des conseils utiles et des vidéos, ainsi qu'une ressource innovante, la "visite virtuelle à 360°", sur la préparation et la participation à une audience au tribunal. Le site web des tribunaux propose des liens vers une série de services d'aide aux victimes d'infractions et vers des organisations telles que les centres d'aide judiciaire gratuite et les centres d'information des citoyens, qui offrent également une assistance aux usagers des tribunaux.

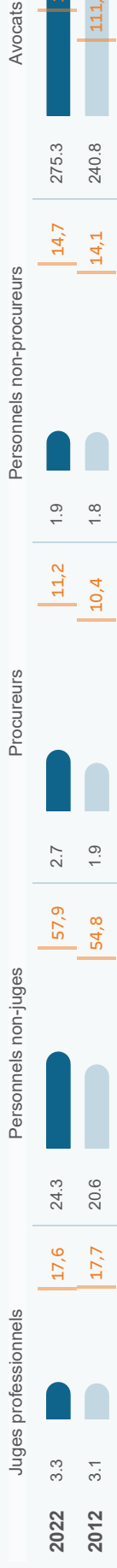
Violence domestique et sexuelle : Le Bureau du Directeur des services de poursuite dispose d'une unité de procureurs formés à la violence domestique et sexuelle. En 2021, une unité spécialisée a été créée pour les délits sexuels, ayant compétence pour décider sur les dossiers d'instruction et gérer les procès dans ces affaires. Il existe également une unité pour les victimes et un groupe interfonctionnel axé sur la violence domestique. À cet égard, une attention particulière est accordée à l'approfondissement des connaissances et à l'accessibilité sur l'intranet du Bureau de liens vers les dernières informations disponibles.

Technologies de l'information et de la communication (TIC) : L'Irlande a un indice de déploiement des TIC de seulement 1,1, étant au début de la numérisation de la justice. Toutefois, ses investissements ont récemment augmenté de manière significative, en particulier depuis 2020. Pour les petits litiges, il existe une application sur le site "Service des tribunaux en ligne". Une requête peut être déposée en ligne et son état d'avancement peut être suivi.

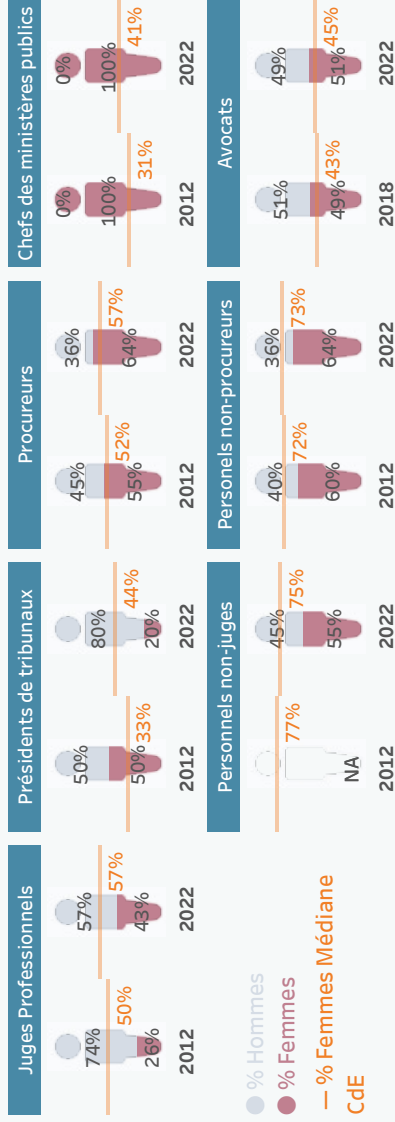
Efficacité : L'Irlande est un des pays où les affaires de droit administratif font partie de la catégorie générale d'affaires civiles et commerciales. Une autre particularité du système irlandais est que le nombre d'affaires pendantes n'est pas enregistré en 1ère et 2ème instances, puisque de nombreuses affaires introduites devant les tribunaux sont réglées à l'amiable ou ne sont pas poursuivies par le requérant, sans qu'il y ait d'obligation procédurale pour les parties d'informer le tribunal d'un règlement ou d'une intention de ne pas poursuivre l'affaire.

Le DT ne peut être calculé que pour les affaires civiles de 3ème instance pour lesquelles il est inférieur à la médiane du CdE et pour les affaires pénales de 3ème instance pour lesquelles il est supérieur à la médiane du CdE.

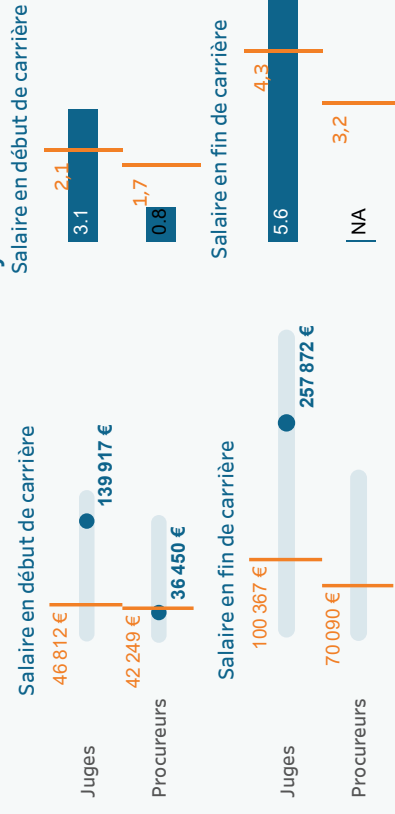
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



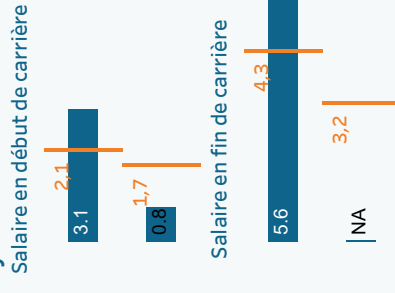
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

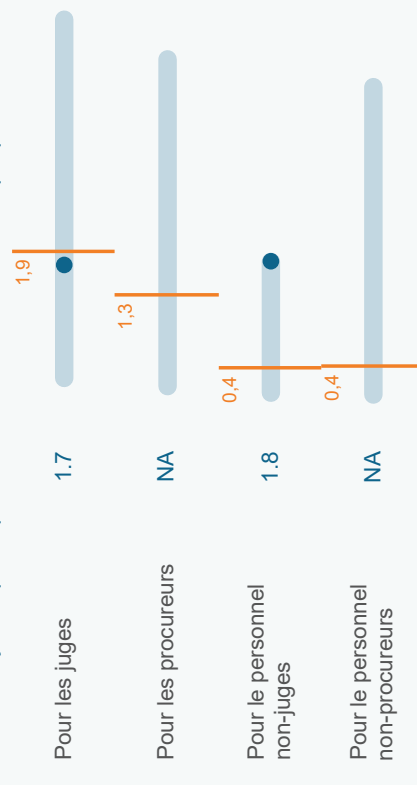


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

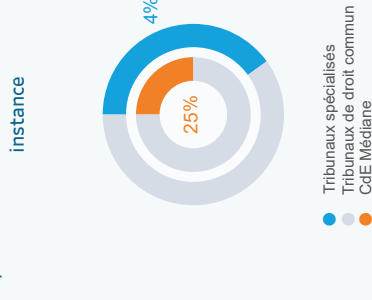


Formation des professionnels de la justice

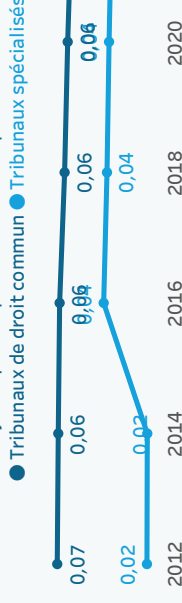
Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



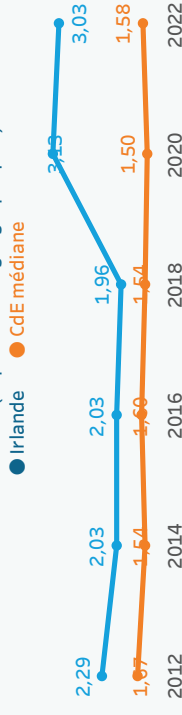
Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



Tous les tribunaux (implantations géographiques)



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

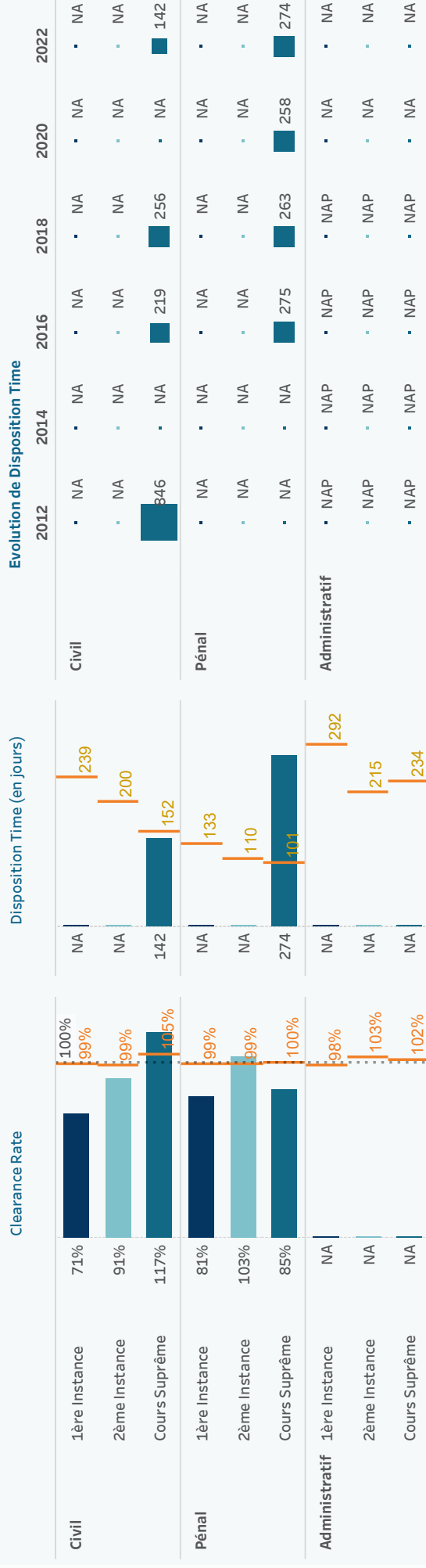
Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) * 100

CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
 CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

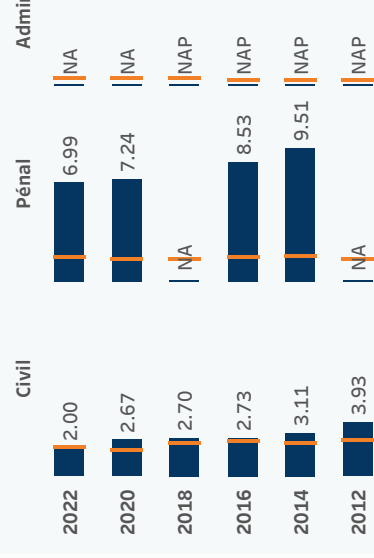
Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) * 365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.



Affaires nouvelles

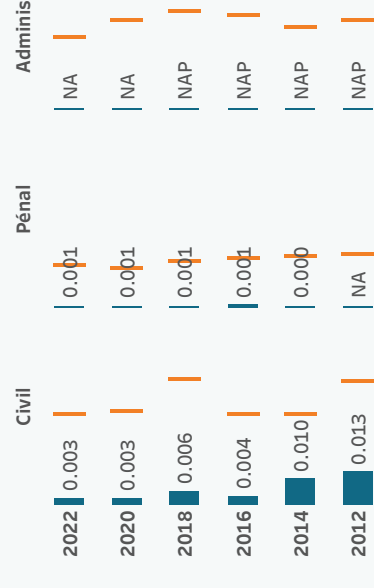
Nombre total d'affaires de 1ère instance pour 100 habitants



Nombre total d'affaires de 2ème instance pour 100 habitants

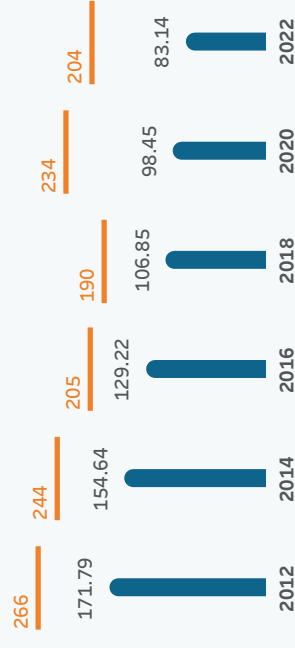


Nombre total d'affaires de Cours Suprêmes pour 100 habitants

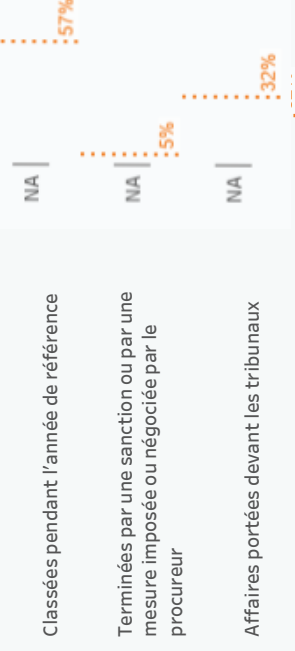


Ministère public

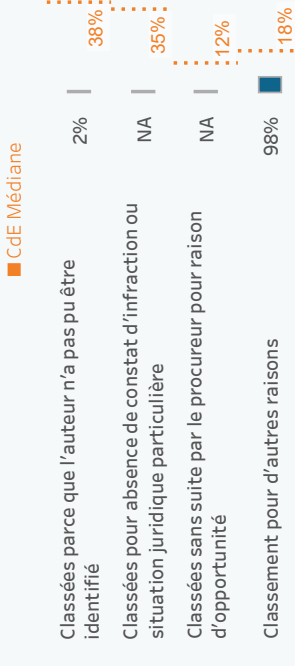
Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur



Répartition des affaires traitées en %



Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

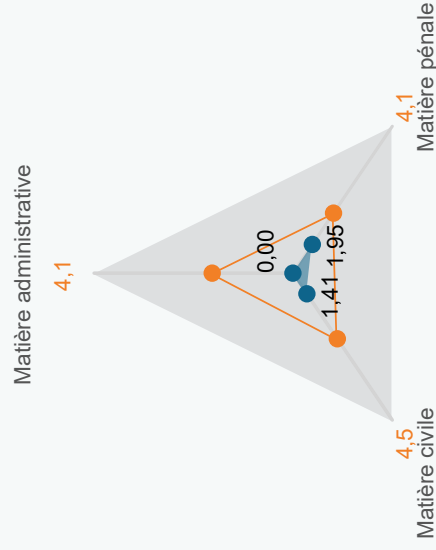
Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

Taux de déploiement total : **1,09**

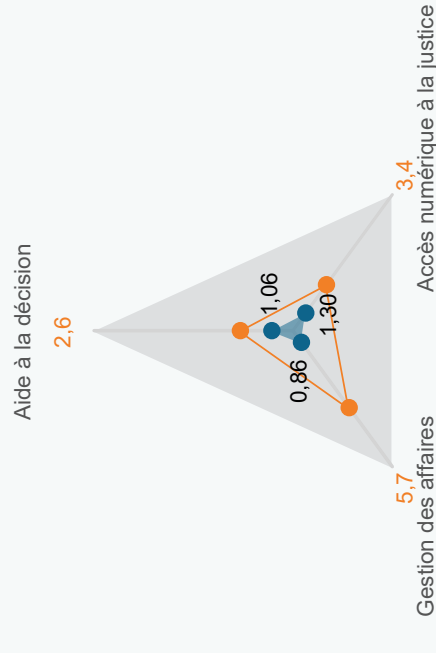


Taux d'utilisation total : **0,87**
(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

<https://www.irishstatutebook.ie/>

<https://www.irishstatutebook.ie/>

Jurisprudence des juridictions supérieures

[Courts.ie](https://www.irishstatutebook.ie/)

Informations sur le système judiciaire

[Courts.ie](https://www.irishstatutebook.ie/)



Habitants

58 850 717



PIB par habitant

32 391 €

CdE Médiane 27 406 €

Salaires moyen brut annuel

33 213 €

CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

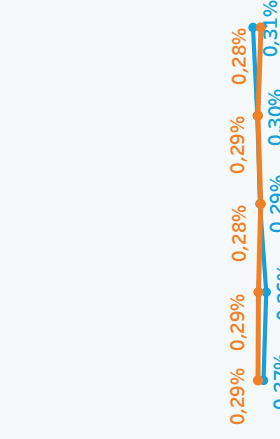
Composantes du BESJ par habitant



BESJ par habitant (en €)



BESJ en % du PIB



Efficacité - Disposition Time (jours)

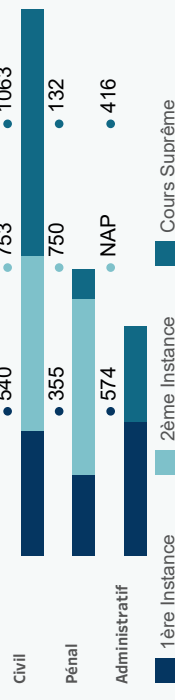
1ère Instance DT

Civil 540

Pénal 355

Administratif 574

jours pour résoudre une affaire



Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

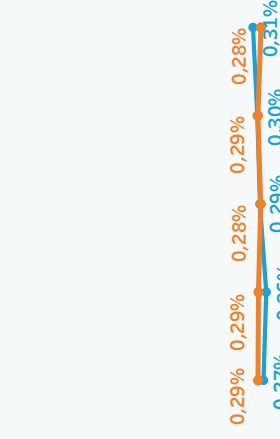
Composantes du BESJ par habitant



BESJ par habitant (en €)



BESJ en % du PIB



Budget : En 2022, le budget du système judiciaire italien s'élevé à 5 921 758 141 €, soit une augmentation de 21,6 % par rapport à 2020. Il représente 100,6 € par habitant, dépassant la médiane du CdE. Le budget constitue 0,31 % du PIB de l'Italie, légèrement au-dessus de la médiane du CdE. Le budget des tribunaux est de 67,2 € par habitant en 2022, contre 53,4 € en 2020. L'aide judiciaire représente 6,3 % du budget total, soit 6,4 € par habitant, au-dessus de la médiane du CdE.

Personnel non-juge : Dans le cadre du Plan national de relance et de résilience (PNRR 2021-2026), le ministère de la Justice a recruté du personnel pour renforcer le "Bureau des Procès (Trial Office)". Cette initiative aide les juges dans des tâches telles que l'étude, la recherche juridique, la rédaction et l'organisation des documents, leur permettant de se concentrer sur des tâches plus complexes.

Technologies de l'information et de la communication (TIC) : L'Italie a un indice de déploiement des TIC de 6,5 et appartient ainsi au groupe d'États ayant un indice élevé, bien au-dessus de la médiane du CdE. Leur indice des TIC semble le plus fort dans la catégorie "Accès numérique", légèrement supérieur à l'indice total.

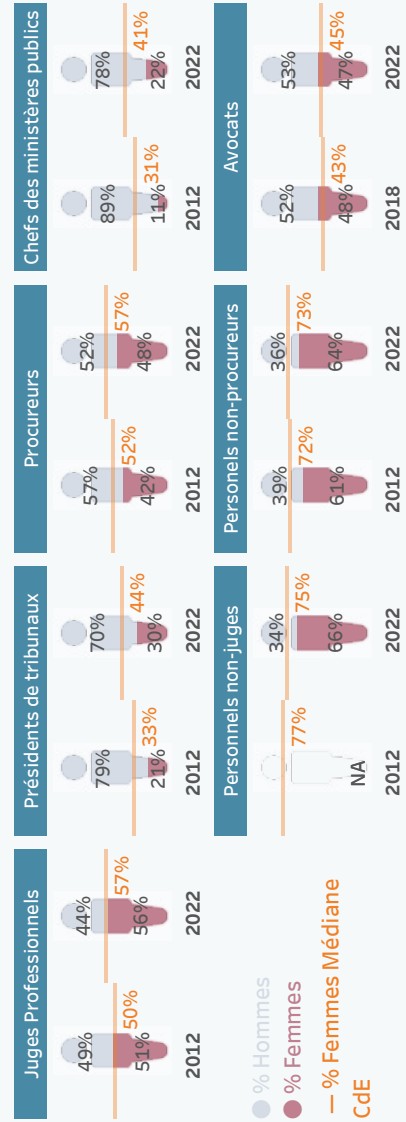
Réforme des procédures civiles et pénales : En 2022, le système de justice civile italien a fait l'objet d'une réforme majeure visant à accélérer les procès et à améliorer l'efficacité. Les principales modifications incluent des délais de défense plus courts, la présence obligatoire à la 1ère audience, l'élargissement des modes alternatifs de règlement des différends, des modifications des procédures d'appel, des "procédures simplifiées". En matière de justice pénale, la réforme vise à réduire la durée des procès de 25 % en 5 ans, à numériser les processus, à simplifier les procédures de classement d'affaires et à étendre la compétence du juge unique.

Efficacité : Les tribunaux apparaissent les plus efficaces dans les affaires administratives connaissant un double degré de juridiction. Plus spécifiquement, les affaires pénales de 3ème instance sont le type d'affaires le plus efficace. En revanche, les affaires civiles et commerciales contentieuses de 3ème instance sont les moins efficaces. Les DT ont été améliorées pour tous les types d'affaires et instances par rapport à 2020 et 2018, sauf pour les affaires civiles et commerciales contentieuses de 1ère instance. Cependant, malgré ces évolutions positives, en général, la valeur de DT reste l'une des plus élevées parmi les États membres, notamment en 2ème et 3ème instances. La durée totale (les trois instances considérées ensemble) d'une procédure civile/commerciale contentieuse est de 2 356 jours, ce qui équivaut à environ 6 ans et demi.

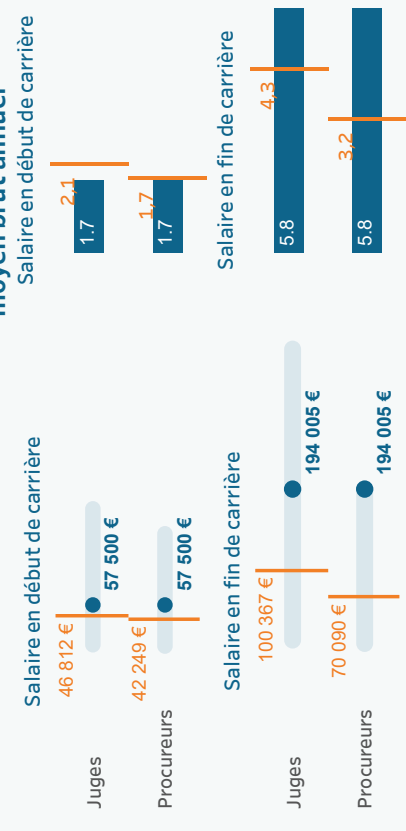
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



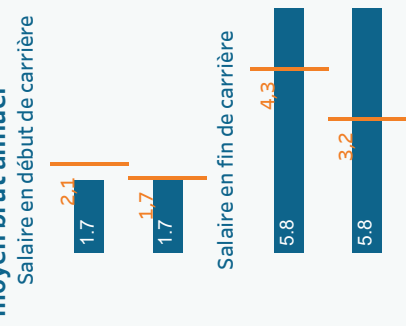
Égalité de genre



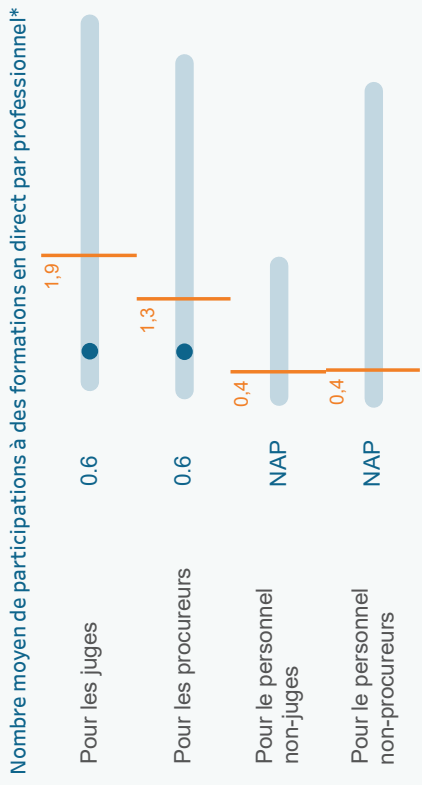
Salaire brut annuel



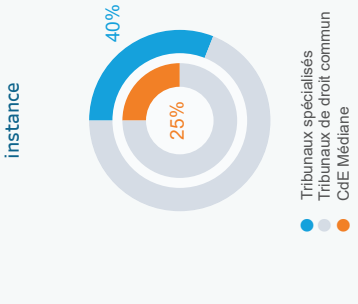
Ratio avec le salaire moyen brut annuel



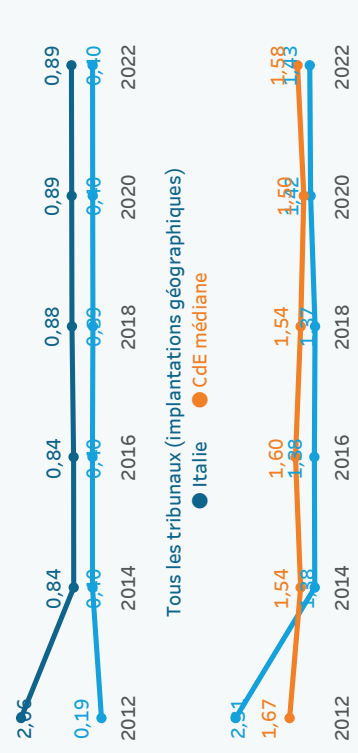
Formation des professionnels de la justice



Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

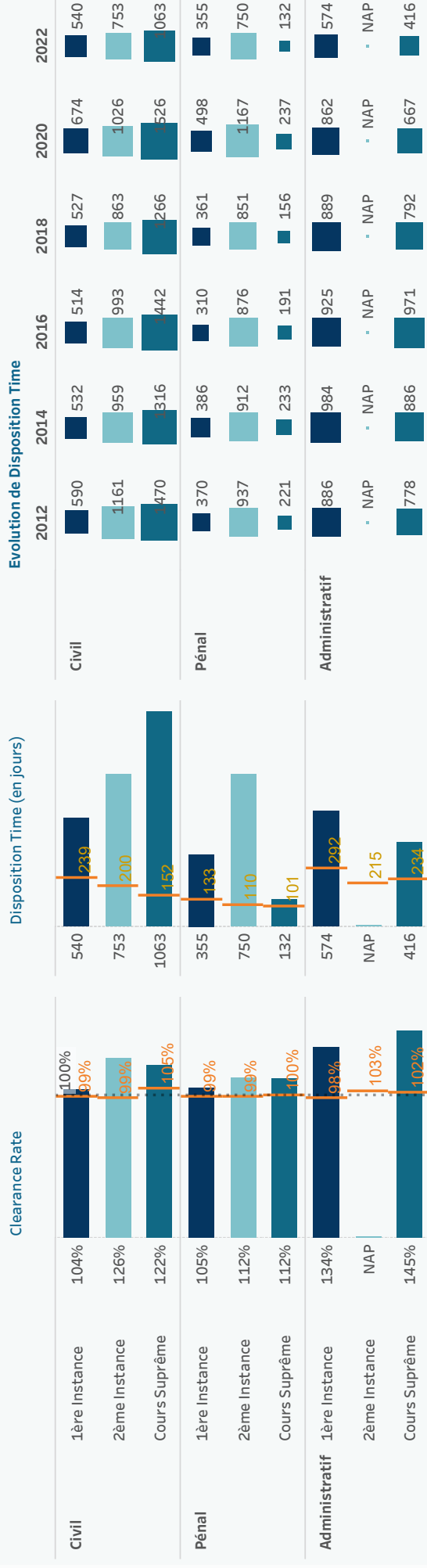
Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) *100

CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
 CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

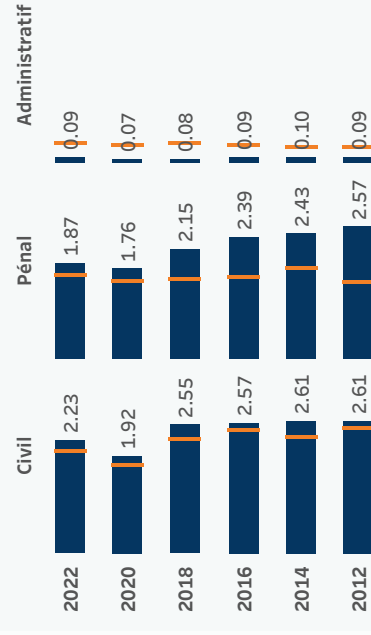
Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) *365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

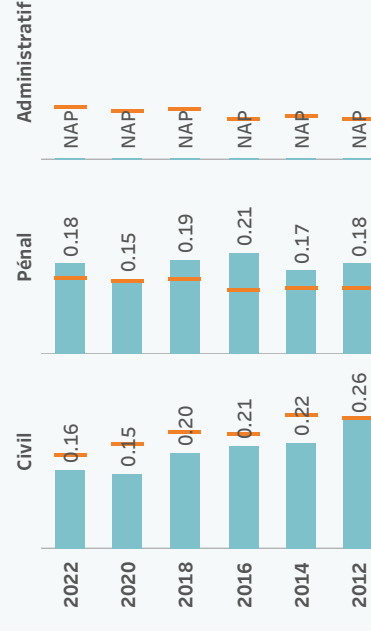


Affaires nouvelles

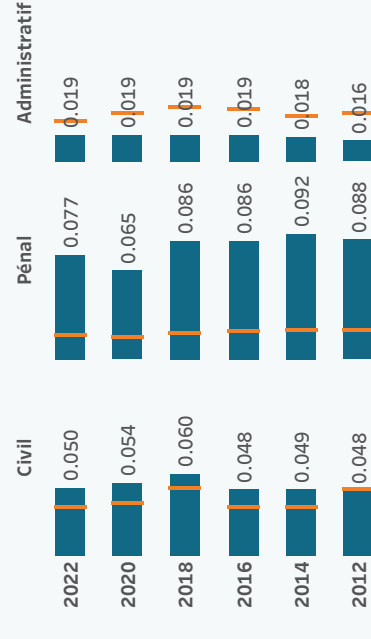
Nombre total d'affaires de 1ère instance pour 100 habitants



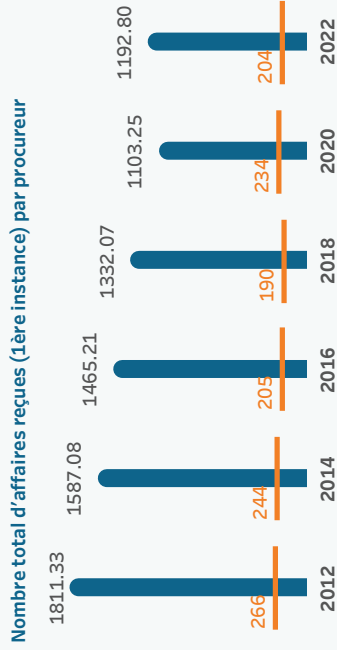
Nombre total d'affaires de 2ème instance pour 100 habitants



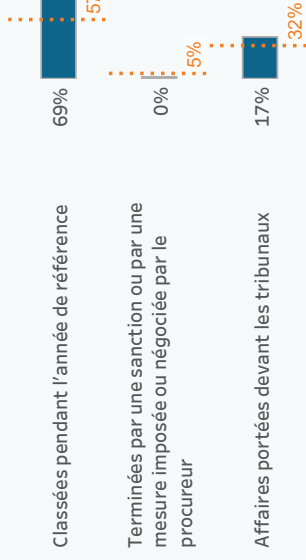
Nombre total d'affaires de Cours Suprêmes pour 100 habitants



Ministère public



Répartition des affaires traitées en %



Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

Taux de déploiement total : **6,49**



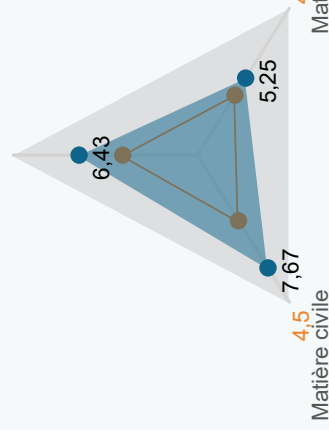
Taux d'utilisation total : **6,05**

(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)

Matière administrative

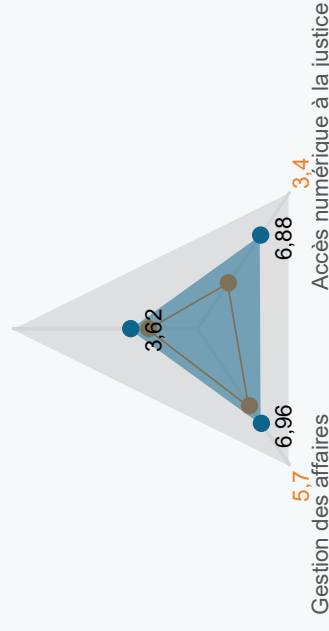
4,1



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)

Aide à la décision

2,6



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

www.normattiva.it/

Jurisprudence des juridictions supérieures

<https://www.itagiure.giustizia.it>

Informations sur le système judiciaire

https://www.giustizia.it/giustizia/it/mg_4.page

<https://www.portaledelmassimario.ipzs.it>



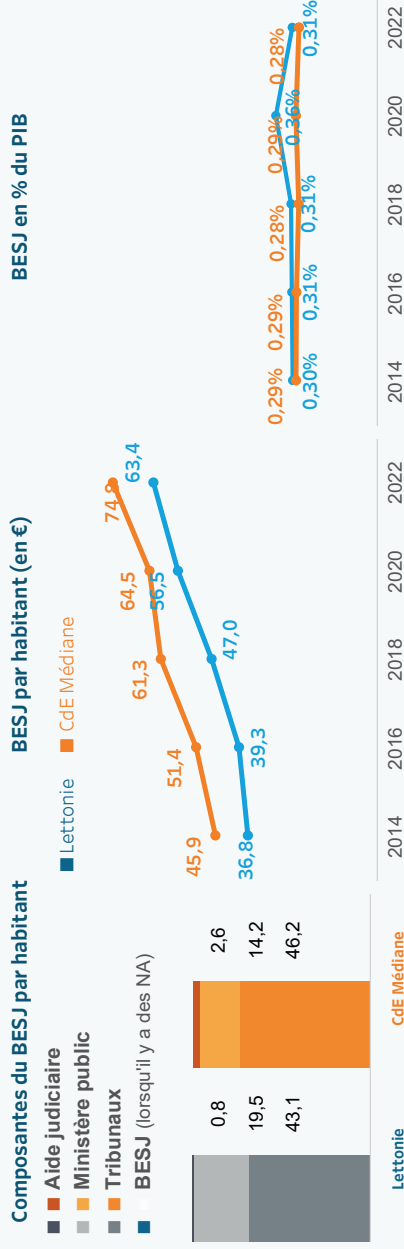
Habitants
1 883 008



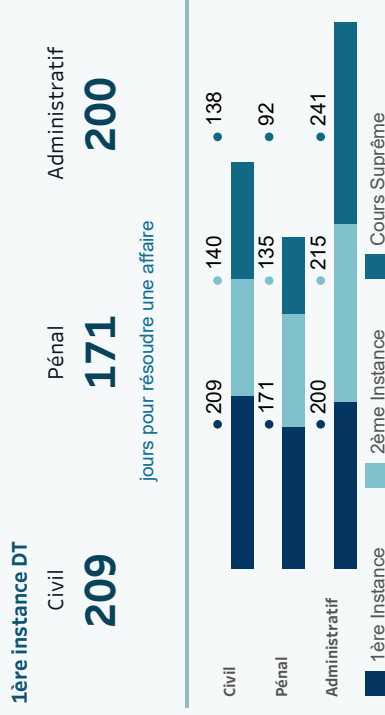
PIB par habitant
20 709 €
CdE Médiane 27 406 €

Salaire moyen brut annuel
16 476 €
CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)



Efficacité - Disposition Time (jours)



Budget : En 2022, le budget du système judiciaire letton (119 365 548 €) de 63,4 € par habitant est en-dessous de la médiane du CdE. En % du PIB (0,31%), il est légèrement supérieur à la médiane du CdE. Le budget des tribunaux poursuit sa tendance à la hausse, atteignant 43,1 € par habitant. Le budget du ministère public est supérieur à la médiane du CdE, tandis que le budget de l'aide judiciaire (0,8 € par habitant et 1,2% du budget du système judiciaire) est relativement inférieur à la médiane du CdE.

Réforme de la carte judiciaire : En 2022, 3 tribunaux de 1ère instance ont fusionné. Le tribunal économique fonctionne depuis 2021. Une réorganisation a été lancée au sein du ministère public, afin d'assurer une utilisation rationnelle du budget de l'État et de créer une répartition plus équitable de la charge de travail des procureurs. Dans le même temps, les procureurs ont été spécialisés dans les infractions pénales commises dans les institutions de l'État, y compris celles liées à la corruption.

Technologies de l'information et de la communication (TIC) : L'indice de déploiement des TIC de 7,6 est l'un des plus élevés d'Europe, bien au-dessus de la médiane du CdE. C'est l'un des deux États ayant un outil de proposition automatique de décisions dans les 3 matières. Des exemples intéressants d'utilisation de l'IA : outil d'anonymisation des décisions de justice avec des éléments d'IA ; outil de feuilletage des documents liés à l'affaire ; assistant virtuel « Justs » ; « Robot » assurant la distribution automatisée entre les juges des formulaires électroniques soumis.

Accès à la justice : Depuis 2021, la plateforme "E-Case" et sa solution de partage - le portail "e-case" - fonctionnent. Il s'agit d'un point d'accès public commun aux données et aux services liés aux procédures judiciaires. Le service « Suivre les procédures judiciaires » est un service électronique gratuit, qui permet de suivre toute procédure judiciaire (l'état actuel d'une affaire, le juge désigné, les audiences prévues, les demandes reçues, les décisions de justice). Seules des informations anonymisées sont rendues publiques.

Efficacité : En 2022, pour l'ensemble des trois instances, c'est dans le domaine pénal que les juridictions sont les plus efficaces. Plus précisément, les tribunaux sont les plus efficaces dans les affaires pénales de 3ème instance, tandis que le DT le plus élevé est celui des affaires administratives de 3ème instance.

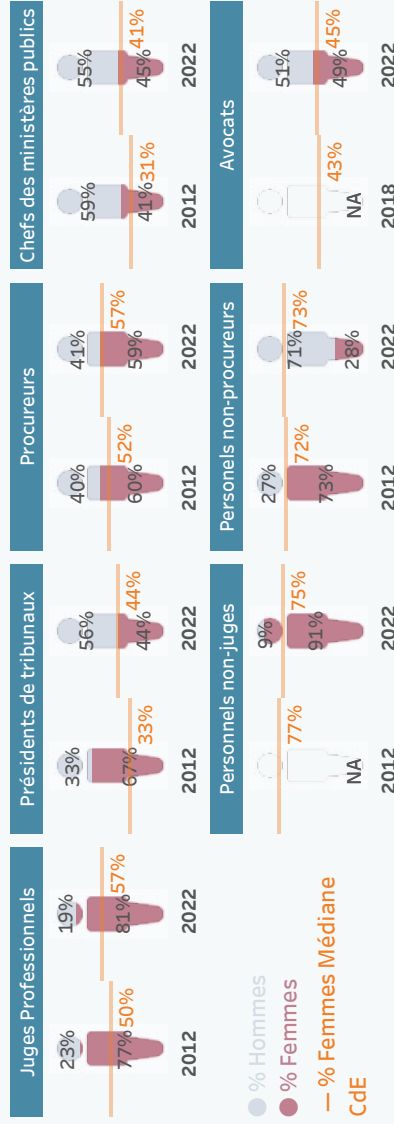
Dans les trois domaines de droit, le DT a évolué positivement entre 2020 et 2022 en 1ère et dernière instance. En 2ème instance, il a baissé en matière administrative, mais a augmenté en matières civile et pénale, où le CR est resté en dessous du seuil de 100%.

Comparé aux médianes respectives du CdE, le DT en Lettonie n'est légèrement supérieur que dans les affaires pénales et administratives de 2ème instance et les affaires administratives de 3ème instance.

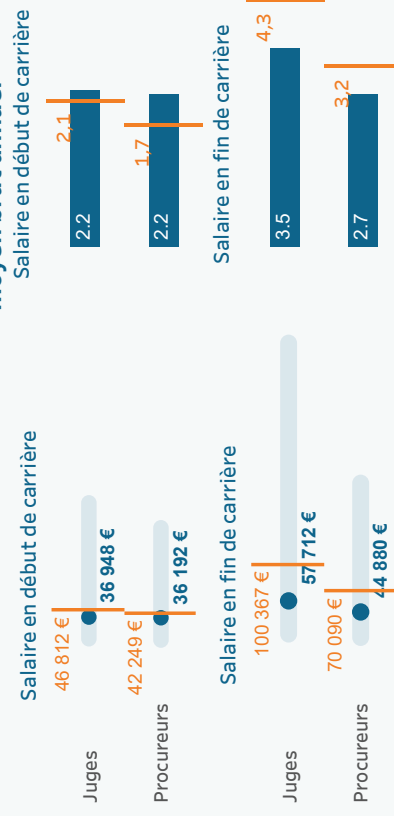
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



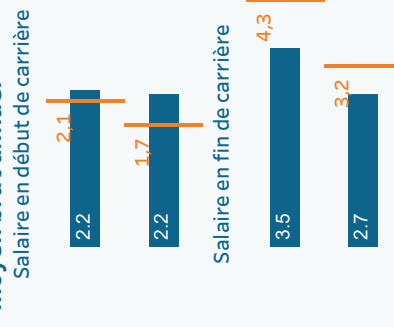
Égalité de genre



Salaire brut absolu

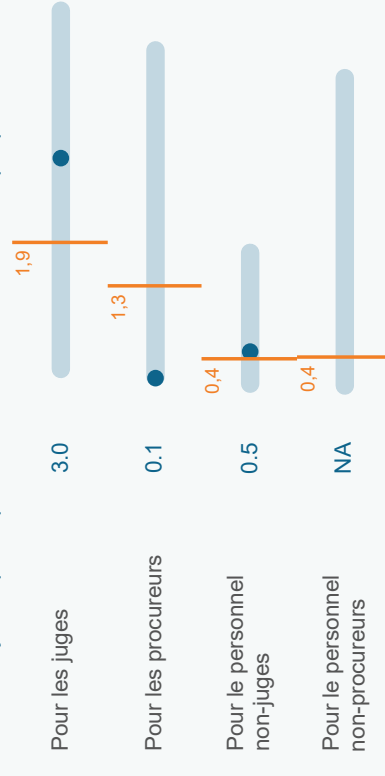


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

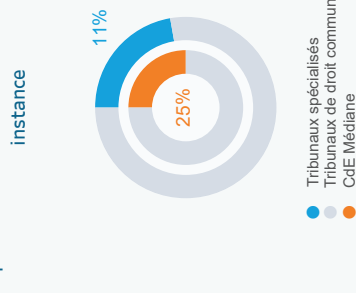


Formation des professionnels de la justice

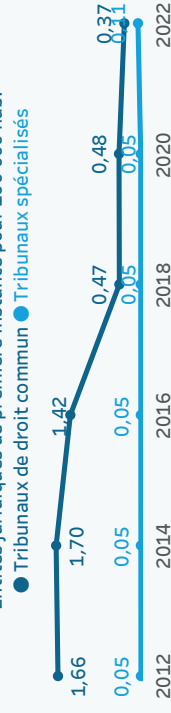
Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



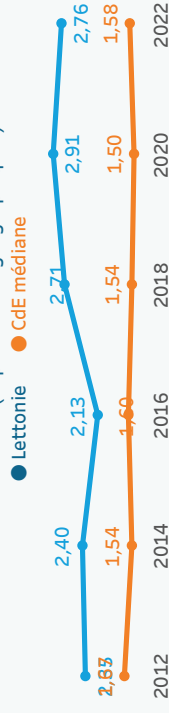
Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



Tous les tribunaux (implantations géographiques)



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

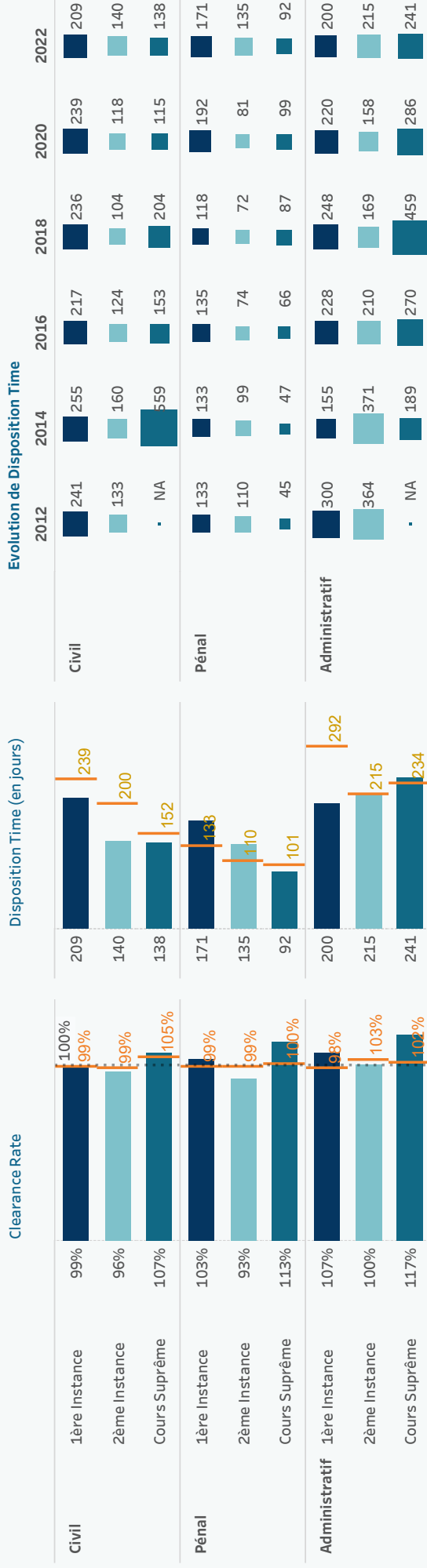
Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) *100

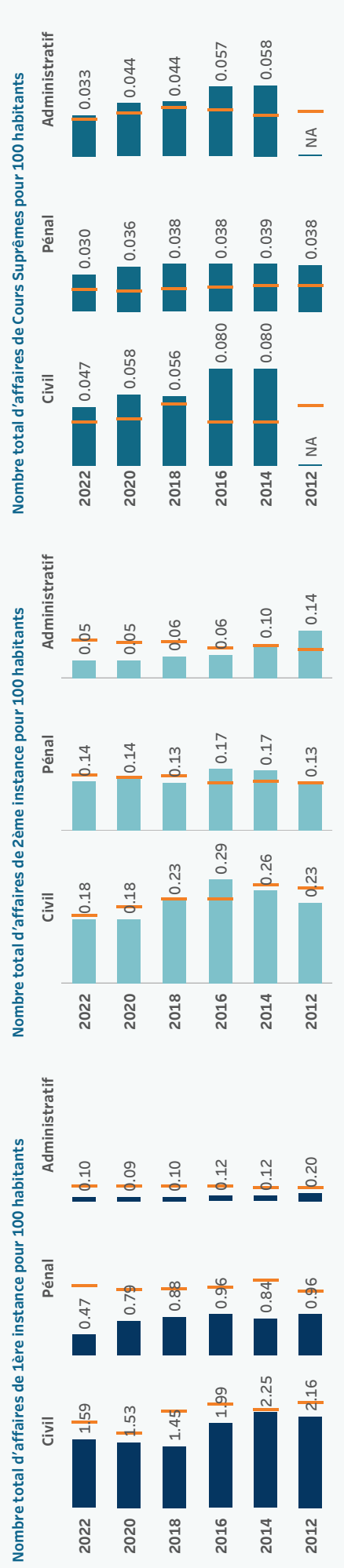
CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
 CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) *365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

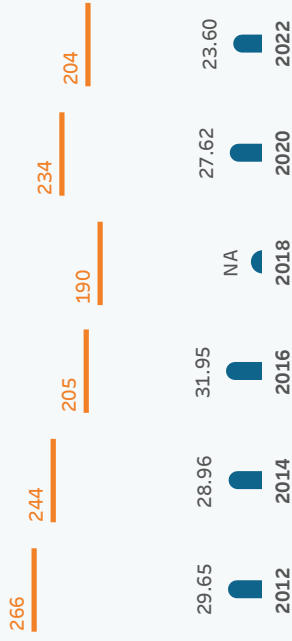


Affaires nouvelles

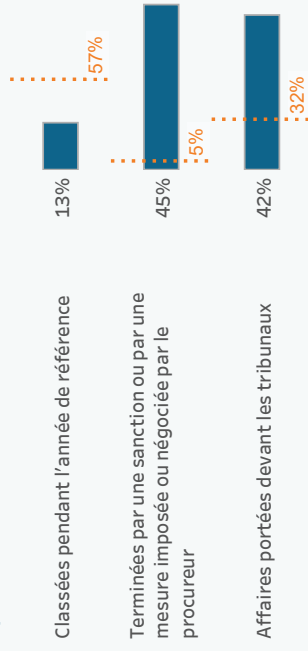


Ministère public

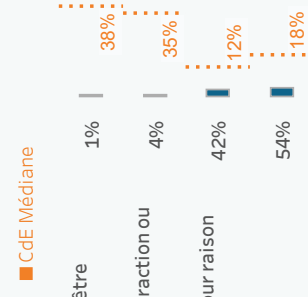
Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur



Répartition des affaires traitées en %



Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC

(de 0 à 10)

Taux de déploiement total : **7,57**



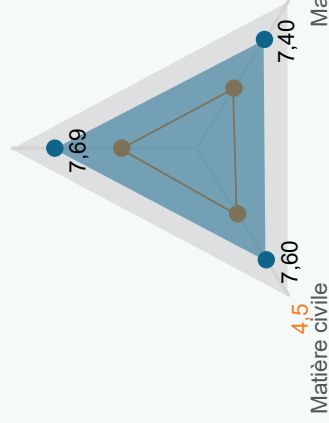
Taux d'utilisation total : **5,12**

(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)

Matière administrative

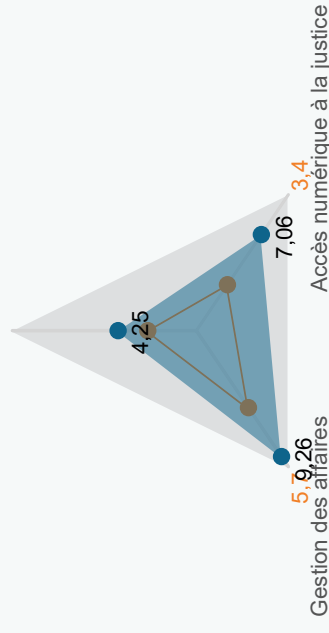
4,1



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)

Aide à la décision

2,6



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

www.likumi.lv

Jurisprudence des juridictions supérieures

<http://www.at.gov.lv/lv/judikatura/judikaturas/nolemumu-arhivs>

<https://elieta.lv/web/#/pakaipojumi/anonimizetie-nolemumi>

Informations sur le système judiciaire

<https://www.tiesas.lv>



Habitants
2 857 279



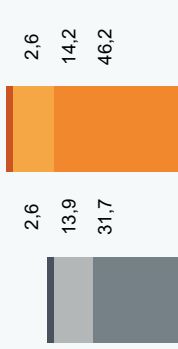
PIB par habitant
23 576 €
CdE Médiane **27 406 €**

Salaire moyen brut annuel
21 468 €
CdE Médiane **22 878 €**

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

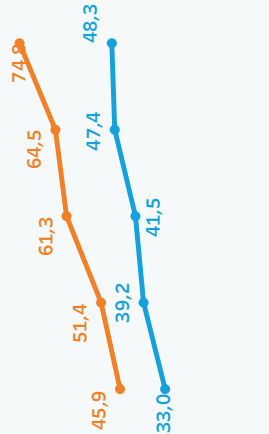
Composantes du BESJ par habitant

- Aide judiciaire
- Ministère public
- Tribunaux
- BESJ (lorsqu'il y a des NA)



BESJ par habitant (en €)

- Lituanie
- CdE Médiane



BESJ en % du PIB

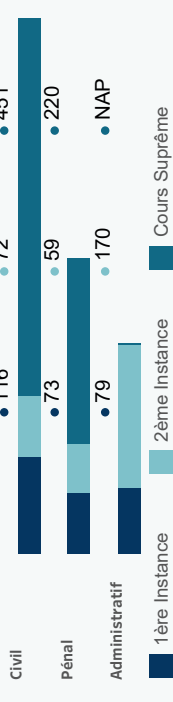


Efficacité - Disposition Time (jours)

1ère instance DT

Civil **116** Pénal **73** Administratif **79**

jours pour résoudre une affaire



Budget : En 2022, la Lituanie a consacré 137 971 573 € à son système judiciaire, soit 48,3 € par habitant, ce qui est inférieur à la médiane du CoE. Ce budget constitue 0,20% du PIB, ce qui est également inférieur à la médiane du CoE. Le budget des tribunaux par habitant n'a pas évolué depuis 2020 et est resté inférieur à la médiane du CoE. Les fonds destinés au ministère public et à l'aide judiciaire par habitant se situent approximativement au niveau des médianes respectives du CoE.

Spécialisation des procureurs : Le Bureau du Procureur général et les Bureaux des procureurs régionaux disposent de procureurs spécialisés dans les crimes de violence sexuelle, les crimes contre les enfants et la famille. Les Bureaux des procureurs de district ont des procureurs spécialisés dans la violence domestique. La spécialisation est l'un des critères d'attribution des affaires aux procureurs.

Technologies de l'information et de la communication (TIC) : La Lituanie a un indice de déploiement des TIC de 6,1, appartenant au groupe d'États ayant l'indice le plus élevé. L'indice TIC semble le plus fort dans la catégorie "Gestion des affaires" où il est légèrement plus élevé que l'indice total. La Lituanie se caractérise par une disponibilité élevée du taux d'utilisation des différents outils TIC déployés, ce qui permet d'estimer l'indice du taux d'utilisation.

Charge de travail des tribunaux : Suite aux modifications apportées en 2022 au Code civil, au Code de procédure civile et à la Loi sur les tribunaux, les fonctions qui ne sont pas intrinsèques au pouvoir judiciaire ont été transférées à d'autres institutions, telles que les notaires ou les agents d'exécution. Un tribunal administratif régional a été créé à la place des deux tribunaux administratifs régionaux, dans le but d'optimiser et d'accélérer la procédure de sélection des juges et d'équilibrer leur charge de travail.

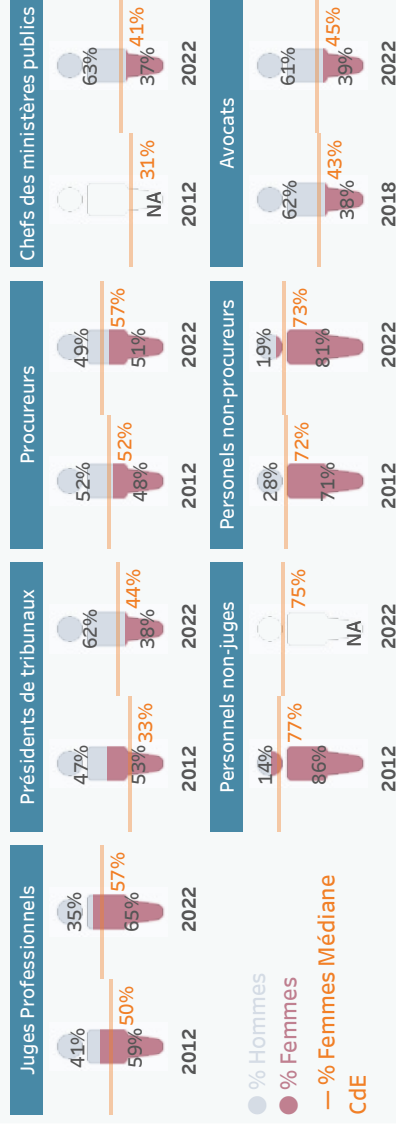
Efficacité : La 1ère instance est la plus efficace tandis que la justice administrative à double degré de juridiction est la plus rapide. En effet, le DT a diminué en matière administrative dans les deux instances. Plus spécifiquement, les affaires pénales de 2ème instance ont le DT le plus faible. Le DT des affaires civiles et commerciales contentieuses de 3ème instance a continué d'augmenter, atteignant la valeur la plus élevée de ces dix dernières années, dépassant largement la médiane européenne.

Les valeurs du DT sont supérieures aux médianes respectives du CdE uniquement en ce qui concerne la Cour suprême. En effet, en 2022, la durée plus longue des affaires en 3ème instance a également été influencée par le fait que tous les postes de juges à la Cour suprême n'avaient pas été pourvus.

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

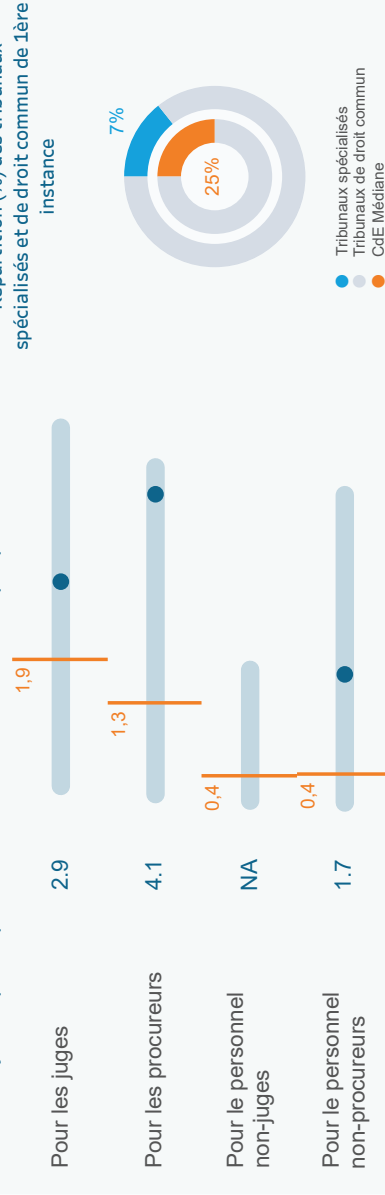


Égalité de genre



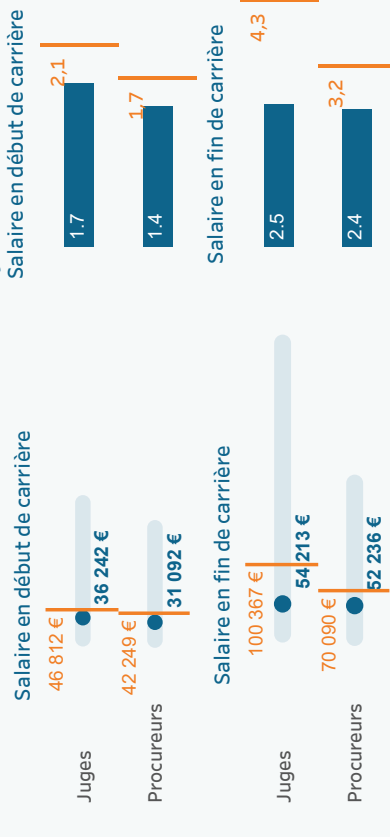
Formation des professionnels de la justice

Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*

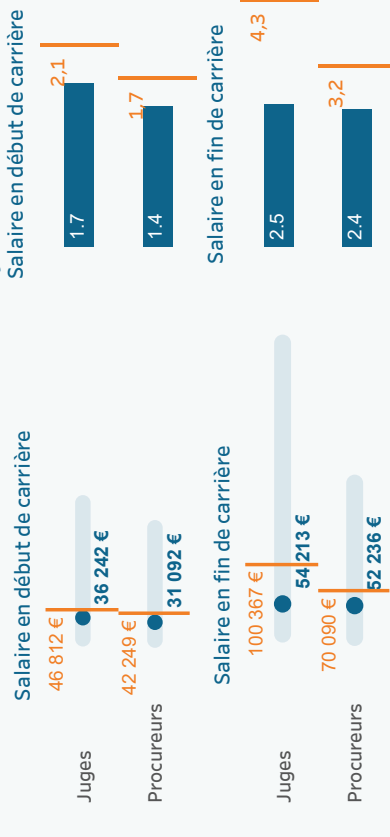


*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

Salaires bruts absolus

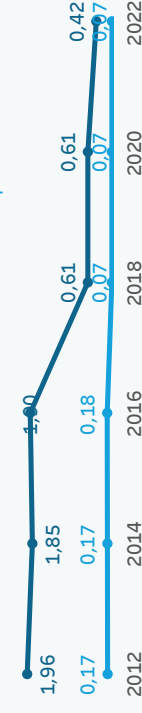


Ratio avec le salaire moyen brut annuel



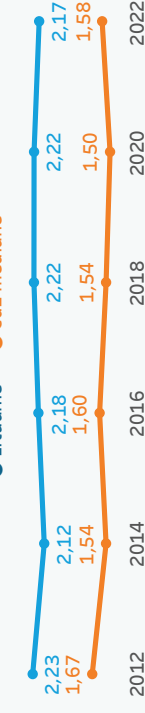
Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.

● Tribunaux de droit commun ● Tribunaux spécialisés



Tous les tribunaux (implantations géographiques)

● Lituanie ● CdE médiane



Indicateurs d'efficacité CEPEJ

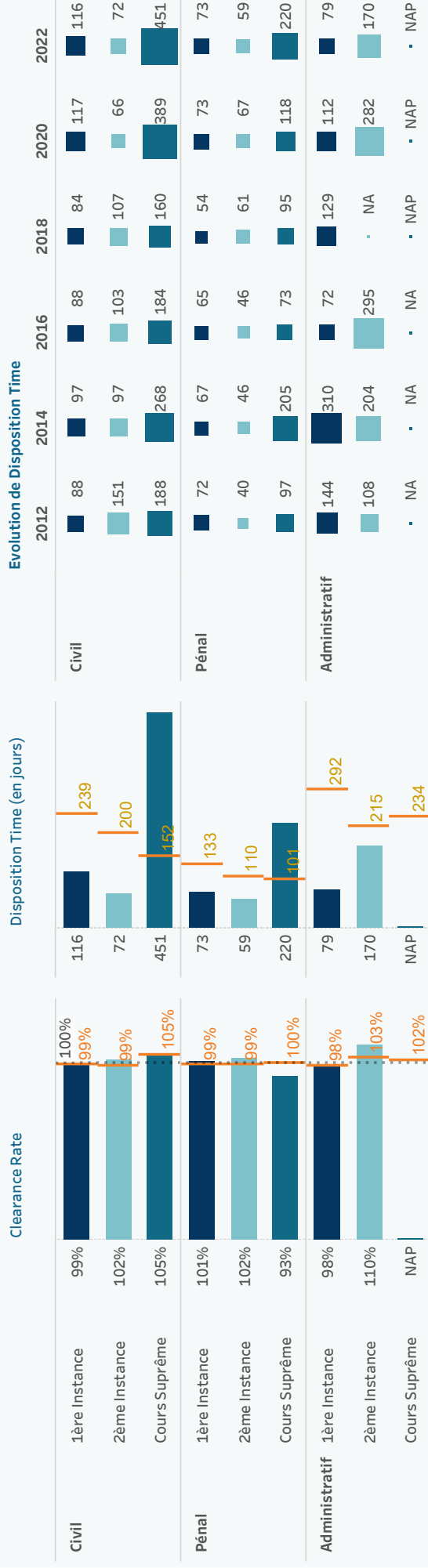
Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) *100

CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue

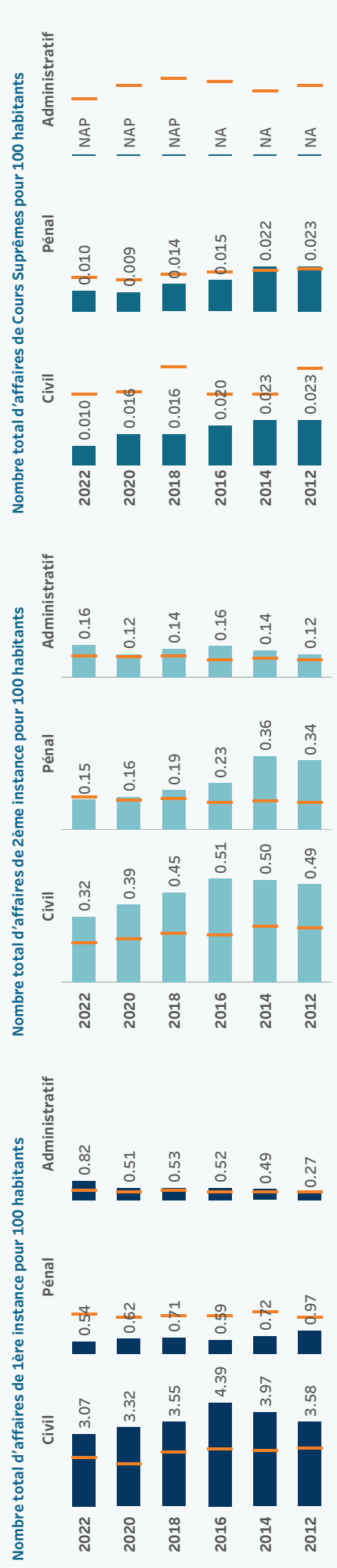
CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) *365

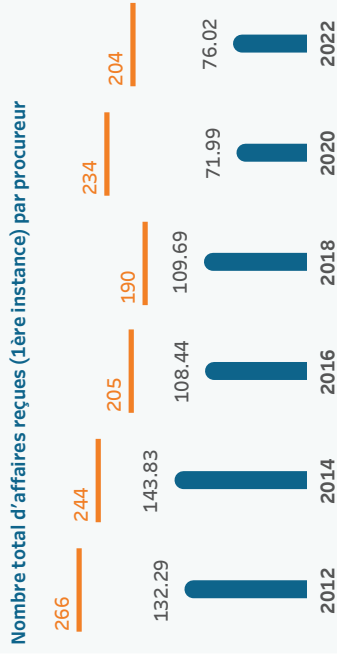
La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.



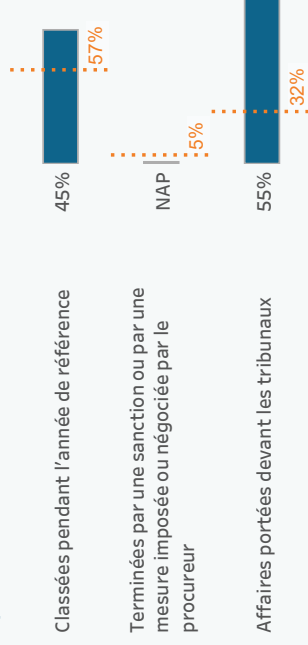
Affaires nouvelles



Ministère public



Répartition des affaires traitées en %



Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC
(de 0 à 10)

Taux de déploiement total : **6,10**



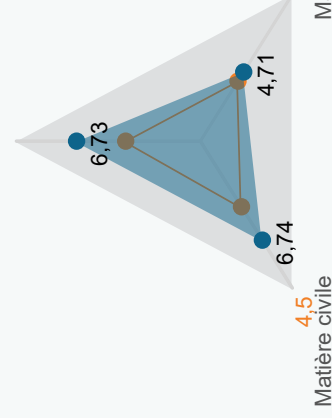
Taux d'utilisation total : **5,40**

(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)

Matière administrative

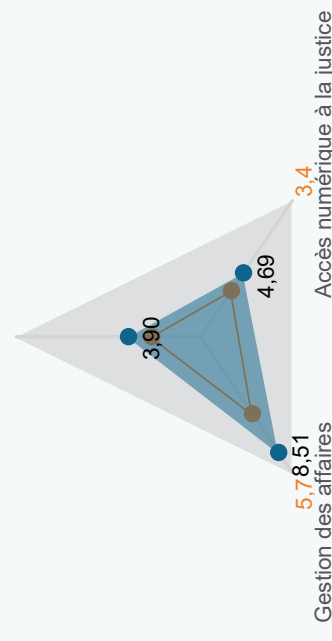
4,1



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)

Aide à la décision

2,6



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

<https://www.e-tar.lt>

<http://www.lrs.lt>

Jurisprudence des juridictions supérieures

<http://liteko.teismai.lt>

Informations sur le système judiciaire

<http://www.teismai.lt>



Habitants
660 809

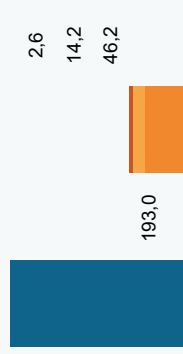


PIB par habitant
119 200 €
CdE Médiane 27 406 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

Composantes du BESJ par habitant

- Aide judiciaire
- Ministère public
- Tribunaux
- BESJ (lorsqu'il y a des NA)

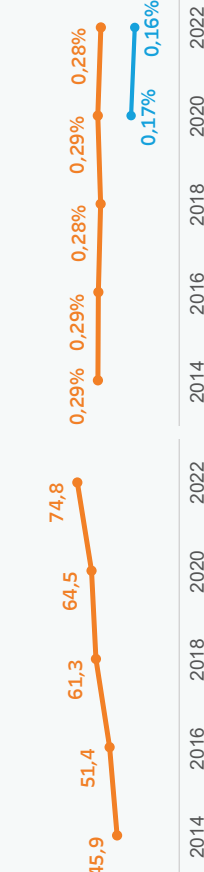


BESJ par habitant (en €)

- Luxembourg
- CdE Médiane

176,7

193,0



Budget : En 2022, le budget du système judiciaire luxembourgeois exécuté s'élevé à 127 510 164 €. Ce montant représente 193 € par habitant, l'une des valeurs les plus élevées en Europe. À l'inverse, ce même budget représente 0,16% du PIB, ce qui est parmi les chiffres les plus bas au sein du Conseil de l'Europe. Il n'est pas possible de distinguer le budget des tribunaux de celui du ministère public. Le budget de l'aide judiciaire a continué d'augmenter en 2022, représentant 11,93 € par habitant, bien au-dessus de la médiane CdE.

Technologies de l'information et de la communication (TIC) : Le Luxembourg a un indice de déploiement des TIC de 4,1, inférieur à la médiane du CdE. Néanmoins, il est l'un des deux États où existe des décisions automatiquement proposées parmi les outils d'aide à la rédaction des juges. Par ailleurs, le programme « Justice sans papier » a été lancé pour promouvoir la digitalisation des échanges internes et externes, ainsi que des dossiers judiciaires, en instituant le dossier judiciaire électronique au sein des tribunaux. L'application « JUANO », outil de pseudonymisation des décisions de justice par l'IA, est mise à la disposition de tous les greffiers et dans toutes les matières.

Nombre d'avocats : Le Luxembourg est l'un des pays où le nombre d'avocats est le plus élevé : 493 pour 100 000 habitants, ce qui est nettement supérieur à la médiane CdE (155 avocats). Ces données comprennent les avocats individuels représentant des personnes morales. La proportion des femmes avocates représente 49% du total, la moyenne européenne étant de 44%.

Accès à la justice : Alors que le paiement des frais de justice est une caractéristique commune des systèmes judiciaires européens, le Luxembourg n'exige aucun frais de justice, ce qui est le cas dans les affaires civiles ou pénales, pour introduire ou traiter un dossier. L'accès à la justice y est gratuit. Si exceptionnellement un juge peut condamner l'une des parties aux frais et dépens le montant est symbolique.

Salaires moyen brut annuel
70 583 €
CdE Médiane 22 878 €



Efficacité - Disposition Time (jours)

1ère instance DT

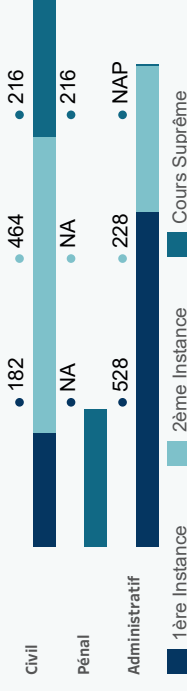
- Civil
- Pénal
- Administratif

182

NA

528

jours pour résoudre une affaire

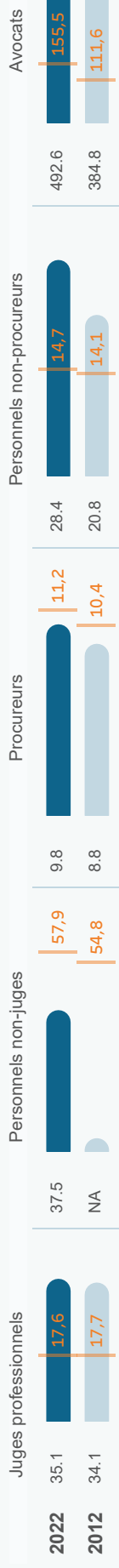


Efficacité : Les tribunaux sont les plus efficaces dans les affaires civiles de 1ère instance, bien que leur DT (le seul en dessous de la médiane du CdE) ait constamment augmenté au cours des dix dernières années. En revanche, les tribunaux sont les moins efficaces dans les affaires administratives de 1ère instance lesquelles ont également connu une augmentation par rapport aux données 2020.

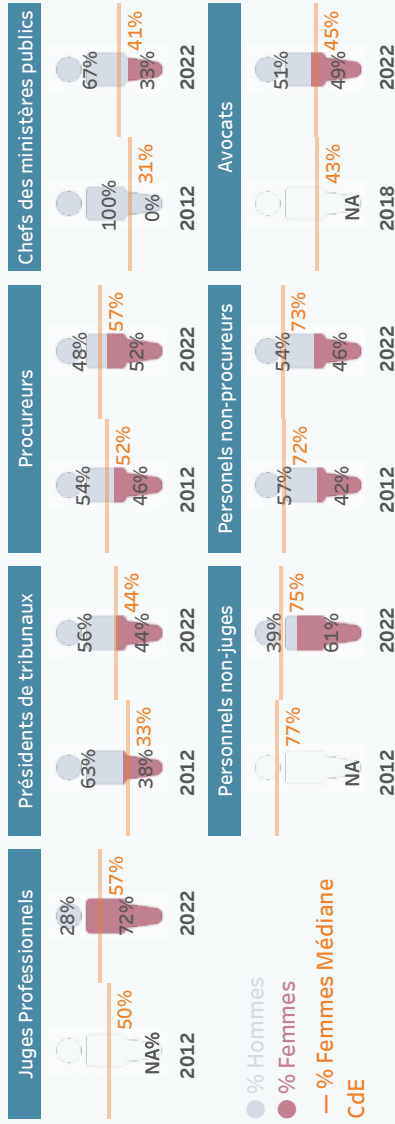
Les valeurs de DT ont augmenté par rapport à 2020 dans les affaires civiles et administratives de 1ère instance dont les CR sont inférieurs à 100%, ainsi que dans les affaires pénales de 3ème instance, malgré un CR très élevé.

Les variations des indicateurs d'efficacité observées au Luxembourg doivent être interprétées dans le contexte de faibles volumes d'affaires.

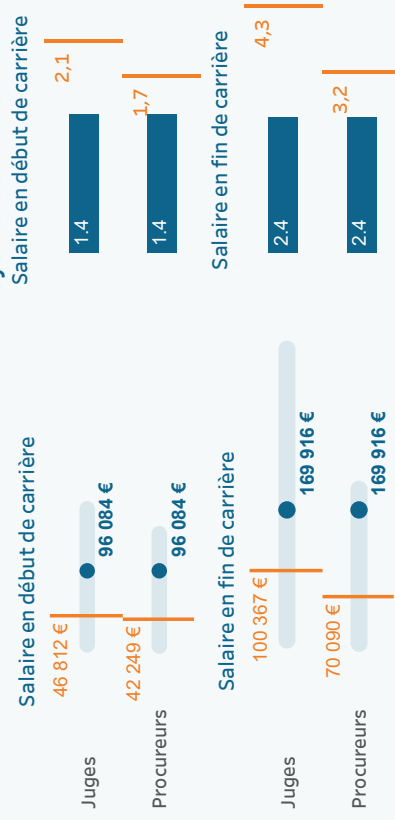
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



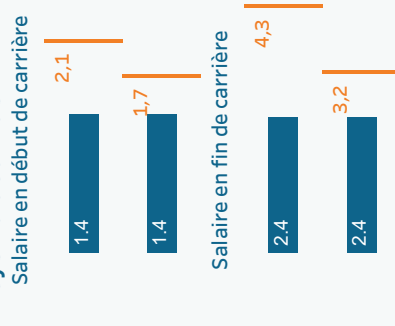
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

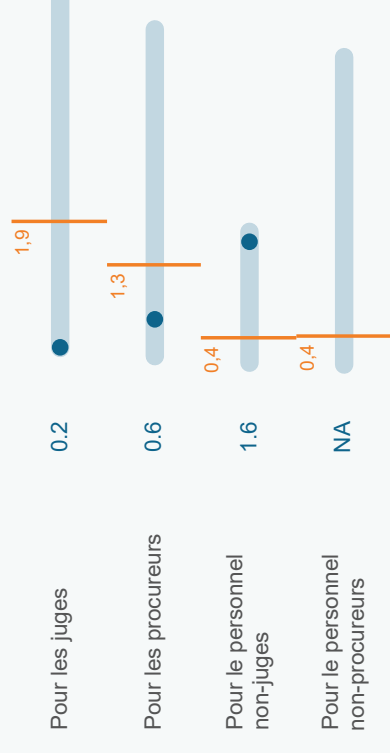


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

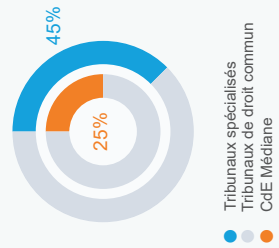


Formation des professionnels de la justice

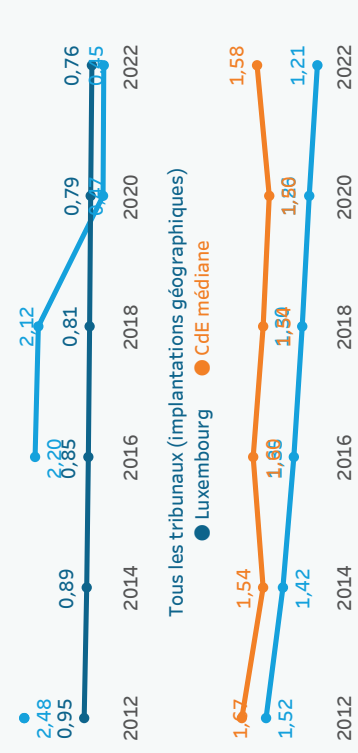
Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



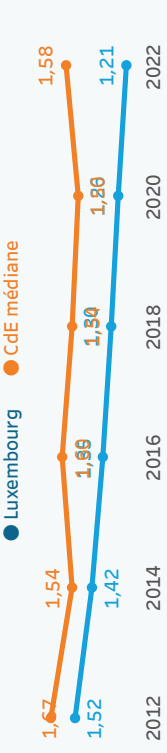
Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



Tous les tribunaux (implantations géographiques)



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

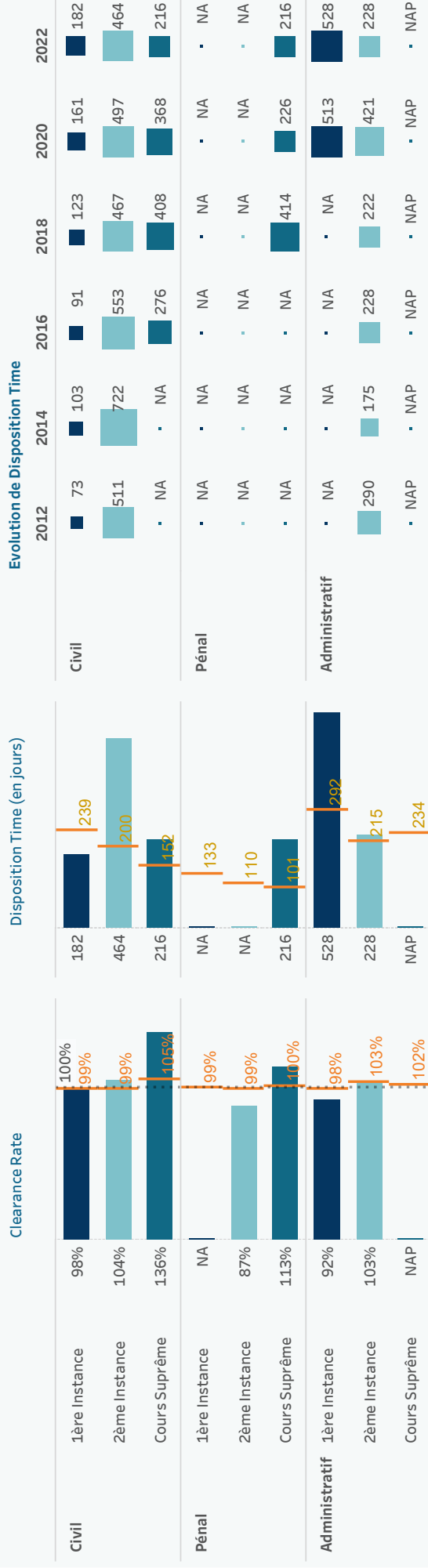
Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) * 100

CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
 CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

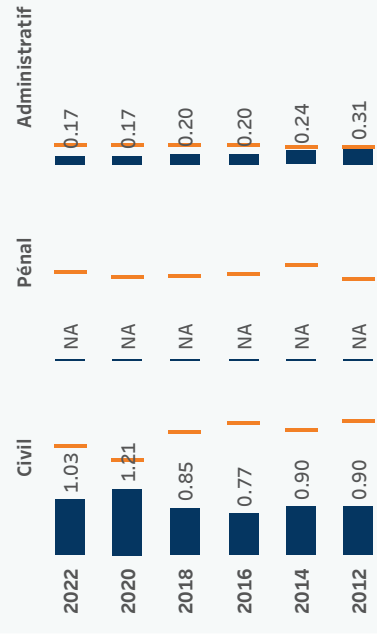
Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) * 365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

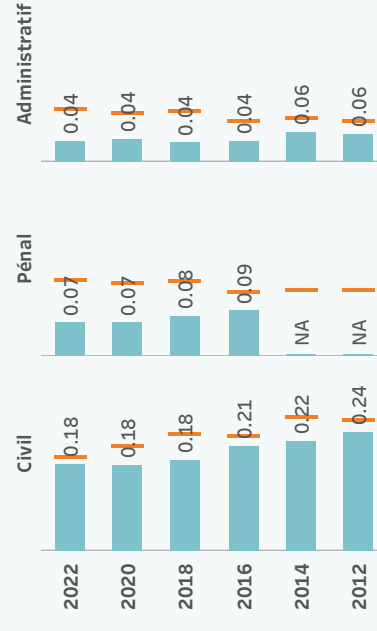


Affaires nouvelles

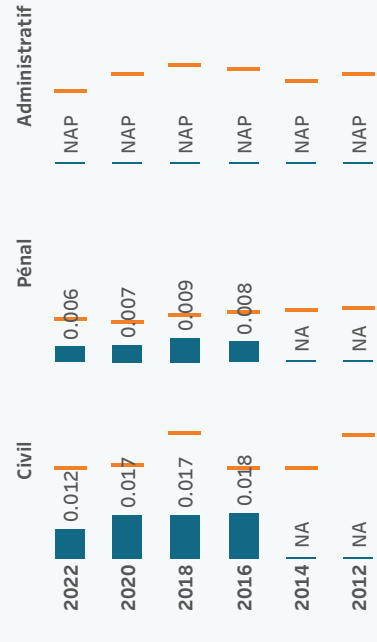
Nombre total d'affaires de 1ère instance pour 100 habitants



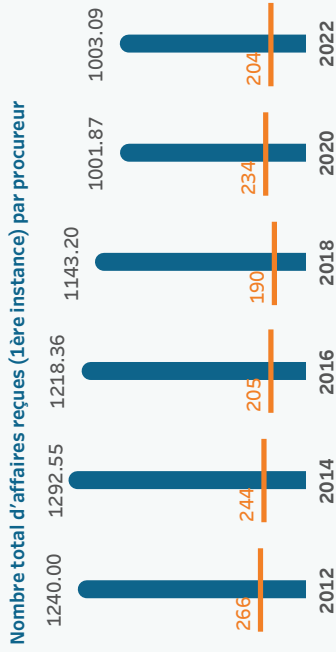
Nombre total d'affaires de 2ème instance pour 100 habitants



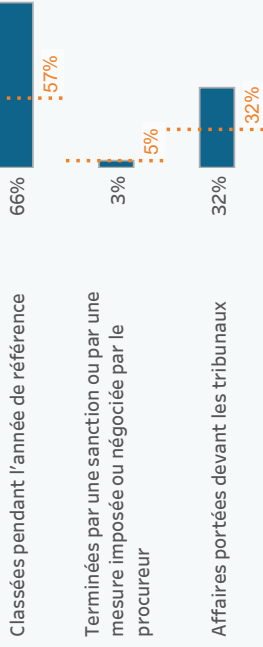
Nombre total d'affaires de Cours Suprêmes pour 100 habitants



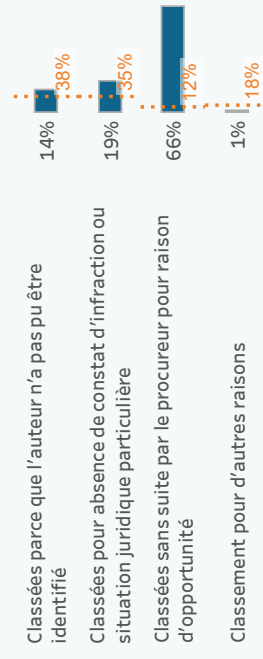
Ministère public



Répartition des affaires traitées en %



Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

Taux de déploiement total : **4,05**



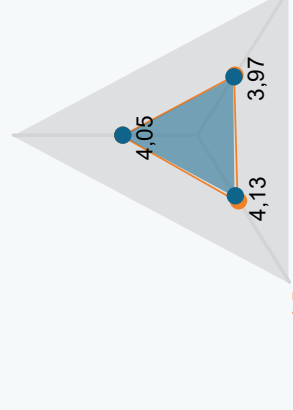
Taux d'utilisation total : **3,42**

(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)

Matière administrative

4,1



Matière civile

4,5

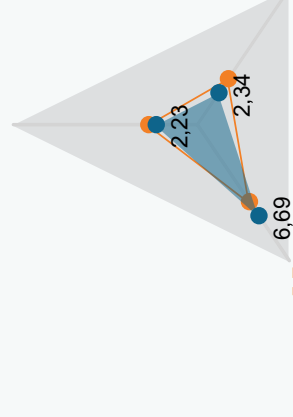
Matière pénale

4,1

Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)

Aide à la décision

2,6



Gestion des affaires

5,7

Accès numérique à la justice

3,4

Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

<http://legilux.public.lu/>

Jurisprudence des juridictions supérieures

<https://justice.public.lu/fr/jurisprudence.html>

Informations sur le système judiciaire

<https://justice.public.lu/fr.html>



Habitants
520 174



PIB par habitant

31 888 €

CdE Médiane 27 406 €



Salaires moyen brut annuel

20 961 €

CdE Médiane 22 878 €

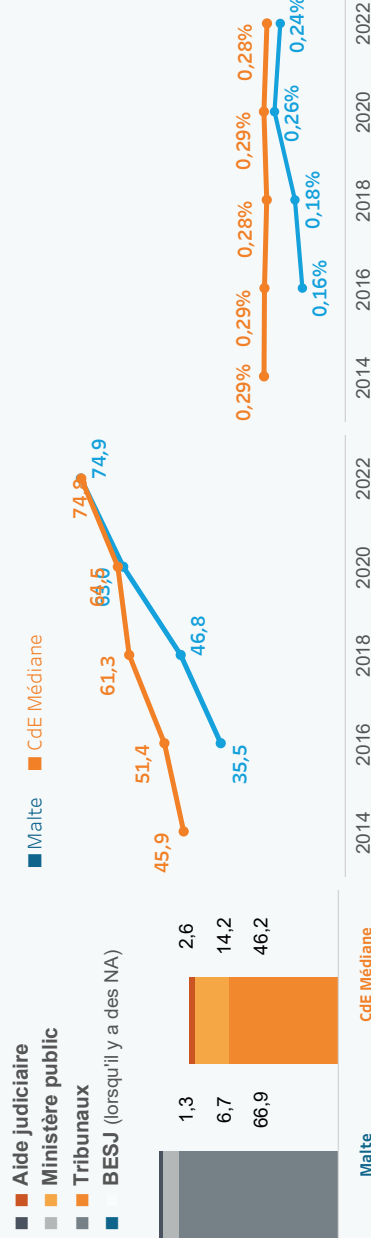


Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

Composantes du BESJ par habitant



BESJ par habitant (en €)



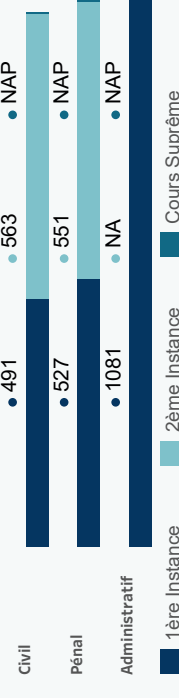
Efficacité - Disposition Time (jours)

1ère Instance DT

Civil **491** jours pour résoudre une affaire

Pénal **527**

Administratif **1081**



Budget : En 2022, le budget du système judiciaire exécuté de Malte est de 38 985 790 €, soit 74,9 € par habitant, s'alignant ainsi sur la médiane du CdE. Il constitue 0,24% du PIB, légèrement inférieur à la médiane du CdE. Plus de 80 % de ce budget est alloué aux tribunaux dont le budget a augmenté de manière significative entre 2020 et 2022, dépassant davantage la médiane du CdE. En revanche, les budgets du ministère public et de l'aide judiciaire restent en dessous des médianes respectives du CdE, malgré les hausses observées.

Formation des juges et des procureurs : Il n'existe pas de formation initiale formelle/académique obligatoire pour les membres du corps judiciaire nouvellement nommés. Chaque personne recrutée se voit attribuer un mentor pour l'aider à s'intégrer dans son nouveau rôle. Au cours de l'année 2022, le Comité des études judiciaires a commencé à dispenser une formation à l'éthique comme matière obligatoire pour tous les nouveaux membres du pouvoir judiciaire. Une formation à l'éthique, à la justice adaptée aux enfants, à l'égalité des genres, au droit des sociétés, au droit des faillites, à l'aide judiciaire et au détournement de fonds, entre autres, a également été dispensée à tous les membres du corps judiciaire.

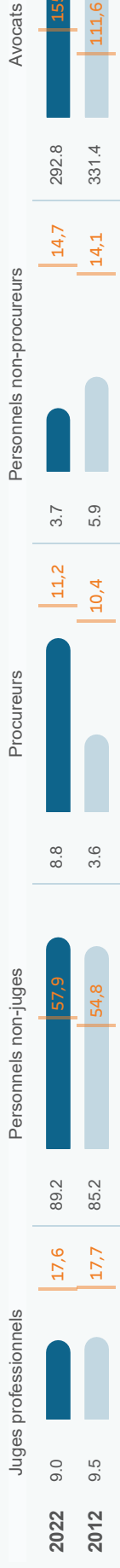
Aide judiciaire : Conformément à la loi, dans les affaires pénales, la représentation légale est automatiquement accordée aux bénéficiaires qui la demandent, sans procéder à une évaluation de leurs revenus et patrimoine.

Les services du ministère public : En 2021, une réforme a restructuré les activités du Bureau du Procureur général et du Bureau du "State Advocate". Dans ce cadre, une campagne de recrutement a été lancée en 2022, entraînant une augmentation du nombre de procureurs et de personnel non procureurs, ainsi que des dépenses salariales associées.

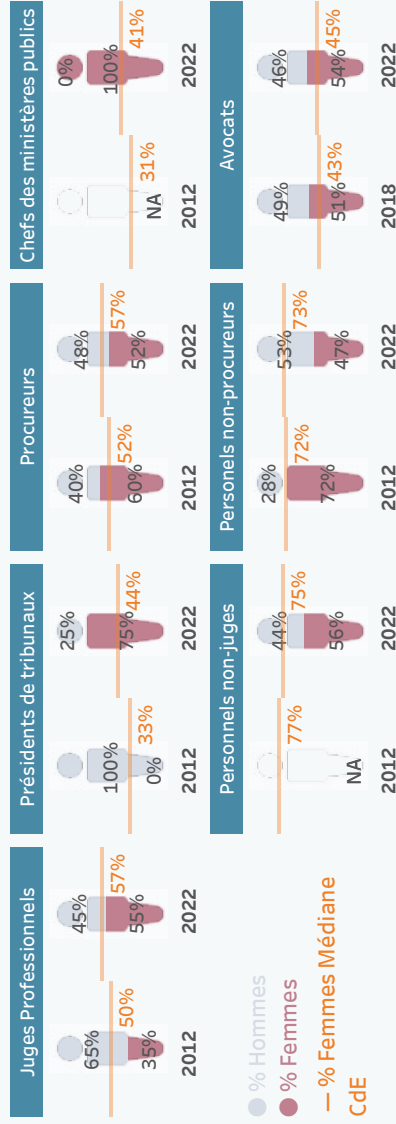
Efficacité : Malte a un système judiciaire à deux instances. Il convient de rappeler qu'en 2ème instance, les affaires administratives sont incluses dans le nombre d'affaires civiles contentieuses et ne peuvent être séparées en tant que telles. En 2022, il y a eu une augmentation générale de la charge de travail de toutes les juridictions, affectant le CR pour toutes les affaires dans les deux instances.

Les juridictions sont les moins efficaces dans les affaires administratives de 1ère instance, le DT étant plus de trois fois supérieur à la médiane du CdE. Dans les autres types d'affaires et d'instances pour lesquelles des données sont disponibles, les juridictions font preuve d'une efficacité similaire, le DT le plus faible étant enregistré dans les affaires civiles contentieuses de 1ère instance. Dans toutes les matières et toutes les instances, les valeurs de DT sont supérieures aux médianes respectives du CdE. Cependant, il convient de noter qu'il y a eu une amélioration dans les affaires civiles de 1ère et 2ème instance, ainsi que dans les affaires pénales de 1ère instance.

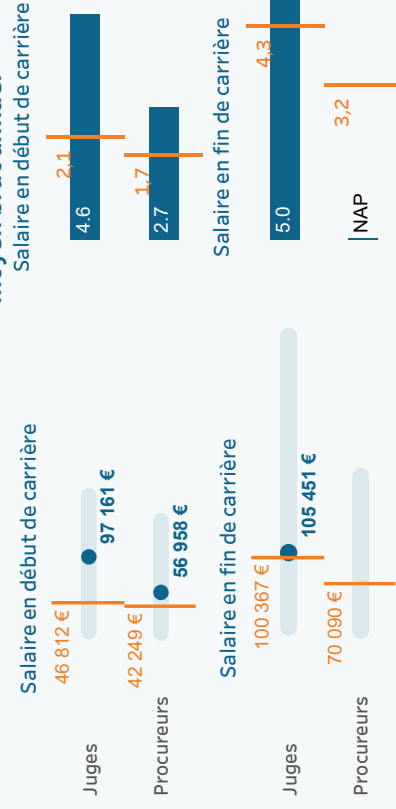
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



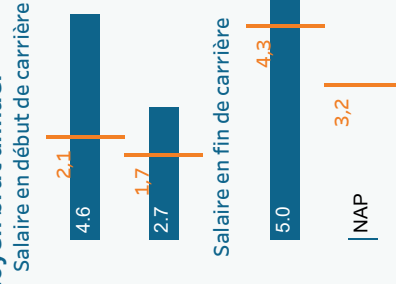
Égalité de genre



Salaire bruts absolus

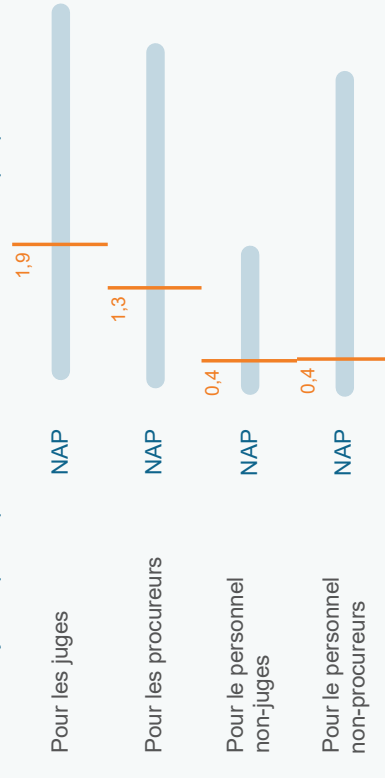


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

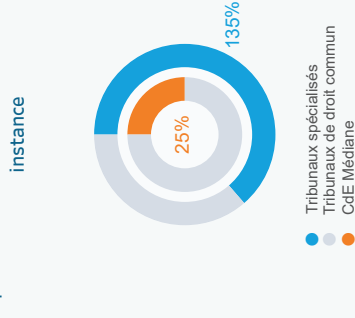


Formation des professionnels de la justice

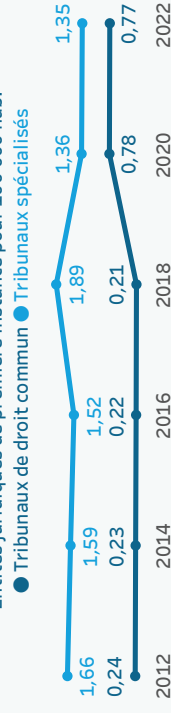
Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



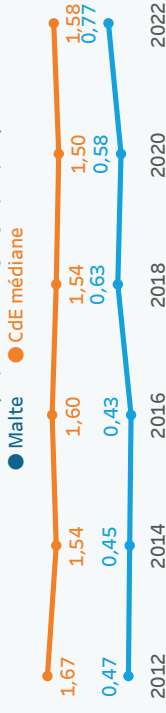
Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



Tous les tribunaux (implantations géographiques)



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

Indicateurs d'efficacité CEPEJ

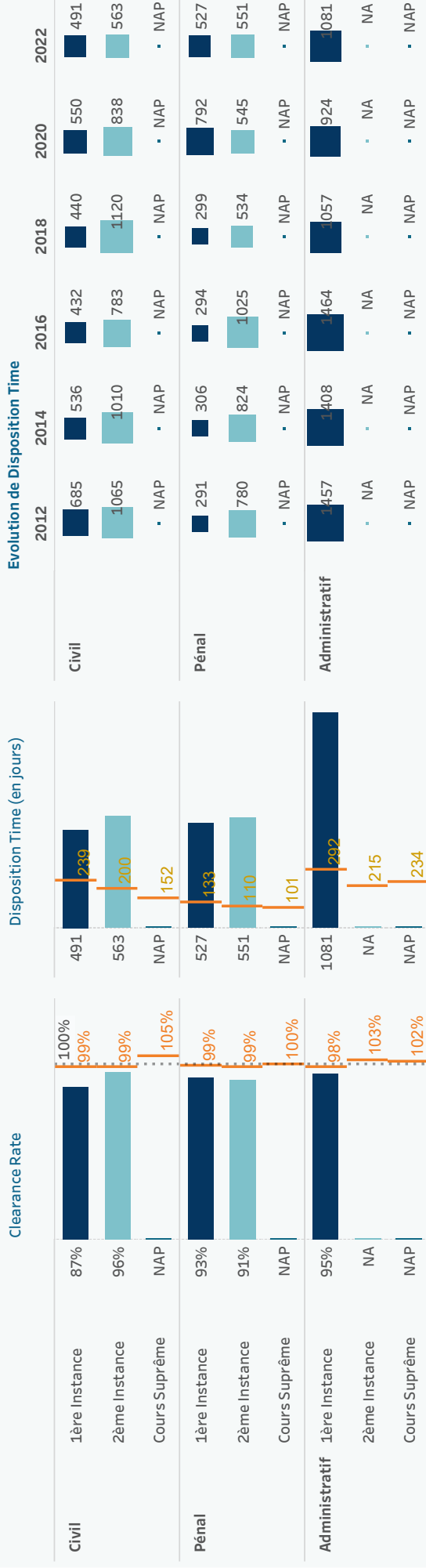
Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) *100

CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue

CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

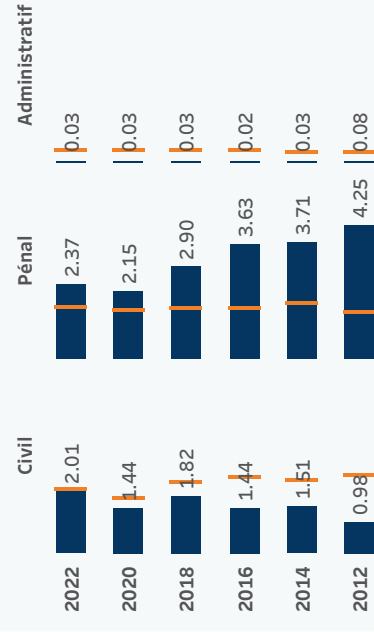
Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) *365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

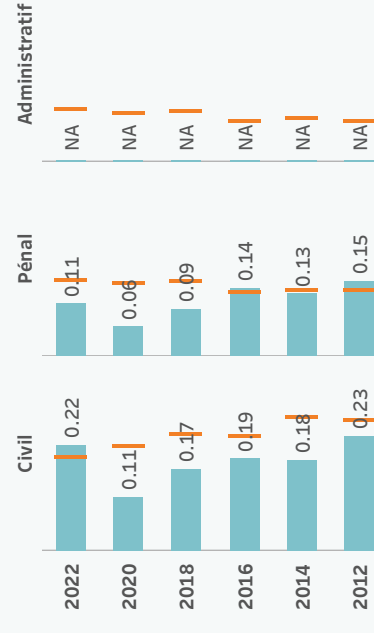


Affaires nouvelles

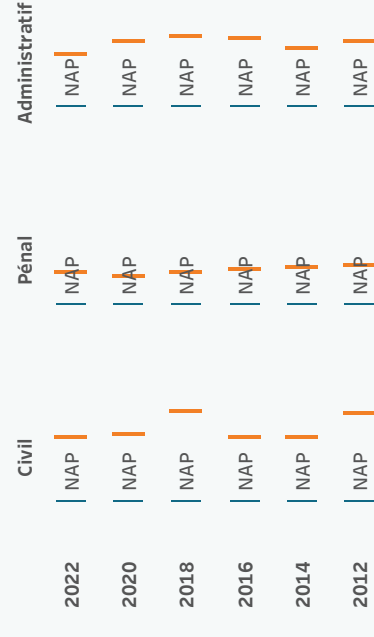
Nombre total d'affaires de 1ère instance pour 100 habitants



Nombre total d'affaires de 2ème instance pour 100 habitants

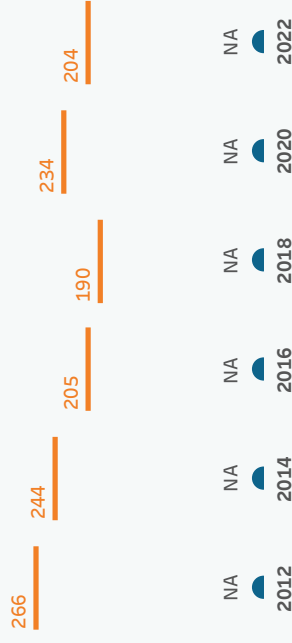


Nombre total d'affaires de Cours Suprêmes pour 100 habitants

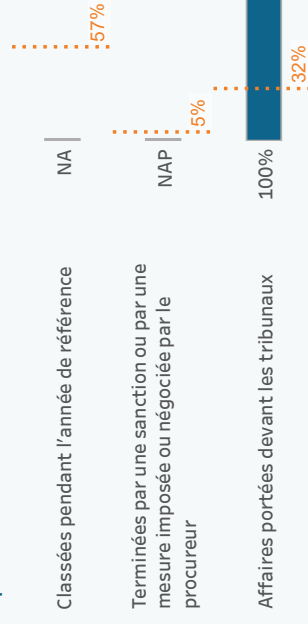


Ministère public

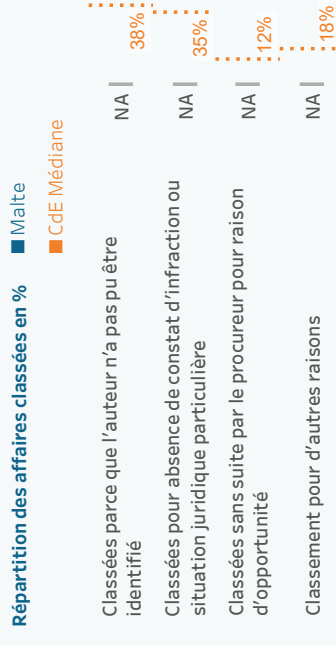
Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur



Répartition des affaires traitées en %



Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC

(de 0 à 10)

Taux de déploiement total : **3,60**



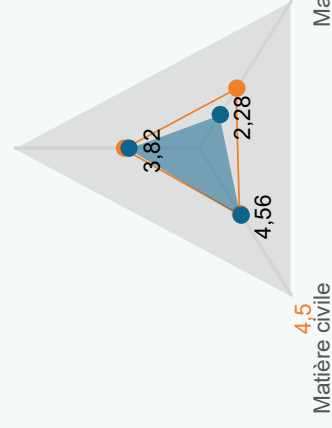
Taux d'utilisation total : **2,74**

(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)

Matière administrative

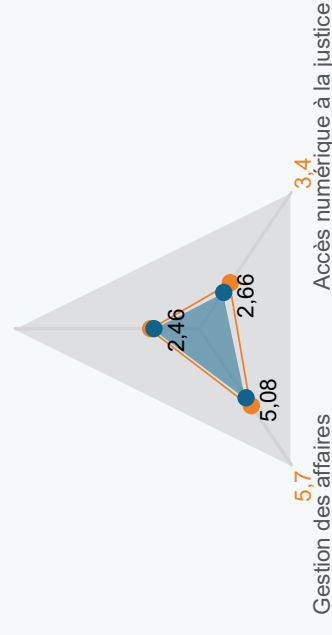
4,1



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)

Aide à la décision

2,6



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

<https://legislation.mt/>

Jurisprudence des juridictions supérieures

<https://ecourts.gov.mt/onlineservices/>

Informations sur le système judiciaire

<https://ecourts.gov.mt/onlineservices/>



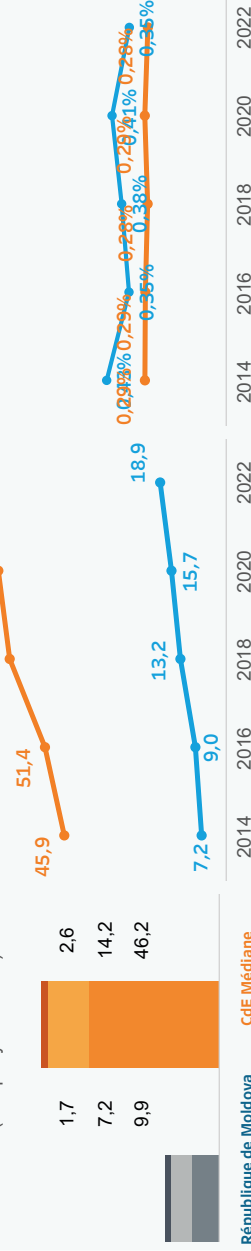
Habitants
2 512 758



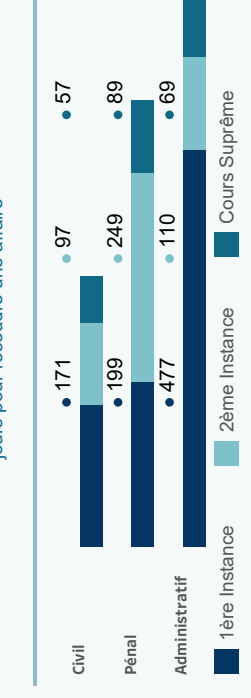
PIB par habitant
5 433 €
CdE Médiane 27 406 €

Salaires moyen brut annuel
6 349 €
CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)



Efficacité - Disposition Time (jours)



Budget : En 2022, le budget exécuté du système judiciaire s'élevé à 47 540 089 €, soit 18,9 € par habitant, bien en dessous de la médiane du CdE. Le budget représente 0,35% du PIB du pays, ce qui est supérieur à la médiane du CdE. Le budget des tribunaux est de 9,9 € par habitant en 2022, soit une légère augmentation par rapport à 8,1 € en 2020, mais il reste l'un des plus faibles d'Europe par habitant. Les budgets du ministère public (7,2 €) et de l'aide judiciaire (1,7 €) par habitant en 2022 sont également inférieurs à la médiane du CdE.

Technologies de l'information et de la communication (TIC) : L'indice de déploiement des TIC est de 7,0, appartenant au groupe d'États qui sont bien au-dessus de la médiane du CdE. L'indice TIC semble le plus développé dans la catégorie "Gestion d'affaires" ce qui suggère que l'accent est mis davantage sur l'infrastructure numérique du registre des affaires que sur les services électroniques. Le système de dépôt électronique des affaires civiles par les avocats a été expérimenté en 2022. À ce stade, le taux d'utilisation des outils déployés est demeuré bas.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal : Après son introduction en 2017, la médiation conduite ou renvoyée par le tribunal obligatoire pour un certain nombre d'affaires en procédure civile a été abolie en 2022. Toutefois, les parties peuvent toujours recourir à la médiation conduite ou renvoyée par le tribunal. Le nombre de médiateurs enregistrés (37,9 pour 100 000 habitants) est nettement supérieur à la médiane du CdE.

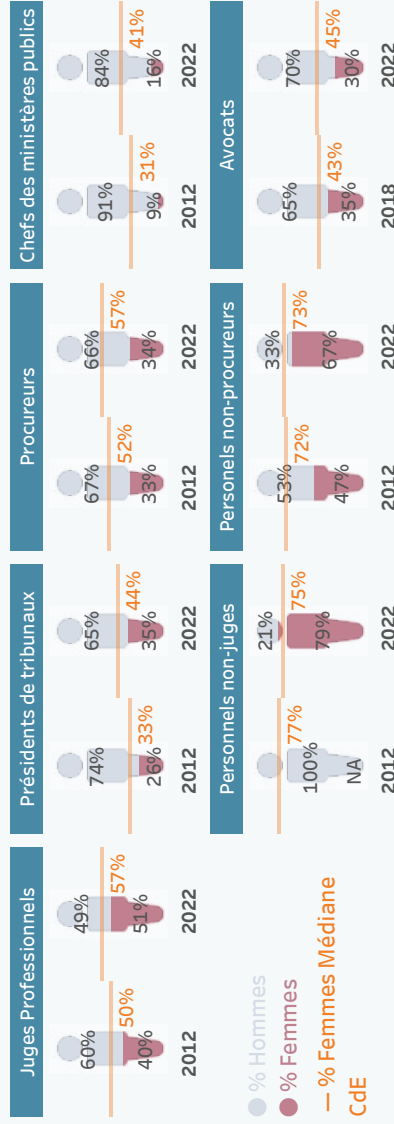
Procédure de recrutement des juges : Les amendements à la Constitution concernant le pouvoir judiciaire sont entrés en vigueur en 2022, visant notamment à renforcer les garanties d'indépendance des juges, à établir une procédure de nomination uniforme pour tous les juges et à supprimer le mandat initial de cinq ans.

Efficacité : Les tribunaux continuent d'être les plus efficaces au niveau de la plus haute instance et dans le domaine des affaires civiles et commerciales contentieuses. Plus spécifiquement, les tribunaux sont les plus efficaces dans les affaires civiles et commerciales contentieuses de la plus haute instance, tandis que le DT est le plus élevé dans les affaires administratives de 1ère instance (477 jours). Ce dernier a constamment augmenté pour le troisième cycle d'évaluation consécutif, plaçant les tribunaux considérablement au-dessus de la médiane du CdE en 2022 dans cette catégorie d'affaires et instance judiciaire. Le DT des affaires pénales de 1ère instance (199 jours) montre une diminution par rapport au cycle d'évaluation précédent, bien qu'il soit supérieur à la médiane du CdE pour cette catégorie d'affaires et instance judiciaire.

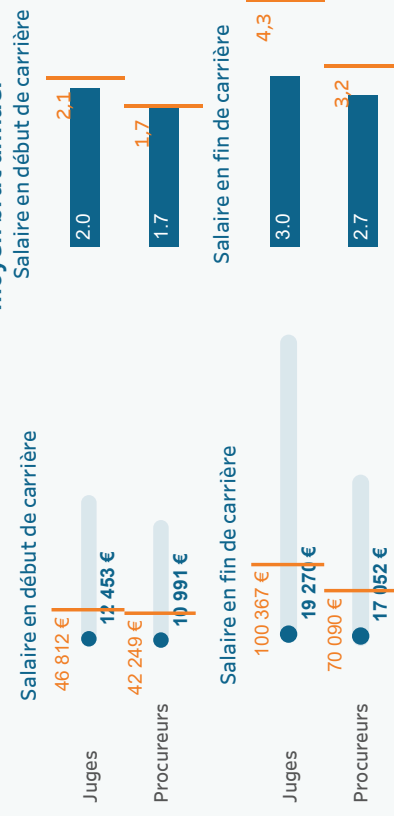
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



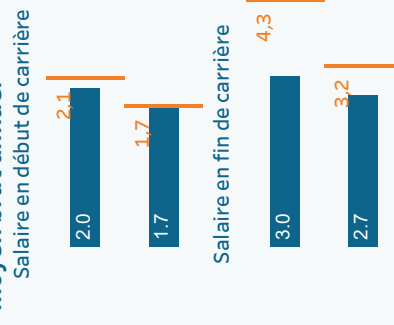
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

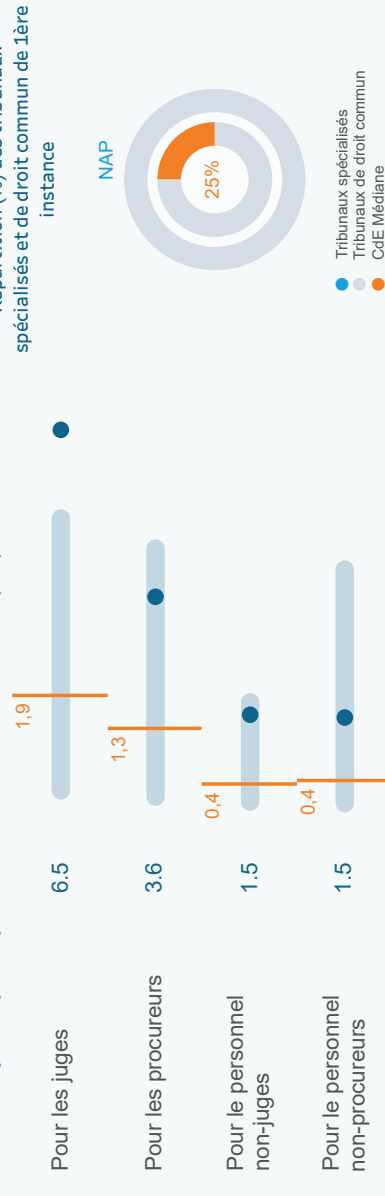


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

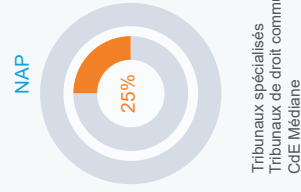


Formation des professionnels de la justice

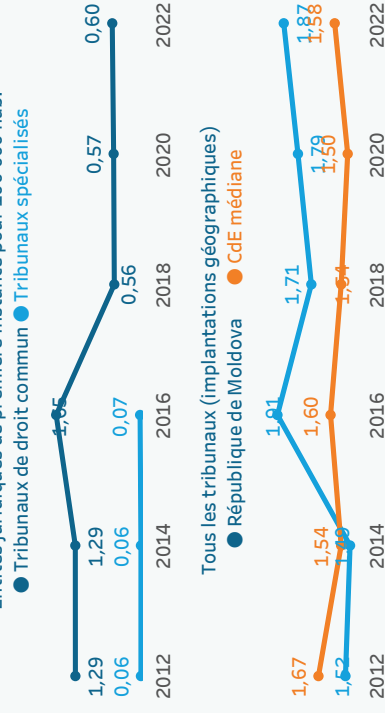
Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



Tous les tribunaux (implantations géographiques)

● République de Moldova ● Cde médiane

*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du Cde pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) *100

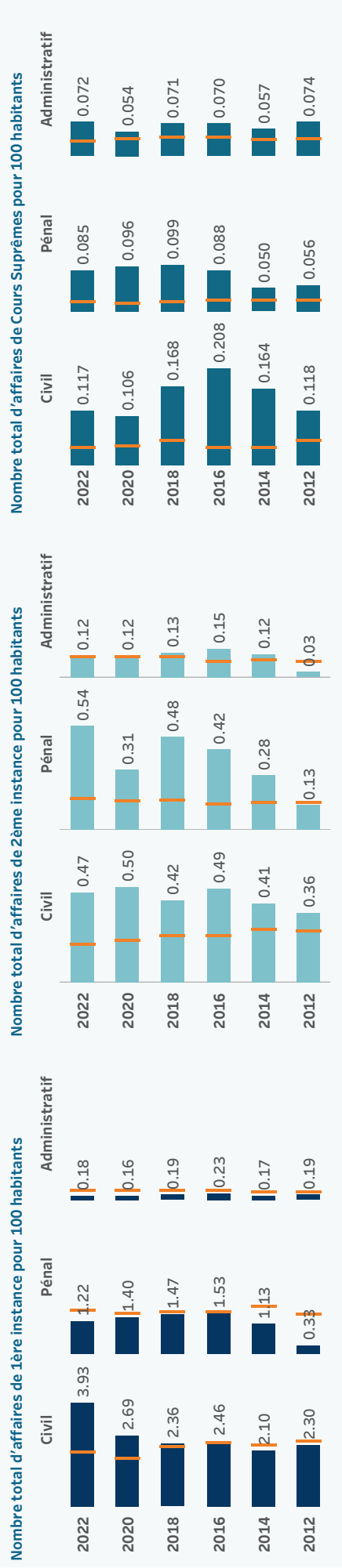
CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
 CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) *365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

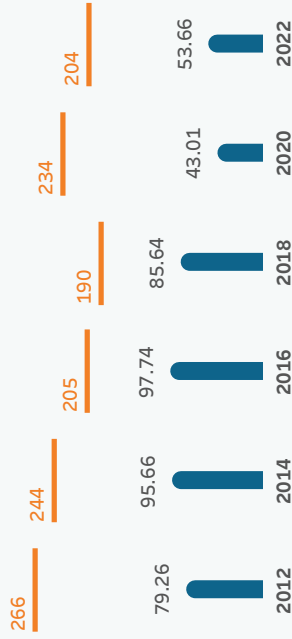


Affaires nouvelles

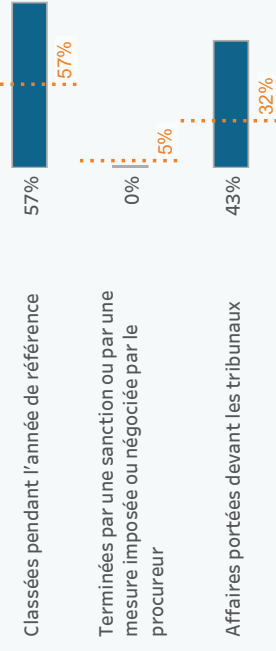


Ministère public

Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur



Répartition des affaires traitées en %



Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

Taux de déploiement total : **7,02**



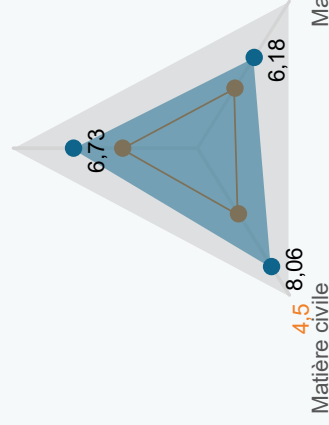
Taux d'utilisation total : **5,29**

(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)

Matière administrative

4,1



Matière civile

8,06

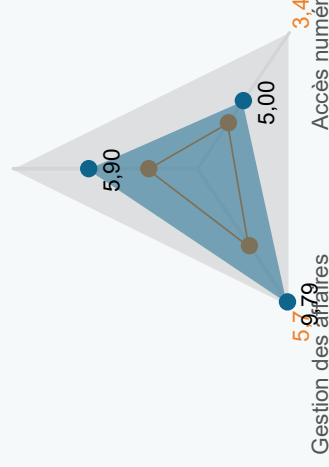
Matière pénale

6,18

Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)

Aide à la décision

2,6



Gestion des affaires

5,79

Accès numérique à la justice

3,4

Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

<https://www.legis.md/>

Jurisprudence des juridictions supérieures

<https://csj.md/>

Informations sur le système judiciaire

<https://instanta.justice.md/>



Habitants
39 050



PIB par habitant
91 353 €
CdE Médiane 27 406 €

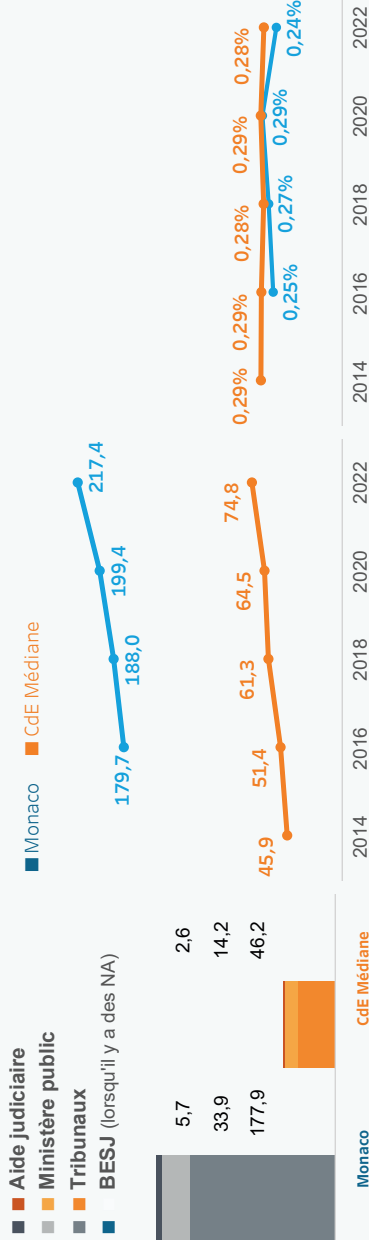
Salaire moyen brut annuel
46 601 €
CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

Composantes du BESJ par habitant



BESJ en % du PIB

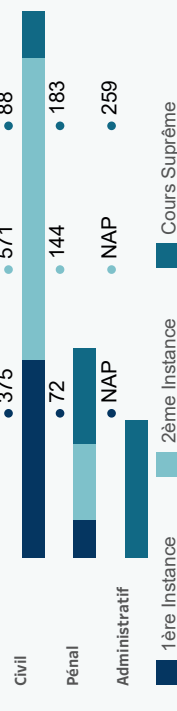


Efficacité - Disposition Time (jours)

1ère instance DT



jours pour résoudre une affaire



Budget : En 2022, Monaco a consacré 8 489 244 € à son système judiciaire, soit une dépense par habitant de 217,4 €, l'une des plus élevées d'Europe. Ce budget représente 0,24% du PIB, ce qui est inférieur à la médiane du CdE. Une part importante, plus de 80%, est allouée aux tribunaux, avec un budget par habitant de 178 €, ce qui en fait le budget le plus élevé d'Europe. Les budgets du ministère public et de l'aide judiciaire restent au-dessus des médianes respectives du CdE, le premier poursuivant sa tendance à la hausse, tandis que le second continue à diminuer en conséquence des demandes d'aide judiciaire.

Formation des juges et procureurs : L'institut monégasque de formation des professions judiciaires a commencé à fonctionner en 2022, avec pour objectif principal de préparer les candidats aux différents examens et concours donnant accès à des professions judiciaires. En outre, il propose des séminaires de formation pour les juges, les procureurs et les avocats, et organise des événements et des colloques sur des thématiques juridiques.

Aide judiciaire : L'aide judiciaire est accordée automatiquement, sans évaluation des revenus ou du patrimoine de l'intéressé, en cas d'accident du travail ou en matière pénale concernant les infractions graves.

Procédures judiciaires : Une importante réforme de la procédure civile est entrée en vigueur en mars 2022, introduisant le « référé provision » et modifiant la procédure d'appel. Quatre lois de décembre 2022 ont modifié la coopération pénale internationale, les règles de l'enquête préliminaire et de l'information judiciaire.

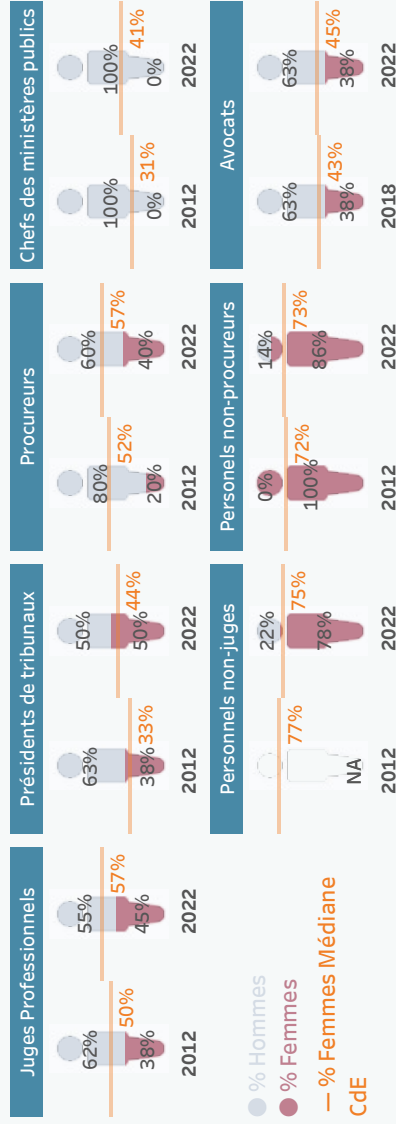
Efficacité : Les tribunaux sont les plus efficaces dans les affaires pénales de 1ère instance, suivies par les affaires civiles de 3ème instance. Ces deux types d'affaires ont des DT inférieures aux médianes du CdE. Le DT est le plus élevé dans les affaires civiles de 2ème instance.

Des diminutions substantielles et des retours aux valeurs prépondérantes sont observés dans les affaires civiles de 1ère instance, et les affaires administratives et pénales de dernière instance. Le DT s'est aussi amélioré pour tous les autres types d'affaires, à toutes les instances, à l'exception des affaires civiles de 2ème instance. Les variations des indicateurs d'efficacité doivent être interprétées dans le contexte de faibles volumes d'affaires.

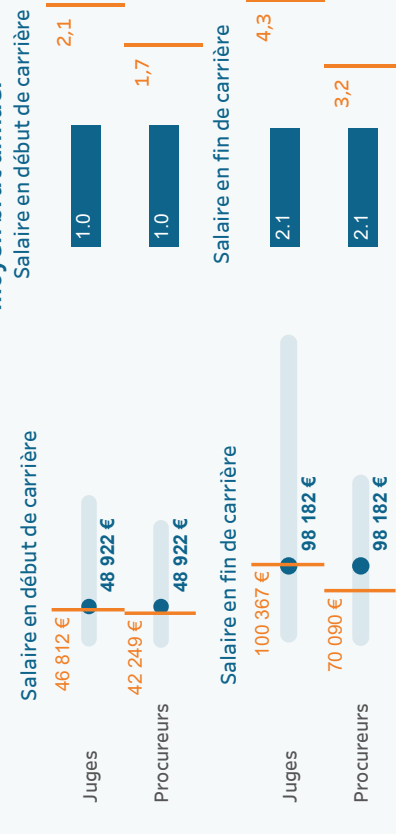
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



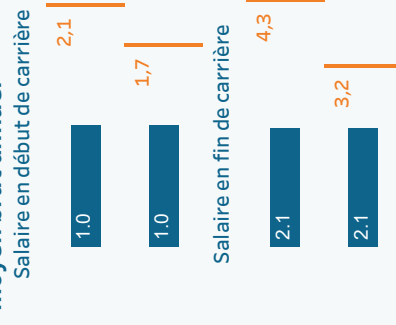
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

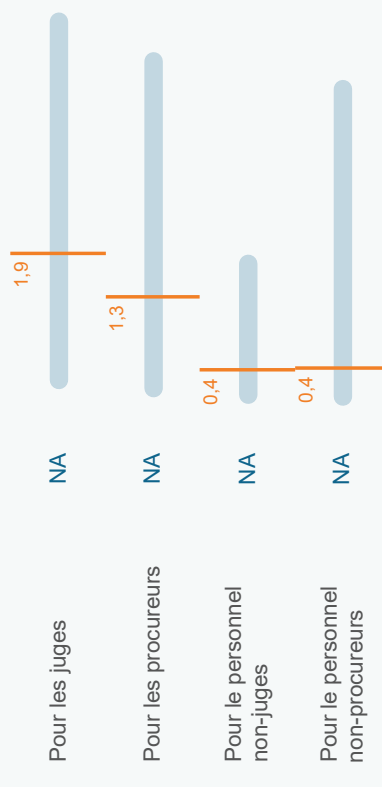


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

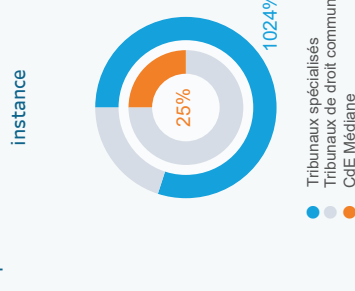


Formation des professionnels de la justice

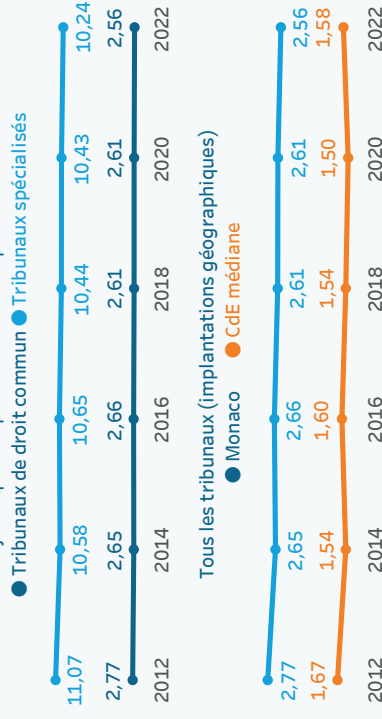
Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

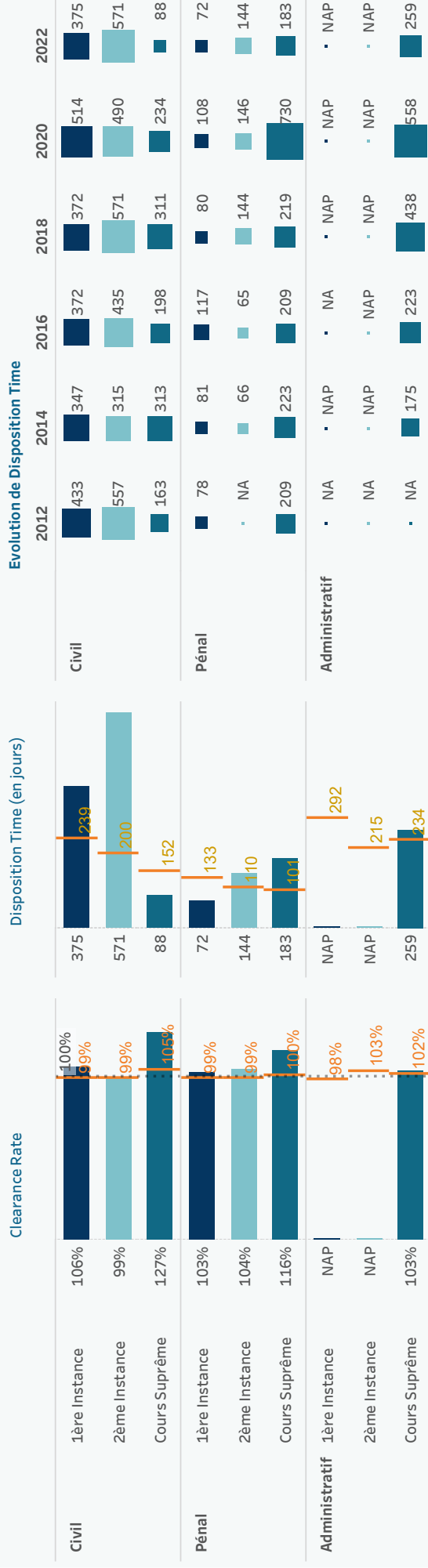
Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) * 100

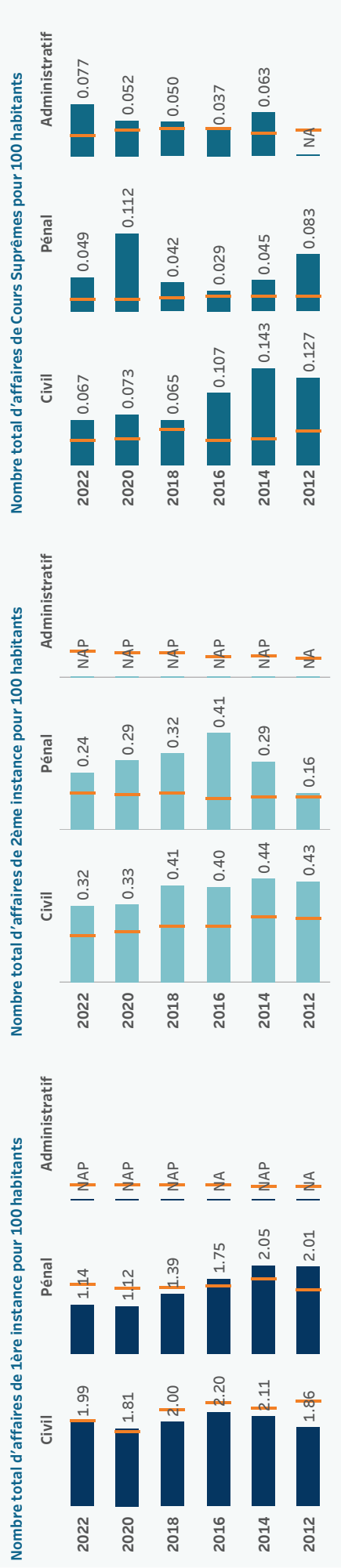
CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
 CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) * 365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

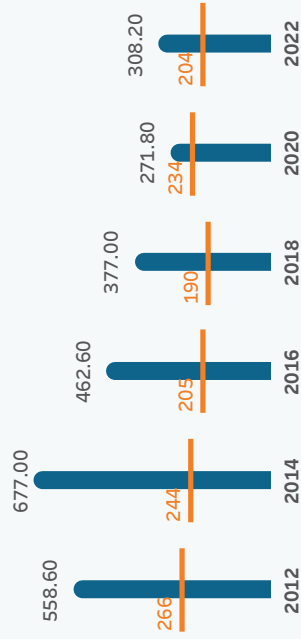


Affaires nouvelles

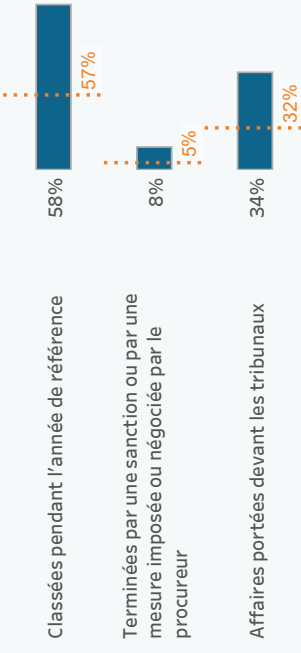


Ministère public

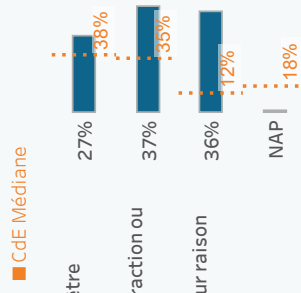
Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur



Répartition des affaires traitées en %



Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

Taux de déploiement total : **3,81**



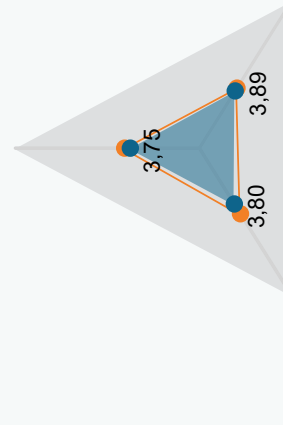
Taux d'utilisation total : **3,08**

(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)

Matière administrative

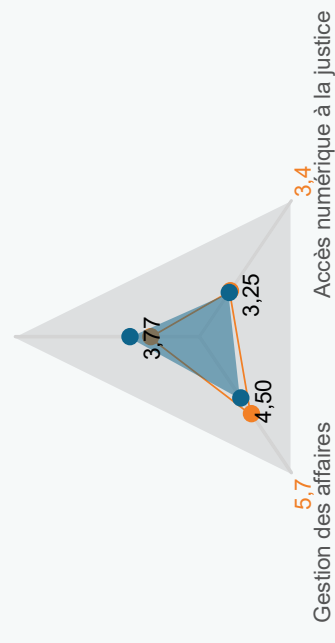
4,1



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)

Aide à la décision

2,6



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

www.legimonaco.mc

Jurisprudence des juridictions supérieures

<https://www.tribunal-supreme.mc/>

Informations sur le système judiciaire

www.gouv.mc



Habitants
620 029



PIB par habitant
8 002 €
CdE Médiane 27 406 €



Salaires moyen brut annuel
10 596 €
CdE Médiane 22 878 €

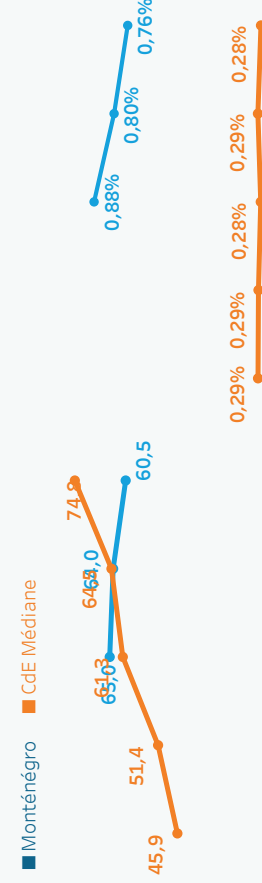


Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

Composantes du BESJ par habitant

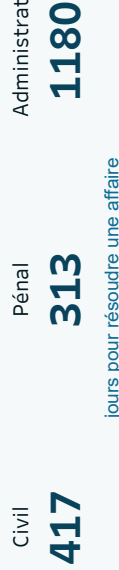


BESJ en % du PIB

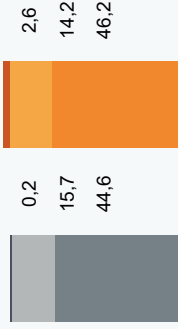


Efficacité - Disposition Time (jours)

1ère Instance DT



jours pour résoudre une affaire



Monténégro CdE Médiane

Budget : En 2022, le budget du système judiciaire exécuté du Monténégro est de 37 507 828 €, soit 60,5 € par habitant, en dessous de la médiane du CdE. Ce budget représente 0,76 % du PIB, ce qui est la proportion la plus élevée en Europe. Le budget des tribunaux par habitant s'élève à 44,6 € en 2022, contre 48,5 € en 2020, en raison d'une diminution du nombre de juges et, par conséquent, des allocations salariales.

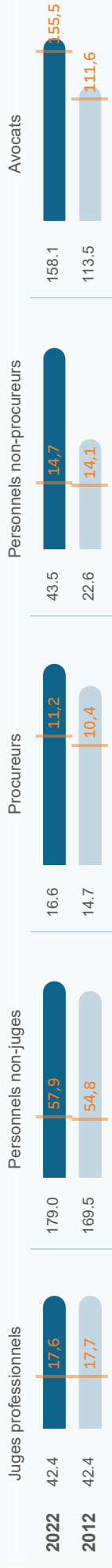
Professionnels : Le Monténégro, un pays des Balkans occidentaux, a traditionnellement l'un des ratios les plus élevés d'Europe de professionnels du droit, avec 42,4 juges pour 100 000 habitants. Toutefois, il s'agit d'une diminution par rapport à 49,84 en 2020, parallèlement à une réduction du nombre de procureurs de 20,16 à 16,61 pour 100 000 habitants entre 2020 et 2022.

Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal : Au Monténégro, il existe à la fois la médiation obligatoire avant de saisir les juridictions et des séances d'information avec un médiateur. En 2022, le nombre de médiateurs a doublé, passant de 15,8 en 2018 à 32,4 pour 100 000 habitants, et les affaires traitées dans le cadre d'une procédure de médiation conduite ou renvoyée par le tribunal sont passées à 3 074, contre 708 quatre ans auparavant.

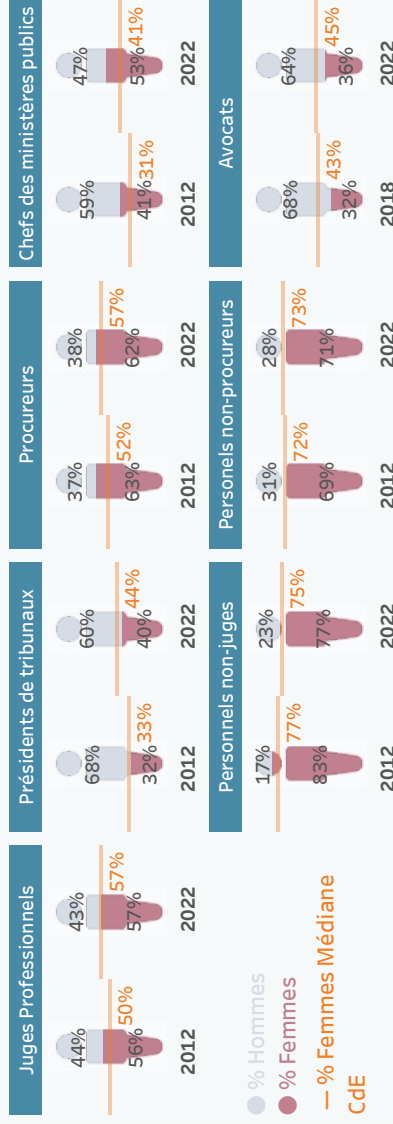
Évaluation des juges et des procureurs : La performance des juges et des procureurs est évaluée à l'aide de critères quantitatifs et qualitatifs. Les critères quantitatifs sont fixés par le ministère de la Justice et le Conseil supérieur de la magistrature. Le fait qu'un juge réalise moins de 50% du travail requis peut constituer une infraction disciplinaire. Les critères qualitatifs comprennent les connaissances professionnelles, les capacités de planification et les compétences, et sont prises en compte dans les évaluations ayant une incidence sur l'avancement professionnel et la rémunération.

Efficacité : Dans l'ensemble, les tribunaux sont restés les plus efficaces en 2ème instance et dans le domaine pénal, comme pour le cycle d'évaluation précédent. Par ailleurs, le DT le plus bas est calculé pour les affaires pénales de 3ème instance. Des augmentations des DT sont observées dans les affaires administratives de 1ère instance, ainsi que dans les affaires civiles et commerciales contentieuses, y compris pour ces dernières, dans la plus haute instance en raison d'un manque de juges à la Cour suprême. En particulier, une hausse significative des requêtes liées à la loi sur le « libre accès à l'information » a conduit à un nombre accru d'affaires administratives nouvelles, dépassant la capacité du tribunal. Cela a entraîné un retard important et un DT excessivement long.

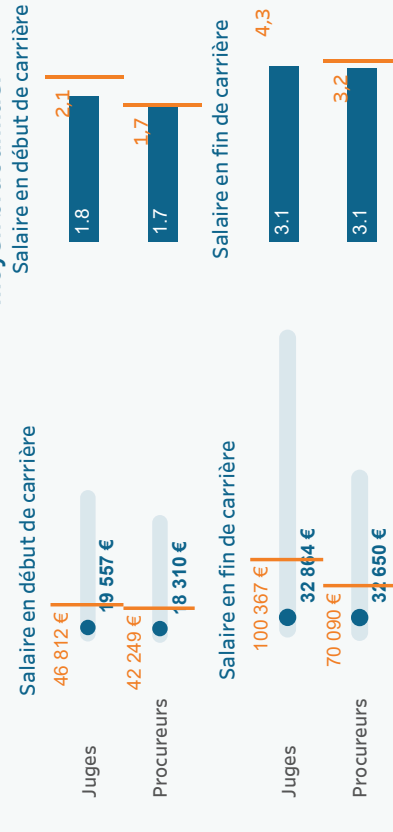
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



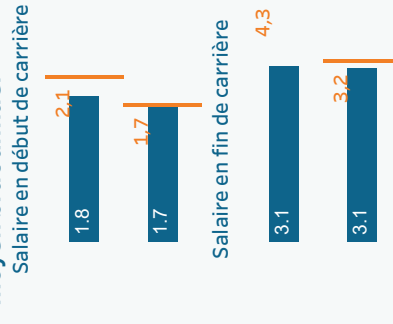
Égalité de genre



Salaire brut annuel

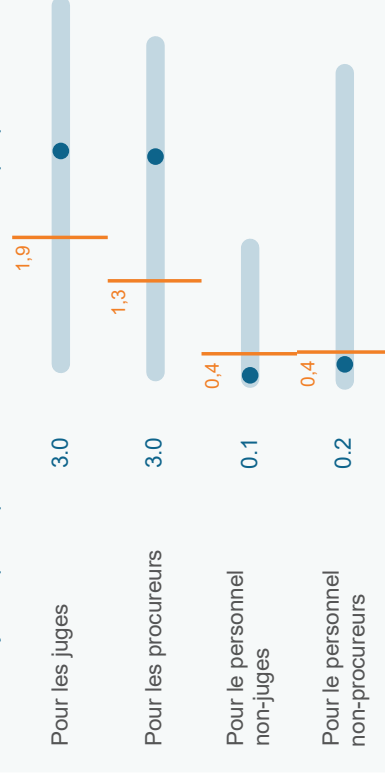


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

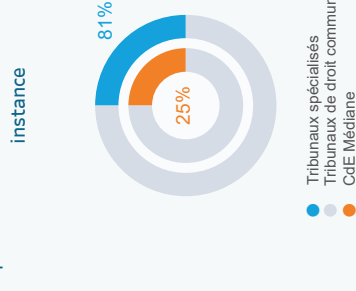


Formation des professionnels de la justice

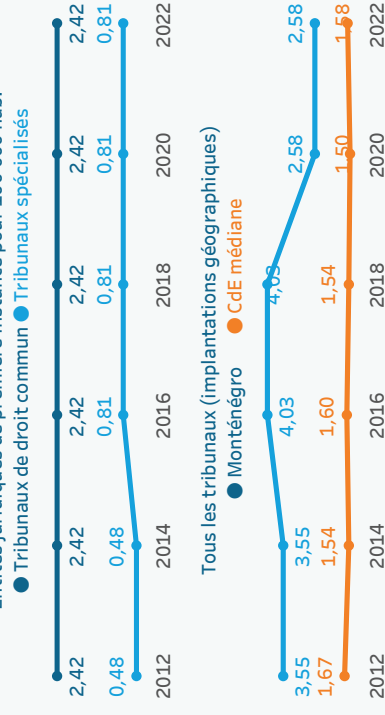
Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



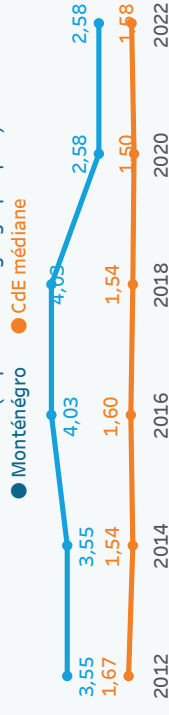
Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



Tous les tribunaux (implantations géographiques)



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) *100

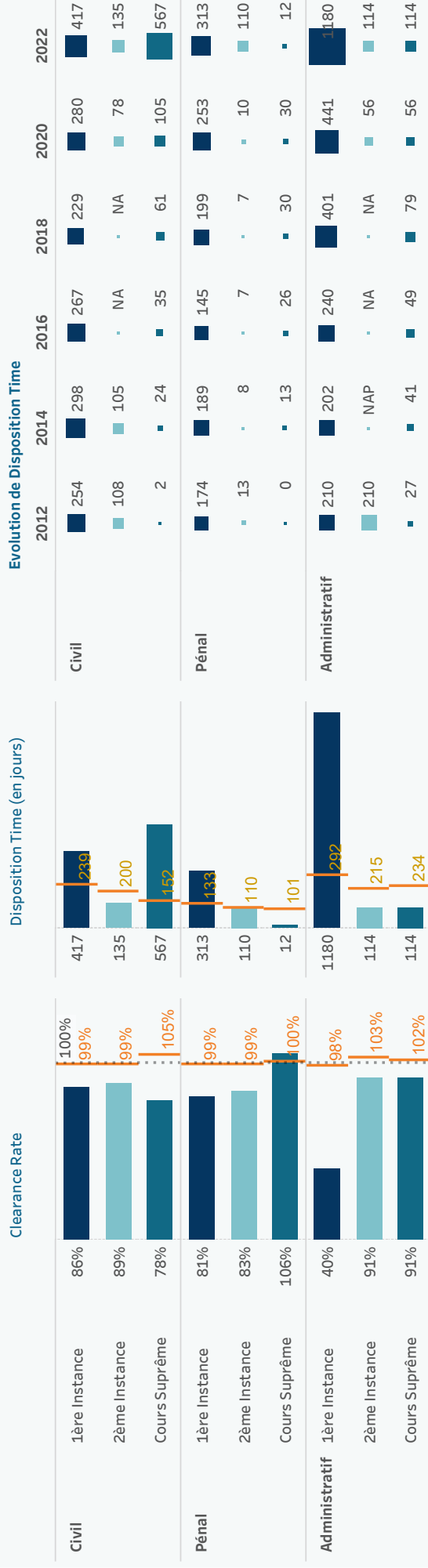
CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
 CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) *365

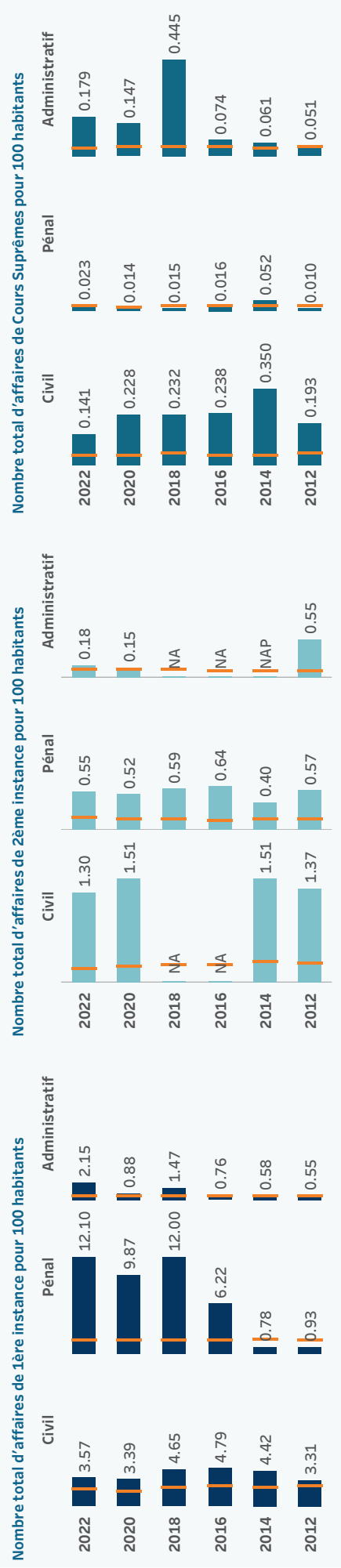
La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

Instance
 1ère Instance
 2ème Instance
 Cours Suprême

Monténégro
 CdE Médiane

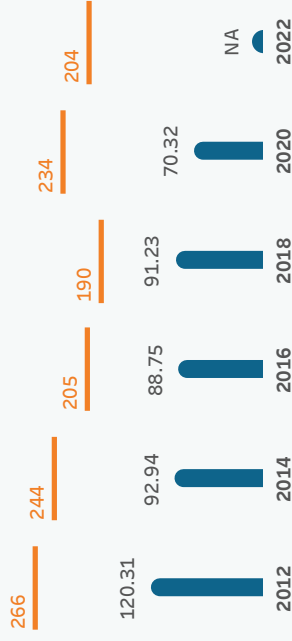


Affaires nouvelles



Ministère public

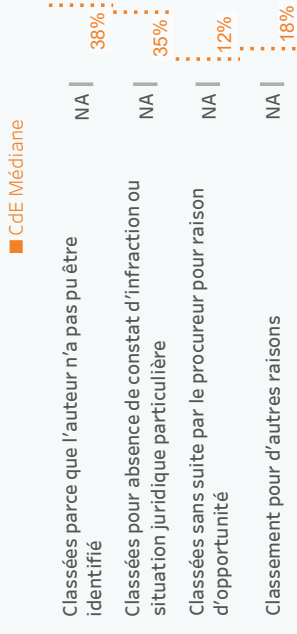
Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur



Répartition des affaires traitées en %



Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

Taux de déploiement total : **1,58**



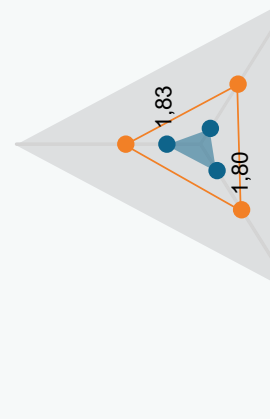
Taux d'utilisation total : **1,58**

(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)

Matière administrative

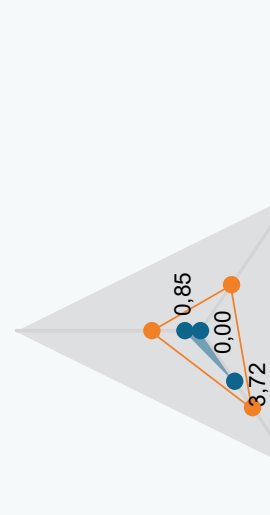
4,1



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)

Aide à la décision

2,6



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

[sudovi.me](https://www.gov.me/)

<https://www.gov.me/>

Jurisprudence des juridictions supérieures

[sudovi.me](https://www.gov.me/)

Informations sur le système judiciaire

[sudovi.me](https://www.gov.me/)



Habitants
17 811 291



PIB par habitant
53 817 €
CdE Médiane 27 406 €

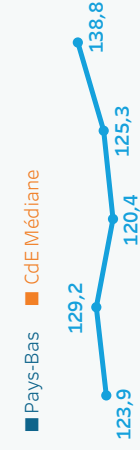
Salaires moyen brut annuel
66 900 €
CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

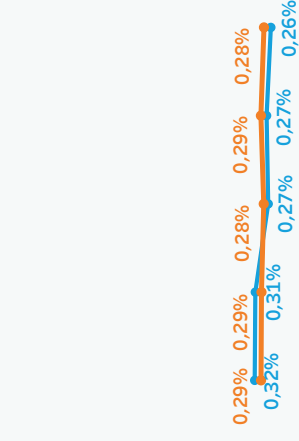
Composantes du BESJ par habitant



BESJ par habitant (en €)



BESJ en % du PIB

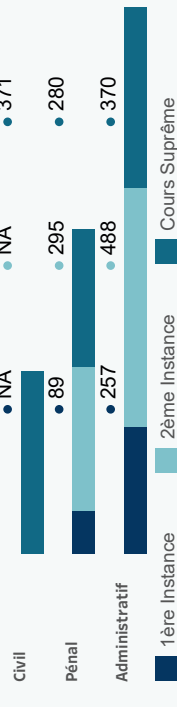


Efficacité - Disposition Time (jours)

1ère Instance DT



jours pour résoudre une affaire



Budget : En 2022, le budget du système judiciaire néerlandais est de 2 472 714 000 €, soit 138,8 € par habitant, nettement supérieur à la médiane du CdE, et représentant 0,26 % du PIB. Le budget par habitant des tribunaux est passé de 64,7 € en 2020 à 70,1 €, et les budgets du ministère public et de l'aide judiciaire sont également nettement supérieurs à la médiane du CdE.

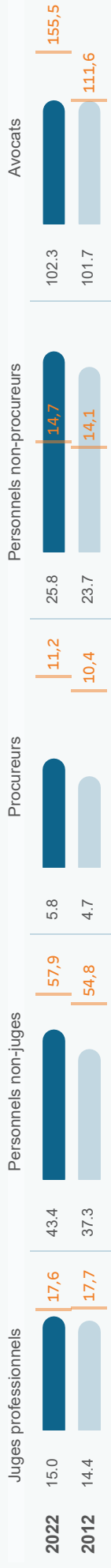
Accès à la justice : Les Pays-Bas ont l'un des budgets d'aide judiciaire par habitant les plus élevés, qui a considérablement augmenté par rapport au cycle précédent. Le nombre d'affaires ayant bénéficié d'une aide judiciaire par habitant est bien supérieur à la médiane du CdE. Pour améliorer l'accès à la justice, les Pays-Bas ont réduit les taxes de justice dans les procédures civiles, continué le programme de renouvellement de l'aide judiciaire et financé des initiatives de justice réparatrice et de médiation.

Efficacité des tribunaux : En 2019, les tribunaux ont lancé le programme "Justice à temps", introduisant une "firefighters brigade" de cinq équipes pour réduire les arriérés judiciaires. La brigade traite les plus anciennes affaires pendantes et rend des jugements à leur égard. En 2021, les équipes ont rendu environ 3 000 jugements, pour atteindre 17 000 en 2022.

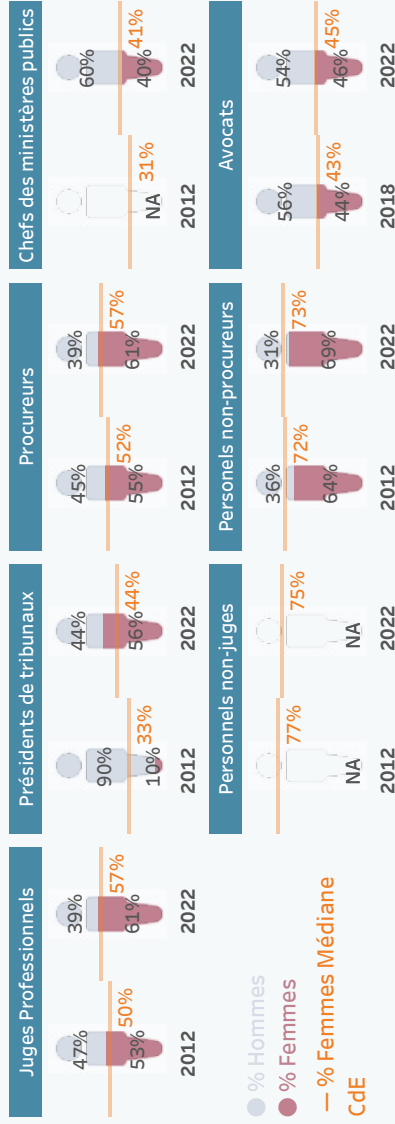
Procédures civiles innovantes : Le pouvoir judiciaire fait la promotion des initiatives locales et des bonnes pratiques dans une perspective axée sur les personnes. Ces initiatives, qui visent par exemple les divorces complexes, les problèmes d'endettement ou la simplification des procédures civiles sont mises à l'essai dans des tribunaux pilotes. Les innovations réussies sont ensuite établies à l'échelle nationale pour une mise en œuvre plus large.

Efficacité : En 2022, les Pays-Bas n'ont pas été en mesure d'identifier le nombre d'affaires civiles/commerciales contentieuses pendantes. Par conséquent, le DT pour cette catégorie ne peut pas être calculé. Les tribunaux sont les plus efficaces dans les affaires pénales de 1ère instance, tandis que le DT est le plus élevé dans les affaires administratives de 2ème instance. Les DT sont restés stables ou ont diminué par rapport au cycle d'évaluation précédent, demeurant généralement inférieurs à la médiane du CdE en première instance et supérieurs à la médiane en deuxième instance.

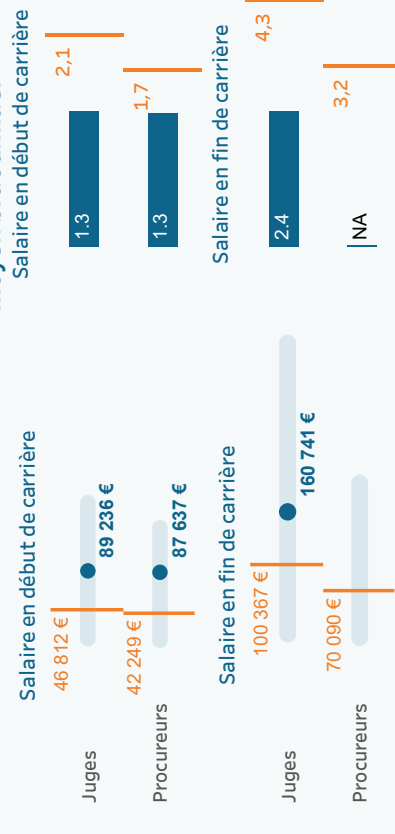
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



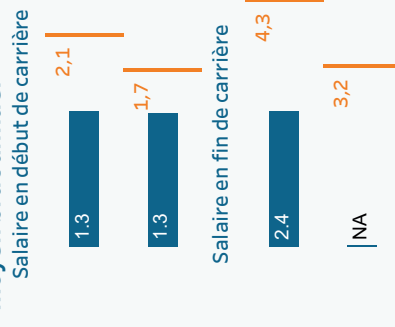
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

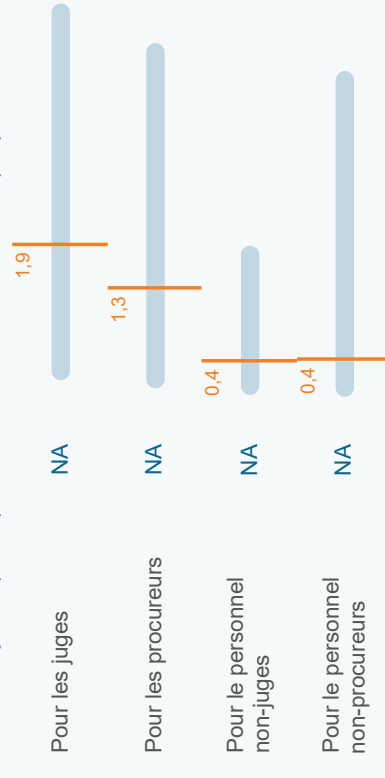


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

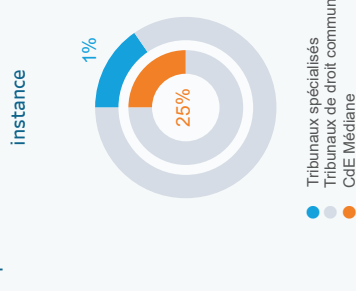


Formation des professionnels de la justice

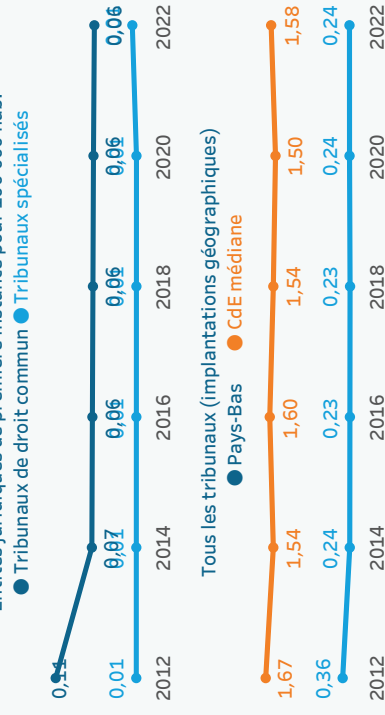
Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



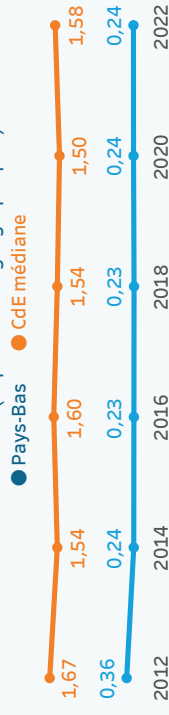
Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



Tous les tribunaux (implantations géographiques)



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

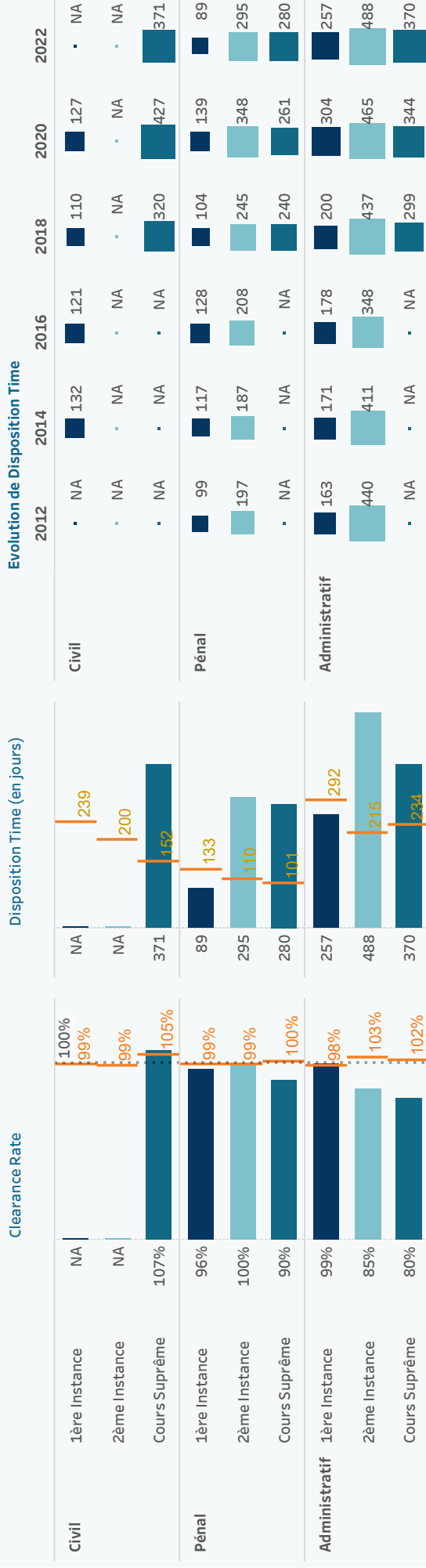
Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) *100

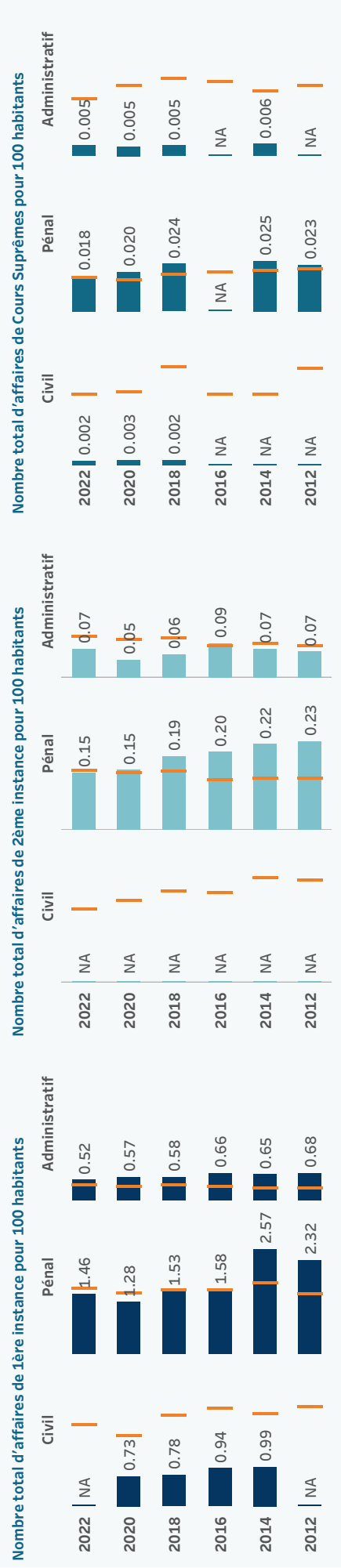
CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
 CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) *365

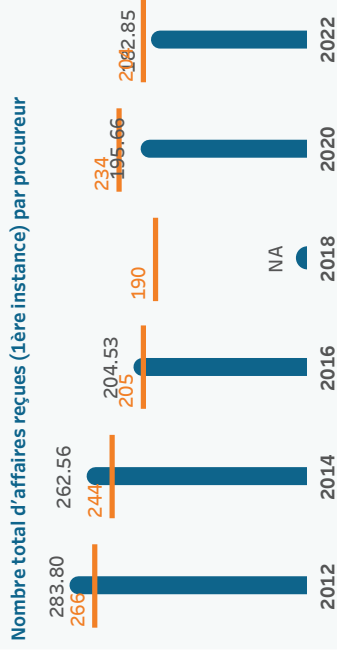
La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.



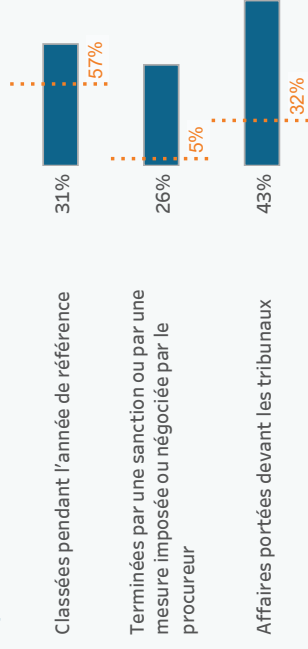
Affaires nouvelles



Ministère public



Répartition des affaires traitées en %



Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

Taux de déploiement total : **4,40**



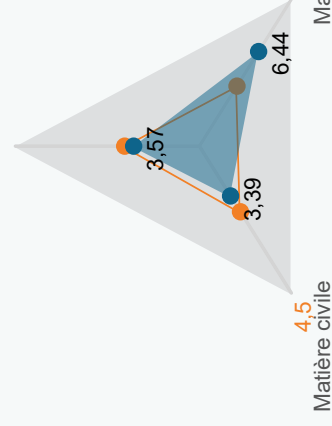
Taux d'utilisation total : **2,98**

(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)

Matière administrative

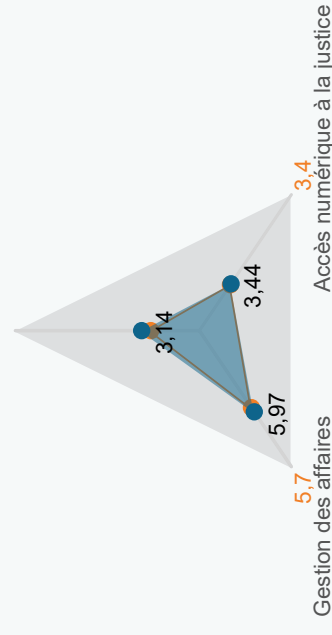
4,1



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)

Aide à la décision

2,6



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

<https://wetten.overheid.nl/>

Jurisprudence des juridictions supérieures

<https://uitspraken.rechtspraak.nl/>

Informations sur le système judiciaire

www.rechtspraak.nl



Habitants

1 837 114



PIB par habitant

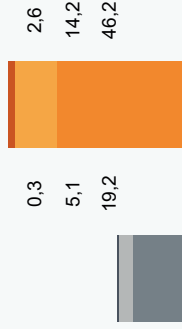
6 365 €

CdE Médiane 27 406 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

Composantes du BESJ par habitant

- Aide judiciaire
- Ministère public
- Tribunaux
- BESJ (lorsqu'il y a des NA)

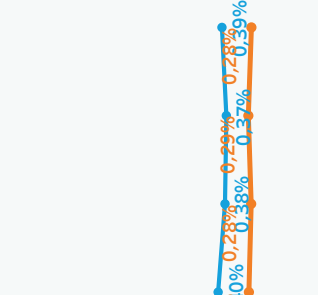


BESJ par habitant (en €)

- Macédoine du Nord
- CdE Médiane



BESJ en % du PIB



Macédoine du Nord CdE Médiane

Budget : En 2022, le budget du système judiciaire exécuté de la Macédoine du Nord est de 45 262 101 €, soit 24,6 € par habitant, ce qui est nettement inférieur à la médiane du CdE. Le budget représente 0,39% du PIB, dépassant la médiane du CdE. Le budget des tribunaux par habitant est de 19,2 € en 2022, contre 14,9 € en 2020. Bien que le budget d'aide judiciaire par habitant soit passé de 0,16 € à 0,3 €, il demeure l'un des plus faibles d'Europe.

Professionnels : La Macédoine du Nord compte 22,26 juges pour 100 000 habitants, ce qui est supérieur à la médiane du CdE. En revanche, le nombre de procureurs est de 8,55 pour 100 000 habitants, ce qui est inférieur à la médiane du CdE. Le nombre de juges et de procureurs diminue en conséquence des départs à la retraite et du long processus de formation à l'Académie pour les juges et les procureurs.

Aide judiciaire : Il y a eu une hausse notable du nombre d'affaires bénéficiant d'une aide judiciaire (primaire) en 2022 par rapport aux périodes d'évaluation précédentes, en raison d'une nouvelle loi sur l'aide judiciaire promulguée en octobre 2019 dans le but de renforcer le système d'aide judiciaire et de mettre en place un organisme de coordination national.

Technologies de l'information et de la communication (TIC) : L'indice de déploiement des TIC est de 3,3, inférieur à la médiane du CdE. La "Gestion d'affaires" est la catégorie TIC la plus développée, 56 % plus élevée que l'indice total, ce qui montre une numérisation continue du registre principal des affaires. Les agents d'exécution disposent d'un logiciel électronique de gestion des affaires et sont connectés aux bases de données du cadastre et de la Chambre de compensation. Une nouvelle stratégie TIC est en préparation, tandis que la stratégie 2019-2024 n'est pas finalisée.

Efficacité - Disposition Time (jours)

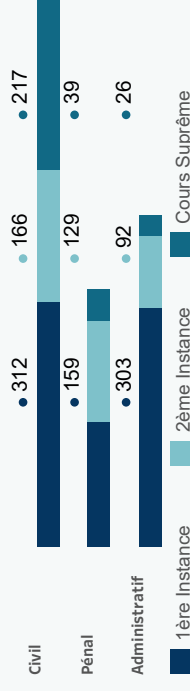
1ère instance DT

Civil **312** jours pour résoudre une affaire

Pénal **159**

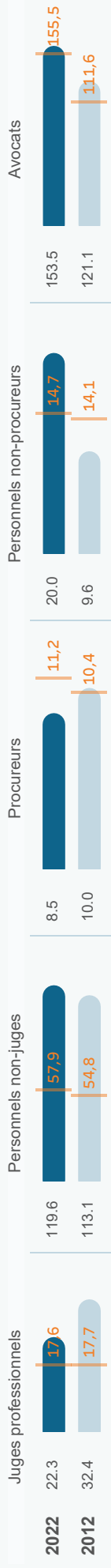
Administratif **303**

jours pour résoudre une affaire

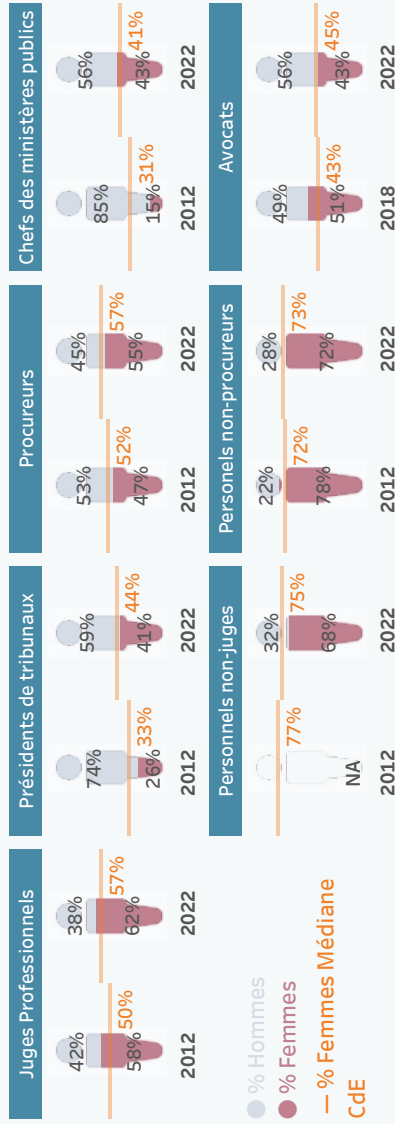


Efficacité : En Macédoine du Nord, le nombre élevé de départs à la retraite des juges en 2022, causé par le nouvel âge de retraite obligatoire, a vraisemblablement entraîné une réduction du nombre d'affaires résolues et, par conséquent, une augmentation des DT. Dans l'ensemble, les tribunaux sont les plus efficaces en matière pénale et en troisième instance. Plus spécifiquement, les affaires administratives de 3ème instance semblent être le domaine le plus efficace, tandis que le DT est le plus élevé dans les affaires civiles et commerciales contentieuses de 1ère instance. La diminution la plus importante du DT est constatée dans les affaires administratives de la plus haute instance.

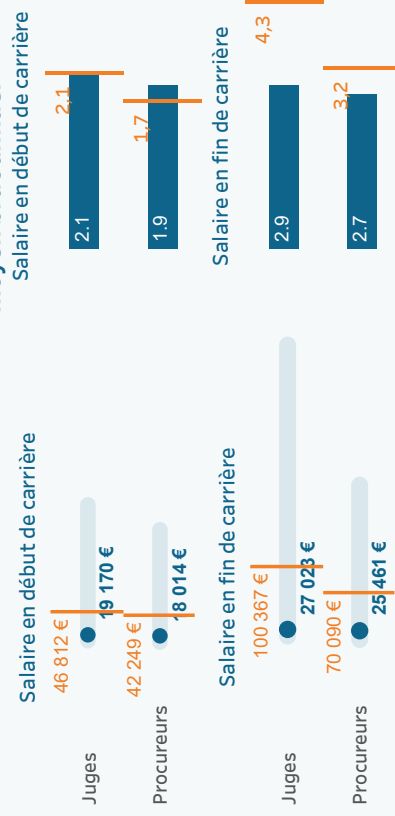
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



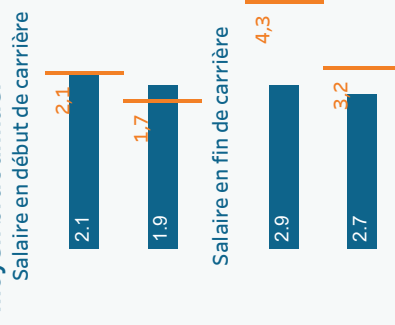
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

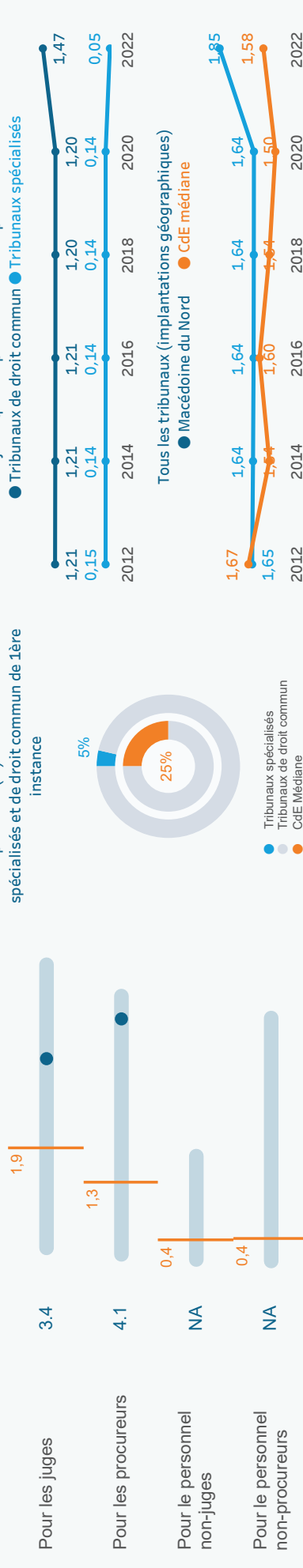


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

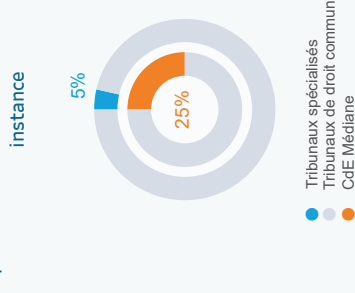


Formation des professionnels de la justice

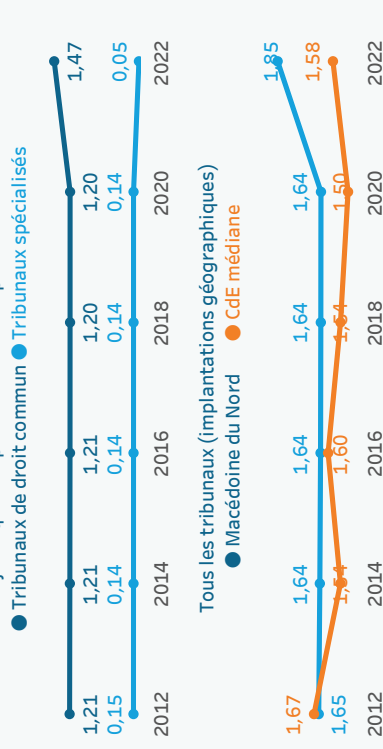
Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



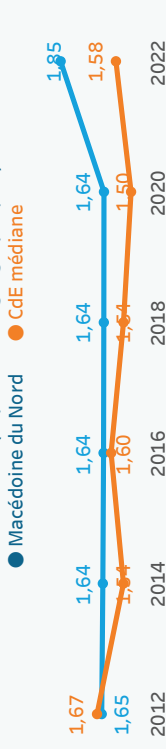
Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



Tous les tribunaux (implantations géographiques)



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

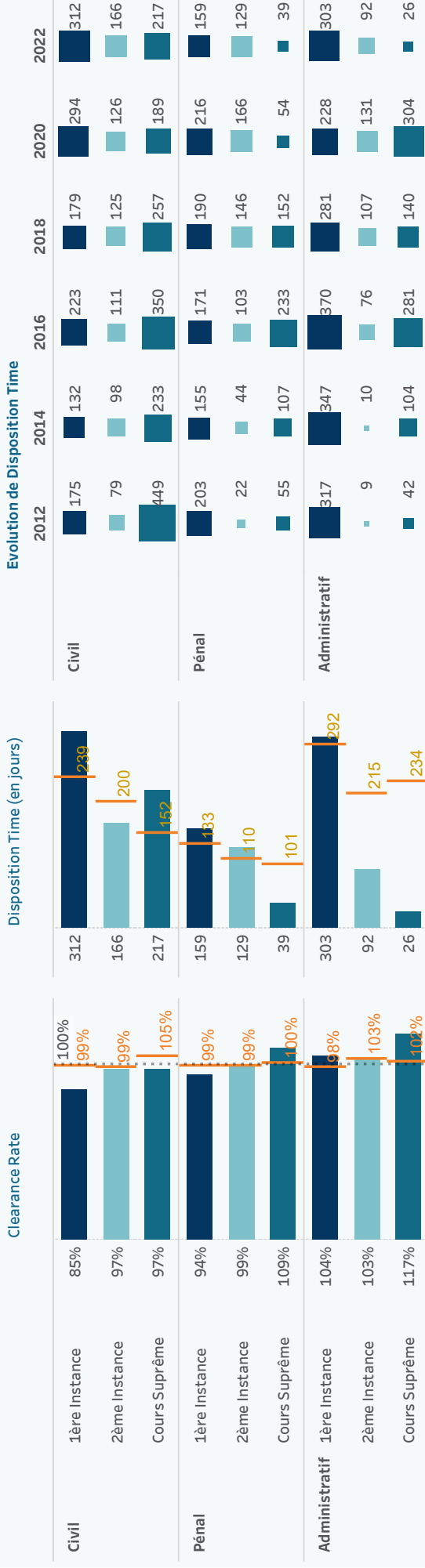
Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) * 100

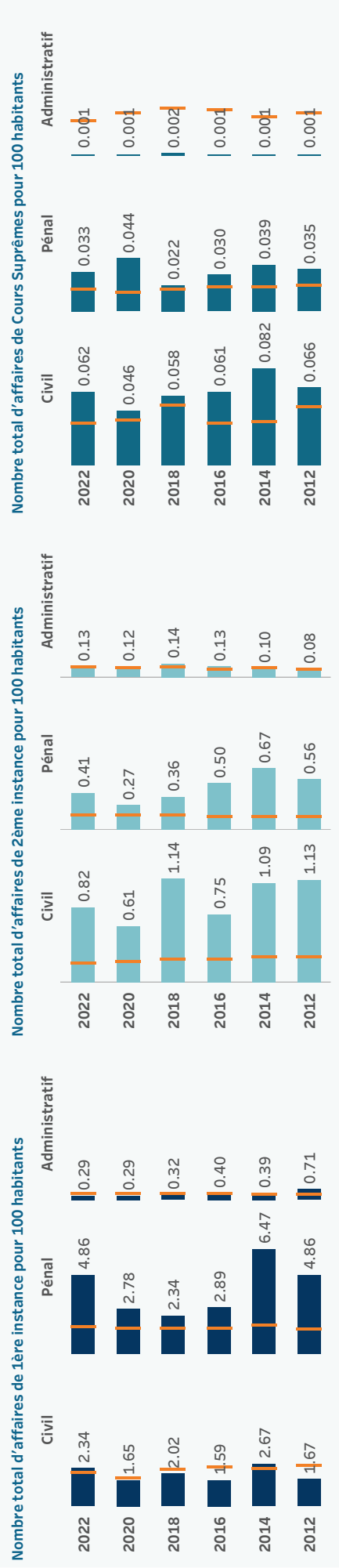
CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
 CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) * 365

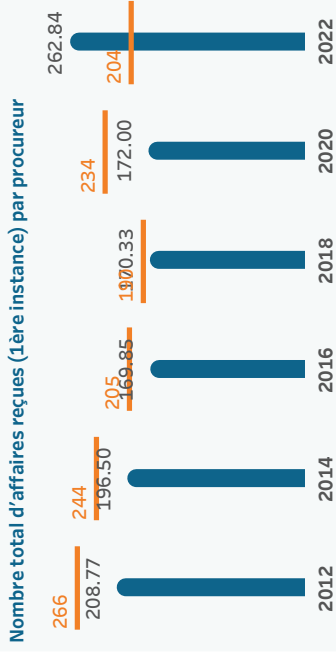
La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.



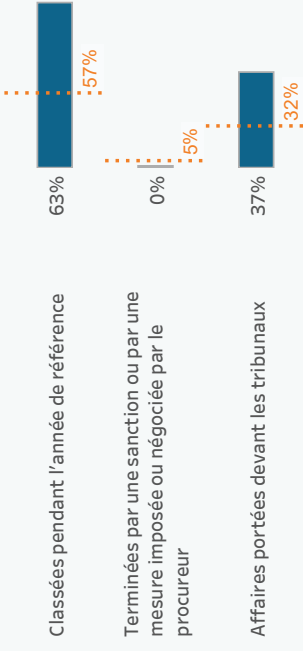
Affaires nouvelles



Ministère public



Répartition des affaires traitées en %



Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

Taux de déploiement total : **3,34**

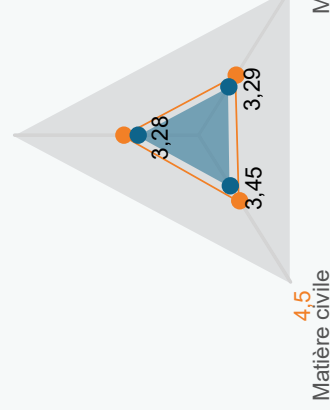


Taux d'utilisation total : **2,79**
(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)

Matière administrative

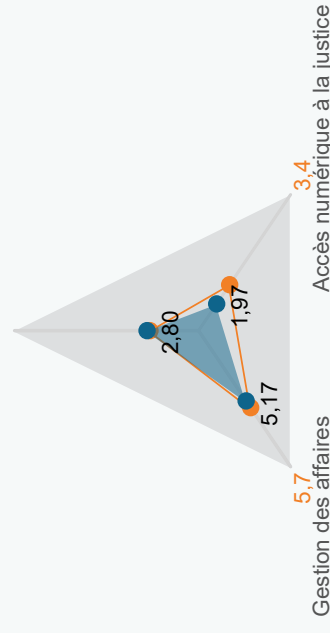
4,1



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)

Aide à la décision

2,6



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

<http://www.slvesnik.com.mk/>, <https://www.pravda.gov.mk> <https://...>

www.sud.mk

Jurisprudence des juridictions supérieures

Informations sur le système judiciaire

www.sud.mk



Habitants

5 504 329



PIB par habitant

95 376 €

CdE Médiane 27 406 €

Salaire moyen brut annuel

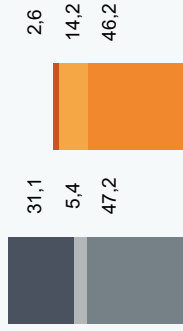
59 318 €

CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

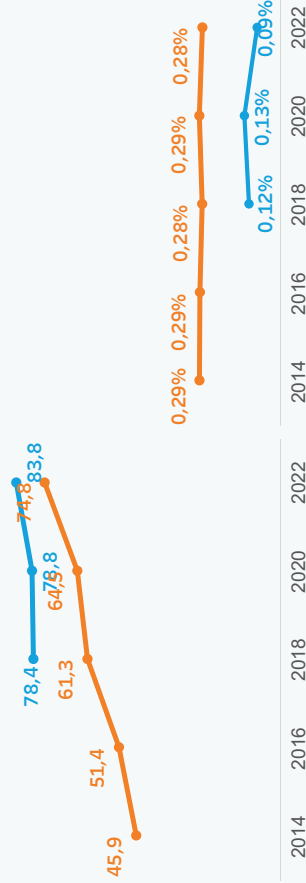
Composantes du BESJ par habitant

- Aide judiciaire
- Ministère public
- Tribunaux
- BESJ (lorsqu'il y a des NA)

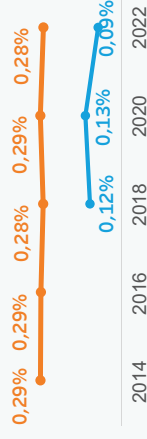


BESJ par habitant (en €)

- Norvège
- CdE Médiane



BESJ en % du PIB



Efficacité - Disposition Time (jours)

1ère instance DT

Civil

176

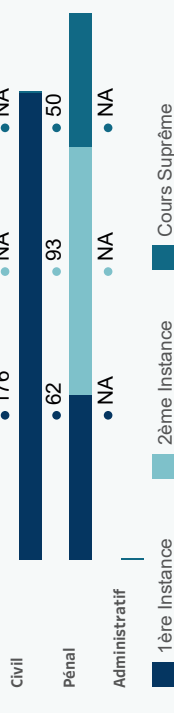
Pénal

62

Administratif

NA

jours pour résoudre une affaire



Budget : En 2022, le budget exécuté du système judiciaire s'élève à 461 033 159 €, soit 83,8 € par habitant, considérablement supérieur à la médiane du CdE. Cependant, lorsqu'il est exprimé en % du PIB (0,09%), c'est l'un des plus faibles budgets d'Europe. Le budget des tribunaux reste supérieur à la médiane du CdE, malgré sa diminution en raison de la réduction du nombre de tribunaux. Le budget du ministère public reste bien en-dessous de la médiane du CdE. Le budget de l'aide judiciaire, qui représente 37 % du budget du système judiciaire, est bien supérieur à la médiane du CdE. La Norvège est le pays qui alloue le montant le plus élevé d'aide judiciaire par affaire.

Organisation des tribunaux : En mai 2021, le nombre de tribunaux de district a été réduit de 60 à 23, tandis que les deux tribunaux spécialisés d'Oslo ont fusionné en un tribunal de droit commun. Le nombre de tribunaux de consolidation foncière a été réduit de 34 à 19. Les locaux opérationnels des juridictions sont restés les mêmes.

Aide judiciaire : La Norvège fait partie des États qui accordent une priorité importante à l'aide judiciaire. En effet, le budget de l'aide judiciaire représente 37 % du budget du système judiciaire, la médiane du CdE étant de 5%. Avec 31,11 € par habitant (2,65 € - médiane du CdE), la Norvège est l'État ayant le montant le plus élevé d'aide judiciaire par affaire et qui accorde également de l'aide judiciaire à un grand nombre d'affaires.

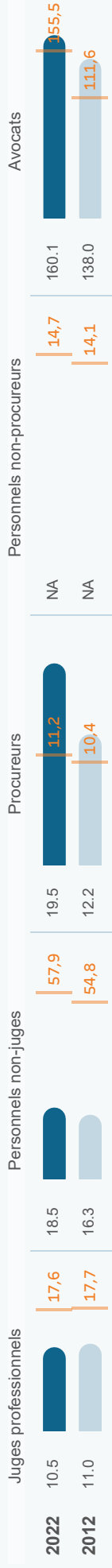
Professionnels : Le faible nombre de juges professionnels devrait être nuancé par le nombre élevé de juges non professionnels et l'existence de juges suppléants. Ces derniers sont nommés temporairement pour une durée maximale de 3 ans, représentent environ 30% des postes dans les tribunaux de 1ère instance et effectuent le même travail que les juges permanents. Les procureurs de 1ère instance font partie de la police et dépendent du budget de la police.

Efficacité : En Norvège, les affaires administratives font partie de la catégorie des affaires civiles et leur nombre ne peut être isolé. En outre, la distinction entre les affaires civiles contentieuses et non contentieuses ne peut être effectuée qu'en 1ère instance. Par conséquent, certaines données manquent, ce qui limite l'analyse de l'efficacité.

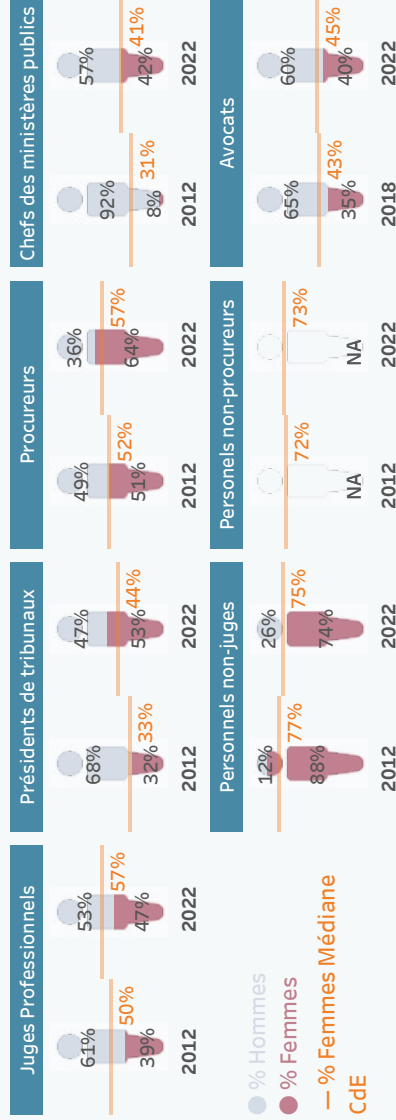
Selon les données disponibles, en 2022, en matière pénale, dans les trois instances, les tribunaux ont un Disposition Time moins élevé que celui dans les affaires civiles et commerciales contentieuses de 1ère instance.

Les DT pour tous les types d'affaires pour lesquels des données sont disponibles sont inférieurs aux médianes respectives du CdE. Ils ont tous baissé, à l'exception de la plus haute instance en matière pénale.

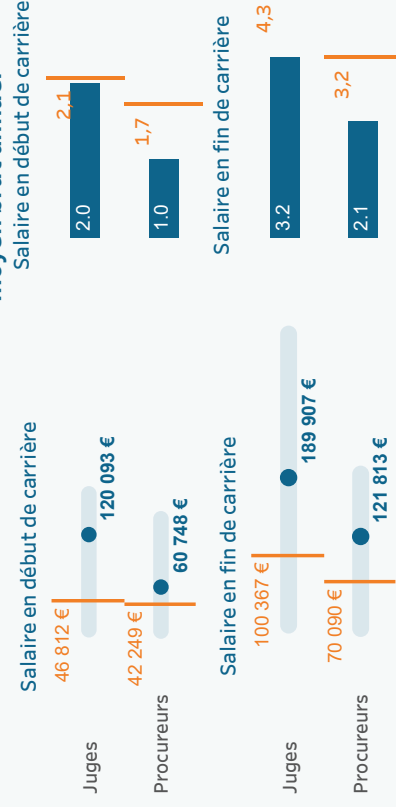
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



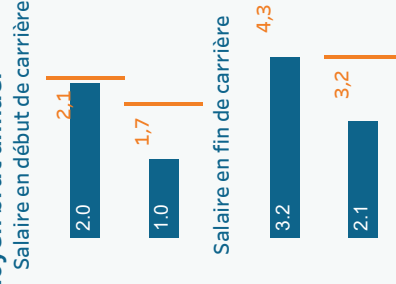
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

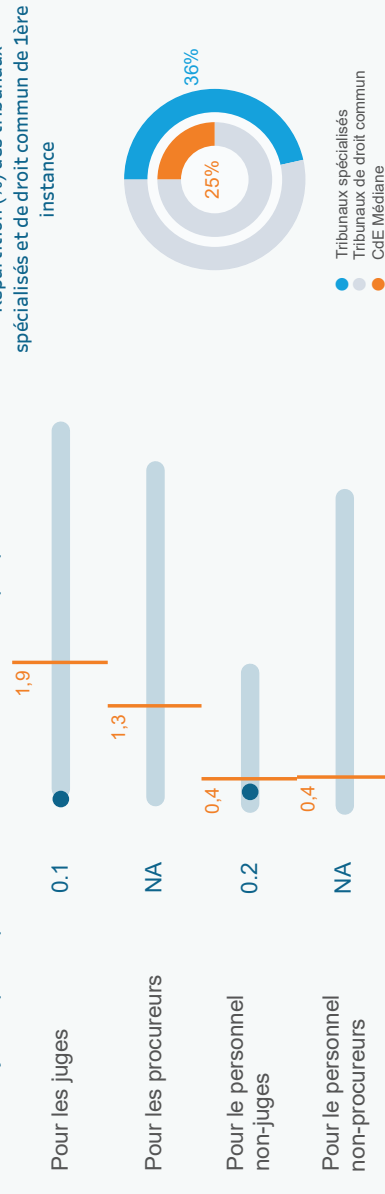


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

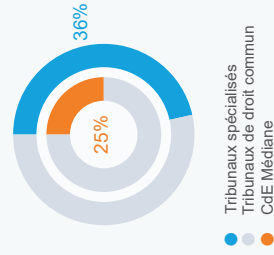


Formation des professionnels de la justice

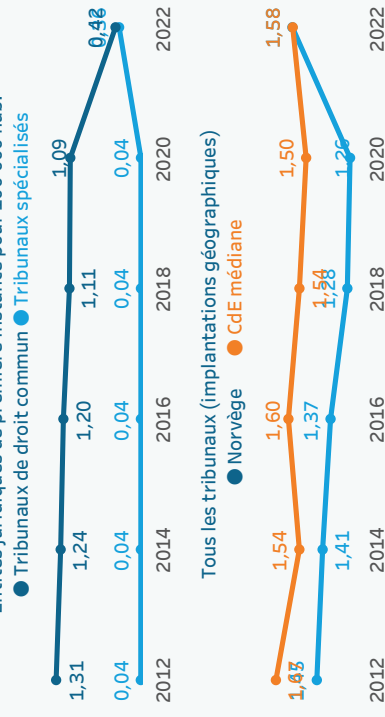
Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

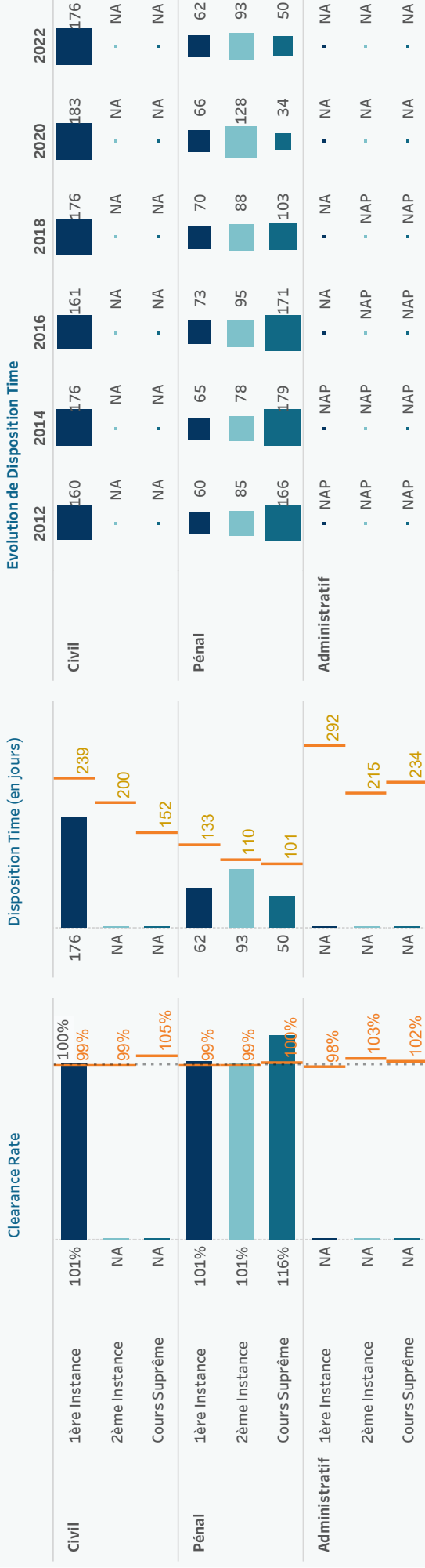
Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) * 100

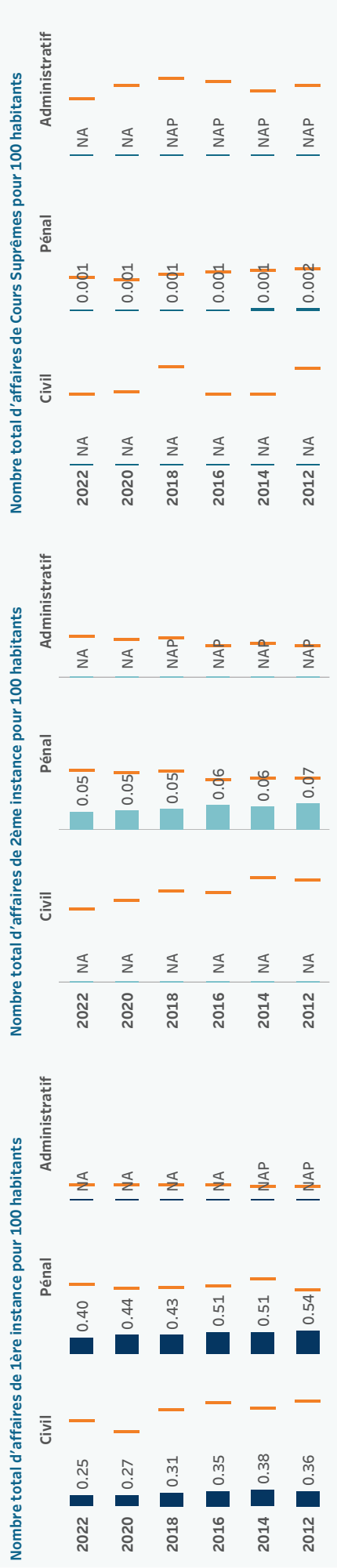
CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
 CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) * 365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

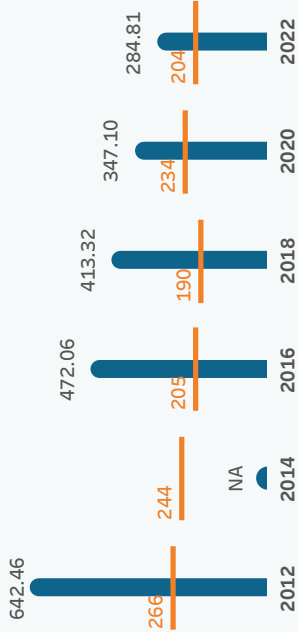


Affaires nouvelles



Ministère public

Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur

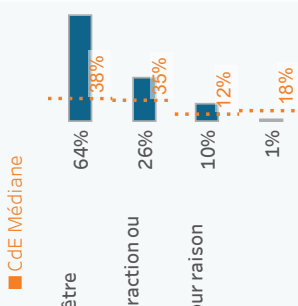


Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays présentent par auteur.

Répartition des affaires traitées en %



Répartition des affaires classées en %



Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

Taux de déploiement total : **5,15**

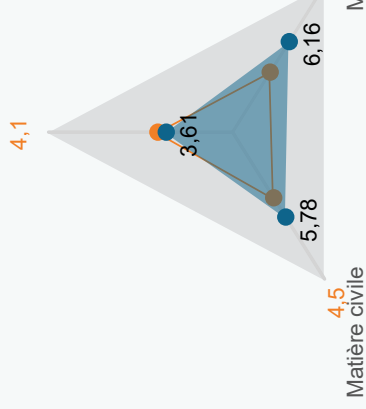


Taux d'utilisation total : **4,78**

(experimental)

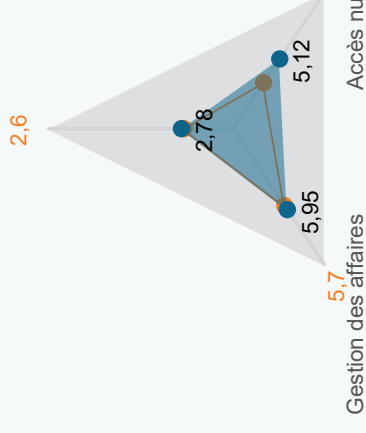
Taux de déploiement par domaine (0 à 10)

Matière administrative



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)

Aide à la décision



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

www.lovddata.no

Jurisprudence des juridictions supérieures

www.lovddata.no

Informations sur le système judiciaire

www.domstol.no



Habitants
37 766 000



PIB par habitant
13 588 €
CdE Médiane **27 406 €**

Salaires moyen brut annuel
16 238 €
CdE Médiane **22 878 €**

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

Composantes du BESJ par habitant



BESJ par habitant (en €)



BESJ en % du PIB

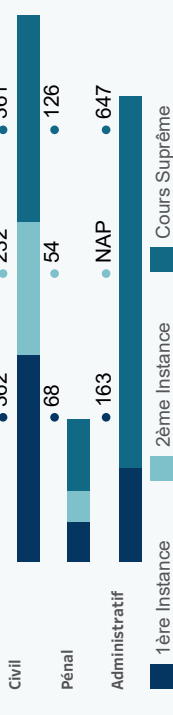


Efficacité - Disposition Time (jours)

1ère instance DT



jours pour résoudre une affaire



Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

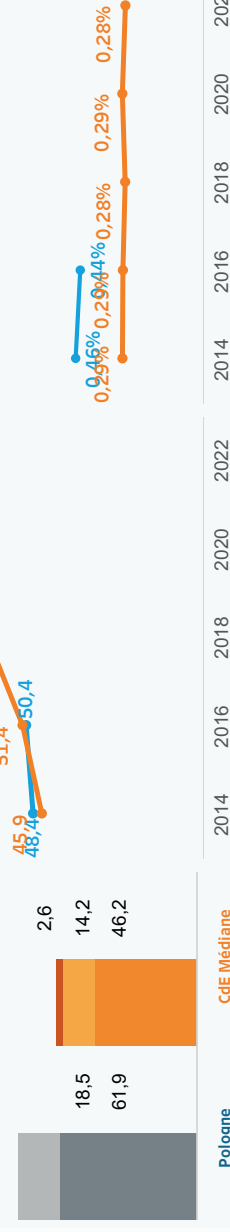
Composantes du BESJ par habitant



BESJ par habitant (en €)



BESJ en % du PIB



Budget : Le budget du système judiciaire ne peut pas être calculé pour la Pologne, les données sur le budget de l'aide judiciaire étant partielles. En 2022, le budget exécuté des tribunaux est de 2 337 518 400 €. Ce montant représente 61,9 € par habitant, une augmentation importante par rapport aux données 2020 (50,6 €), et continue de se situer au-dessus de la médiane du CdE. Le budget consacré au ministère public est de 699 330 175 €, soit 18,5 € par habitant, dépassant la médiane du CdE.

Assesseurs des juges et des procureurs : Les assesseurs des tribunaux, nommés pour une durée indéterminée, exercent des fonctions de juge dans les tribunaux de district aux côtés des juges et peuvent, après 36 mois, être nommés juges par le Président de la République. D'autre part, les 470 assesseurs du parquet, nommés pour un maximum de 3 ans, ont des fonctions similaires à celles des procureurs.

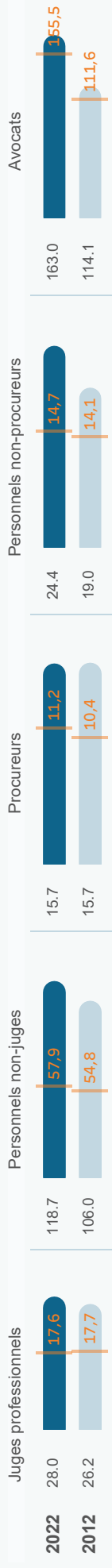
Mineurs : En Pologne, les mineurs sont entendus dans des chambres pour enfants qui ressemblent à des pièces d'habitation. En outre, les auditions des victimes ou des témoins mineurs dans certains types d'affaires suivent une procédure spéciale; selon les besoins, le juge peut nommer des experts, i.e., des psychologues; l'intérêt de l'enfant est protégé par le tribunal de tutelle et le tribunal de divorce/séparation légale. Il existe actuellement 10 centres d'aide à l'enfance où les mineurs et leurs tuteurs reçoivent une large gamme d'aide.

Organisation des tribunaux : La structure des tribunaux polonais se caractérise par quatre niveaux de juridiction, mais seulement trois instances. Il existe des tribunaux de district siégeant en 1ère instance, des tribunaux régionaux qui sont des juridictions de 1ère et 2ème instance (compétents pour la majorité des affaires de 1ère instance), et des tribunaux d'appel qui sont des juridictions de 2ème instance. En matière administrative, il n'y a que deux instances.

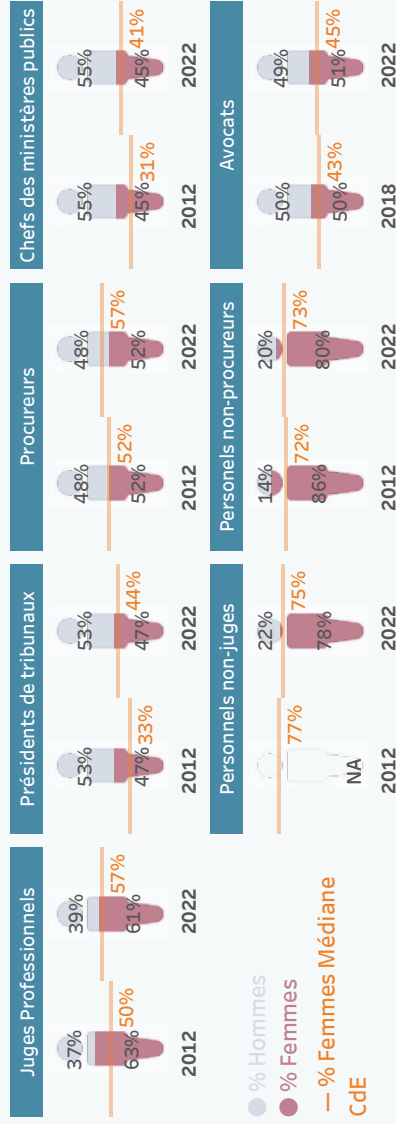
Efficacité : Les tribunaux sont les plus efficaces dans les affaires pénales où, dans les trois instances, le CR est à 100 % ou très proche, et le DT est inférieure aux médianes du CdE. Plus spécifiquement, le DT le plus faible est celui des affaires pénales de 2ème instance, tandis que le plus élevé est dans les affaires administratives de 3ème instance. En matière civile et administrative, le DT a augmenté dans toutes les instances par rapport à 2020, tandis qu'il a diminué en matière pénale.

L'augmentation la plus importante du DT entre 2020 et 2022 est observée dans les affaires civiles de 3ème instance, en raison de plusieurs facteurs - plus d'affaires nouvelles, nombre réduit de juges de la Cour suprême pendant des années, l'introduction du recours pour examiner l'indépendance et l'impartialité d'un juge de la Cour suprême, largement utilisé par les parties.

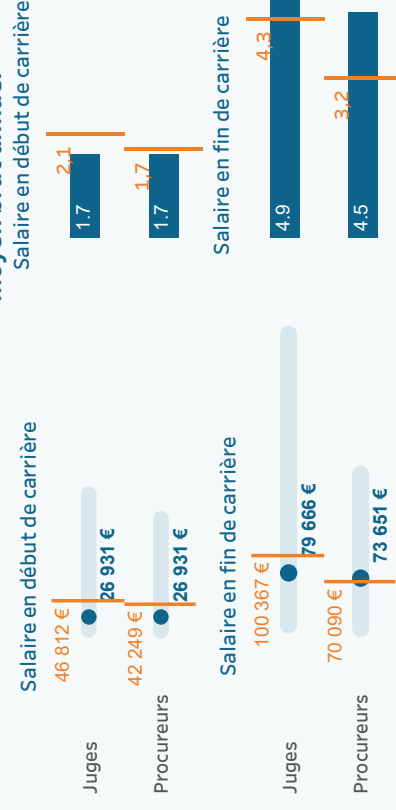
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



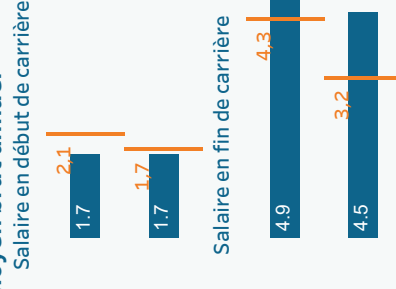
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

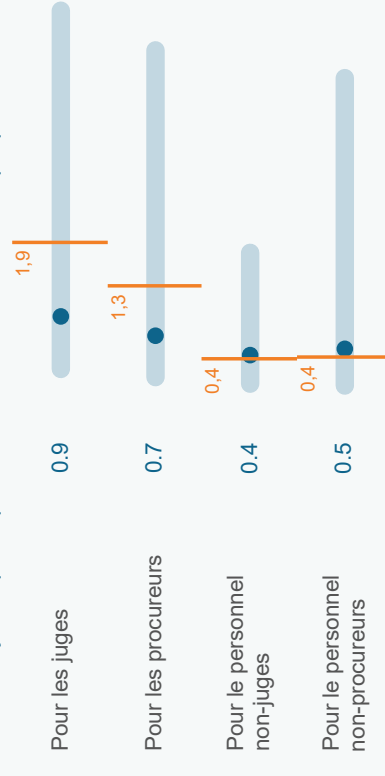


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

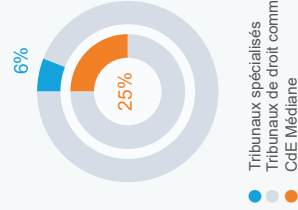


Formation des professionnels de la justice

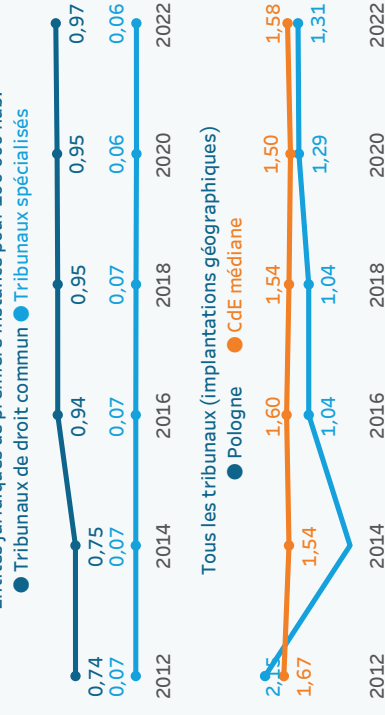
Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



Tous les tribunaux (implantations géographiques)

*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

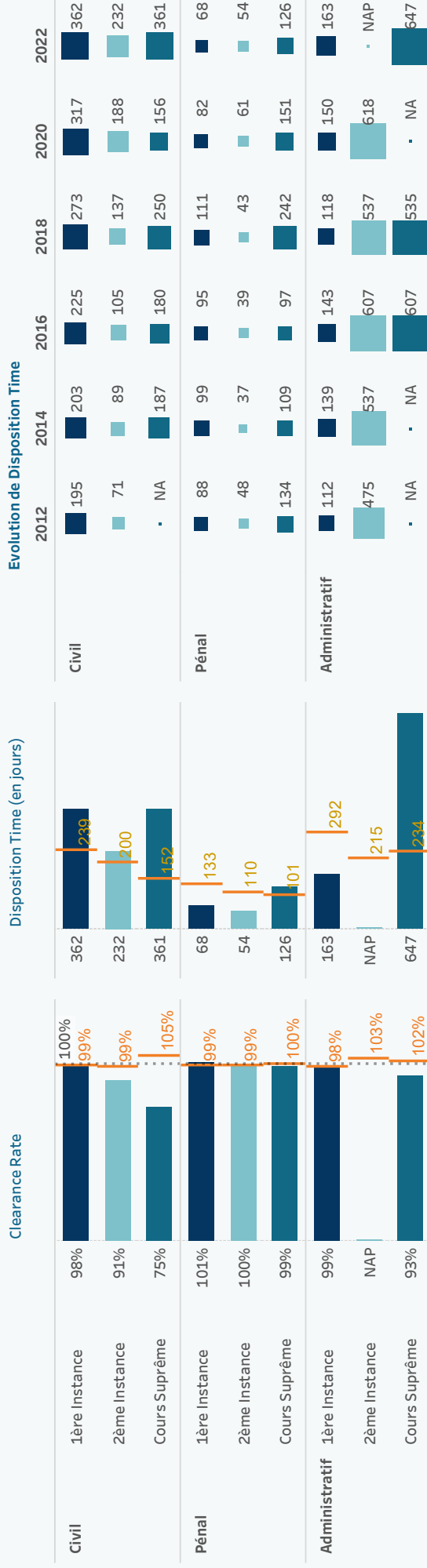
Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) * 100

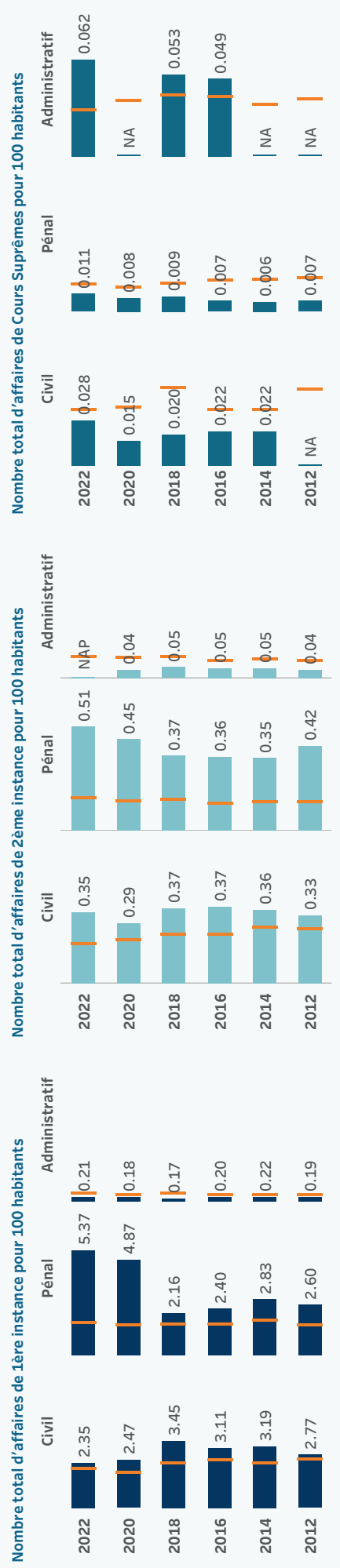
CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
 CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) * 365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

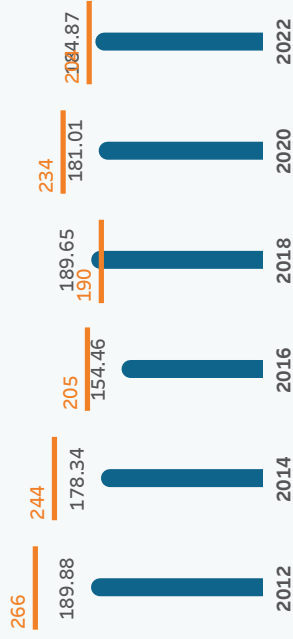


Affaires nouvelles

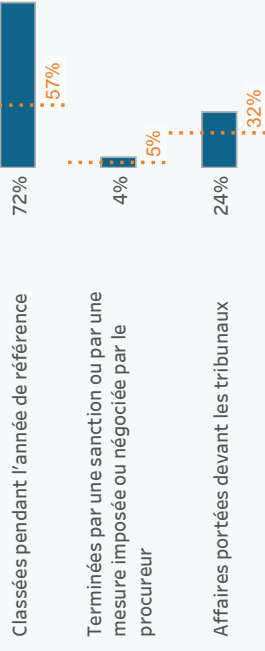


Ministère public

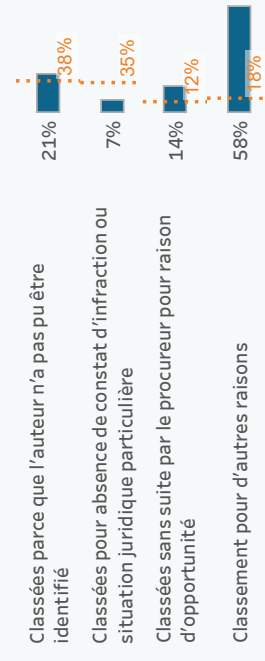
Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur



Répartition des affaires traitées en %



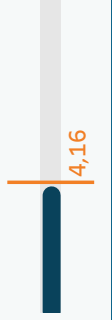
Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

Taux de déploiement total : **3,72**



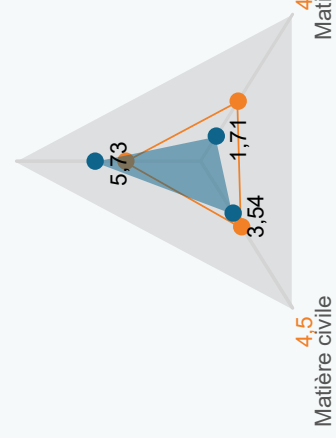
Taux d'utilisation total : **2,84**

(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)

Matière administrative

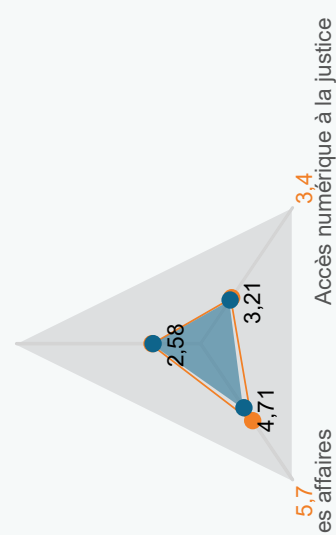
4,1



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)

Aide à la décision

2,6



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

isap.sejm.gov.pl

Jurisprudence des juridictions supérieures

www.orzeczenia.ms.gov.pl

Informations sur le système judiciaire

www.ms.gov.pl



Habitants
10 467 366



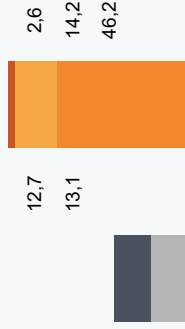
PIB par habitant
23 287 €
CdE Médiane 27 406 €

Salaires moyen brut annuel
18 729 €
CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

Composantes du BESJ par habitant

- Aide judiciaire
- Ministère public
- Tribunaux
- BESJ (lorsqu'il y a des NA)

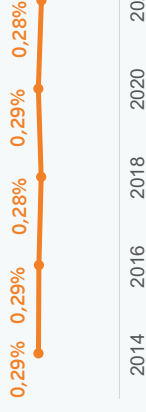


BESJ par habitant (en €)

- Portugal
- CdE Médiane



BESJ en % du PIB



Portugal CdE Médiane

Budget : Selon les données disponibles, le budget exécuté du ministère public au Portugal est de 137 208 499 €, ce qui reflète une diminution de 4% par rapport à 2020. Le budget du système judiciaire ne peut pas être calculé, la donnée sur le budget des tribunaux n'étant pas disponible. Le budget exécuté de l'aide judiciaire est de 133 191 222 €, ce qui équivaut à 12,7 € par habitant, soit environ cinq fois la médiane du CdE.

Professionnels et égalité de genre : Le nombre de professionnels pour 100 000 habitants est aligné à la médiane du CdE, sauf pour les avocats qui sont plus du double de la médiane du CdE. En 1ère instance, la distribution des juges et des procureurs est en faveur des femmes. Toutefois, dans les instances les plus élevées, le pourcentage de femmes diminue considérablement à 33% et 29% respectivement, mettant en lumière le phénomène de plafond de verre pour ces catégories.

Aide judiciaire : En 2022, une nouvelle application informatique - APJ ELETRÓNICO - a été développée pour soumettre, traiter et décider des demandes d'aide judiciaire formulées par des personnes physiques (avec un numéro d'identification de sécurité sociale). Cette application assure la dématérialisation, la simplification et l'interopérabilité lors de la procédure de demande d'aide judiciaire, dans le but de contribuer à respecter le délai légal de la décision.

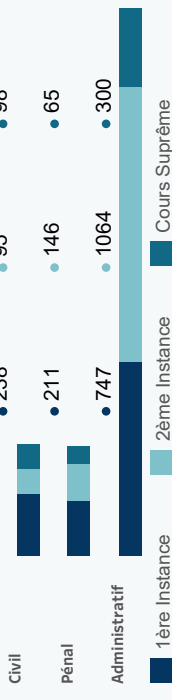
Formation spécifique pour les procureurs : Le Portugal fait partie des quelques États/entités qui ont également des sections intégrées spécialisées dans les départements d'instruction et des poursuites pénales, en particulier pour les affaires de violence domestique et de violence sexuelle impliquant des mineurs. En effet, les procureurs de ces sections sont responsables en matière d'instruction pénale et de droit de la famille et des enfants.

Efficacité - Disposition Time (jours)

1ère instance DT

Civil 238
Pénal 211
Administratif 747

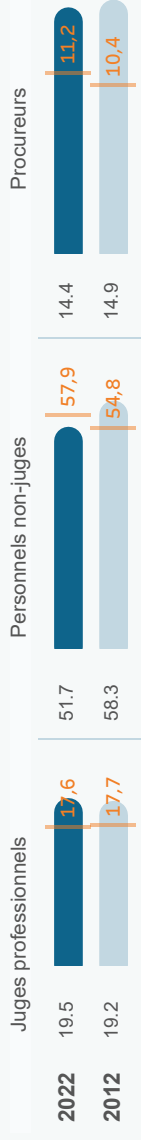
jours pour résoudre une affaire



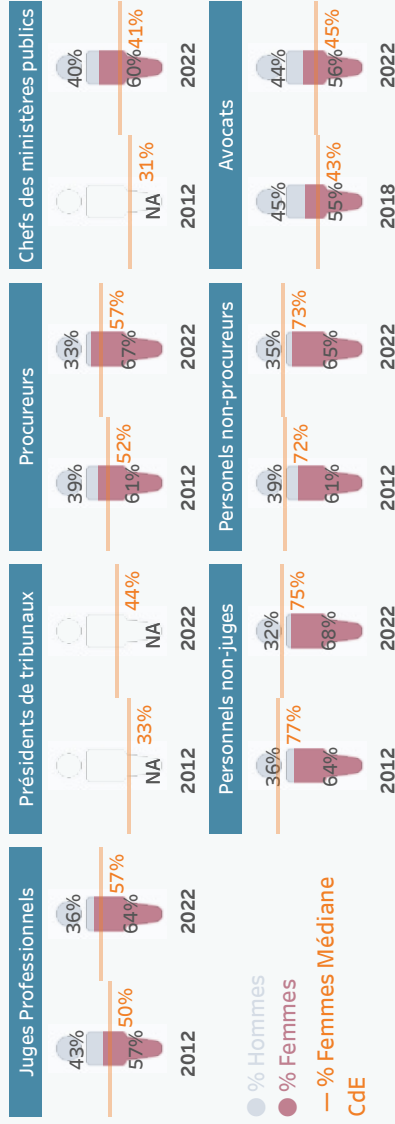
Efficacité : Les tribunaux restent les plus efficaces en 3ème instance, la justice pénale étant le domaine de droit le plus efficace.

Dans l'ensemble, les affaires administratives ont les DT les plus élevés parmi toutes les matières. En particulier, ce type d'affaires en deuxième instance ont le CR le plus faible (78,4%) et leur DT est de 1 054 jours (plus de cinq fois la médiane du CdE). Les affaires administratives de 1ère instance ont également un DT supérieur à la médiane du CdE. Cependant, les tribunaux traitant ces affaires ont régulièrement réduit l'arriéré, en maintenant leur CR bien supérieur à 100% ces derniers cycles.

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

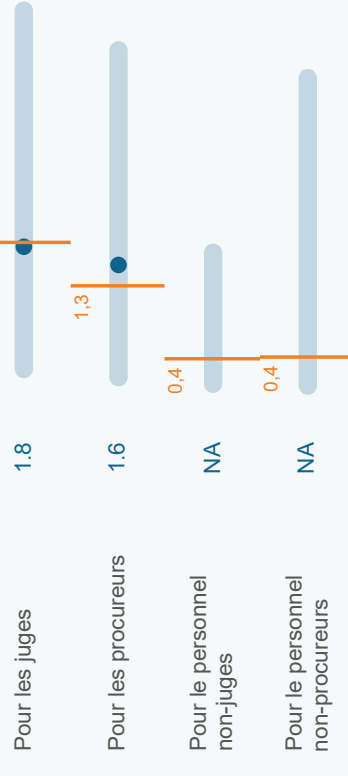


Égalité de genre

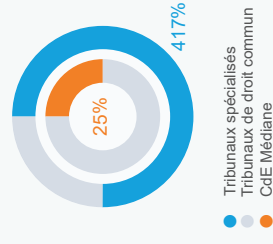


Formation des professionnels de la justice

Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



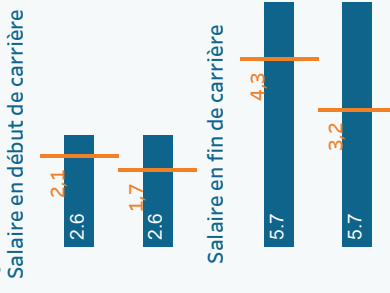
Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



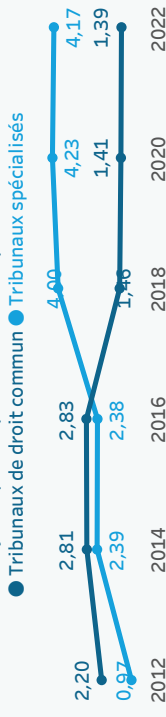
Salaires bruts absolus



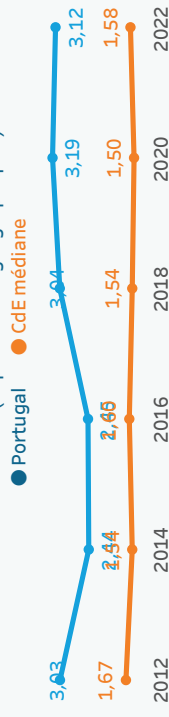
Ratio avec le salaire moyen brut annuel



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



Tous les tribunaux (implantations géographiques)



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

Indicateurs d'efficacité CEPEJ

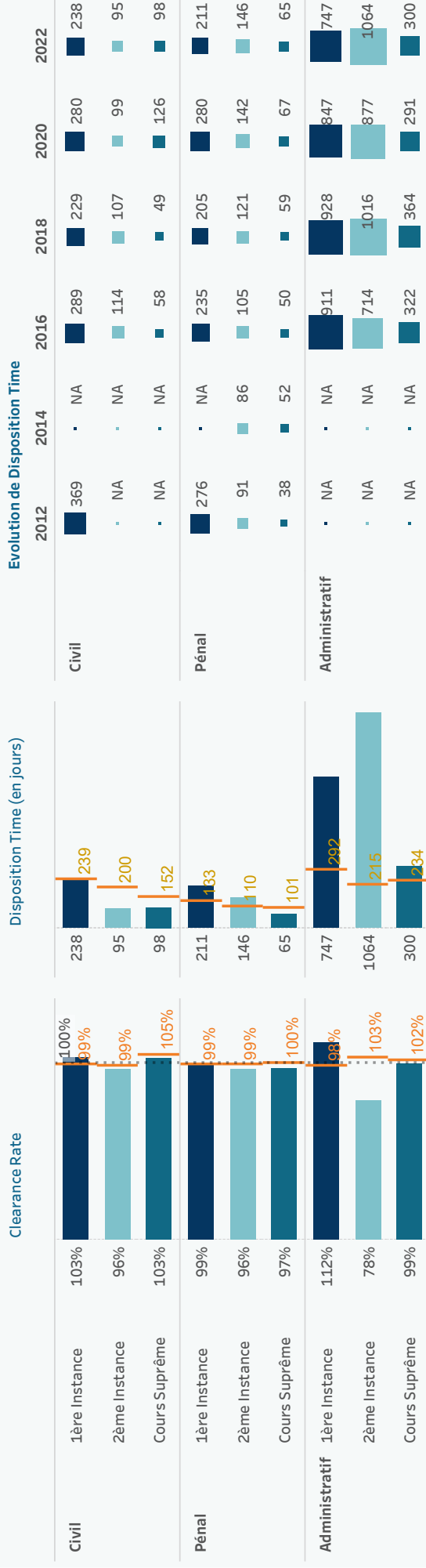
Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) * 100

CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue

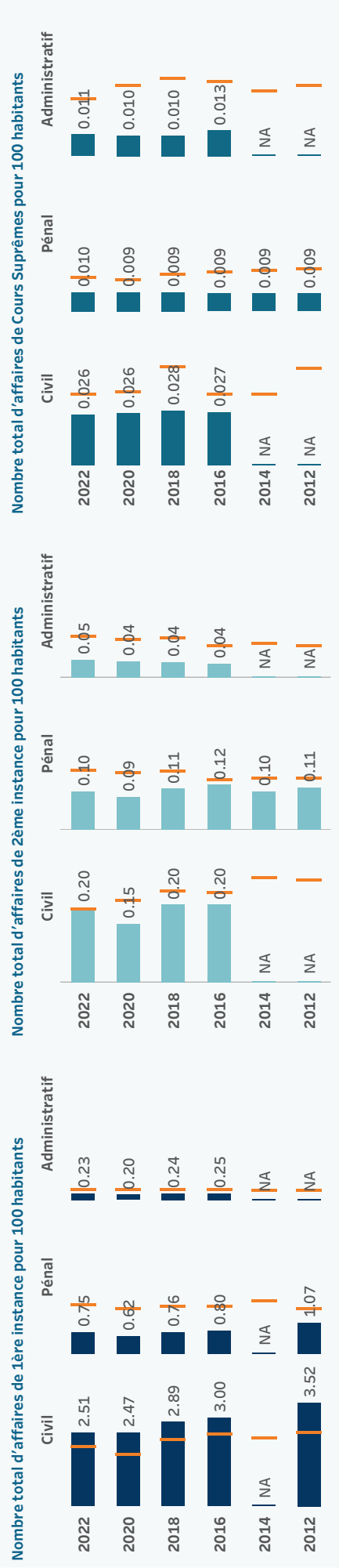
CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) * 365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

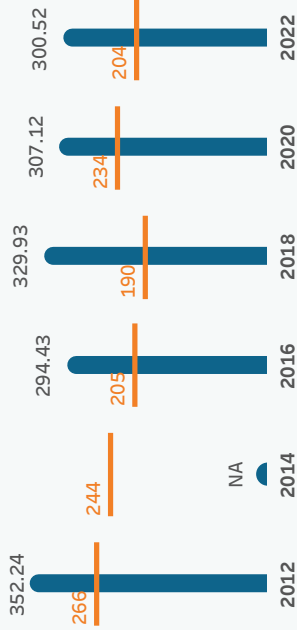


Affaires nouvelles

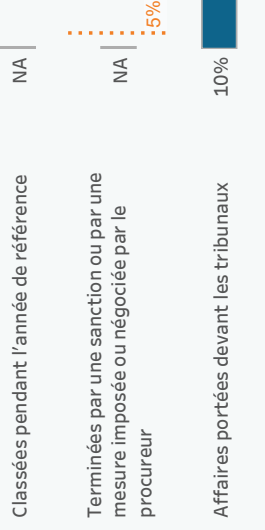


Ministère public

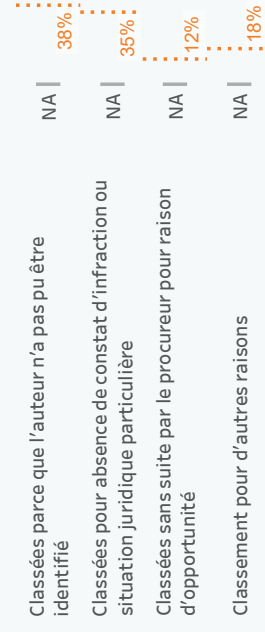
Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur



Répartition des affaires traitées en %



Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

Taux de déploiement total : **5,53**



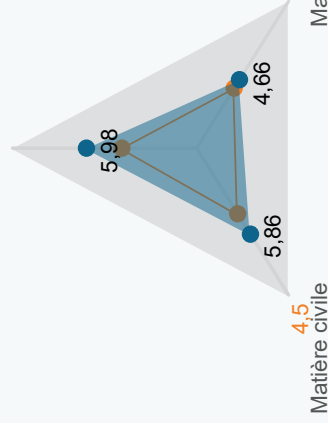
Taux d'utilisation total : **4,23**

(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)

Matière administrative

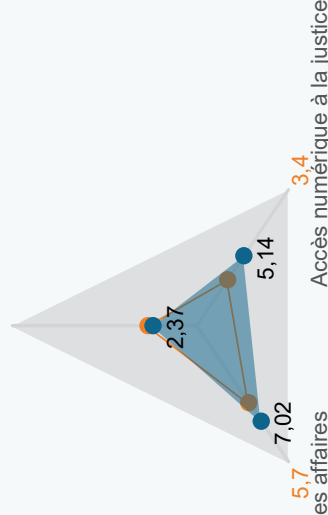
4,1



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)

Aide à la décision

2,6



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

<https://dre.pt>

Jurisprudence des juridictions supérieures

<http://www.dgsi.pt>

Informations sur le système judiciaire

<https://justica.gov.pt/>



Habitants

19 051 562



PIB par habitant

15 010 €

CdE Médiane 27 406 €

Salaires moyen brut annuel

14 906 €

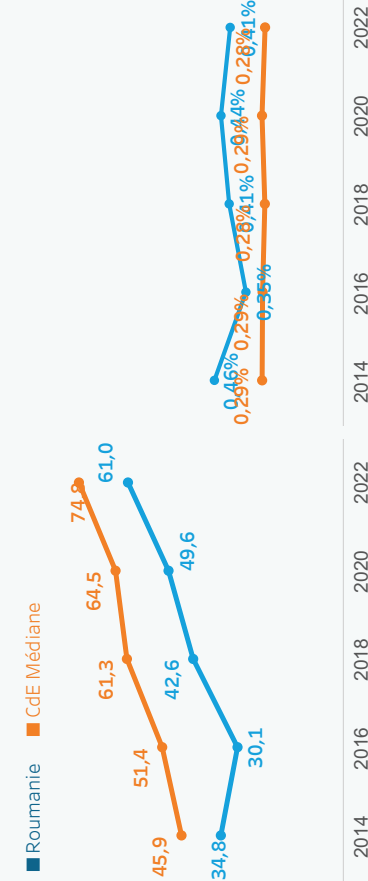
CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

Composantes du BESJ par habitant



BESJ par habitant (en €)



Efficacité - Disposition Time (jours)

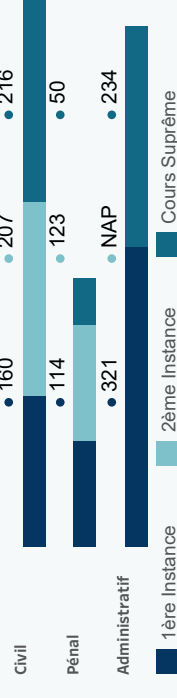
1ère Instance DT

Civil 160

Pénal 114

Administratif 321

jours pour résoudre une affaire

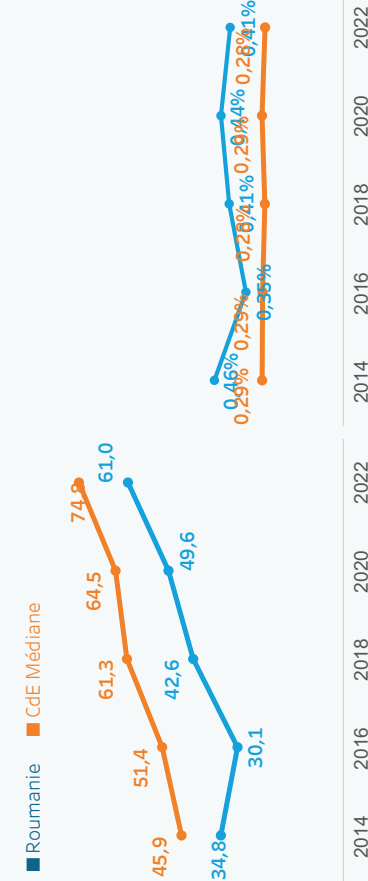


Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

Composantes du BESJ par habitant



BESJ par habitant (en €)



Budget : En 2022, le budget exécuté du système judiciaire est de 1.162 228 862 €, soit 61,0 € par habitant, ce qui est inférieur à la médiane du CdE. Ce budget représente 0,41% du PIB, ce qui est bien au-dessus de la médiane du CdE. Le budget des tribunaux par habitant est passé de 32,5 € (2020) à 41,6 € (2022), se rapprochant de la médiane du CdE, mais demeurant en dessous. À l'inverse, le budget du ministère public reste supérieur à la médiane du CdE.

Organisation des tribunaux : Il y a quatre niveaux de juridictions: judecatorii présentés comme tribunaux de 1ère instance; tribunaux et cours d'appel considérés comme des juridictions de 2ème instance et la Haute Cour de cassation et de justice. Cependant, selon les règles procédurales, les tribunaux peuvent siéger en 1ère et 2ème instance et, dans certaines circonstances procédurales, les cours d'appel peuvent juger en 1ère instance. De plus, la Haute Cour de cassation et de justice peut siéger en 1ère instance, par exemple en matière pénale, selon les règles de procédure relatives à la compétence personnelle.

Technologies de l'information et de la communication (TIC) : La Roumanie a un indice de déploiement des TIC de 8,1 - l'un des plus élevés d'Europe - et qui est bien équilibré entre les différentes matières juridiques et catégories TIC analysées. Cependant, il y a une différence considérable entre le déploiement et l'emploi de technologies numériques au sein des tribunaux, principalement en raison du manque de données concernant le taux d'utilisation.

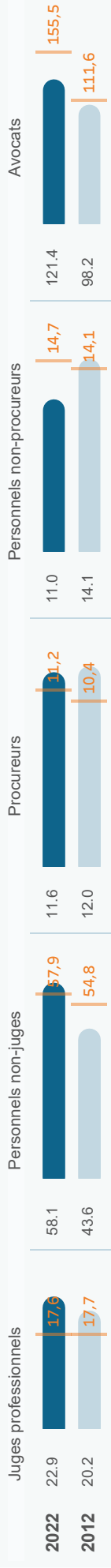
Egalité de genre : Les femmes représentent plus de 70% du nombre total de juges professionnels pour chacune des trois instances judiciaires. De même, 59% des présidents de tribunaux sont des femmes. Les femmes constituent aussi 51% du nombre total de procureurs mais ne représentent toutefois pas la majorité des procureurs en dernière instance et en tant que chefs de ministère public.

Efficacité : Les tribunaux restent les plus efficaces en matière pénale, comme lors du cycle d'évaluation précédent. Les tribunaux sont les plus efficaces dans les affaires pénales de 3ème instance avec un CR bien au-dessus du seuil de 100 % et un DT deux fois inférieur à la médiane du CdE. Le DT est le plus élevé dans les affaires administratives de 1ère instance, même s'il a connu une amélioration significative depuis 2020 - il a diminué plus de deux fois.

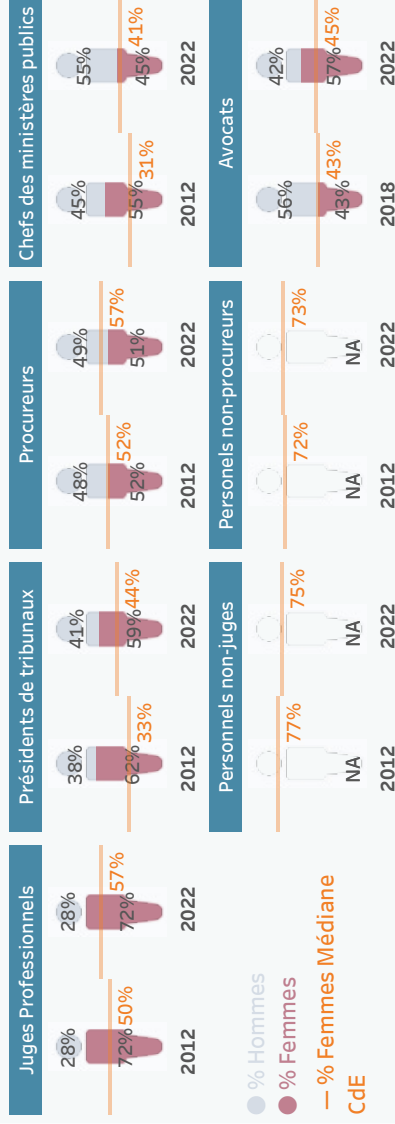
Les valeurs DT sont inférieures aux médianes respectives du CdE dans les affaires civiles de 1ère instance et les affaires pénales de 1ère et 3ème instance.

Il convient de noter que les tribunaux de 2ème instance ont rencontré certaines difficultés en matière civile, en raison du grand nombre de juges qui ont pris leur retraite en 2022.

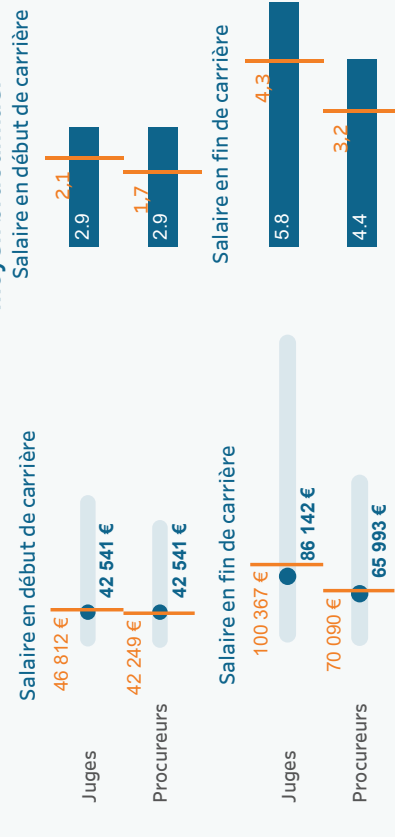
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



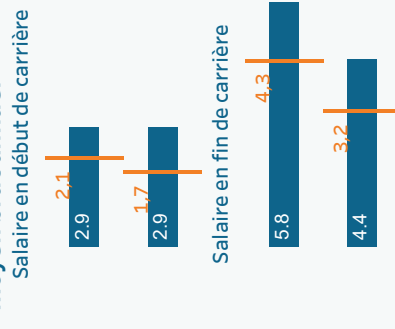
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

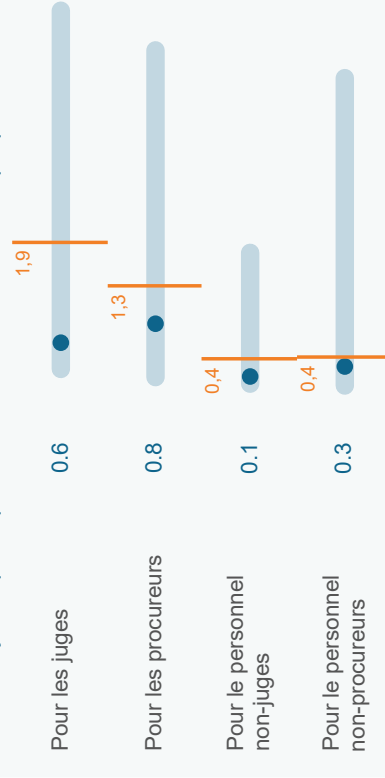


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

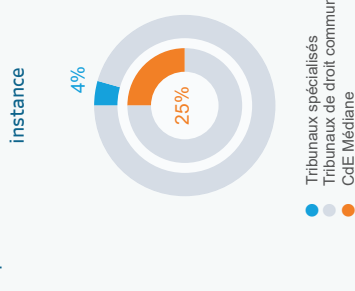


Formation des professionnels de la justice

Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



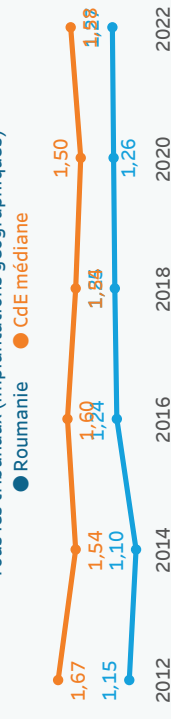
Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



Tous les tribunaux (implantations géographiques)



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

Indicateurs d'efficacité CEPEJ

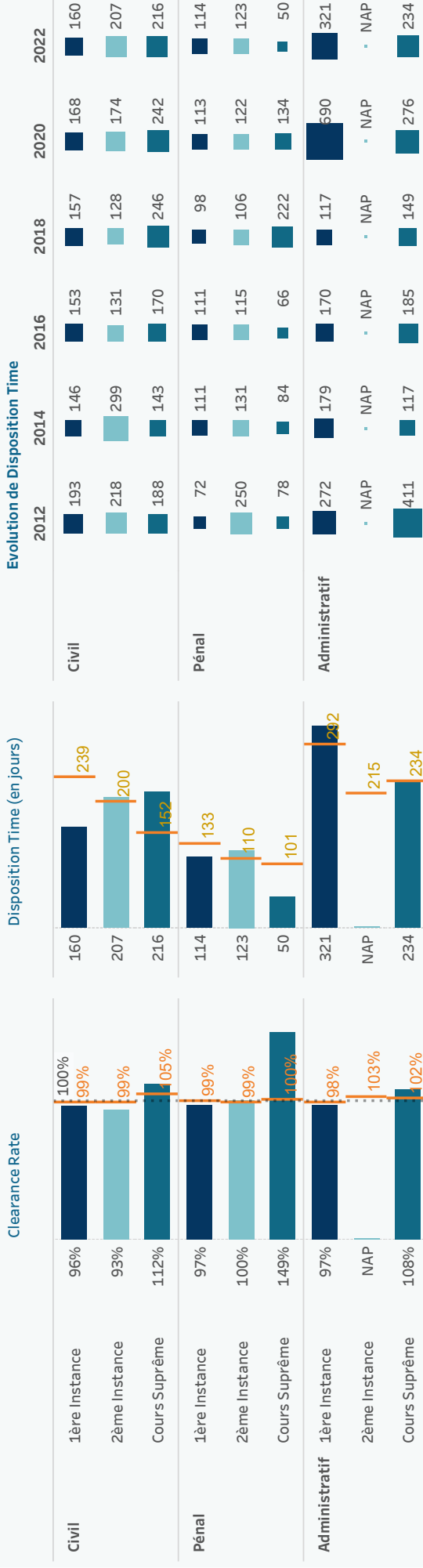
Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) * 100

CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue

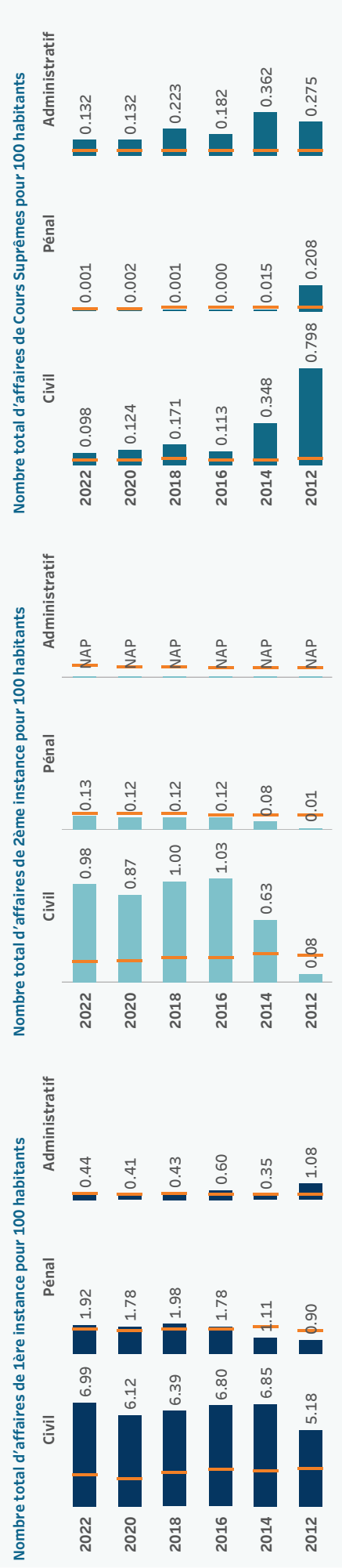
CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) * 365

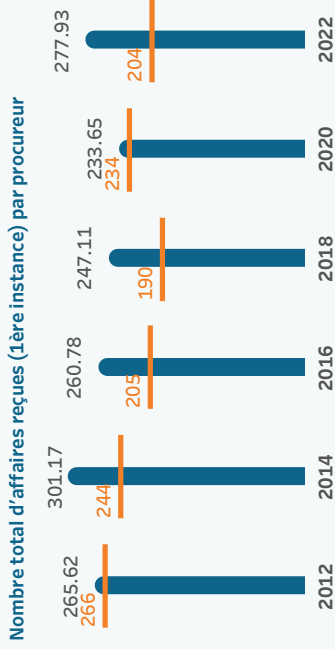
La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.



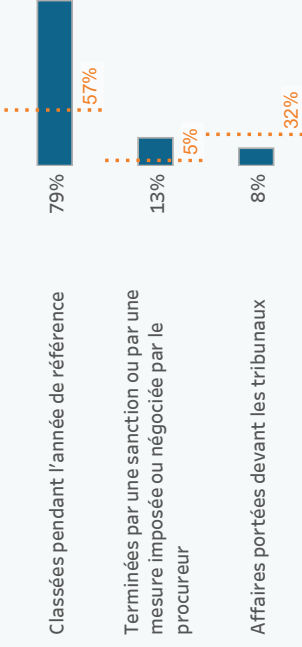
Affaires nouvelles



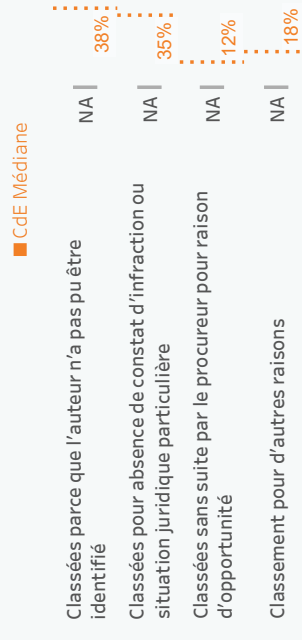
Ministère public



Répartition des affaires traitées en %



Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

Taux de déploiement total : **8,13**



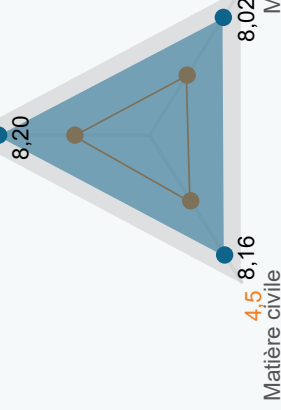
Taux d'utilisation total : **4,40**

(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)

Matière administrative

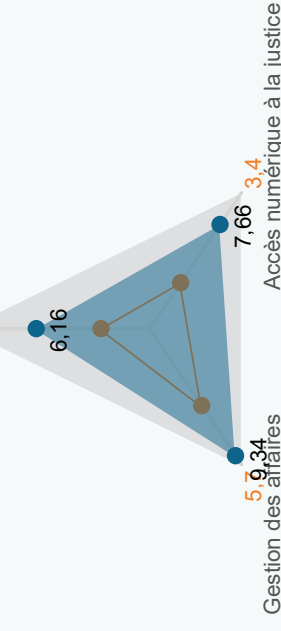
4,1



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)

Aide à la décision

2,6



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

www.just.ro

www.csm1909.ro

www.scj.ro

Jurisprudence des juridictions supérieures

<http://portal.just.ro/SitePages/acasa.aspx>

www.rejust.ro

www.scj.ro

Informations sur le système judiciaire

<https://www.csm1909.ro/>

www.just.ro

www.scj.ro



Habitants

6 797 105



PIB par habitant

8 876 €

CdE Médiane 27 406 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

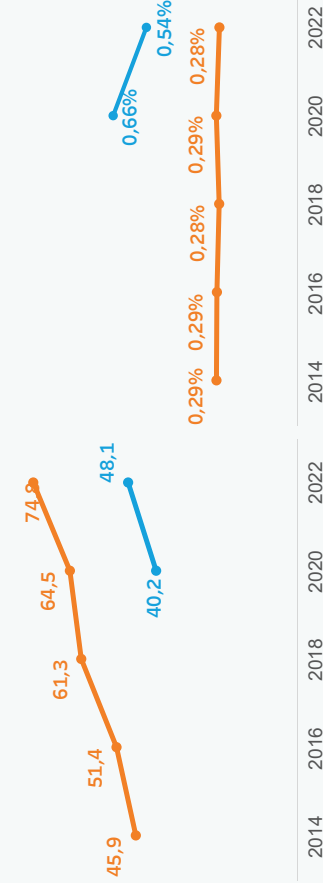
Composantes du BESJ par habitant

- Aide judiciaire
- Ministère public
- Tribunaux
- BESJ (lorsqu'il y a des NA)



BESJ par habitant (en €)

- Serbie
- CdE Médiane



Efficacité - Disposition Time (jours)

1ère instance DT

Civil

299

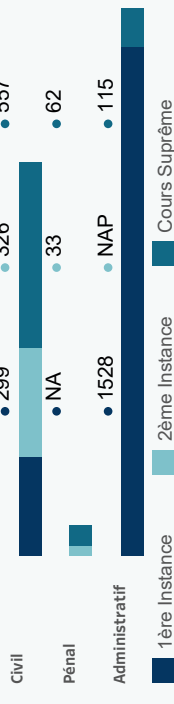
Pénal

NA

Administratif

1528

jours pour résoudre une affaire



Salaires moyen brut annuel

10 504 €

CdE Médiane 22 878 €

Budget : En 2022, le budget du système judiciaire exécuté en Serbie est de 326 915 365 €, soit 48,1 € par habitant, en-dessous de la médiane du CdE. En revanche, il s'agit de l'un des budgets les plus importants en Europe par rapport à sa part de PIB (0,54%). Plus de 80 % du budget du système judiciaire est spécifiquement alloué aux tribunaux. Le budget des tribunaux s'élève à 41,3 € par habitant en 2022, contre 36,2 € en 2020. Des montants importants de dépenses d'aide judiciaire sont incorporés dans le budget des tribunaux.

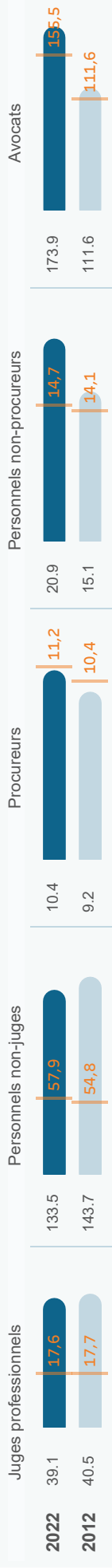
Nombre de tribunaux : La Serbie a une organisation judiciaire spécifique. Le système comprend des tribunaux de 1ère instance, des tribunaux supérieurs (1ère et 2ème instance), des cours d'appel (2ème instance) et la Cour suprême de cassation, ainsi que des tribunaux spécialisés. Suite à une réforme de la carte judiciaire (2014), le nombre de tribunaux a augmenté, contrairement à la tendance européenne. En 2022, le nombre total de tribunaux est de 152.

MARD (modes alternatifs de règlement des différends) : D'une manière générale, les MARD, et la médiation en particulier, ne sont pas très développés dans la région des Balkans occidentaux. Cependant, le nombre de médiateurs en Serbie est déjà très élevé, avec 24,7 médiateurs pour 100 000 habitants, soit plus du double de la médiane du CdE, et il est en hausse par rapport au cycle précédent.

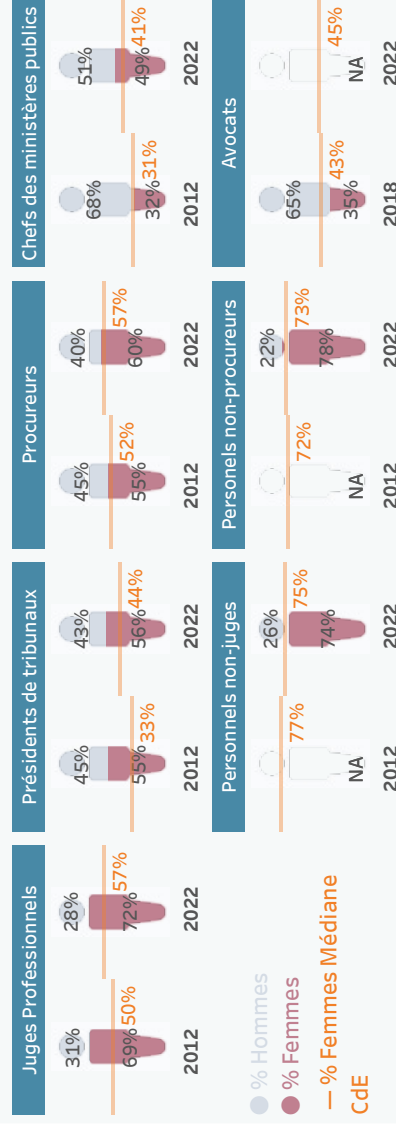
Professionnels : Les pays d'Europe de l'Est ont traditionnellement un nombre très élevé de professionnels par habitant. La Serbie confirme cette tendance, ayant plus du double de juges (39 pour 100 000 habitants) et de personnel non-juge (133 pour 100 000 habitants) que les médianes respectives du CdE.

Efficacité : Depuis 2018, le DT dans les affaires civiles et commerciales contentieuses de 1ère instance a augmenté, atteignant son maximum en 2020. Selon les autorités, ce phénomène est causé par le nombre élevé d'affaires nouvelles, notamment liées aux coûts des prêts bancaires. En 2021, la Cour suprême de cassation a apporté des précisions sur l'interprétation des questions juridiques fondamentales dans ces affaires, orientant les tribunaux de 1ère instance sur la manière de procéder. Depuis lors, ce groupe d'affaires a progressivement diminué. En conséquence, les tribunaux de 1ère instance traitant des affaires civiles et commerciales contentieuses ont réussi à augmenter leur CR à 178% et à réduire leur DT à 299 jours. En revanche, le DT des affaires administratives de 1ère instance a atteint 1 528 jours en 2022. Cela est dû à une augmentation du nombre d'affaires nouvelles alors que les affaires terminées sont restées stables.

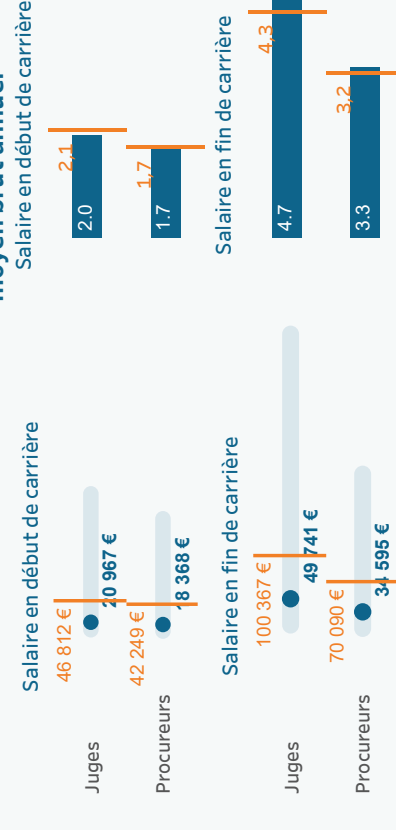
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



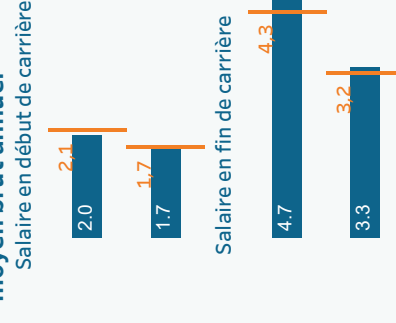
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

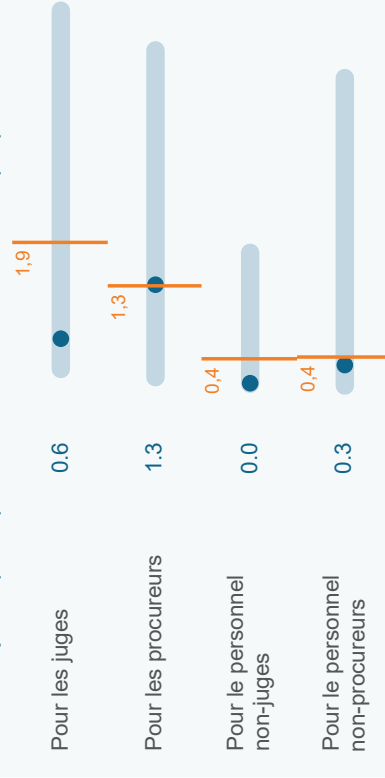


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

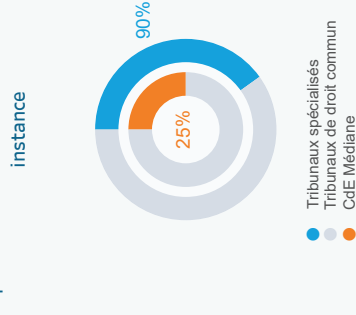


Formation des professionnels de la justice

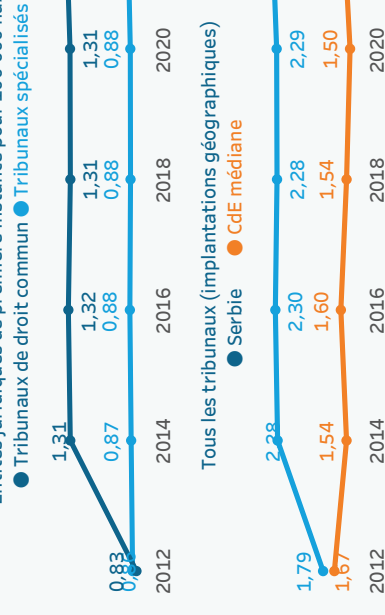
Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

Indicateurs d'efficacité CEPEJ

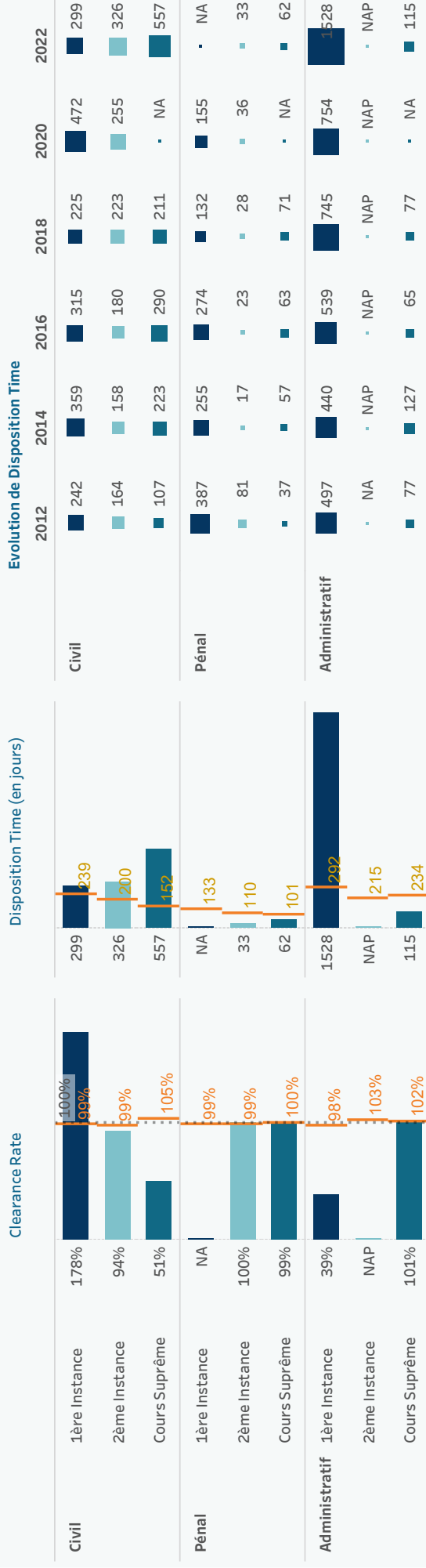
Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) * 100

CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue

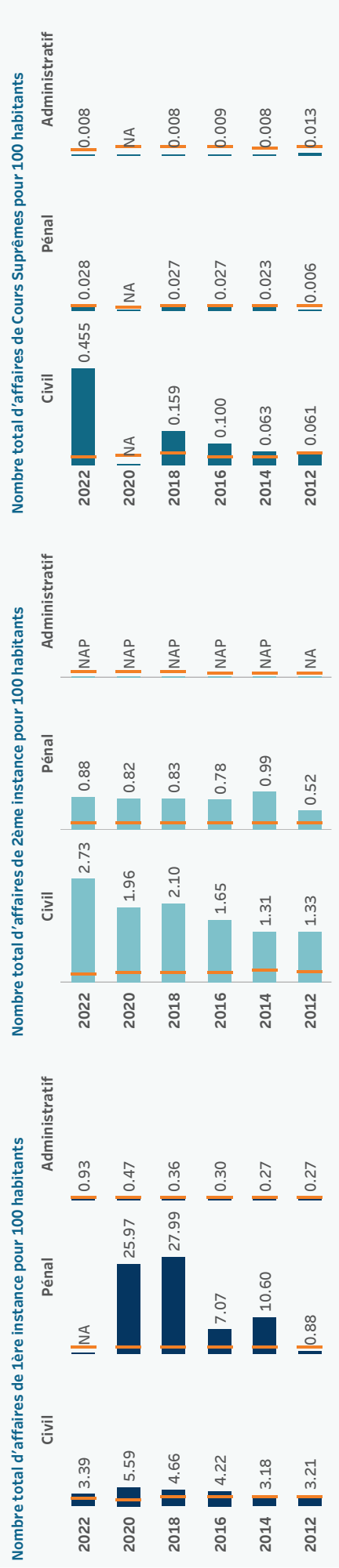
CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) * 365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

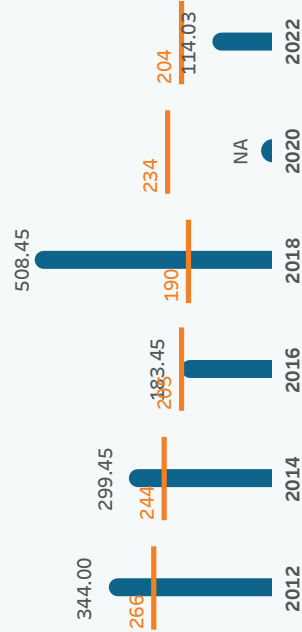


Affaires nouvelles

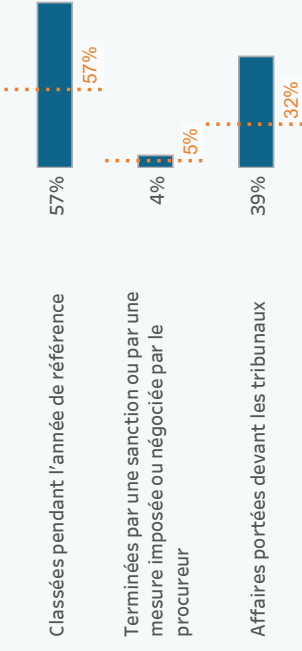


Ministère public

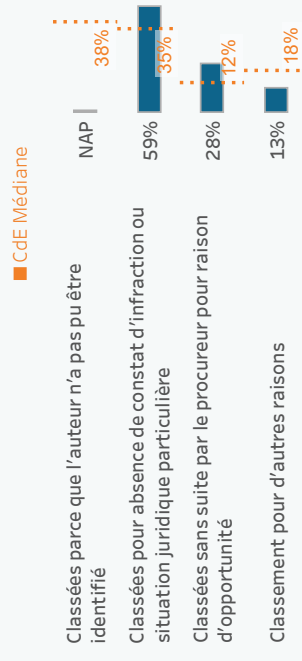
Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur



Répartition des affaires traitées en %



Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

Taux de déploiement total : **2,32**

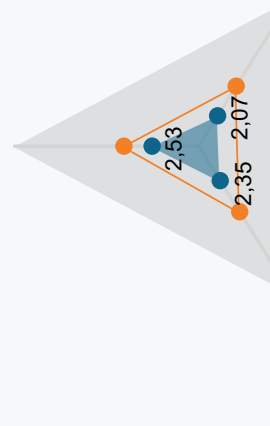


Taux d'utilisation total : **1,63**
(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)

Matière administrative

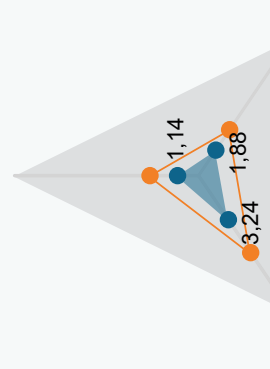
4,1



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)

Aide à la décision

2,6



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

[NA](#)

Jurisprudence des juridictions supérieures

[NA](#)

Informations sur le système judiciaire

[NA](#)



Habitants
5 428 792



PIB par habitant
16 300 €
CdE Médiane 27 406 €

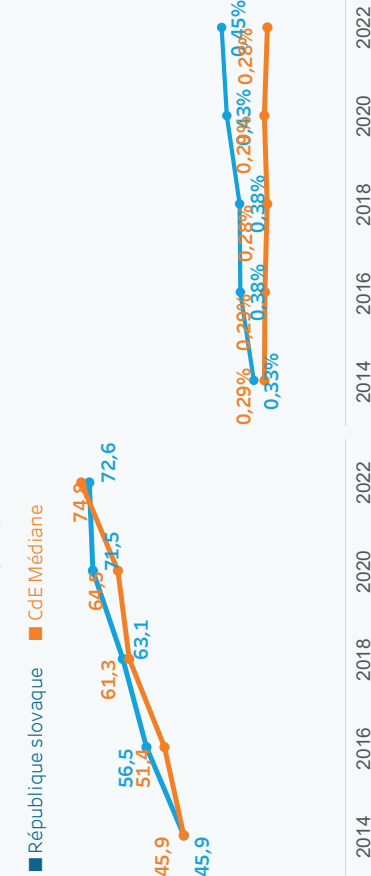
Salaires moyen brut annuel
15 540 €
CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

Composantes du BESJ par habitant

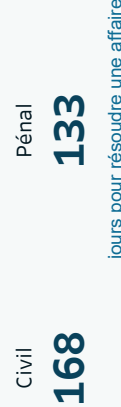


BESJ par habitant (en €)

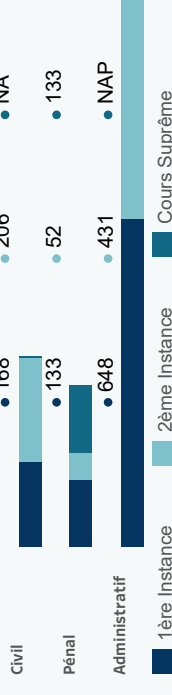


Efficacité - Disposition Time (jours)

1ère instance DT

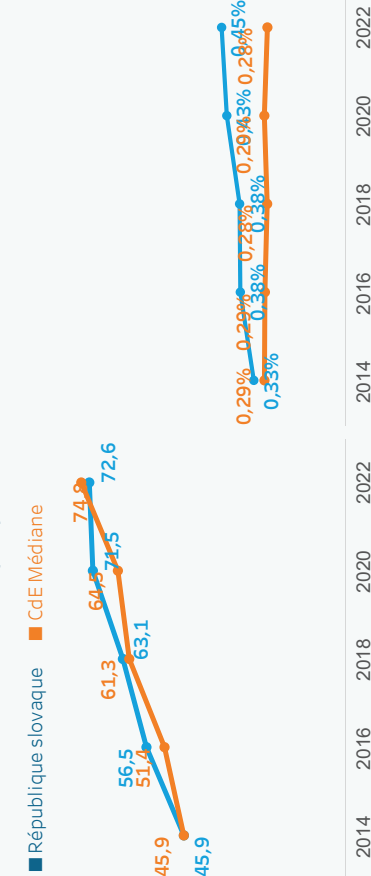


jours pour résoudre une affaire



Budget

Budget



Budget : En 2022, la République slovaque a mis en œuvre un budget de 393 881 696 € pour son système judiciaire, soit 72,6 € par habitant, ce qui reste légèrement inférieur à la médiane du CdE. Ce budget, qui représente 0,45% du PIB, est significativement plus élevé que la médiane du CdE. Le budget des tribunaux est de 49,0 € par habitant en 2022, en baisse par rapport aux 50,5 € en 2020. Le budget de l'aide judiciaire est de 1,9 € par habitant, ce qui est inférieur à la médiane du CdE.

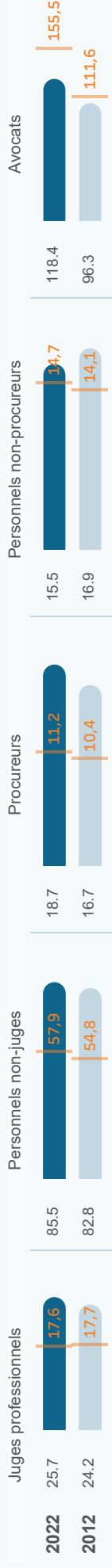
Égalité de genre : Les femmes représentent environ deux tiers des juges professionnels en République slovaque. Néanmoins, alors que cette répartition est observée au niveau des trois instances judiciaires, le ratio est inversé lorsqu'on considère les proportions de présidents de tribunaux, avec environ deux tiers d'hommes. Une tendance similaire est observée lors de l'analyse des chiffres concernant les procureurs, où les femmes représentent 51% du total, alors que ce ratio tombe à 42% lorsque l'on considère le nombre de chefs de ministère public.

Carte judiciaire : Une Cour administrative suprême a été créée en 2021 et a commencé à fonctionner en tant que cour d'appel. Auparavant, les affaires administratives de dernière instance étaient traitées par la Cour suprême.

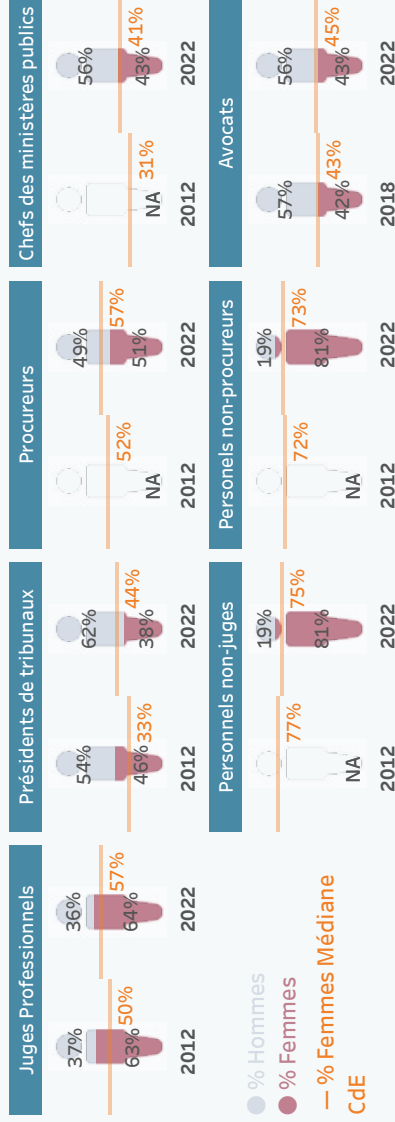
Technologies de l'information et de la communication (TIC) : Par rapport à 2020, la République slovaque a considérablement réduit ses dépenses en matière de TIC en 2022. Le budget alloué aux TIC a été réduit de 60 %. Après une période d'investissement au cours des années précédentes, qui a permis une évolution positive des TIC, en particulier dans les communications et les dépôts électroniques, l'accent est mis en 2022 sur la maintenance des systèmes existants.

Efficacité : En 1ère instance, c'est en matière pénale que les juridictions sont les plus efficaces. Simultanément, le DT le plus élevé est calculé pour les affaires administratives de 1ère instance, marquant une augmentation pour le troisième cycle d'évaluation consécutif. Le DT des affaires administratives, en particulier, est bien supérieur à la médiane du CdE, tant en 1ère qu'en 2ème instance. Le DT a augmenté par rapport à 2020 pour toutes les matières et toutes les instances, à l'exception des affaires civiles et commerciales contentieuses de 1ère instance

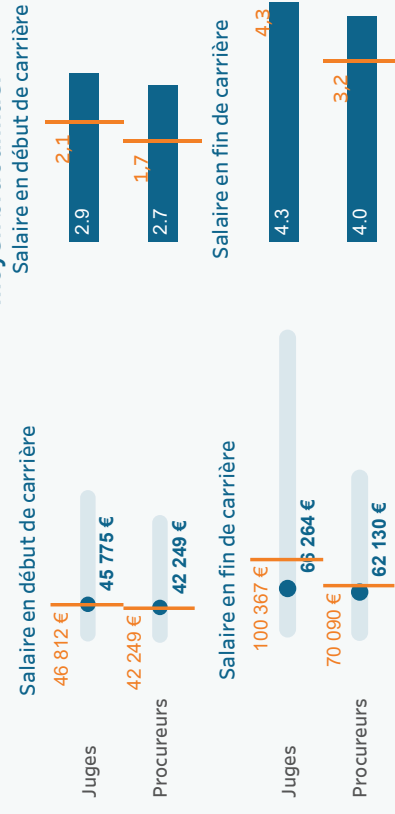
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



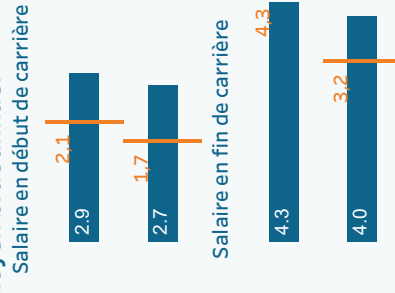
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

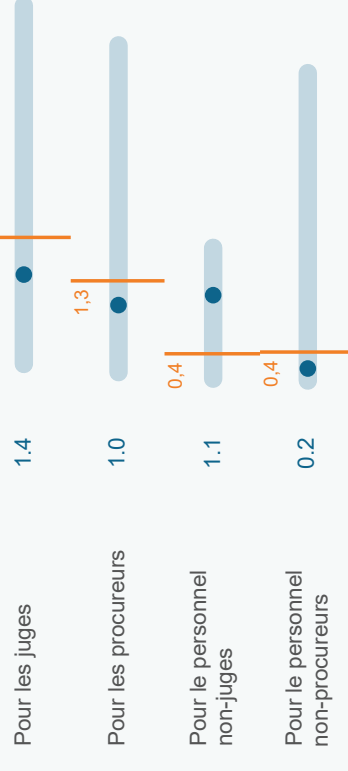


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

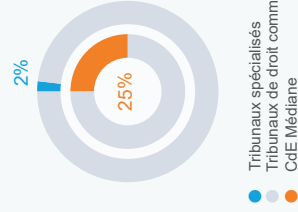


Formation des professionnels de la justice

Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



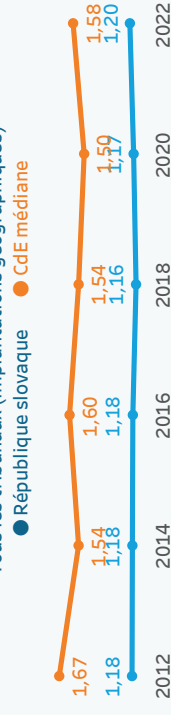
Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



Tous les tribunaux (implantations géographiques)



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

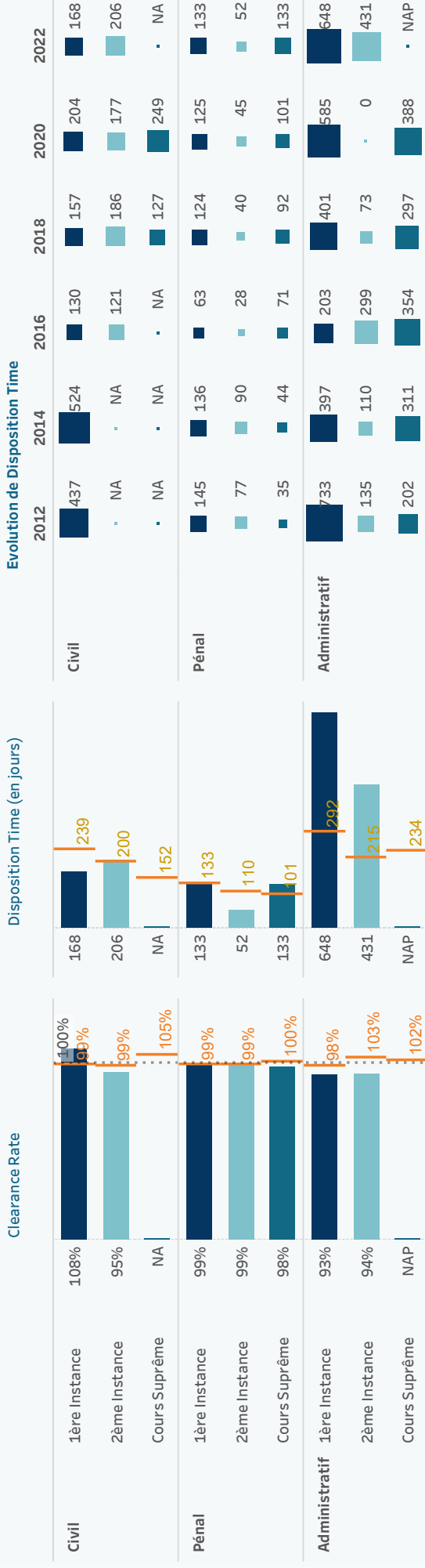
Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) * 100

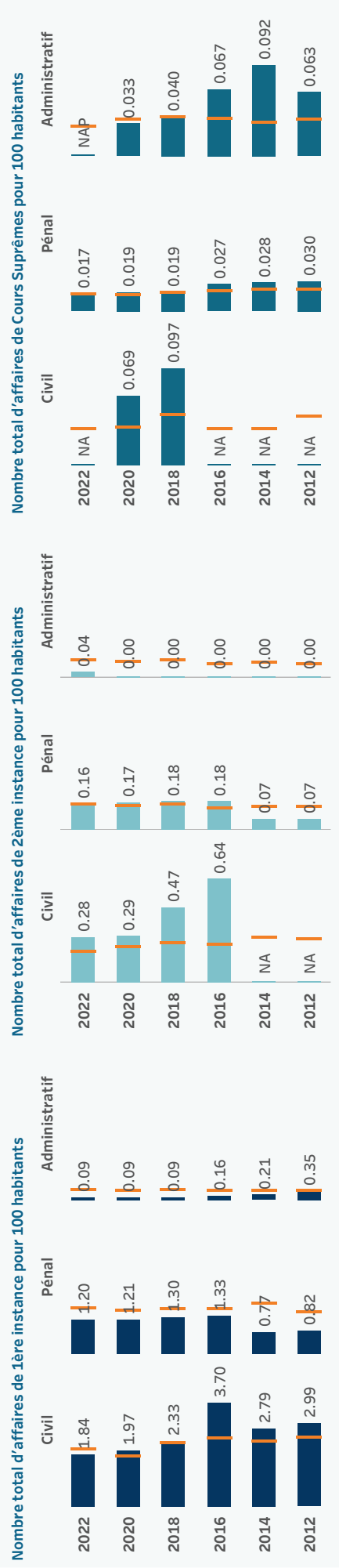
CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
 CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) * 365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

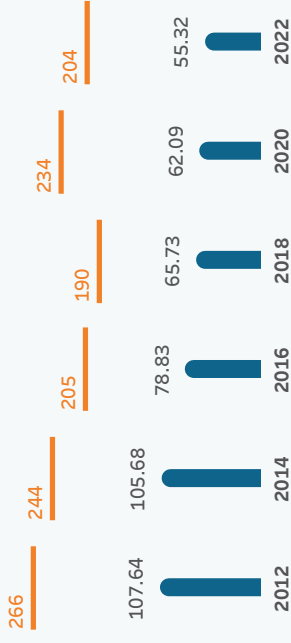


Affaires nouvelles

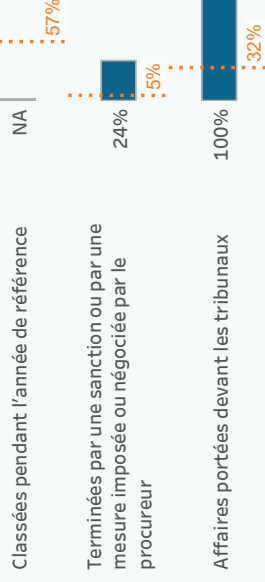


Ministère public

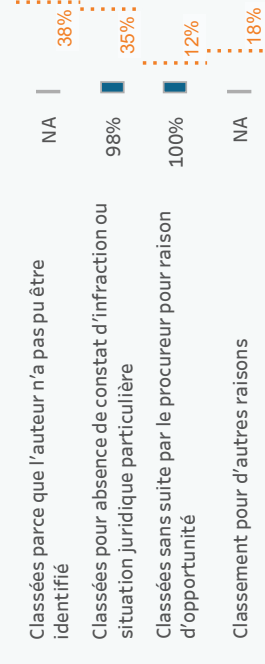
Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur



Répartition des affaires traitées en %



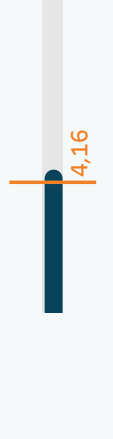
Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

Taux de déploiement total : **4,26**

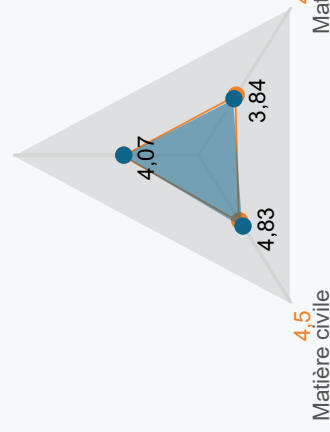


Taux d'utilisation total : **2,89**
(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)

Matière administrative

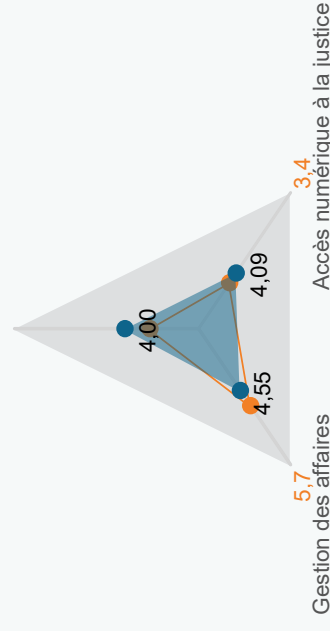
4,1



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)

Aide à la décision

2,6



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

<https://www.slov-lex.sk/domov>

Jurisprudence des juridictions supérieures

<https://www.slov-lex.sk/domov>

Informations sur le système judiciaire

<https://www.justice.gov.sk/>



Habitants

2 116 972



PIB par habitant

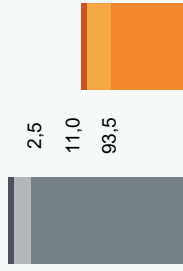
27 975 €

CdE Médiane 27 406 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

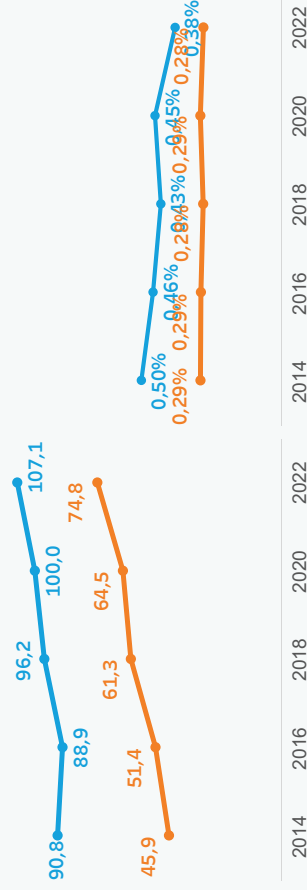
Composantes du BESJ par habitant

- Aide judiciaire
- Ministère public
- Tribunaux
- BESJ (lorsqu'il y a des NA)



BESJ par habitant (en €)

- Slovénie
- CdE Médiane



Slovénie

CdE Médiane

Budget : En 2022, le budget exécuté du système judiciaire de la Slovénie est de 226 755 964 €, soit 107,1 € par habitant, nettement supérieur à la médiane du CdE, et 0,38 % du PIB, également au-dessus de la médiane du CdE. 87,3% du budget du système judiciaire concerne les tribunaux, l'un des pourcentages les plus élevés d'Europe. Le budget des tribunaux par habitant est resté bien au-dessus de la médiane du CdE, contrairement au budget du ministère public. Le budget de l'aide judiciaire représente 2,5 € par habitant, s'alignant sur la médiane du CdE.

Éthique des juges : La Commission d'éthique et d'intégrité au sein du Conseil supérieur de la magistrature adopte des avis de principe sur les comportements constituant une violation du Code d'éthique judiciaire ; émet des recommandations concernant le respect des règles d'éthique et d'intégrité judiciaires ; adopte des lignes directrices ; assure l'éducation et la formation des juges dans le domaine de l'éthique et de l'intégrité en coopération avec le Centre de formation judiciaire.

Technologies de l'information et de la communication (TIC) : L'indice de déploiement des TIC de 4,4 est légèrement supérieur à la médiane du CdE. La Slovénie est encore en phase de digitalisation de l'infrastructure du registre des affaires, étant donné que l'indice TIC semble le plus fort dans la catégorie « Gestion des affaires », qui est significativement plus élevée que l'indice total. Toutefois, les services électroniques sont également en cours de développement, comme par exemple les jugements anonymisés, accessibles au public gratuitement. Les principales décisions de la Cour suprême sont également publiées en anglais. En 2022, un outil de conversion de la parole en texte a été testé.

Aide judiciaire : Une aide judiciaire gratuite « urgente » peut être approuvée par le tribunal dans le cas où le demandeur ne pourrait pas respecter le délai ou perdrait un droit pendant le temps nécessaire au traitement de la demande d'aide judiciaire gratuite. Seule l'absence de bien fondé de l'action est examinée, tandis que les critères matériels sont vérifiés à un stade ultérieur.

Salaire moyen brut annuel

24 287 €

CdE Médiane 22 878 €



Efficacité - Disposition Time (jours)

1ère instance DT

Civil

337

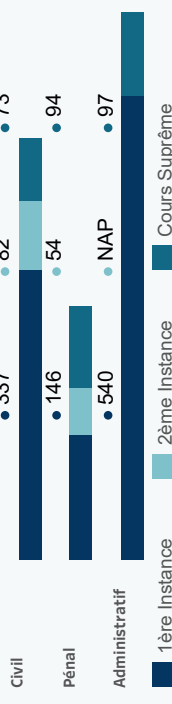
Pénal

146

Administratif

540

jours pour résoudre une affaire

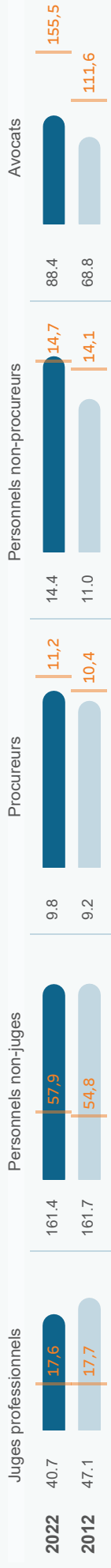


Efficacité : Les tribunaux sont les plus efficaces dans le domaine des affaires pénales, en particulier dans les affaires pénales de 2ème instance.

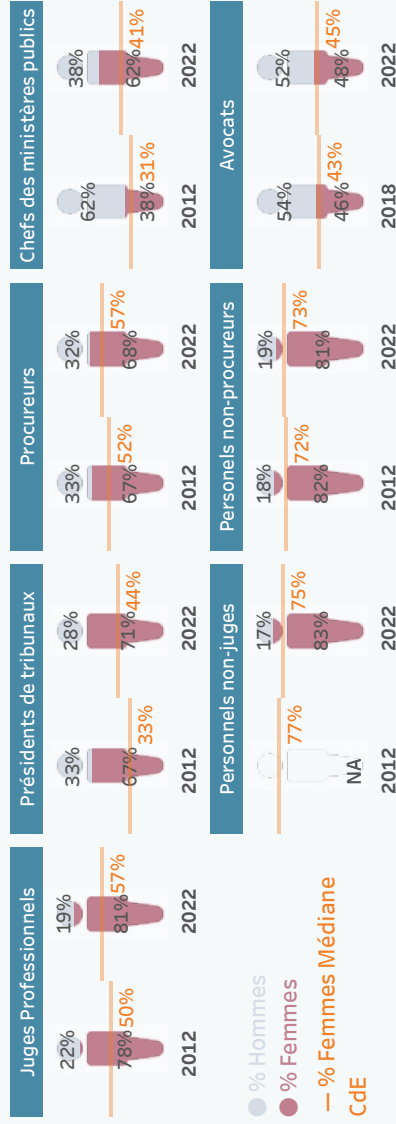
Le DT est le plus élevé dans les affaires administratives de 1ère instance, connaissant une augmentation constante depuis 2016. En effet, au cours des années précédentes, la Cour administrative a été confrontée à l'afflux de nouvelles affaires, en raison de l'exécution d'un arrêt de la CEDH, ainsi qu'à de nouvelles compétences. Ces dernières années, elle a également traité un nombre considérable d'affaires prioritaires ou urgentes (par ex., concernant les demandeurs d'asile), ce qui a allongé la durée de procédure pour les affaires « ordinaires ».

Le DT est supérieur aux médianes respectives du CdE uniquement en 1ère instance, mais il convient de noter qu'entre 2020 et 2022, il a diminué dans les affaires civiles et pénales de 1ère instance.

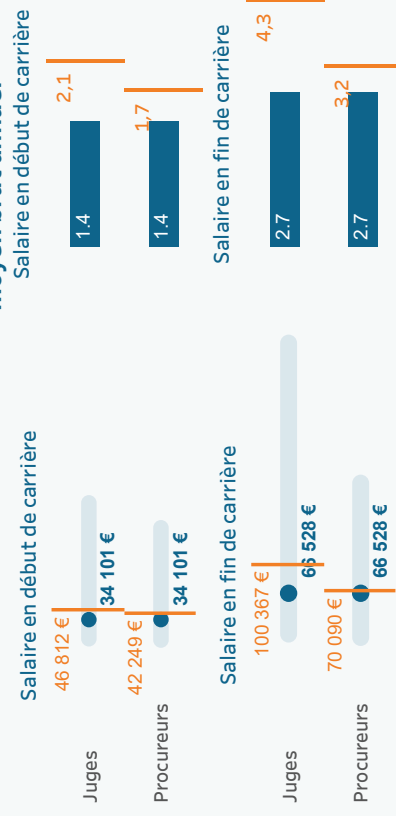
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



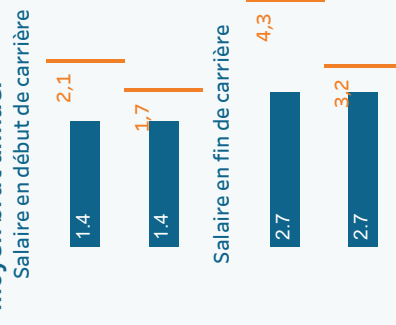
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

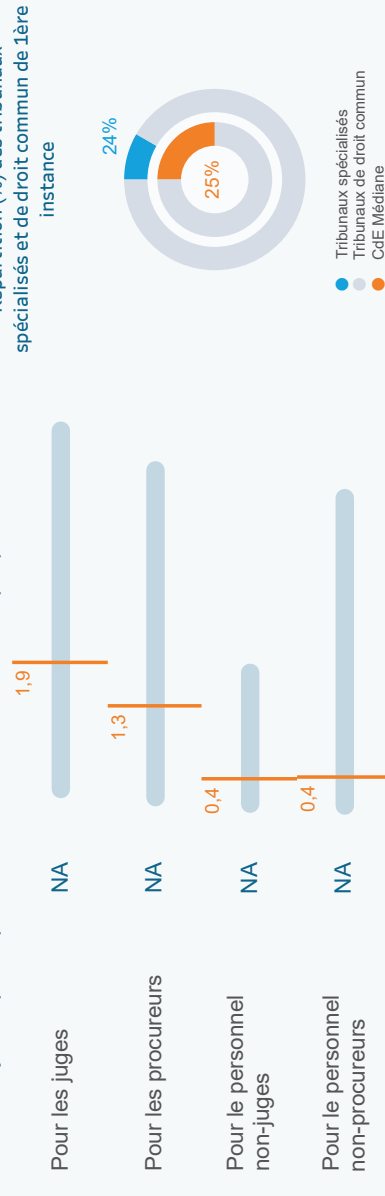


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

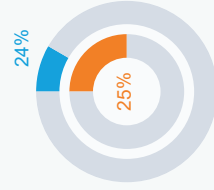


Formation des professionnels de la justice

Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



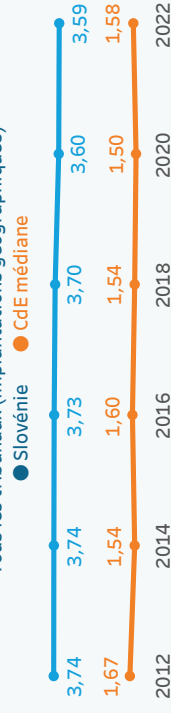
Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



Tous les tribunaux (implantations géographiques)



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

Indicateurs d'efficacité CEPEJ

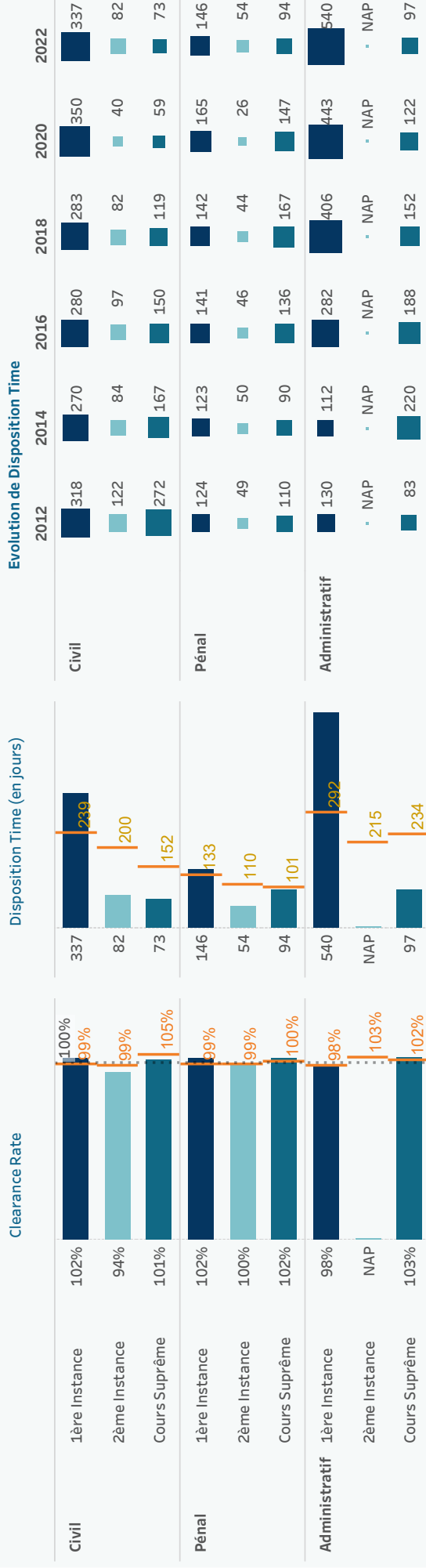
Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) * 100

CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue

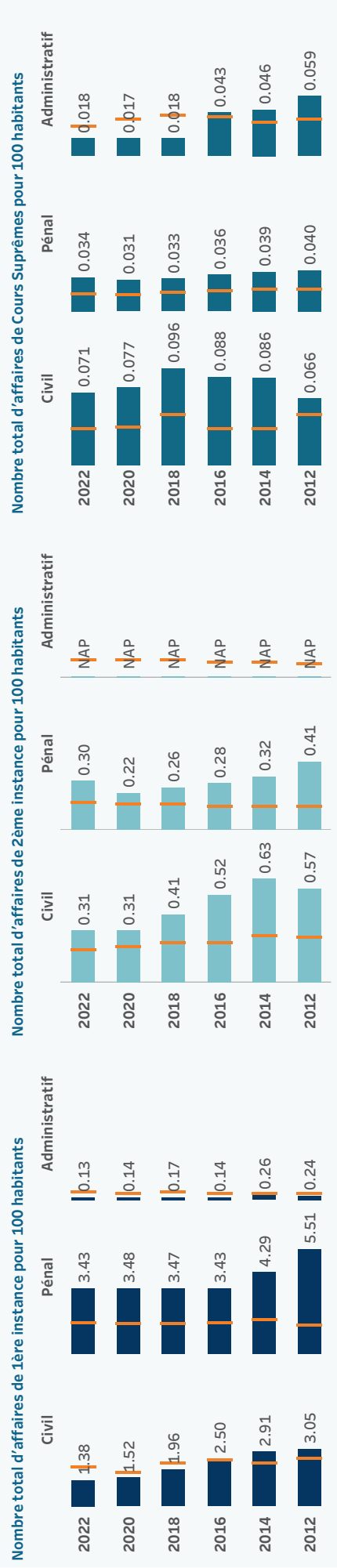
CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) * 365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

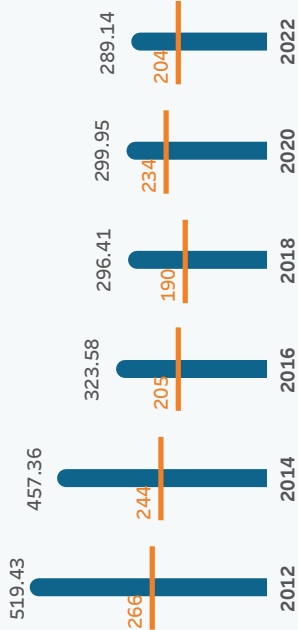


Affaires nouvelles

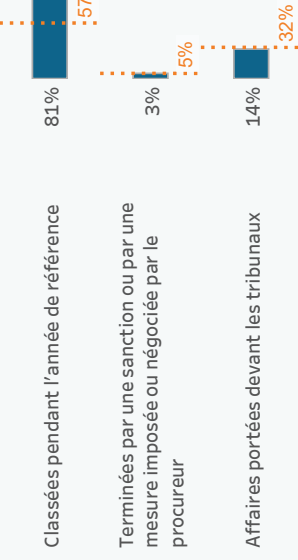


Ministère public

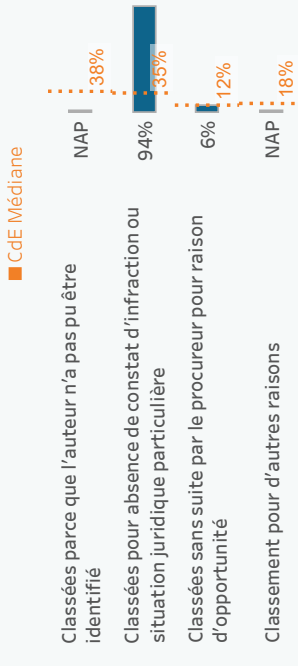
Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur



Répartition des affaires traitées en %



Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC
(de 0 à 10)

Taux de déploiement total : **4,36**



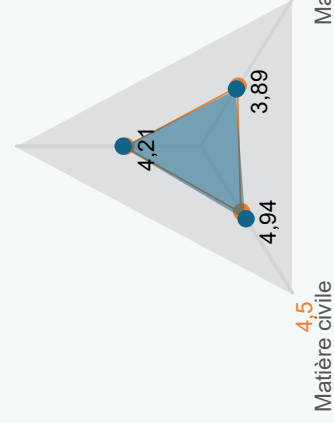
Taux d'utilisation total : **3,91**

(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)

Matière administrative

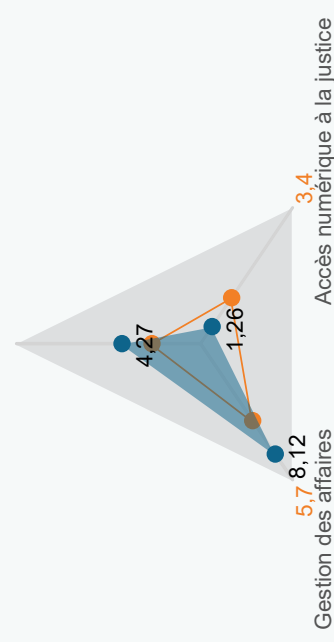
4,1



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)

Aide à la décision

2,6



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

<https://www.uradni-list.si/>

<http://www.pisrs.si>

<https://www.dz-rs.si>

Jurisprudence des juridictions supérieures

<http://sodnapraksa.si/>

Informations sur le système judiciaire

<https://inasodiscu.si>



Habitants
48 059 777



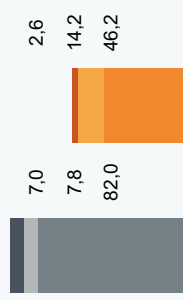
PIB par habitant
28 280 €
CdE Médiane 27 406 €

Salaires moyen brut annuel
25 381 €
CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

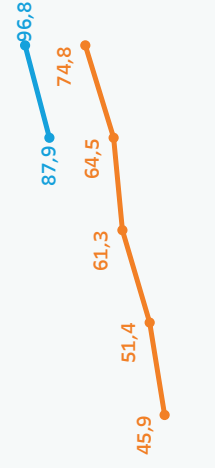
Composantes du BESJ par habitant

- Aide judiciaire
- Ministère public
- Tribunaux
- BESJ (lorsqu'il y a des NA)

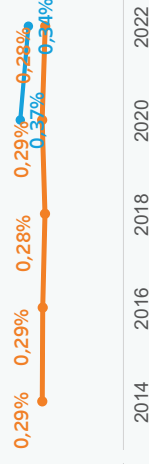


BESJ par habitant (en €)

- Espagne
- CdE Médiane



BESJ en % du PIB

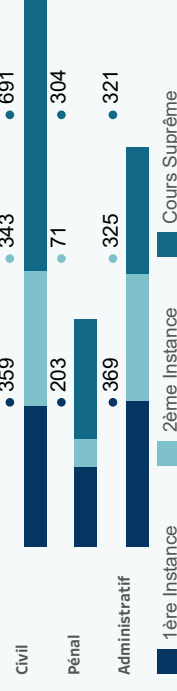


Efficacité - Disposition Time (jours)

1ère Instance DT

Civil 359
Pénal 203
Administratif 369

jours pour résoudre une affaire



Espagne CdE Médiane

Budget : En 2022, l'Espagne a consacré 4 650 433 004 € au budget exécuté du système judiciaire, ce qui représente 96,8 € par habitant, dépassant la médiane du CdE. En % du PIB, ce budget est également au-dessus de la médiane du CdE. Plus de 80 % du budget du système judiciaire sont consacrés aux tribunaux. En effet, le budget des tribunaux par habitant (82 €) reste nettement au-dessus de la médiane du CdE, tandis que le budget du ministère public est la moitié de la médiane du CdE. Les dépenses de l'Espagne en matière d'aide judiciaire (7 € par habitant) sont nettement au-dessus de la médiane du CdE.

Organisation du système judiciaire : L'Espagne se caractérise par l'un des nombres les plus élevés de tribunaux par 100 000 habitants, en raison du concept spécifique "un juge-un tribunal" en première instance. La spécialisation est également très prononcée, car l'Espagne compte environ 40 % de tribunaux spécialisés dans divers domaines du droit, y compris des tribunaux pénaux très particuliers compétents en matière de violence contre les femmes.

Accès à la justice : En 2022, l'Espagne a accordé de l'aide judiciaire au plus grand nombre d'affaires en Europe. De plus, c'est l'un des rares États où des frais de justice pour engager des procédures judiciaires ne sont exigés que des entreprises et non des particuliers, tandis que les procédures d'exécution des décisions judiciaires ne sont soumises à aucune taxe. En l'absence de tribunaux, les juges de paix s'occupent des petites créances ainsi que des enregistrements de naissances et de décès.

Nombre de juges et de personnels non-juge : Le nombre de juges pour 100 000 habitants est nettement inférieur à la médiane du CdE (11,92 comparé à 17,43), mais il y a un nombre très élevé de personnels non-juge (8,7 personnels non juge par juge, l'un des taux les plus élevés en Europe). Parmi le personnel non-juge, environ 9 % occupent des postes similaires à celui de Rechtspfleger et remplissent diverses tâches à la place des juges, y compris des compétences exclusives dans certains domaines.

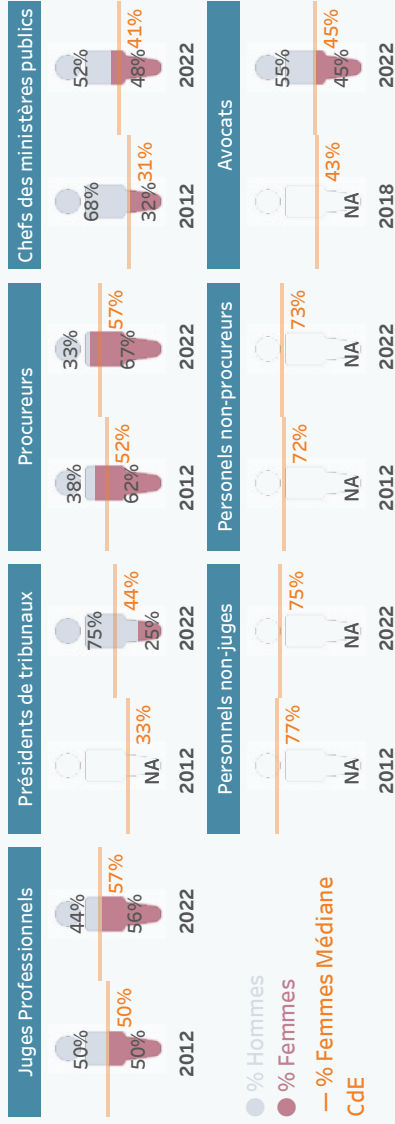
Efficacité : Les tribunaux sont restés les plus efficaces en 2ème instance, tandis que la justice pénale est le domaine de droit le plus efficace. Le DT est le plus élevé dans les affaires civiles contentieuses de 3ème instance, comme en 2020.

Les tribunaux n'ont pas réussi à revenir aux niveaux des DT avant la pandémie pour la plupart des types d'affaires et des instances. En matière administrative, cet indicateur s'est amélioré par rapport à 2020 dans toutes les instances, tandis que dans les affaires civiles et pénales, il a diminué en 1ère et dernière instance mais a augmenté en 2ème instance. L'évolution négative du CR dans les affaires civiles de deuxième instance est principalement due à l'augmentation des appels contre les jugements dans les procès ordinaires liés aux clauses plancher (cláusulas suelo).

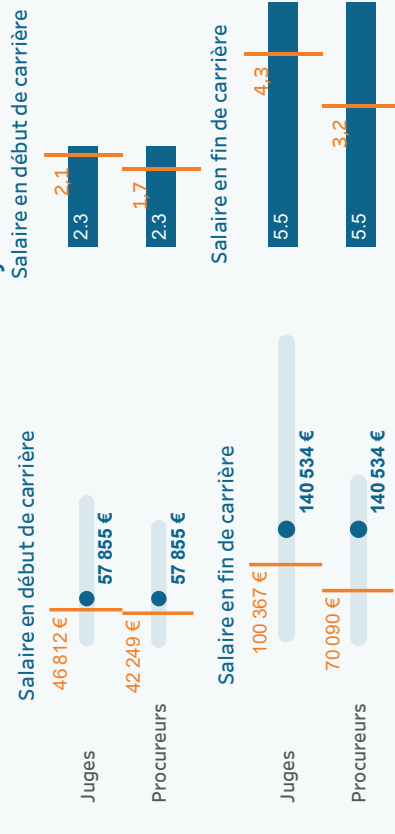
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



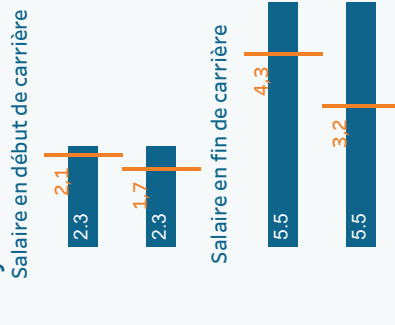
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

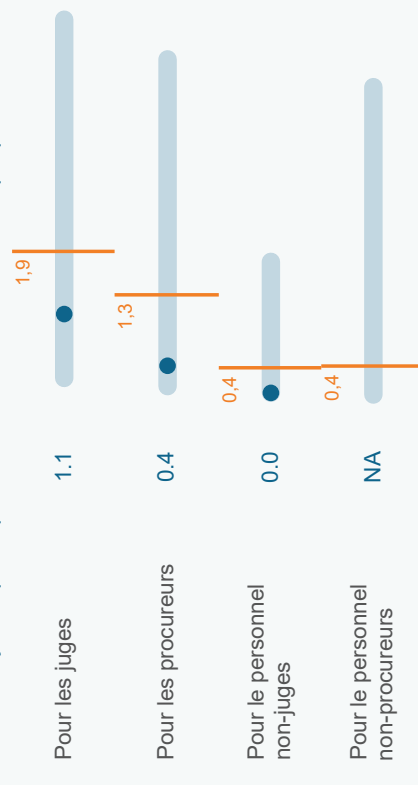


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

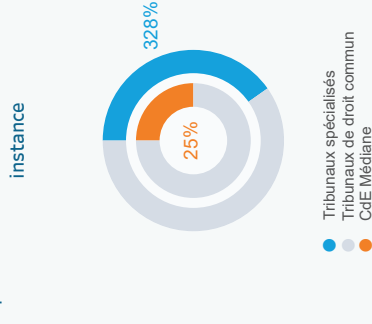


Formation des professionnels de la justice

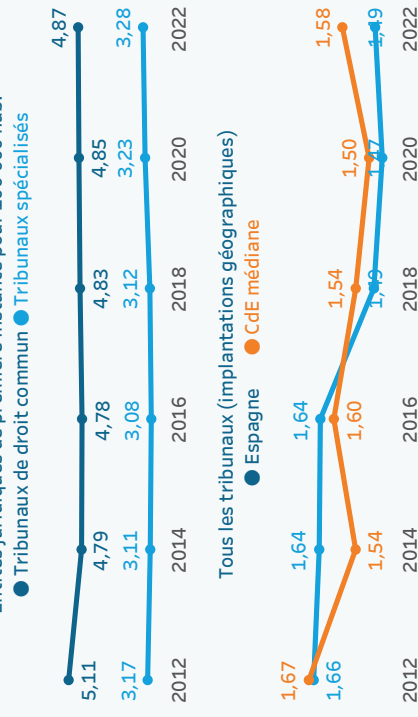
Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

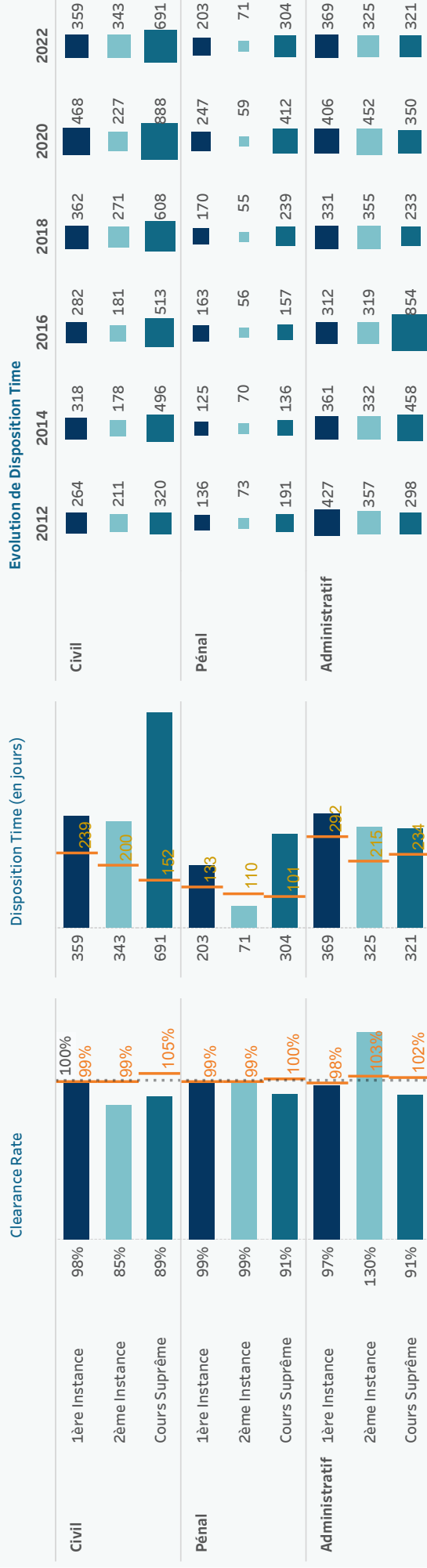
Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) *100

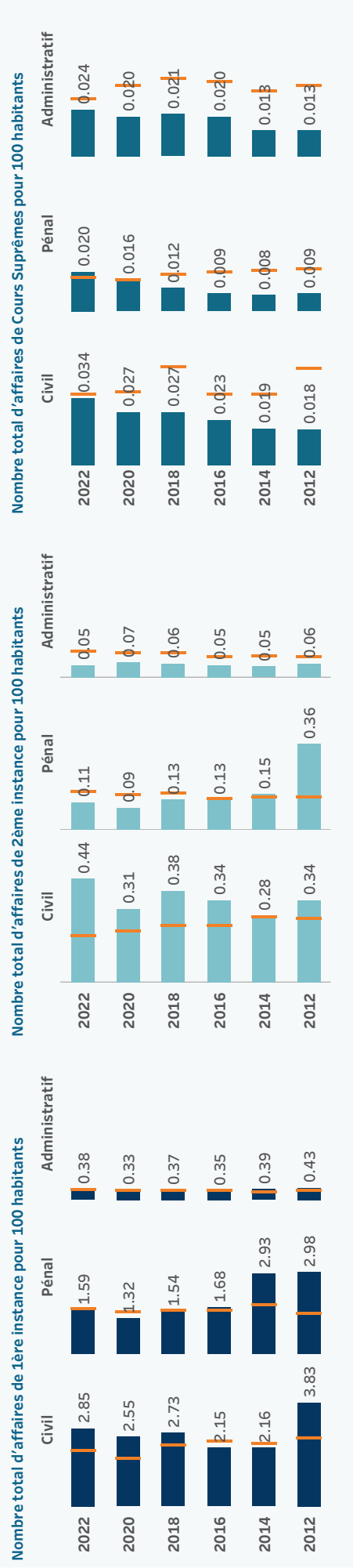
CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
 CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) *365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

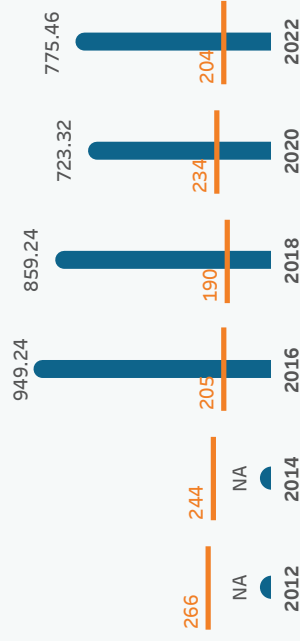


Affaires nouvelles

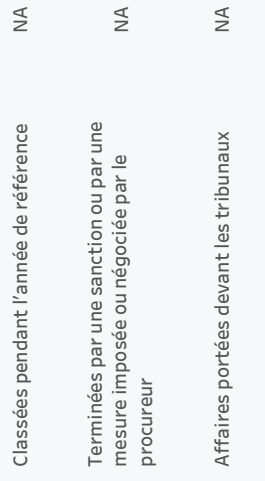


Ministère public

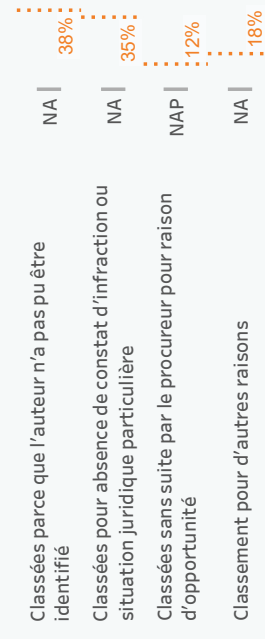
Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur



Répartition des affaires traitées en %

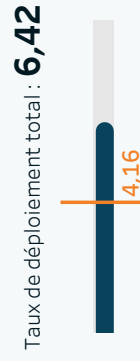


Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

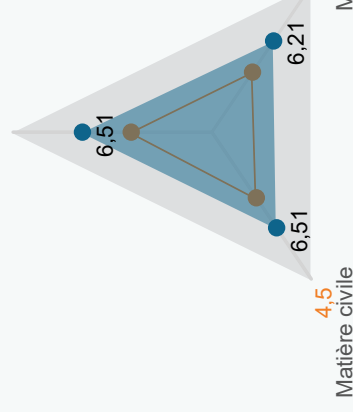


Taux d'utilisation total : **6,10**
(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)

Matière administrative

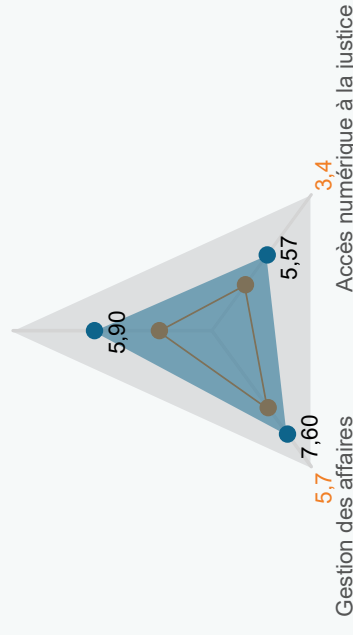
4,1



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)

Aide à la décision

2,6



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

<https://www.boe.es/>

Jurisprudence des juridictions supérieures

<https://www.poderjudicial.es/cqpi/es/Temas/Centro-de-Documen..>

Informations sur le système judiciaire

<https://www.administraciondejusticia.gob.es/>



Habitants

10 521 556



PIB par habitant

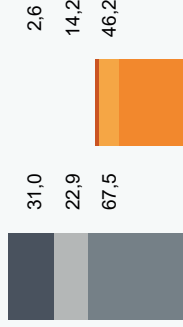
51 520 €

CdE Médiane 27 406 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

Composantes du BESJ par habitant

- Aide judiciaire
- Ministère public
- Tribunaux
- BESJ (lorsqu'il y a des NA)

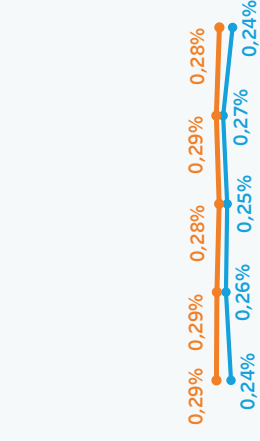


BESJ par habitant (en €)

- Suède
- CdE Médiane



BESJ en % du PIB



Suède CdE Médiane

Budget : En 2022, la Suède a mis en œuvre un budget de 1 276 766 799 € pour son système judiciaire, soit 121,3 € par habitant, ce qui est nettement supérieur à la médiane du CdE. En terme de % du PIB (0,24%), ce budget est légèrement inférieur à la médiane du CdE. Lorsqu'ils sont mesurés par habitant, les budgets des trois composantes du système judiciaire sont supérieurs aux médianes respectives du CdE, mais l'écart le plus important concerne l'aide judiciaire. Avec 31,0 € par habitant la Suède se distingue comme l'un des pays les plus généreux d'Europe à cet égard. L'aide judiciaire représente 25,5% du budget du système judiciaire, ce qui reflète la forte tradition de la Suède de fournir un soutien judiciaire substantiel.

Usagers des tribunaux : L'Autorité suédoise chargée des victimes d'infractions, qui dépend du ministère de la Justice, veille aux droits de toutes les victimes d'infractions et attire l'attention du public sur leurs besoins et leurs intérêts. Elle fournit également des informations spécifiques aux victimes mineures, en coopération avec le Ombudsman pour enfants.

Technologies de l'information et de la communication (TIC) : La Suède a recours à des outils TIC innovants tels qu'une application de traduction utilisant l'IA (spécialisée dans le langage juridique et 60 langues) ; l'exploration de processus : un outil de collecte de données à partir de systèmes informatiques pour analyser des processus ; une application identifiant et anonymisant les informations personnelles dans les documents soumis aux tribunaux (phase pilote) ; la transcription et la traduction automatiques des discours pendant les audiences dans plus de 60 langues (pilote) ; une application qui utilise l'IA pour rechercher des informations juridiques dans d'énormes volumes de documents (pilote).

Évaluation des juges : Il n'y a pas d'évaluation individuelle qualitative ou quantitative du travail des juges en tant que telle. Cependant, les juges ont des salaires individuels fixés par le président du tribunal/le juge en chef. Chaque année, une négociation a lieu pour décider de l'augmentation potentielle du salaire du juge et dans quelle mesure. Les performances du juge au cours de l'année écoulée sont prises en compte.

Salaire moyen brut annuel

41 782 €

CdE Médiane 22 878 €



Efficacité - Disposition Time (jours)

1ère instance DT

Civil

152

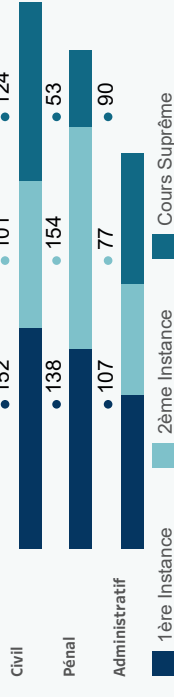
Pénal

138

Administratif

107

jours pour résoudre une affaire

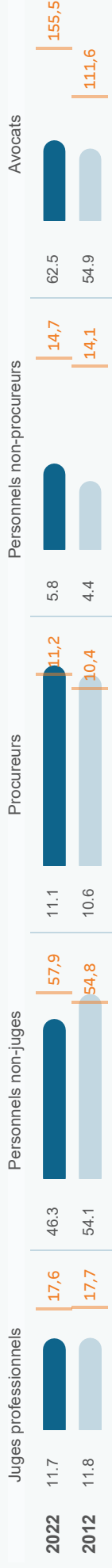


Efficacité : La plus haute instance reste la plus efficace, tandis que les tribunaux sont les plus efficaces en matière administrative, s'écartant de la tendance européenne en faveur des affaires pénales. En effet, les valeurs DT sont inférieures aux médianes respectives du CdE, sauf pour les affaires pénales de 1ère et 2ème instance.

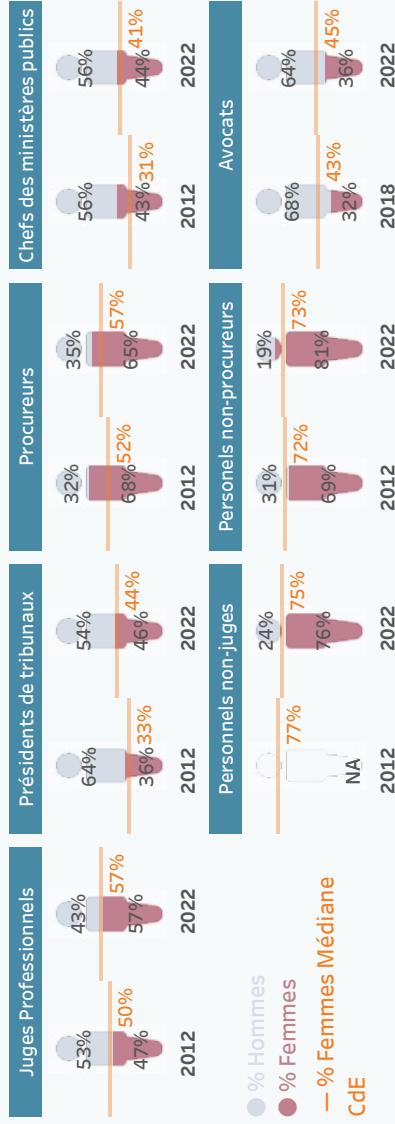
Plus spécifiquement, les tribunaux sont les plus efficaces dans les affaires pénales de 3ème instance. Le Disposition Time est le plus élevé dans les affaires pénales de 2ème instance, pour lesquelles le CR a augmenté de 5 points de pourcentage depuis 2020, mais est resté en-dessous de 100 %.

Dans l'ensemble, les résultats sont cohérents avec ceux de 2020 et 2018, avec quelques améliorations.

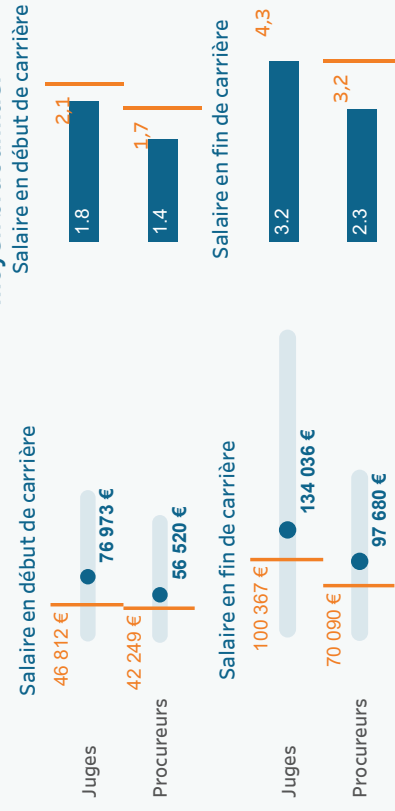
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



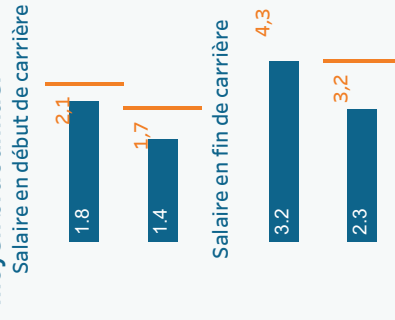
Égalité de genre



Salaire brut absolu

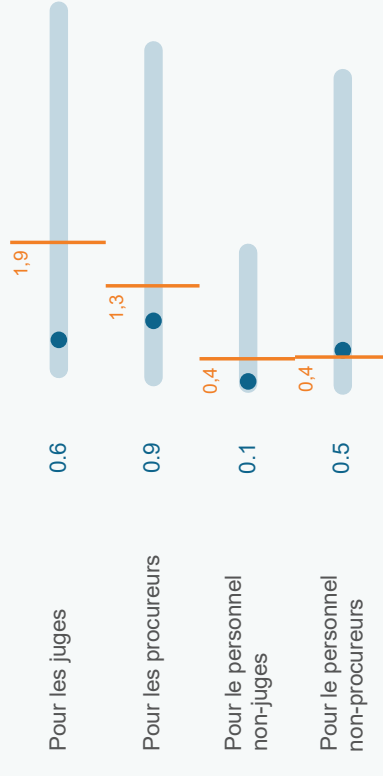


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

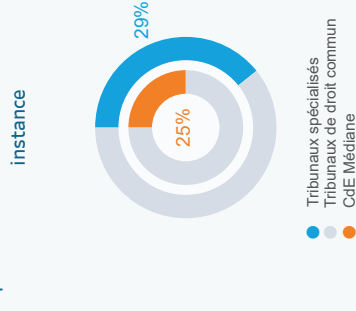


Formation des professionnels de la justice

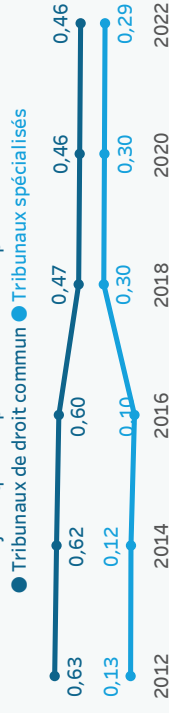
Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



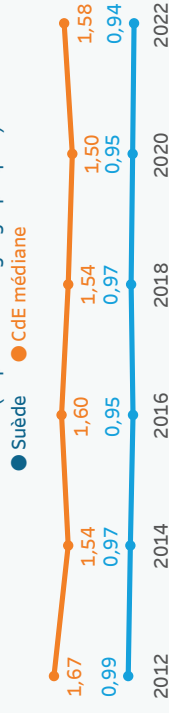
Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



Tous les tribunaux (implantations géographiques)



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

Indicateurs d'efficacité CEPEJ

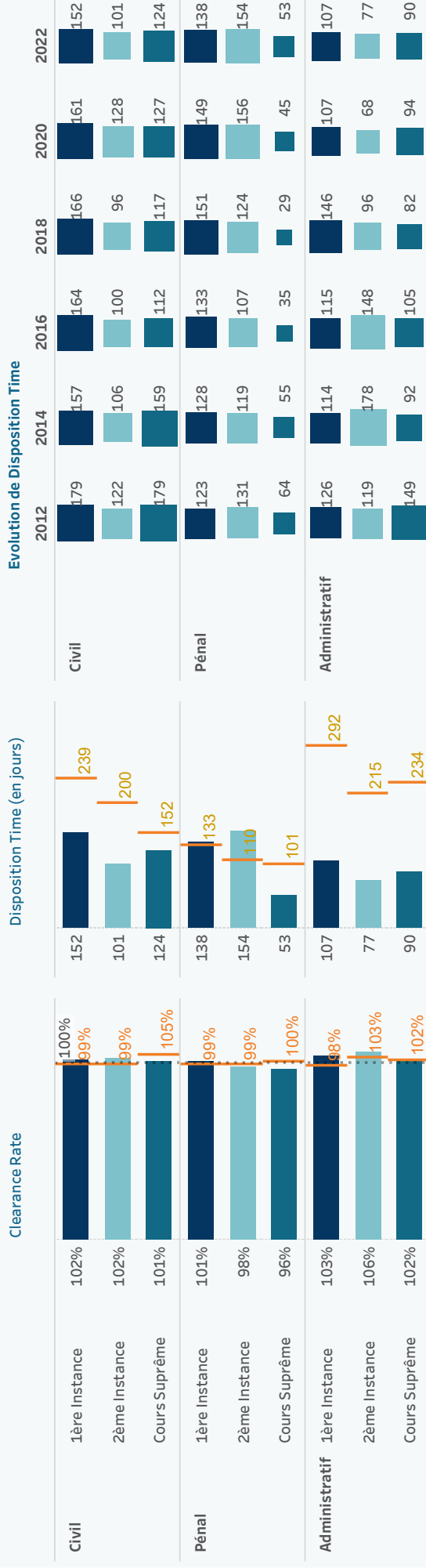
Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) * 100

CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue

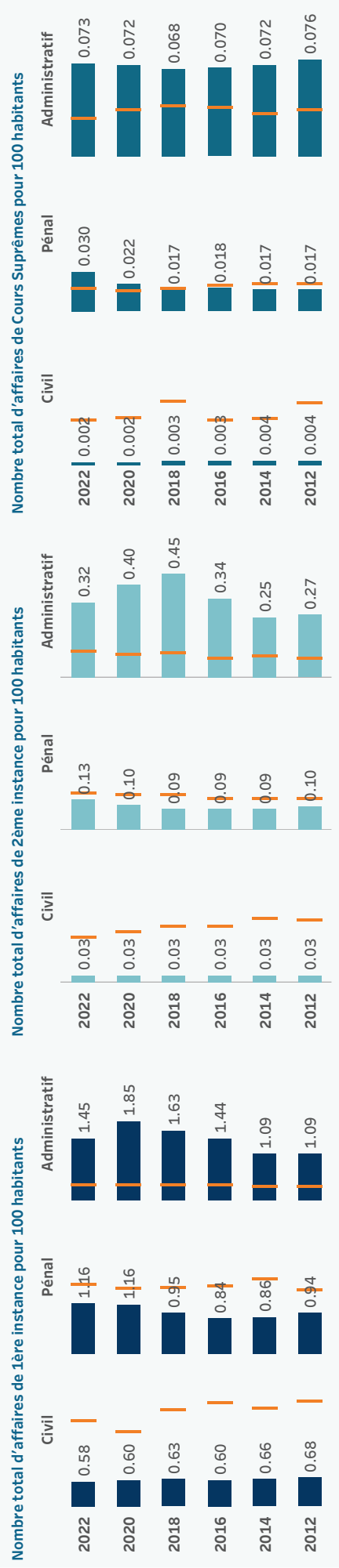
CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) * 365

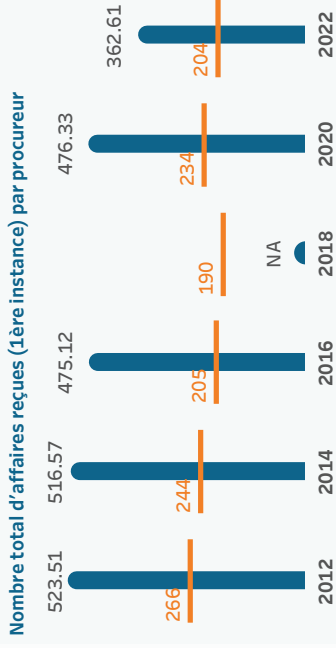
La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.



Affaires nouvelles



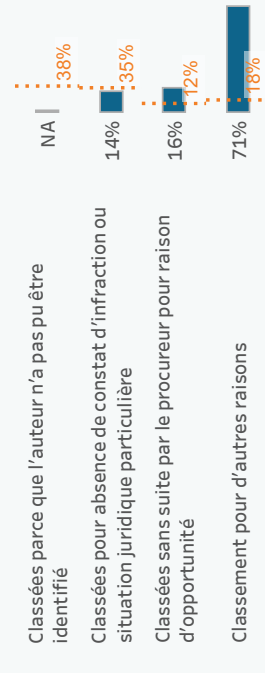
Ministère public



Répartition des affaires traitées en %



Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

Taux de déploiement total : **6,53**

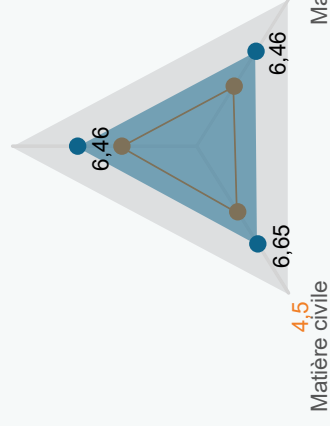


Taux d'utilisation total : **5,94**
(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)

Matière administrative

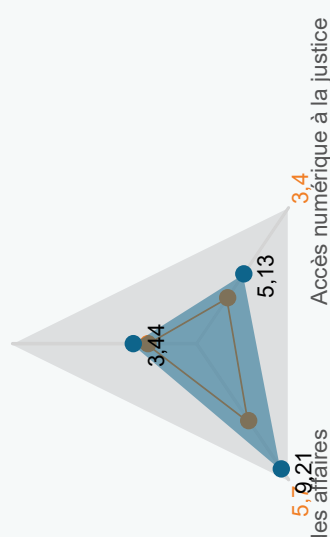
4,1



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)

Aide à la décision

2,6



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

<https://www.riksdagen.se/en/documents-and-laws/>

Jurisprudence des juridictions supérieures

<https://lagrummet.se/lagrummet/English>

Informations sur le système judiciaire

<https://domstol.se>



Habitants

8 815 385



PIB par habitant

87 378 €

CdE Médiane 27 406 €



Salaire moyen brut annuel

81 410 €

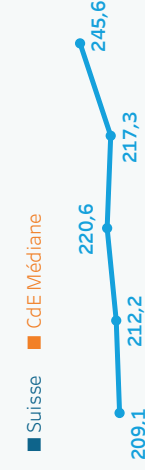
CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

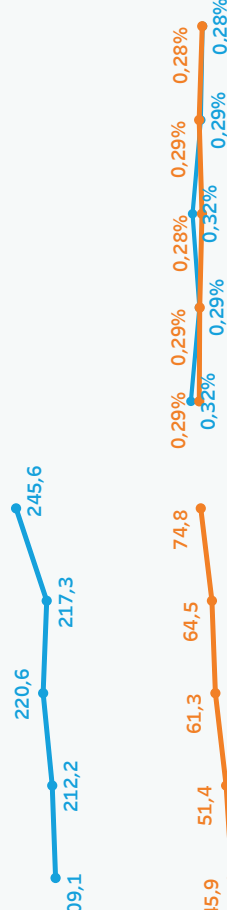
Composantes du BESJ par habitant



BESJ par habitant (en €)



BESJ en % du PIB



Efficacité - Disposition Time (jours)

1ère instance DT



Administratif

Pénal

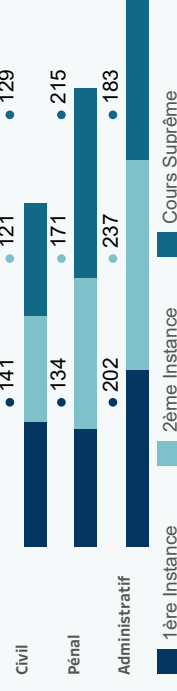
Civil

202

134

141

jours pour résoudre une affaire

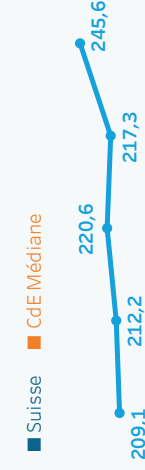


Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

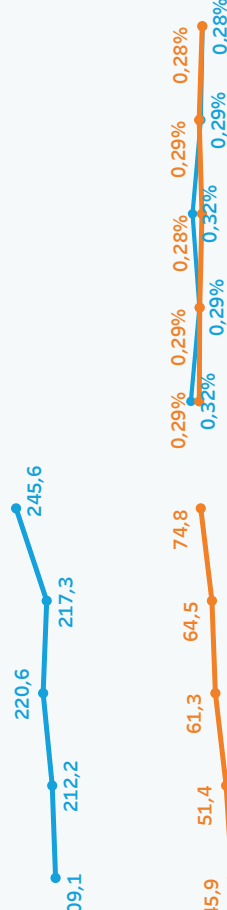
Composantes du BESJ par habitant



BESJ par habitant (en €)



BESJ en % du PIB



Suisse

CdE Médiane

Budget : En 2022, le budget exécuté du système judiciaire en Suisse est de 2.165.434.020 € - le plus élevé par habitant en Europe (245,6 €). Il représente 0,28% du PIB, s'alignant sur la médiane du CdE. Les budgets des trois composantes du système judiciaire sont largement supérieurs aux médianes respectives. En effet, le budget des tribunaux est le deuxième budget par habitant le plus élevé d'Europe, tandis que celui du ministère public est le plus important. La Suisse dédie également des investissements importants à l'aide judiciaire (20,2 €).

Juridictions spécialisées: La Suisse se caractérise toujours par un nombre très important de tribunaux spécialisés, même si certains d'entre eux (droit administratif, faillites, assurances, sécurité sociale) ont été intégrés dans les juridictions de droit commun. En revanche, des entités spécialisées dans le contentieux des mineurs supplémentaires ont été créées.

Procédure de promotion des juges: En Suisse, le mode de promotion des juges est très particulier. Les juges de 2e instance et de la Cour suprême sont nommés respectivement par les parlements cantonaux et par le Parlement fédéral, sur recommandation des partis politiques, après examen des candidatures par une commission parlementaire. Lorsqu'un Conseil supérieur de la magistrature existe, il est impliqué dans la promotion des juges.

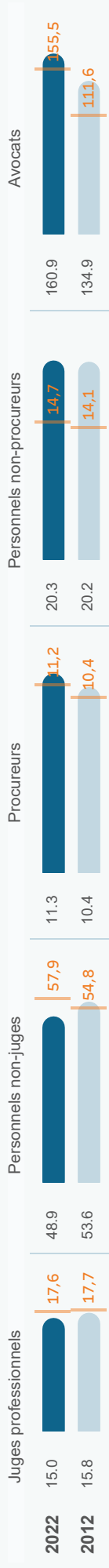
Formation des magistrats: Il n'existe pas d'institut public chargé de la formation des magistrats. La formation est facultative et assurée par exemple par des institutions privées rattachées à des universités, des fondations privées, des associations ou l'Académie de la magistrature.

Efficacité : En 2022, l'instance la plus efficace est la première instance, tandis que les affaires civiles et commerciales contentieuses restent le domaine de droit le plus efficace avec des valeurs de DT inférieures aux médianes du CdE dans les trois instances. Cette situation diffère de la tendance européenne où le domaine pénal est le plus efficace.

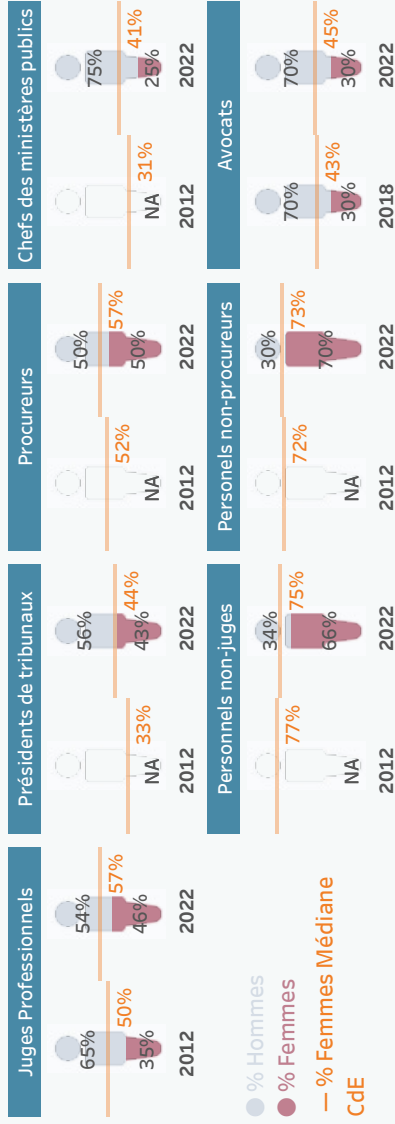
Les tribunaux sont les plus efficaces dans les affaires civiles et commerciales contentieuses de deuxième instance, tandis que le DT est le plus élevé dans les affaires administratives de deuxième instance.

Dans l'ensemble, les DT ont augmenté pour la plupart des affaires et des instances par rapport à 2020 et au regard des niveaux d'avant la pandémie en 2018, à l'exception des affaires administratives de première et de deuxième instance.

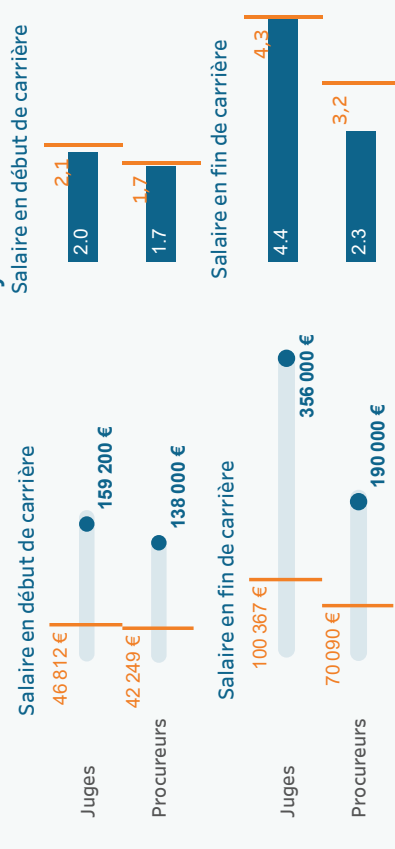
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



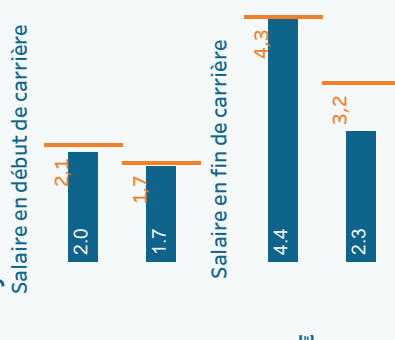
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

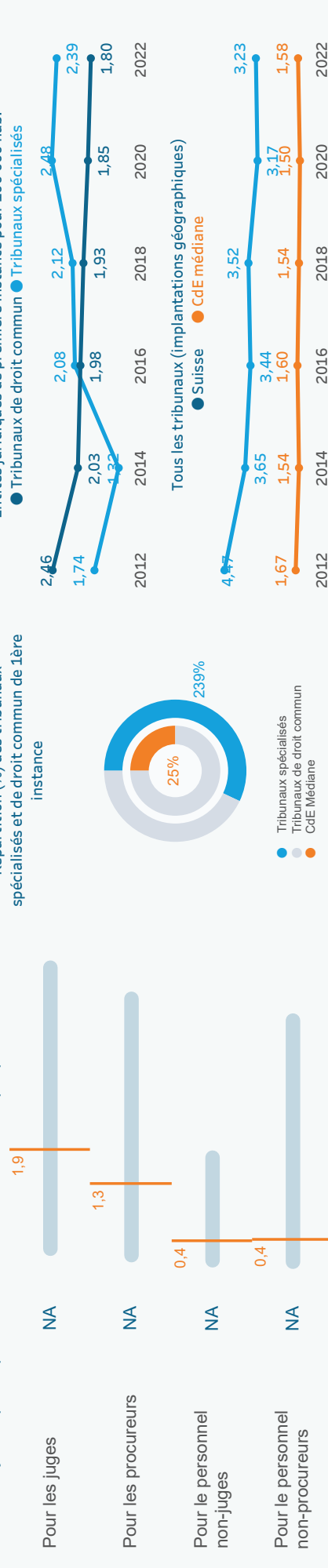


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

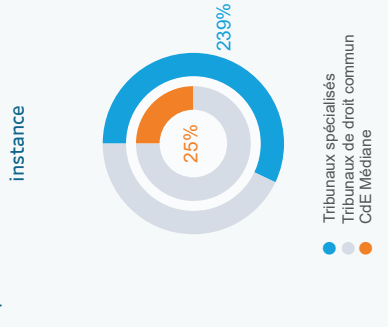


Formation des professionnels de la justice

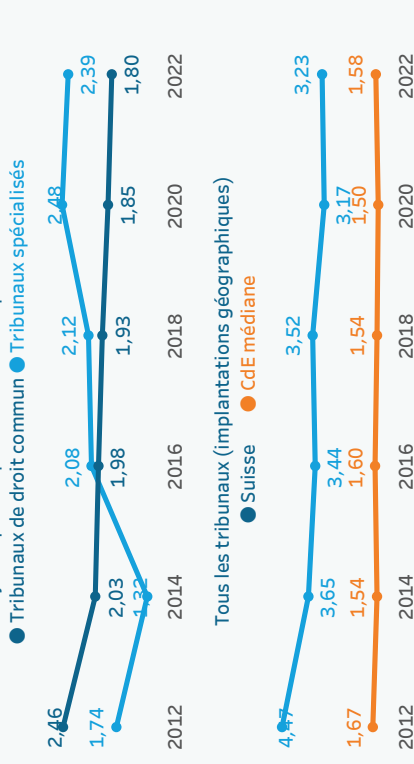
Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



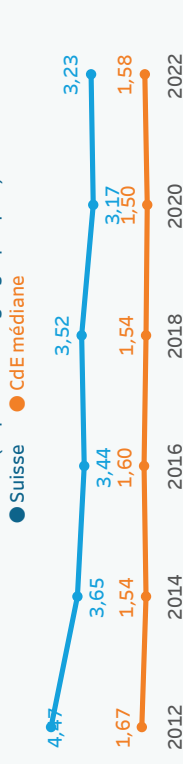
Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



Tous les tribunaux (implantations géographiques)



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

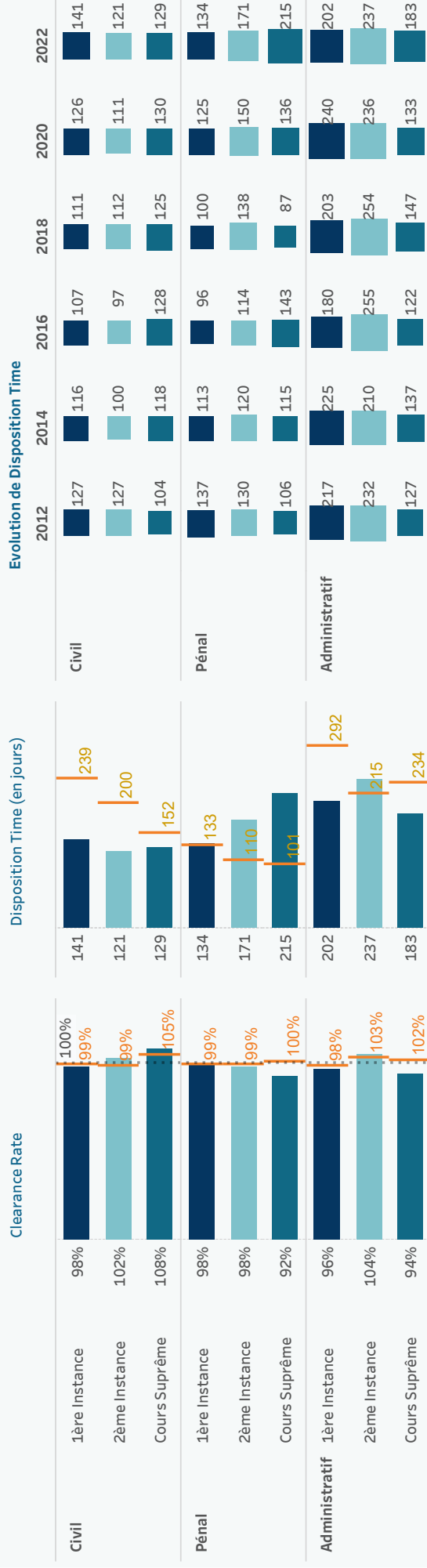
Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) * 100

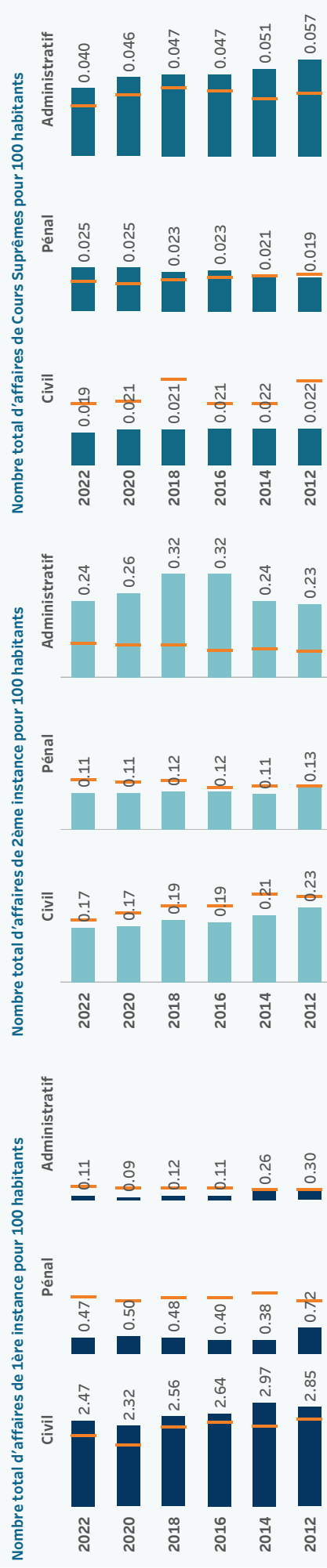
CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
 CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) * 365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

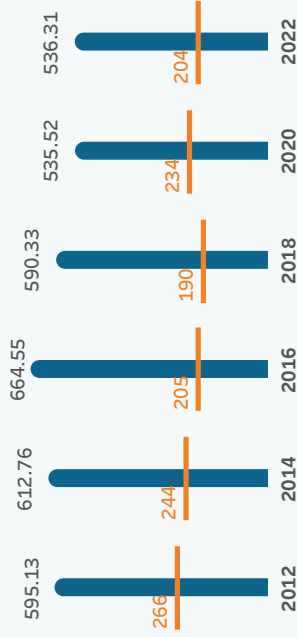


Affaires nouvelles

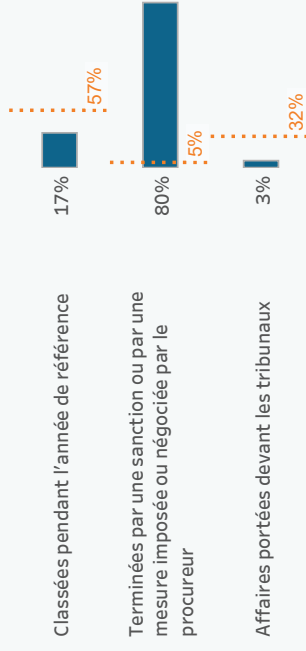


Ministère public

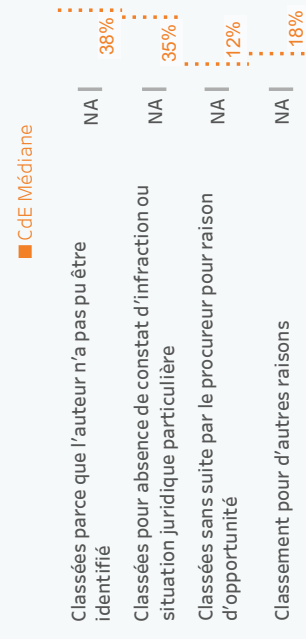
Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur



Répartition des affaires traitées en %



Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

Taux de déploiement total : **3,79**



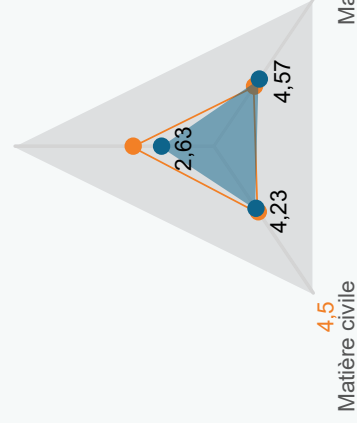
Taux d'utilisation total : **2,54**

(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)

Matière administrative

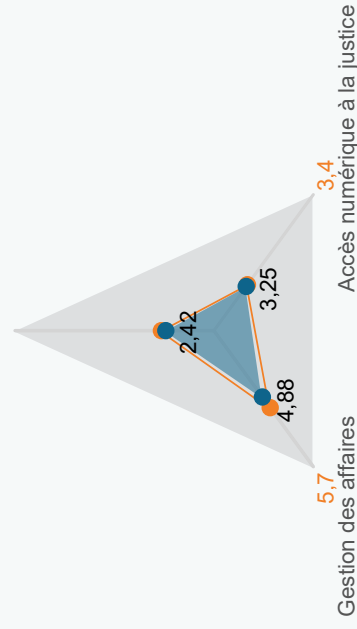
4,1



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)

Aide à la décision

2,6



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

Jurisprudence des juridictions supérieures

Informations sur le système judiciaire

droit fédéral: [https://www.fedlex.admin.ch/fr/home?news_period=.](https://www.fedlex.admin.ch/fr/home?news_period=)

<https://www.bger.ch/fr/index/juridiction.htm>

<https://www.bger.ch/fr/index/federal/federal-inherit-template/fede..>



Habitants
85 279 553



PIB par habitant
10 130 €
CdE Médiane 27 406 €

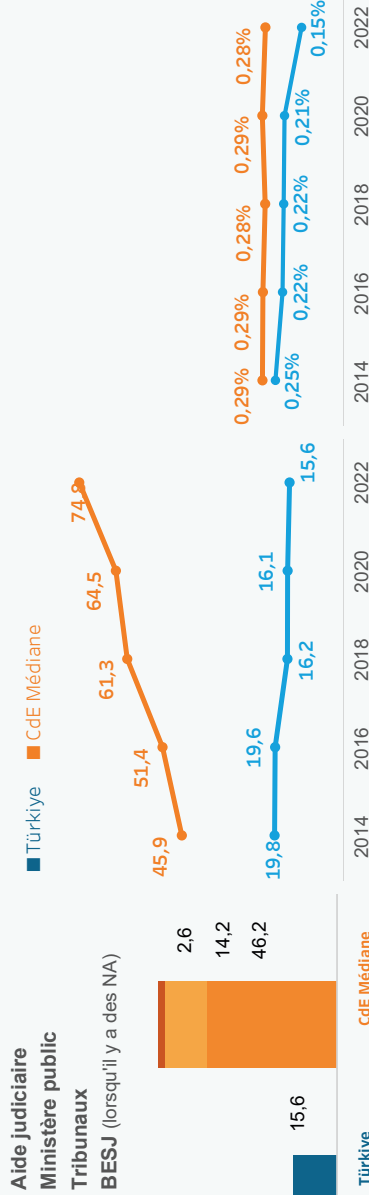
Salaires moyen brut annuel
NA
CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

Composantes du BESJ par habitant



BESJ en % du PIB



Efficacité - Disposition Time (jours)

1ère instance DT

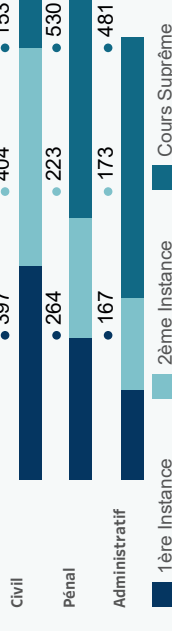


Administratif
167

Pénal
264

Administratif
167

jours pour résoudre une affaire



Budget : En 2022, le budget du système judiciaire exécuté de la Türkiye est de 1 328 330 015 €, ce qui correspond à 16 € par habitant, soit l'un des budgets par habitant les plus bas en Europe. En % du PIB (0,15%), ce budget est considérablement inférieur à la médiane du CdE et parmi les plus bas en Europe. Cependant, en analysant ces données, il faut garder à l'esprit que la monnaie nationale (la lire) s'est dépréciée par rapport à l'euro, et que certains éléments budgétaires ont en fait augmenté dans la monnaie nationale. Il n'est pas possible de faire la distinction entre le budget des tribunaux et celui du ministère public. Le budget de l'aide judiciaire par habitant est également inférieur à la médiane du CdE.

Nombre de tribunaux : Le nombre de tribunaux pour 100 000 habitants est l'un des plus élevés d'Europe. Cependant, il faut tenir compte du fait qu'en Türkiye, en règle générale, un tribunal est composé d'un seul juge. De nouvelles cours d'appel régionales sont devenues opérationnelles. Le nombre de tribunaux spécialisés a augmenté.

Egalité de genre : Les femmes occupent toujours moins de la moitié des postes de juges (47%) et seulement 16% des postes de procureurs. Cependant, les femmes sont majoritaires parmi les juges de la plus haute instance (60,7%). Les femmes présidentes de tribunaux représentent 15 % du total, tandis que les femmes chefs de ministère public ne représentent que 2 % du total.

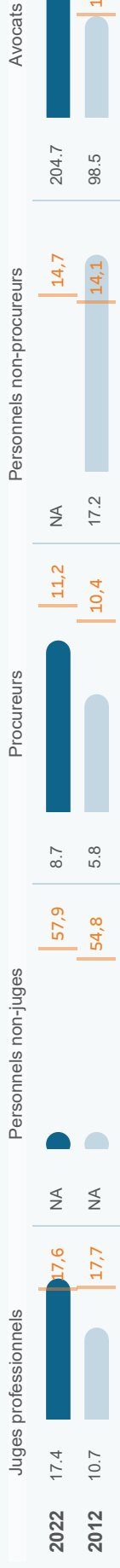
Technologies de l'information et de la communication (TIC) : La Türkiye a un indice de déploiement des TIC de 7,7, - l'un des plus élevés d'Europe, surtout dans la catégorie « Gestion des affaires » témoignant d'une numérisation presque totale de l'administration interne des tribunaux et de l'organisation du registre des affaires. En ce qui concerne l'exécution, de nombreuses procédures peuvent être effectuées par le biais du système UYAP sans présence physique. Il existe également des tentatives de développement d'applications basées sur l'IA, comme le « Centre de jurisprudence de la Cour de cassation », avec l'intention de fournir un accès à sa jurisprudence via le web et les téléphones portables.

Efficacité : Les tribunaux sont les plus efficaces en 2ème instance, tandis que le domaine juridique le plus efficace est la justice administrative.

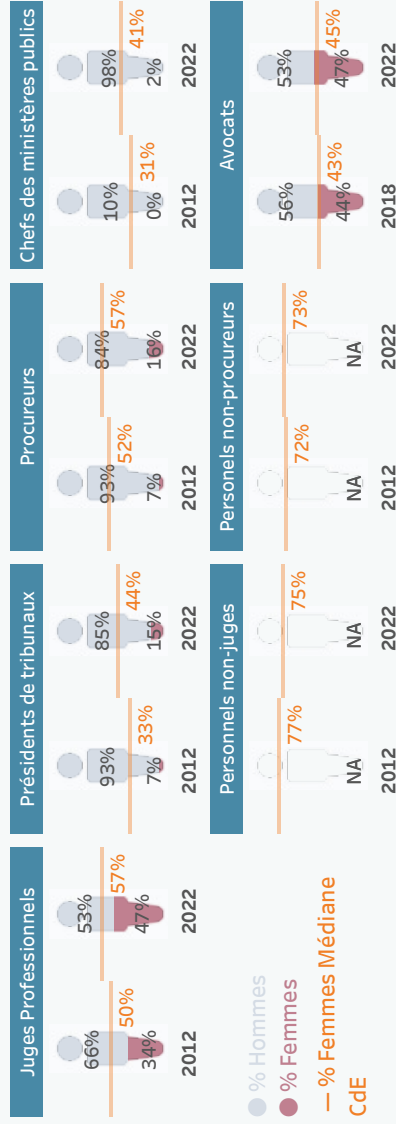
Plus spécifiquement, les tribunaux sont les plus efficaces dans les affaires civiles et commerciales contentieuses de 3ème instance, et les moins efficaces dans les affaires pénales de 3ème instance.

Les valeurs de DT ne sont inférieures aux médianes respectives du CdE que dans les affaires administratives de 1ère et 2ème instance, tandis que le DT des affaires civiles contentieuses de troisième instance est aligné à la médiane européenne. En effet, depuis que les cours d'appel régionales sont devenues pleinement opérationnelles ces dernières années, la charge de travail de la Cour de cassation a considérablement diminué. En outre, une application spécifique a été mise en place pour alerter les juges lorsque le délai prévu pour le traitement d'une affaire approche.

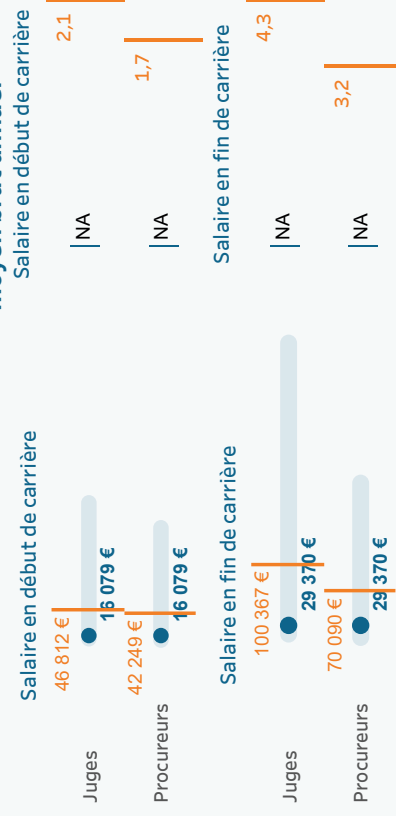
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



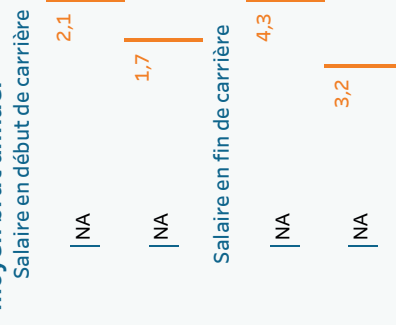
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

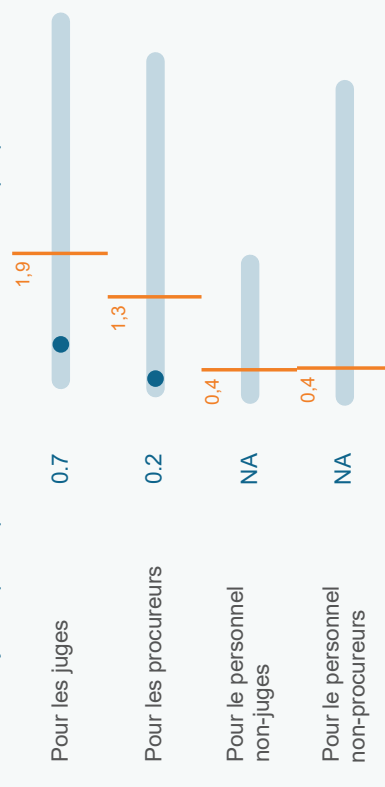


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

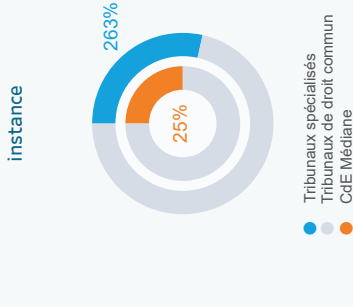


Formation des professionnels de la justice

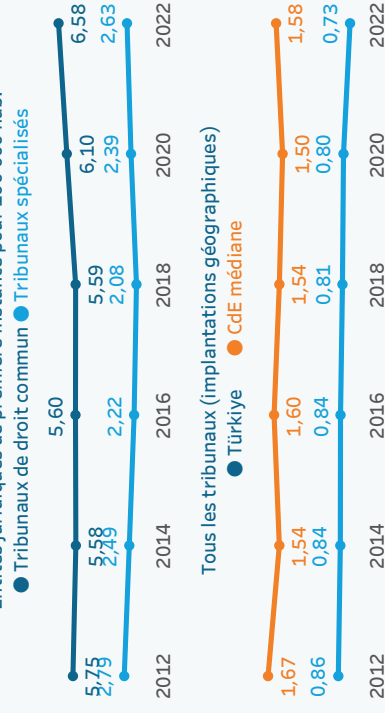
Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



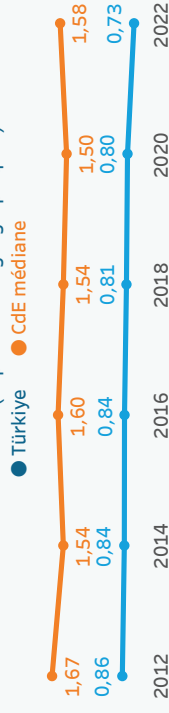
Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



Tous les tribunaux (implantations géographiques)



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

Indicateurs d'efficacité CEPEJ

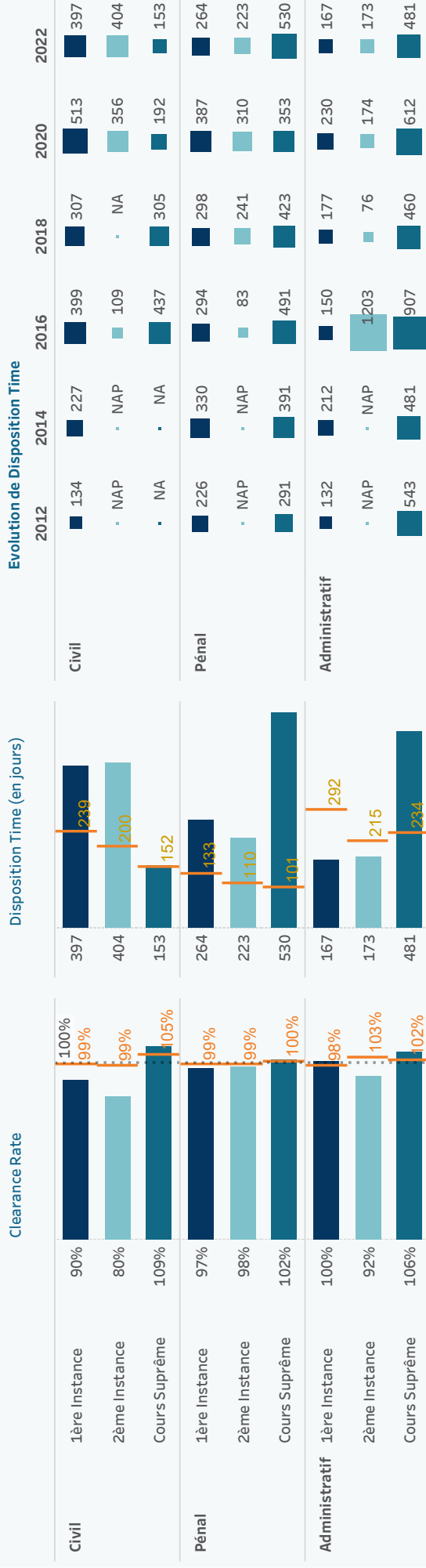
Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) * 100

CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue

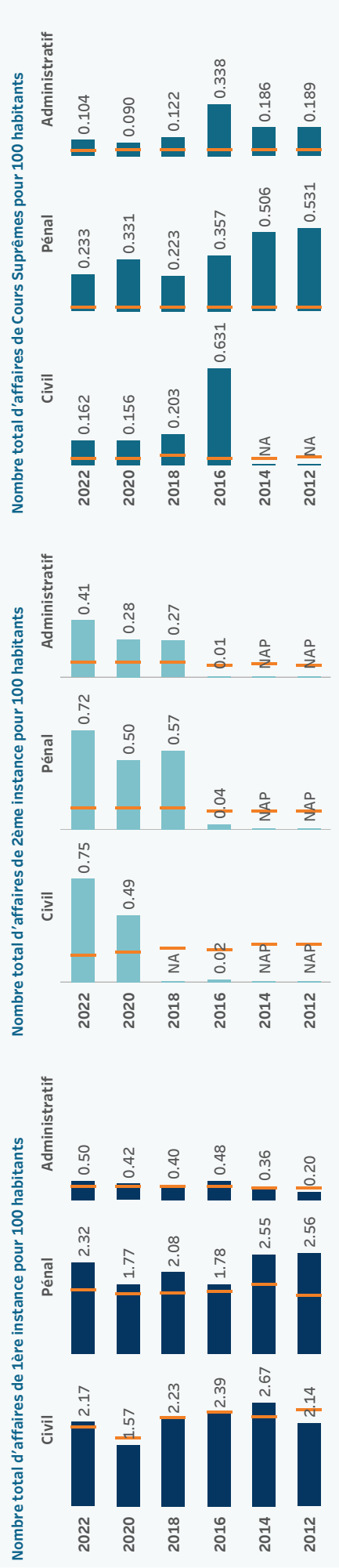
CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) * 365

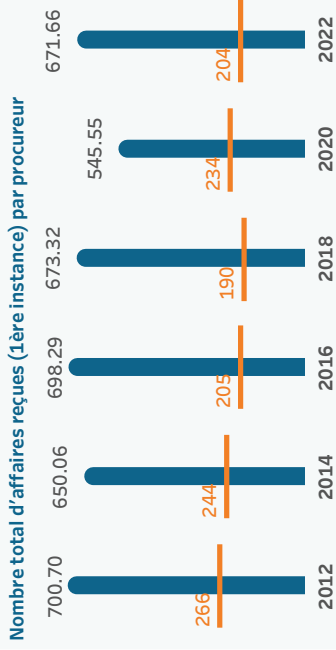
La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.



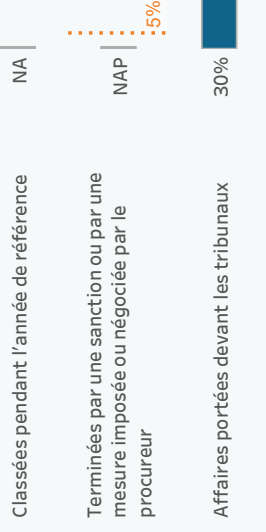
Affaires nouvelles



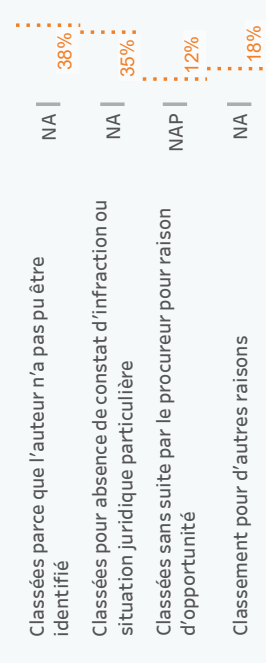
Ministère public



Répartition des affaires traitées en %



Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

Taux de déploiement total : **7,68**

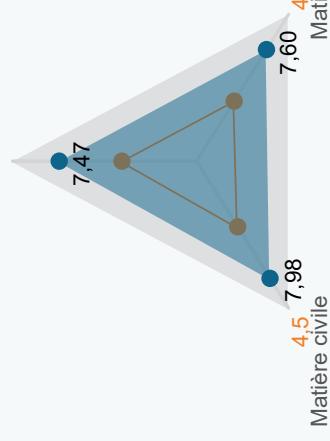


Taux d'utilisation total : **5,77**
(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)

Matière administrative

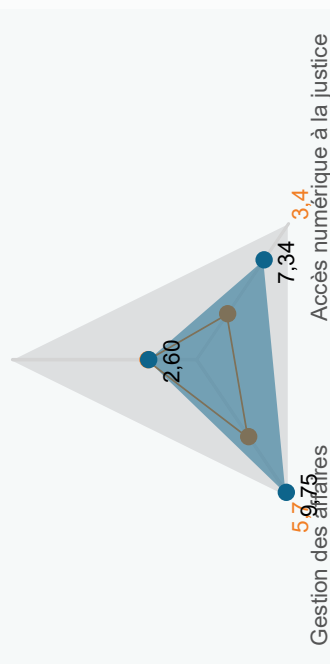
4,1



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)

Aide à la décision

2,6



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

www.adalet.gov.tr

<https://mevzuat.adalet.gov.tr/>

Jurisprudence des juridictions supérieures

<https://emsal.uyap.gov.tr/>

<https://www.anayasa.gov.tr/tr/kararlar-bilgi-bankasi/> <http://emsal..>

Informations sur le système judiciaire

<https://magdurbilgi.adalet.gov.tr/>



Habitants
40 997 698



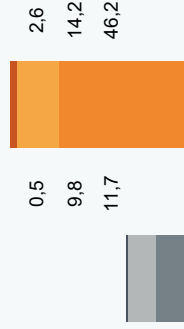
PIB par habitant
3 234 €
CdE Médiane 27 406 €

Salaires moyen brut annuel
4 572 €
CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

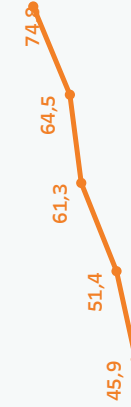
Composantes du BESJ par habitant

- Aide judiciaire
- Ministère public
- Tribunaux
- BESJ (lorsqu'il y a des NA)

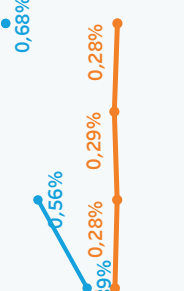


BESJ par habitant (en €)

- Ukraine
- CdE Médiane



BESJ en % du PIB

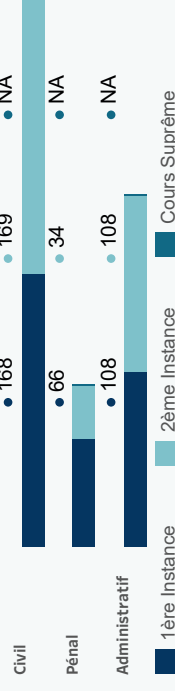


Efficacité - Disposition Time (jours)

1ère instance DT

Civil **168**
Pénal **66**
Administratif **108**

jours pour résoudre une affaire



Budget : En 2022, l'Ukraine a mis en œuvre un budget de 900 806 682 € pour son système judiciaire, soit 22 € par habitant, ce qui est nettement inférieur à la médiane du CdE. Ce budget représente 0,68% du PIB, ce qui est l'un des budgets les plus importants en part de PIB en Europe. Le budget alloué aux tribunaux s'élève à 11,7 € par habitant en 2022, contre 12,5 € en 2020. 45 % du budget du système judiciaire est alloué aux services du ministère public et 2 % à l'aide judiciaire.

Impact de la guerre sur les données 2022- exemples : Les données présentées pour l'Ukraine excluent plusieurs territoires sous occupation temporaire illégale de la Fédération de Russie. Les données pour 2022 doivent être lues dans un contexte particulier en raison des dommages importants subis par les infrastructures, en particulier les bâtiments des tribunaux. La capacité à collecter et à analyser les données de manière exhaustive a été limitée. Le manque de personnel a entravé les efforts de collecte de données conformément à la méthodologie de la CEPEJ.

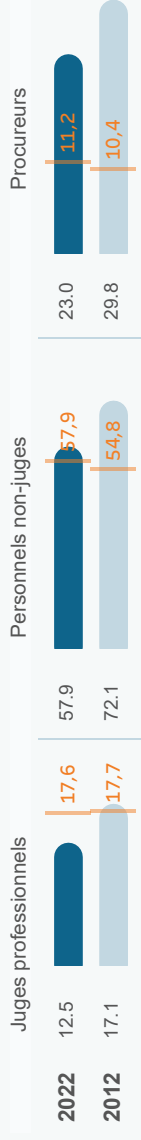
Organisation des tribunaux : En 2022, la compétence territoriale de 135 tribunaux de première instance et cours d'appel a été modifiée par des ordres de transfert du président de la Cour suprême, en raison de l'incapacité d'administrer la justice pendant la loi martiale, tandis que la compétence territoriale de 50 tribunaux de première instance et cours d'appel a été rétablie.

Egalité de genre : Le nombre total d'hommes présidents de tribunaux a considérablement diminué en 2022 par rapport à 2020 en raison de la mobilisation militaire et, par conséquent, 89 % du total des présidents de tribunaux sont des femmes.

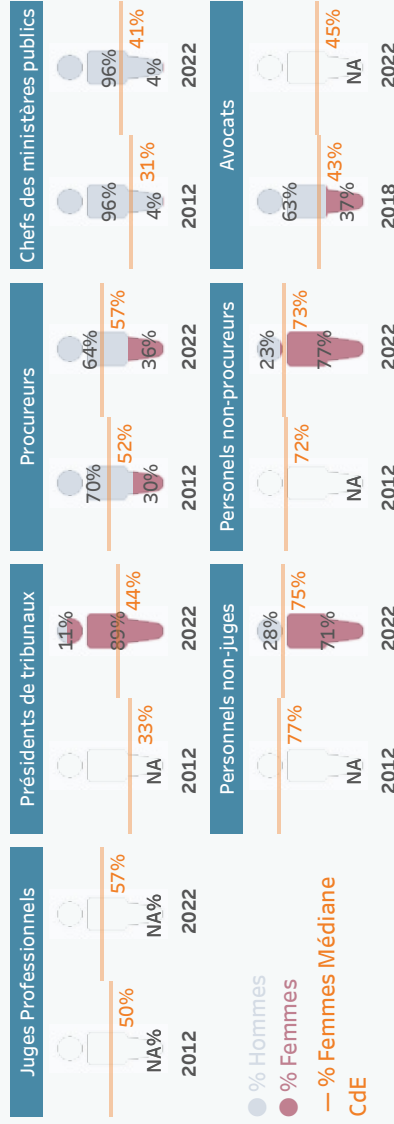
Efficacité : En Ukraine, le système de justice pénale apparaît comme le plus efficace, avec le DT le plus faible en deuxième instance. A l'inverse, les affaires civiles sont traitées moins efficacement.

Cependant, les Disposition Times pour tous les types d'affaires et pour toutes les instances sont inférieurs aux médianes du CdE. Les données relatives à la plus haute juridiction n'ont pas pu être incluses dans ce cycle d'évaluation pour aucune catégorie d'affaires.

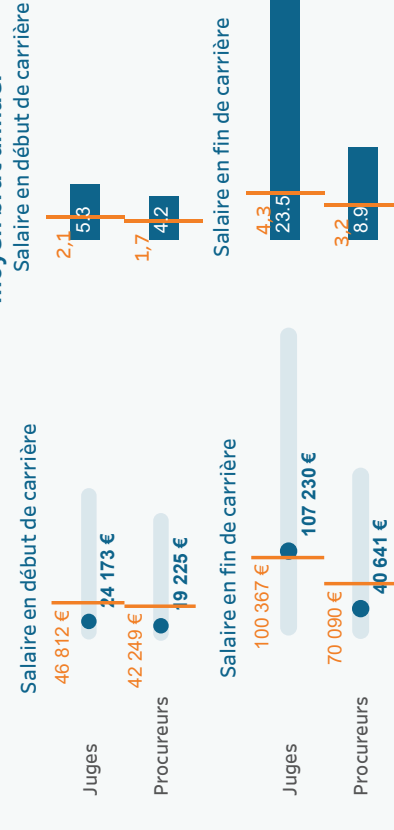
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



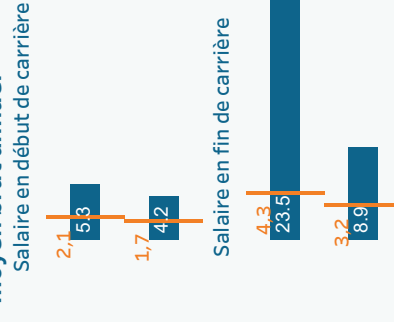
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

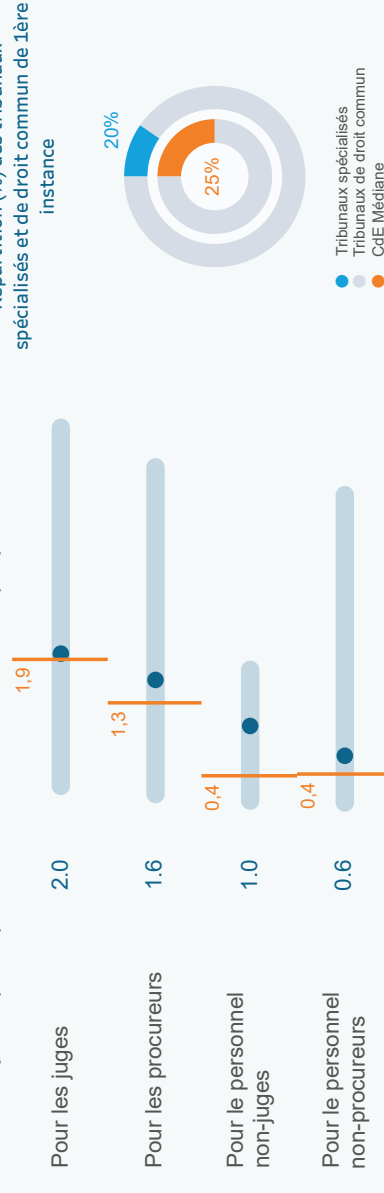


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

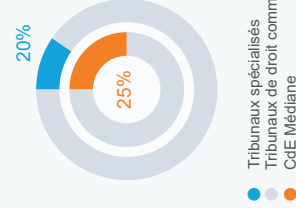


Formation des professionnels de la justice

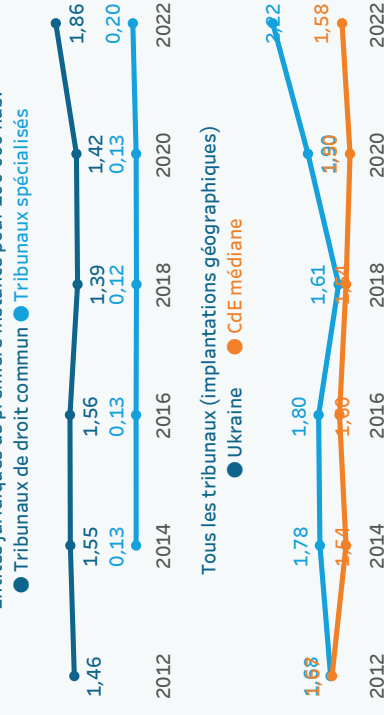
Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

Indicateurs d'efficacité CEPEJ

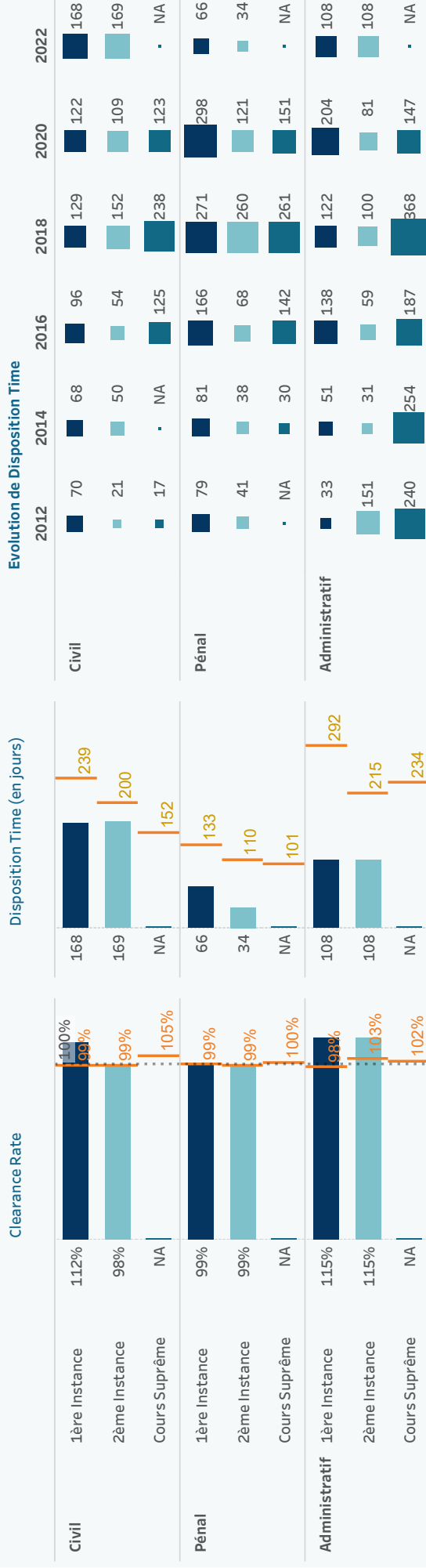
Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) * 100

CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue

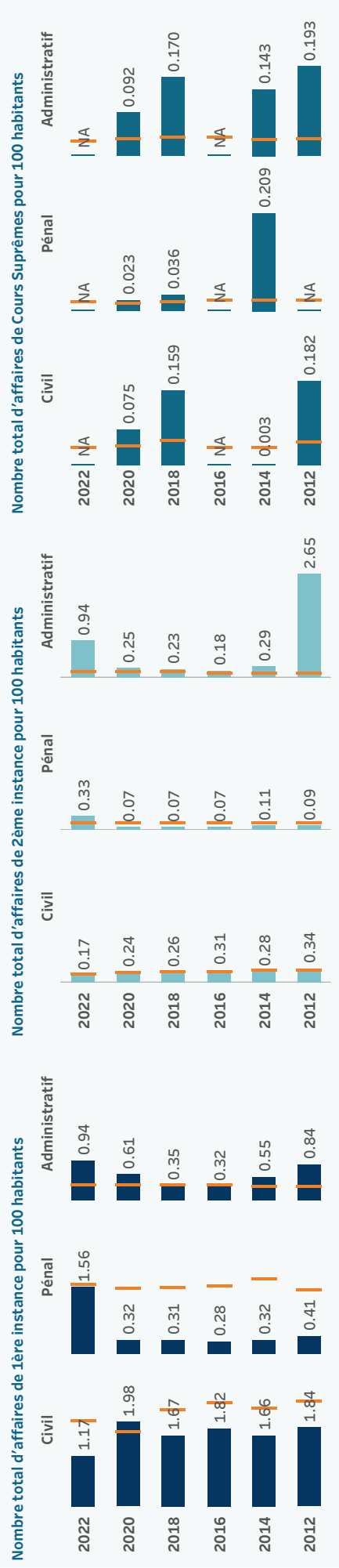
CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) * 365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

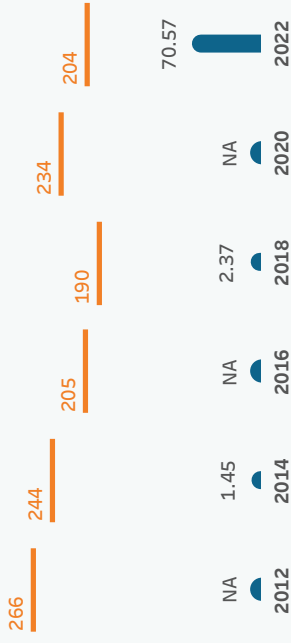


Affaires nouvelles

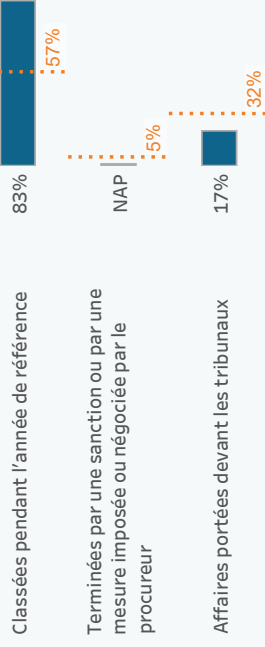


Ministère public

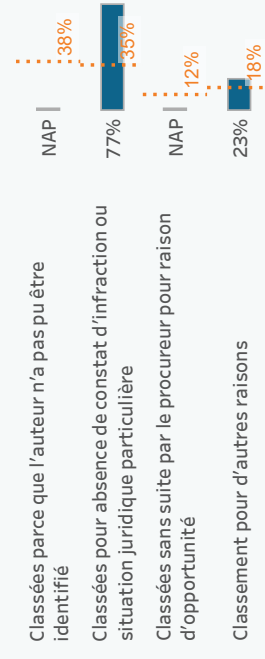
Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur



Répartition des affaires traitées en %



Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

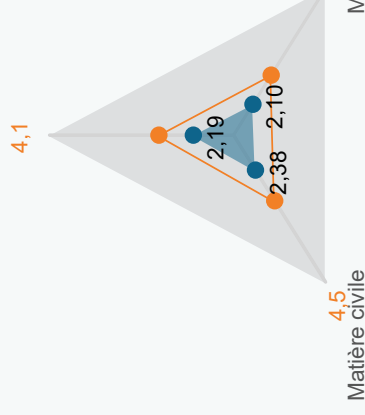
Taux de déploiement total : **2,23**



Taux d'utilisation total : **2,23**
(experimental)

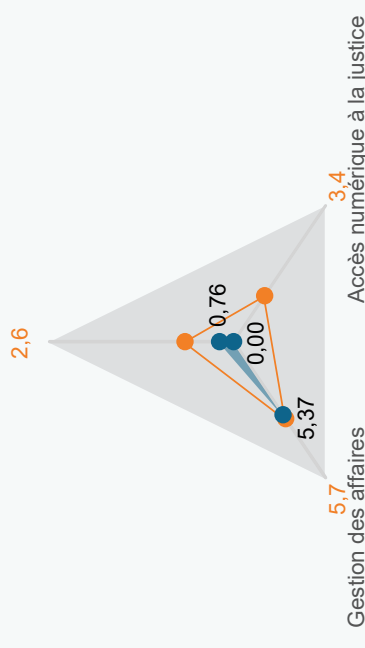
Taux de déploiement par domaine (0 à 10)

Matière administrative



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)

Aide à la décision



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

<https://www.rada.gov.ua/>

Jurisprudence des juridictions supérieures

<https://revestr.court.gov.ua/>

Informations sur le système judiciaire

<https://court.gov.ua/>



ANGLETERRE ET PAYS DE GALLES (RU) 2022



Habitants
59 642 000



PIB par habitant
37 525 €
CdE Médiane 27 406 €

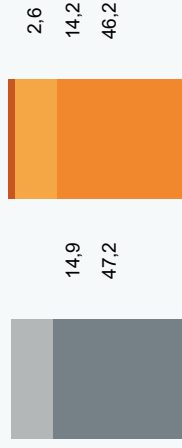


Salaire moyen brut annuel
38 447 €
CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

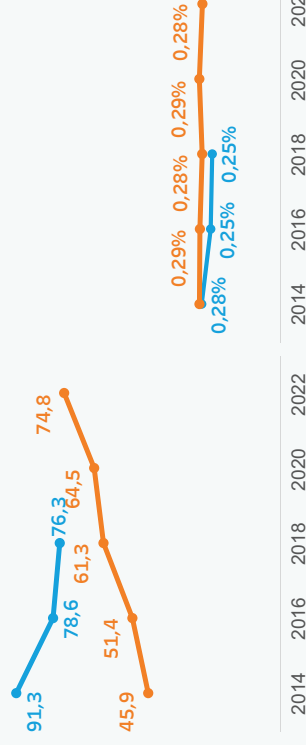
Composantes du BESJ par habitant

- Aide judiciaire
- Ministère public
- Tribunaux
- BESJ (lorsqu'il y a des NA)



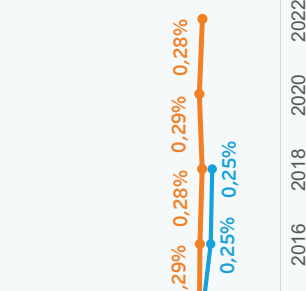
BESJ par habitant (en €)

- Angleterre et Pays de Galles (RU)
- CdE Médiane



BESJ en % du PIB

- Angleterre et Pays de Galles (RU)
- CdE Médiane



Angleterre et Pays de Galles (RU)

CdE Médiane

Budget : Le budget du système judiciaire ne peut pas être calculé pour 2022, la donnée sur le budget de l'aide judiciaire n'étant pas disponible. Le budget des tribunaux a augmenté de 37,4 € (2020) à 47,2 € (2022) et a dépassé la médiane du CdE. Le budget du ministère public par habitant est proche de la médiane du CdE.

Professionnels : L'une des caractéristiques notables du système est le faible nombre de juges pour 100 000 habitants, à savoir 2,6 juges pour 100 000 habitants, bien inférieur à la médiane du CdE de 17,6. Toutefois, le ratio du personnel non-juge par juge (9,4) est l'un des plus élevés d'Europe (3,5 pour la médiane du CdE). Le nombre de procureurs pour 100 000 habitants (4,96) reste nettement inférieur à la médiane du CdE (11,20). La proportion de femmes est relativement faible parmi les juges (34%) et élevée parmi les procureurs (61%).

Technologies de l'information et de la communication (TIC) : L'indice de déploiement des TIC en Angleterre et Pays de Galles est de 3,7, inférieur à la médiane du CdE, et se concentrent sur l'« accès numérique à la justice ». L'accent s'est déplacé des activités de réforme basées sur des projets vers des services en direct. L'évaluation est désormais plus interne, soutenant un processus de développement axé sur l'amélioration continue. Cette approche est renforcée par une gouvernance interne et des processus qui guident de manière itérative le développement futur sur une base continue.

Attractivité de la profession de juge : En cas de baisse dans le nombre de candidats pour une fonction particulière ou de manque persistant de candidatures par rapport aux postes vacants, la Commission de nomination des juges travaille avec des partenaires et des organes juridiques pour envisager des moyens d'attirer davantage de candidats (par ex., par le biais d'événements de sensibilisation adaptés, de canaux de réseaux sociaux, de promotions en ligne et de messages adressés aux principales parties intéressées).

Efficacité - Disposition Time (jours)

1ère instance DT

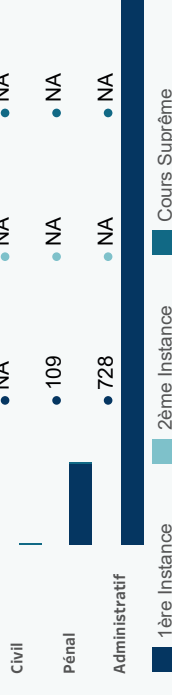
- Civil
- Pénal
- Administratif

NA

109

728

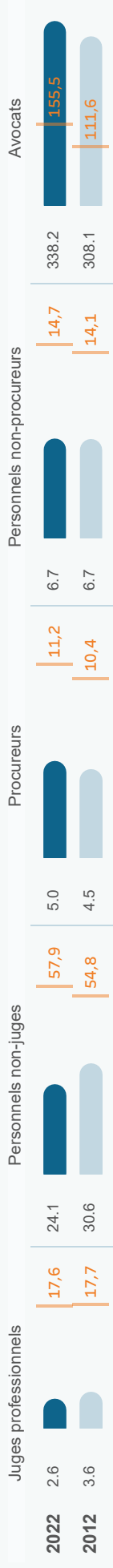
jours pour résoudre une affaire



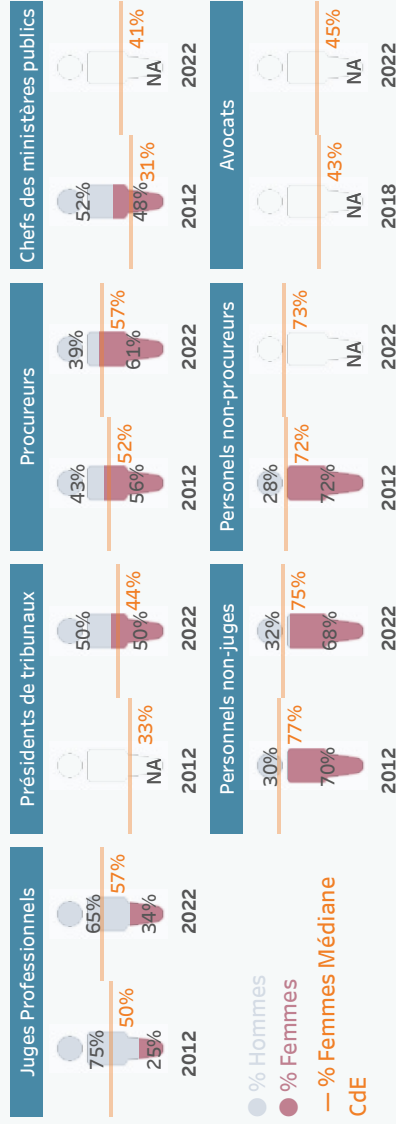
Efficacité : Les données sur les affaires civiles et commerciales contentieuses ne sont pas disponibles en Angleterre et Pays de Galles, tandis que les données sur les affaires pénales et administratives sont partielles, ce qui limite les analyses sur l'efficacité.

Selon les données disponibles, les tribunaux de 1ère instance sont plus efficaces en matière pénale qu'en matière administrative. Les deux indicateurs d'efficacité ont des valeurs positives pour les affaires pénales de 1ère instance, avec un CR de 100% et un DT inférieur à la médiane du CdE. La conclusion inverse doit être faite en ce qui concerne les affaires administratives de 1ère instance dont le DT est plus de deux fois supérieur à la médiane du CdE.

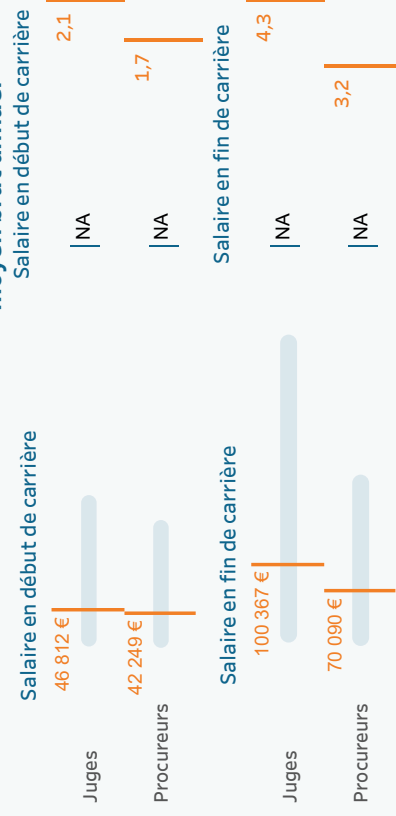
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



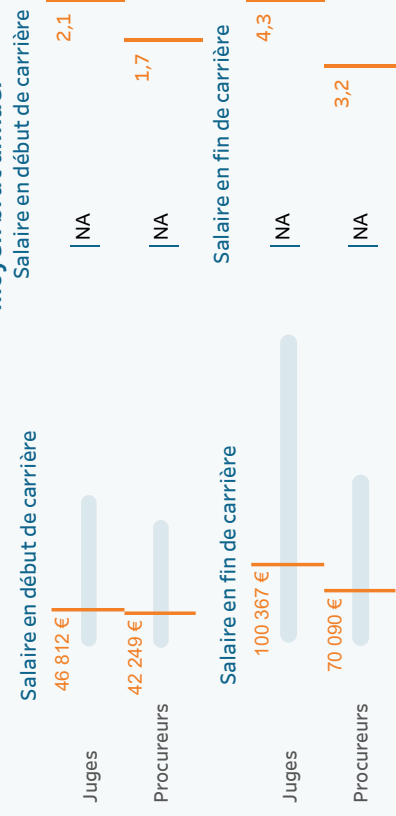
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

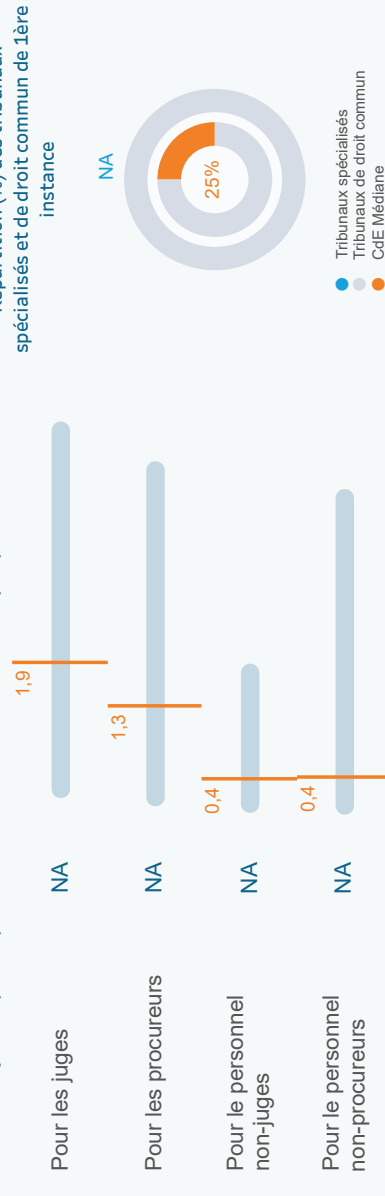


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

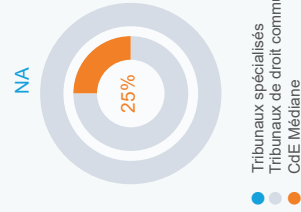


Formation des professionnels de la justice

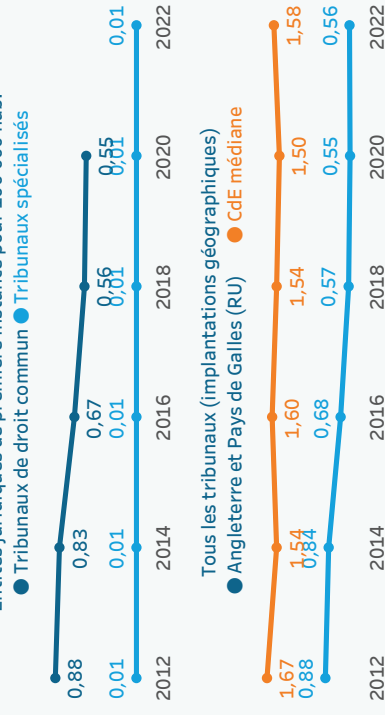
Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) *100

CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue

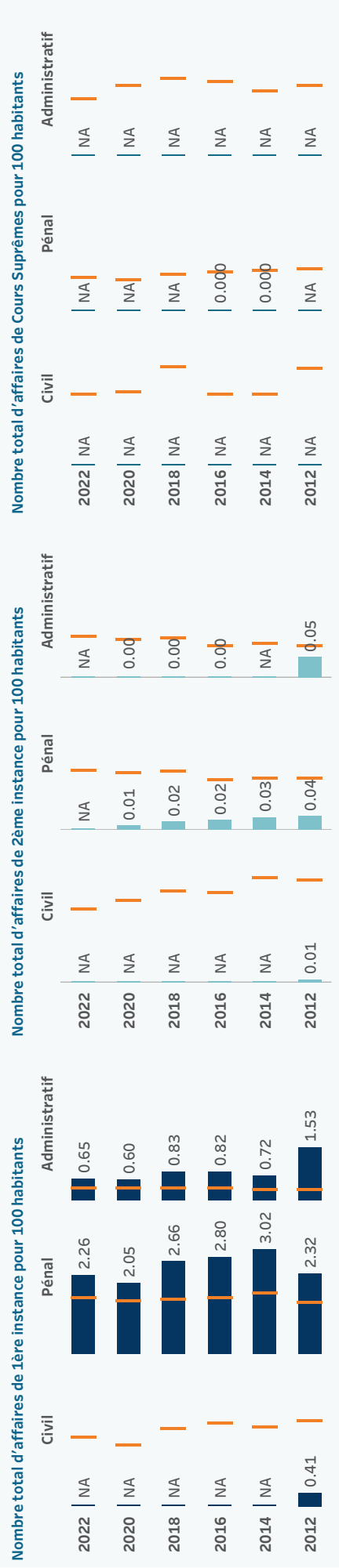
CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) *365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

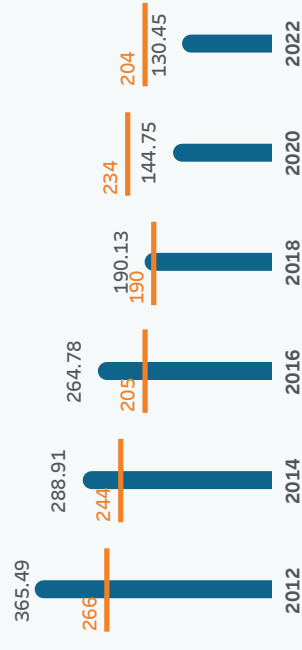
	Clearance Rate			Evolution de Disposition Time						
	1ère Instance	2ème Instance	Cours Suprême	2012	2014	2016	2018	2020	2022	
Civil	NA	NA	NA	100%	99%	99%	99%	105%	99%	
1ère Instance	NA	239	NA	109	133	109	73	82	75	
2ème Instance	NA	200	NA	NA	110	NA	NA	NA	NA	
Cours Suprême	NA	152	NA	NA	101	NA	NA	NA	NA	
Pénal	101%	99%	99%	109	133	109	73	82	75	
1ère Instance	101%	99%	99%	109	133	109	73	82	75	
2ème Instance	NA	99%	99%	NA	110	NA	NA	NA	NA	
Cours Suprême	NA	100%	100%	NA	101	NA	NA	NA	NA	
Administratif	87%	98%	98%	728	232	728	446	169	383	
1ère Instance	87%	98%	98%	728	232	728	446	169	383	
2ème Instance	NA	103%	103%	NA	215	NA	NA	NA	NA	
Cours Suprême	NA	102%	102%	NA	234	NA	NA	NA	NA	

Affaires nouvelles

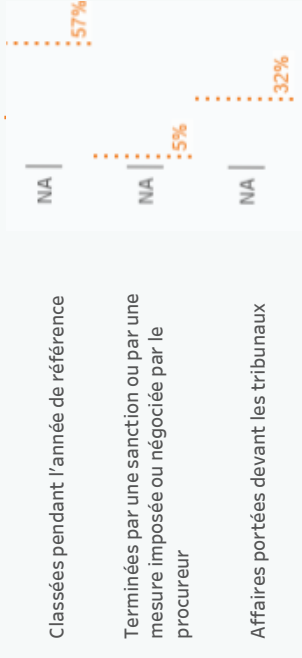


Ministère public

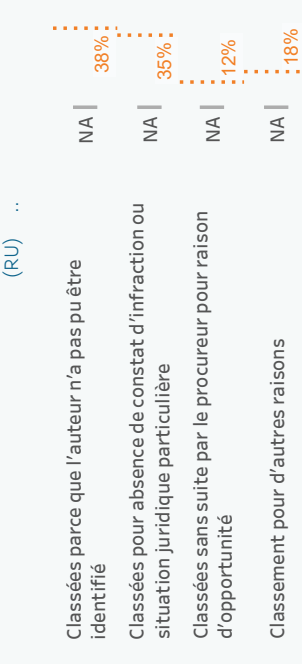
Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur



Répartition des affaires traitées en %



Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

Taux de déploiement total : **3,73**

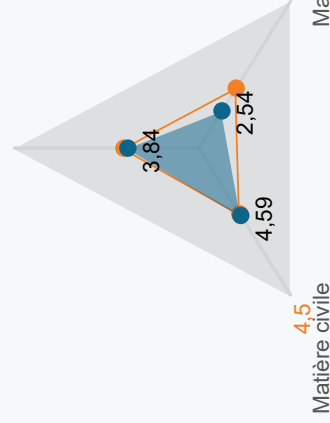


Taux d'utilisation total : **3,29**
(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)

Matière administrative

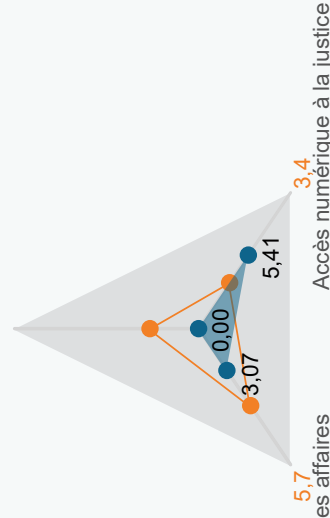
4,1



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)

Aide à la décision

2,6



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

[NA](#)

Jurisprudence des juridictions supérieures

[NA](#)

Informations sur le système judiciaire

[NA](#)



Habitants
1 910 500



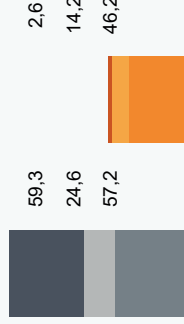
PIB par habitant
30 620 €
CdE Médiane 27 406 €

Salaire moyen brut annuel
33 830 €
CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

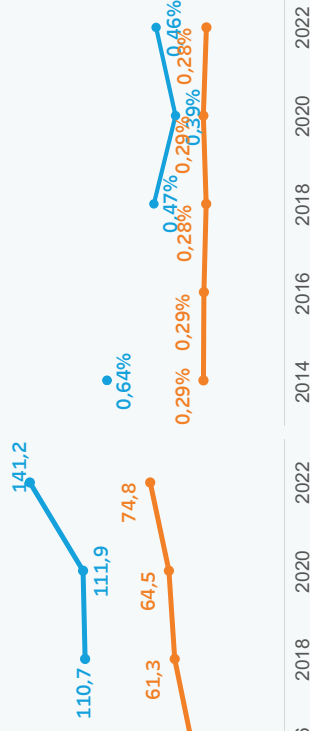
Composantes du BESJ par habitant

- Aide judiciaire
- Ministère public
- Tribunaux
- BESJ (lorsqu'il y a des NA)



BESJ par habitant (en €)

- Irlande du Nord (RU)
- CdE Médiane



Efficacité - Disposition Time (jours)

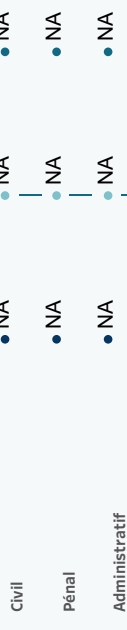
1ère instance DT

Civil
NA

Pénal
NA

Administratif
NA

jours pour résoudre une affaire



1ère Instance 2ème Instance Cours Suprême

Budget : En 2022, l'Irlande du Nord (RU) a consacré à son système judiciaire 269 785 503 €, soit 141,2 € par habitant, l'un des plus élevés d'Europe. Le budget a connu une augmentation notable principalement due aux fluctuations du taux de change. En % du PIB (0,46%), ce budget est également nettement supérieur à la médiane du CdE. Le budget de l'aide judiciaire représente 59,3 € par habitant, soit l'allocation la plus importante d'Europe. Le nombre d'affaires ayant bénéficié d'aide judiciaire pour 100 habitants est également parmi les plus élevés (3,3 comparé à 0,9 pour la médiane du CdE) et le montant moyen de l'aide judiciaire accordée par affaire (1 772 €) est également très élevé (médiane du CdE : 320 €).

Mineurs : Des dispositions spéciales existent pour les mineurs dans le contexte desquelles le tribunal siège sans la formalité habituelle des perruques et des robes et les accusés ne sont pas tenus de s'asseoir dans le box des accusés. Le service des jeunes témoins a été mis en place, et les enfants peuvent témoigner à distance par le biais d'une liaison télévisuelle en direct. Des intermédiaires enregistrés seraient disponibles pour les témoins mineurs et les accusés.

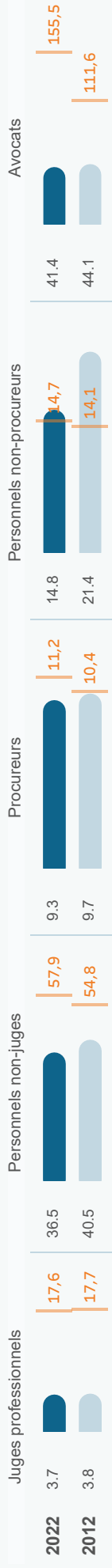
Professionnels : L'une des caractéristiques notables du système est le faible nombre de juges professionnels pour 100 000 habitants (3,7) par rapport à la médiane du CdE (17,6). Cependant, le ratio de personnel non-juge par juge (9,8) est l'un des plus élevés d'Europe. Le nombre de procureurs pour 100 000 habitants (9,3) est encore légèrement inférieur à la médiane du CdE (11,2). Les femmes représentent la majorité des procureurs (65%) mais pas des juges (36%).

Violence domestique : Le ministère public dispose d'une équipe de procureurs spécialisés dans les violences domestiques. Le ministère public a également travaillé avec la Women's Aid Federation NI et d'autres partenaires du secteur bénévole pour mettre en place un important programme de formation destiné à tous les procureurs et aux autres membres du personnel qui soutiennent directement les victimes.

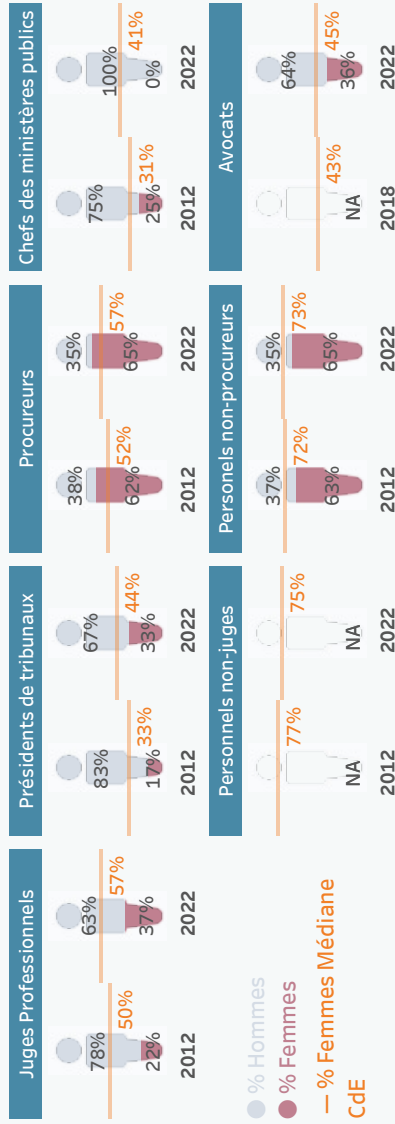
Efficacité : Les données collectées par la CEPEJ ne sont pas saisies dans le système opérationnel des tribunaux de l'Irlande du Nord (RU) et ne sont donc pas disponibles.

À partir des seules données fournies sur les affaires pénales de première instance nouvelles et terminées, il est possible de conclure que les tribunaux de 1ère instance ont réussi à traiter le flux d'affaires pénales, avec un Clearance Rate très proche du seuil de 100%.

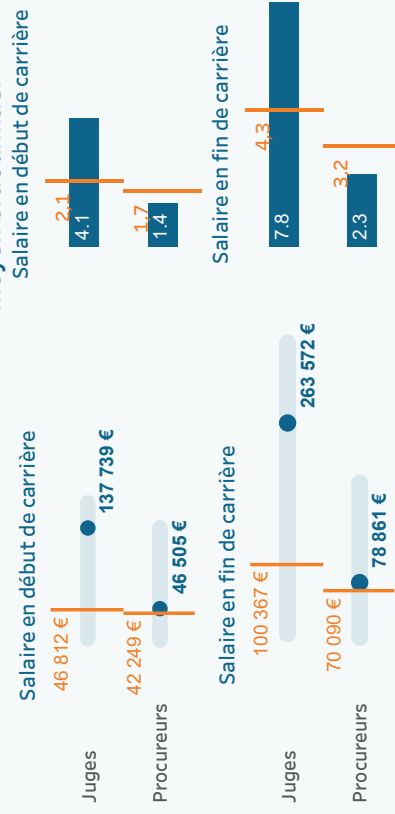
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



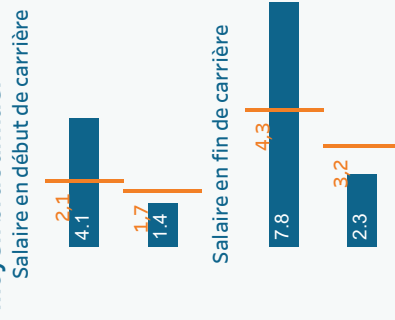
Égalité de genre



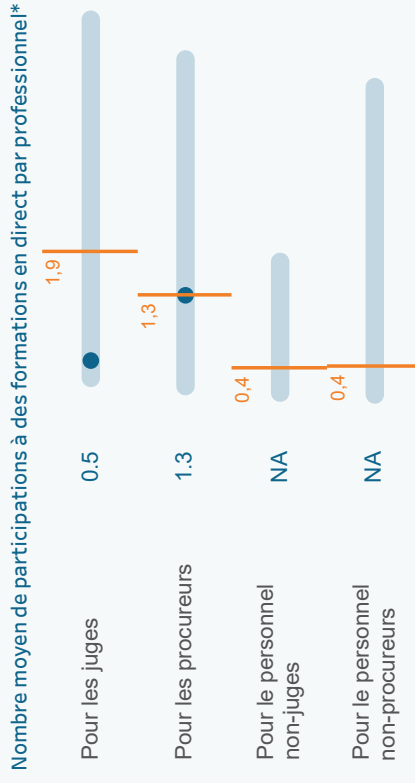
Salaires bruts absolus



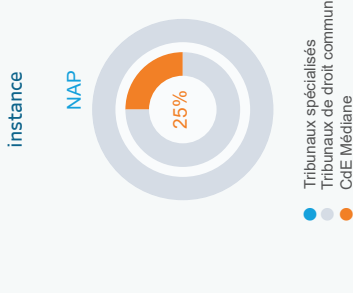
Ratio avec le salaire moyen brut annuel



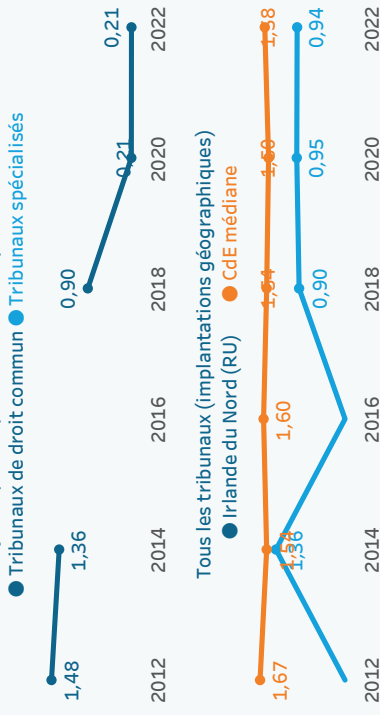
Formation des professionnels de la justice



Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

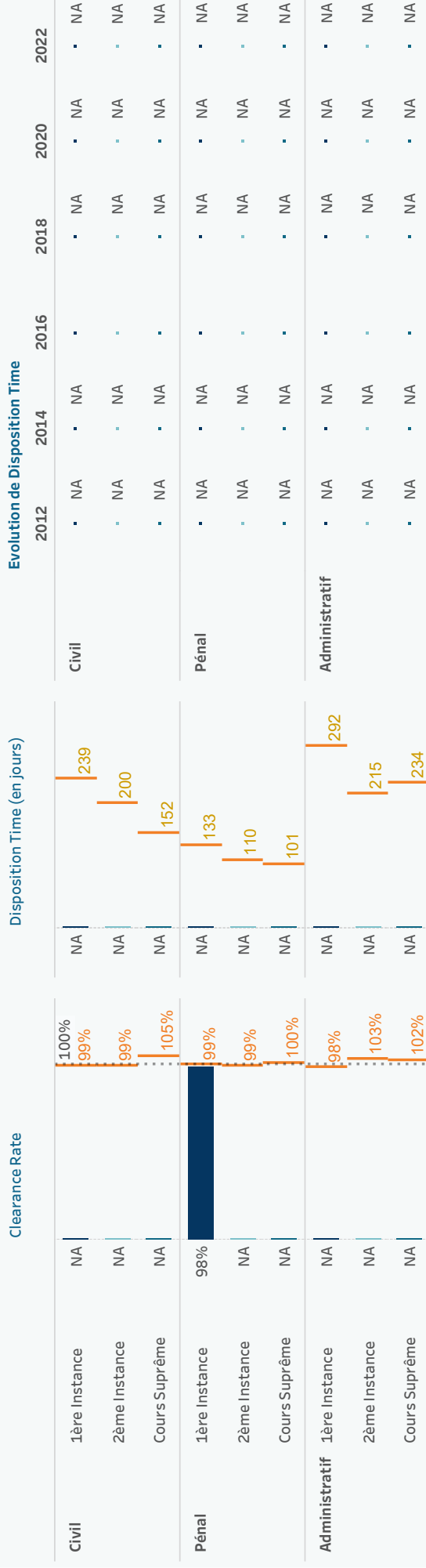
Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) * 100

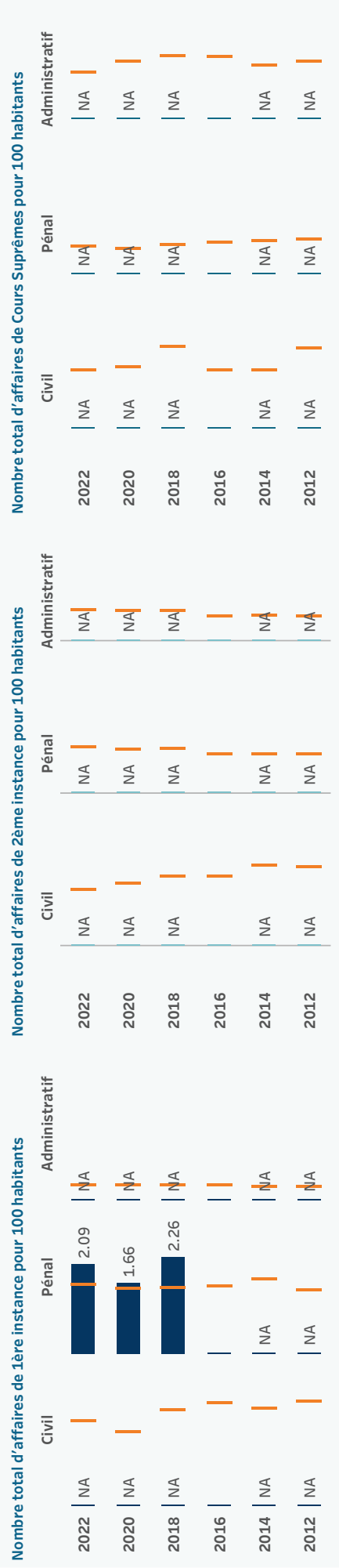
CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
 CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) * 365

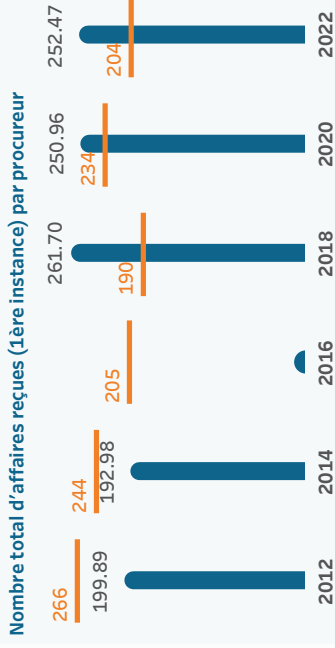
La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.



Affaires nouvelles



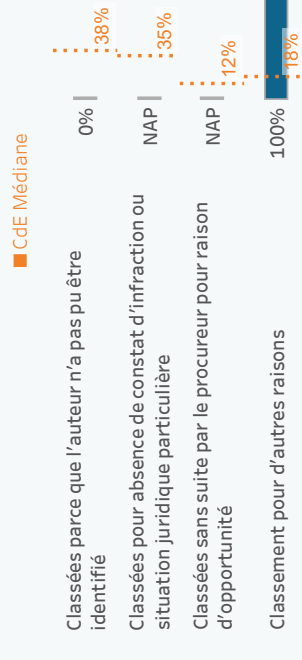
Ministère public



Répartition des affaires traitées en %



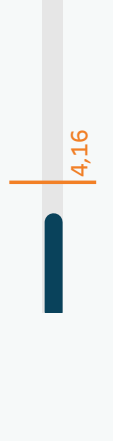
Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

Taux de déploiement total : **2,86**

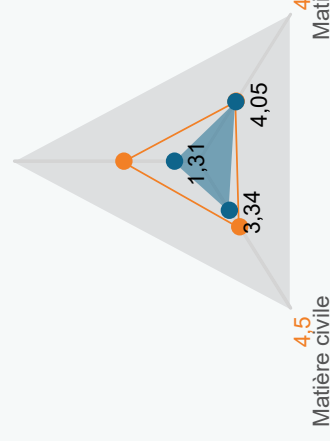


Taux d'utilisation total : **2,08**
(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)

Matière administrative

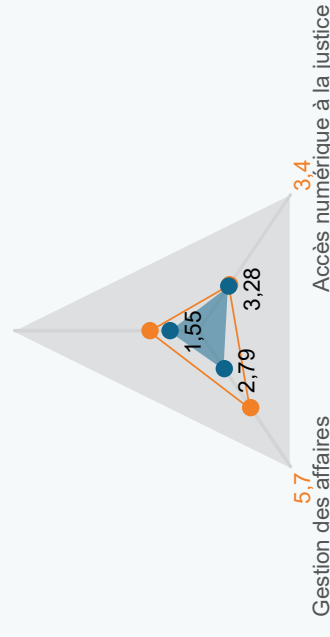
4,1



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)

Aide à la décision

2,6



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

www.legislation.gov.uk

Jurisprudence des juridictions supérieures

www.legislation.gov.uk

Informations sur le système judiciaire

[NA](#)



ÉCOSSE (RU)

2022



Habitants

5 479 900



PIB par habitant

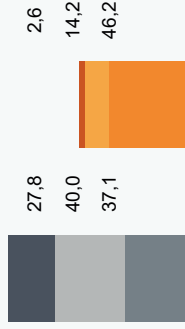
38 597 €

CdE Médiane 27 406 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

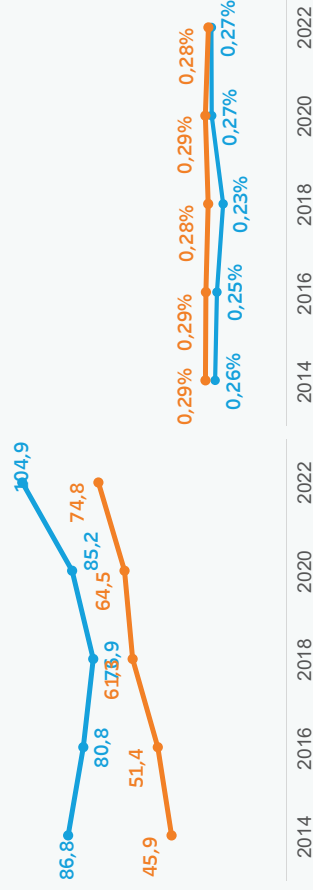
Composantes du BESJ par habitant

- Aide judiciaire
- Ministère public
- Tribunaux
- BESJ (lorsqu'il y a des NA)

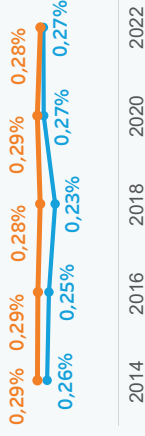


BESJ par habitant (en €)

- Ecosse (RU)
- CdE Médiane



BESJ en % du PIB



Efficacité - Disposition Time (jours)

Salaires moyens bruts annuels

37 689 €

CdE Médiane 22 878 €



1ère instance DT

Civil

NA

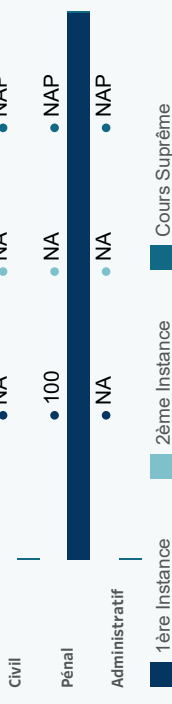
Pénal

100

Administratif

NA

jours pour résoudre une affaire



Budget : En 2022, l'Écosse (RU) a consacré 574 776 058 € à son système judiciaire, soit 104,9 € par habitant, nettement supérieur à la médiane du CdE. En % du PIB (0,27%), ce budget reste légèrement inférieur à la médiane du CdE. Une part importante du budget du système judiciaire, 26,5 %, est consacrée à l'aide judiciaire, soit 27,8 € par habitant, ce qui est plus de dix fois la médiane du CdE. Un très grand nombre d'affaires bénéficient de l'aide judiciaire (3 affaires pour 100 habitants contre 0,9 pour la médiane du CdE). Le montant moyen de l'aide judiciaire accordée par affaire (680 €) est presque 50 % plus élevé que la valeur médiane européenne.

Professionnels : L'une des caractéristiques notables du système est le faible nombre de juges pour 100 000 habitants (3,65) par rapport à la médiane du CdE (17,6). Cependant, le ratio du personnel non-juge par juge (9,82) est l'un des plus élevés d'Europe. Le nombre de procureurs a progressivement augmenté et a dépassé la médiane du CdE en 2022. Les femmes représentent la majorité des procureurs (68%) mais pas des juges (28%).

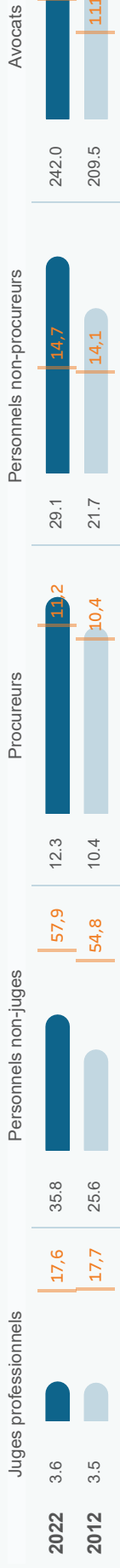
Procureurs spécialisés : Le "Crown Office and Procurator Fiscal Service" propose au personnel des formations spécialisées sur les violences domestiques, destinées à améliorer la connaissance ainsi que la compréhension des typologies et de la dynamique des violences domestiques. Une formation obligatoire sur les délits sexuels est dispensée à tout le personnel impliqué dans l'instruction des délits sexuels.

Technologies de l'information et de la communication (TIC) : L'Écosse (RU) est aux prémices de la digitalisation du système judiciaire avec un indice de déploiement des TIC de 1,9. Néanmoins, il semble qu'il y ait de nombreux services en ligne comme le flux continu des affaires judiciaires ou des requêtes, comme la procédure simple en ligne (jusqu'à 5 000 £), ou les mécanismes traditionnellement établis pour examiner les projets d'investissement numérique du SCTS, y compris les besoins des utilisateurs, la fourniture de services et la gouvernance appropriée de la technologie.

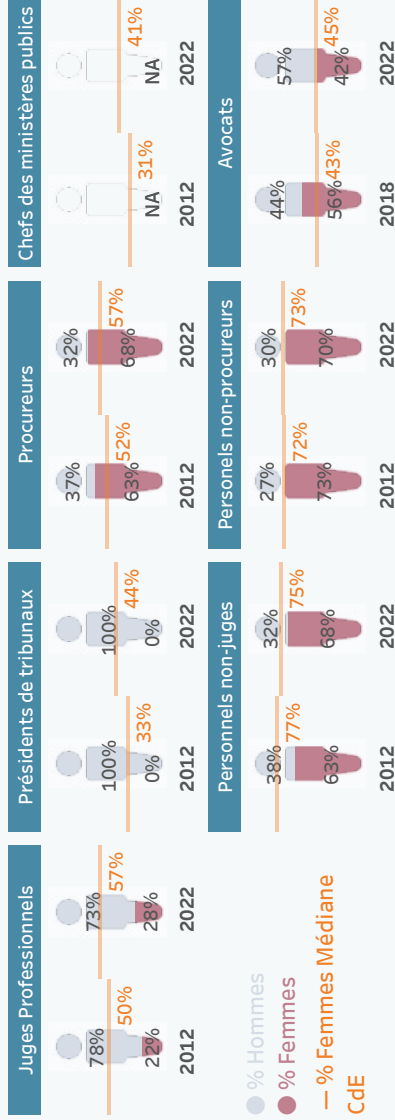
Efficacité : L'Écosse (RU) a fourni très peu de données sur les flux d'affaires. En effet, le système de gestion des affaires n'est pas structuré de manière à permettre l'extraction de ces chiffres.

Les informations disponibles permettent de constater que les tribunaux de 1ère instance sont efficaces en matière pénale, avec un Clearance Rate supérieur au seuil de 100 % et un Disposition Time inférieur à la médiane du CdE. En revanche, il semble que les tribunaux de 1ère instance rencontrent des difficultés en matière civile, le CR n'étant que de 86%.

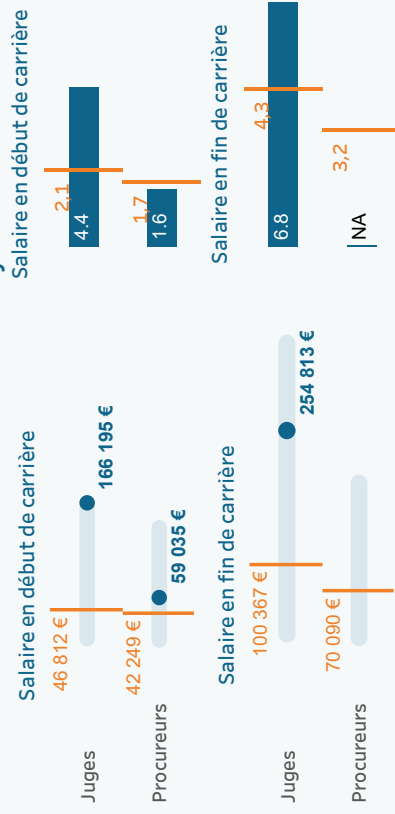
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



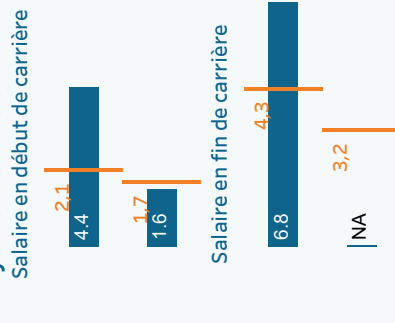
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

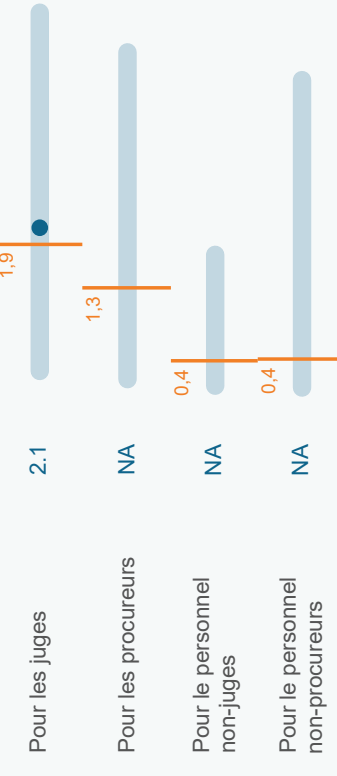


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

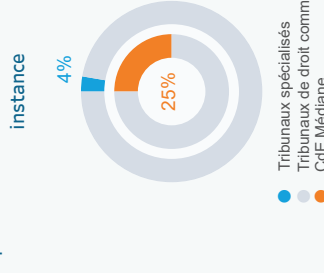


Formation des professionnels de la justice

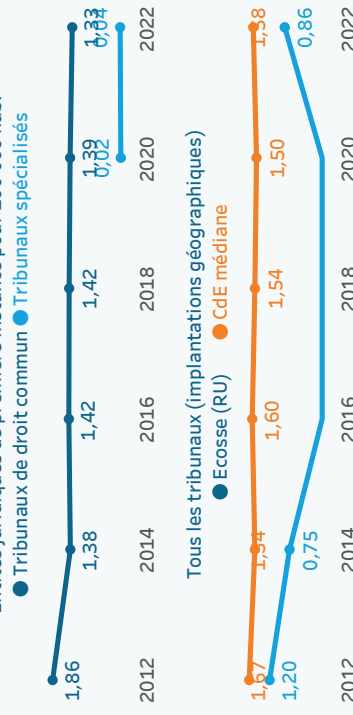
Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

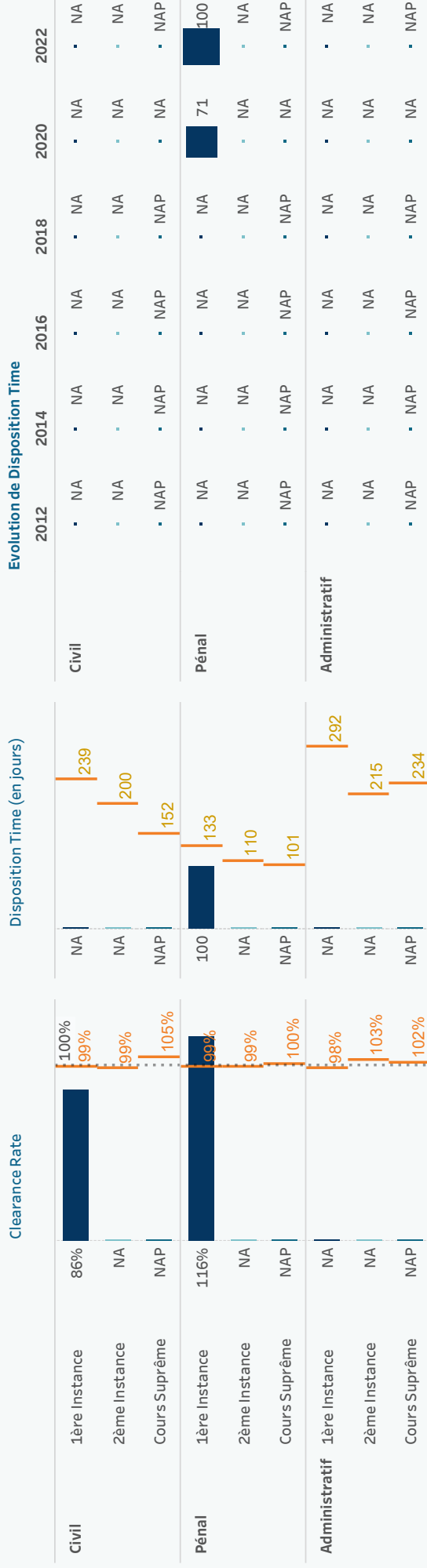
Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) * 100

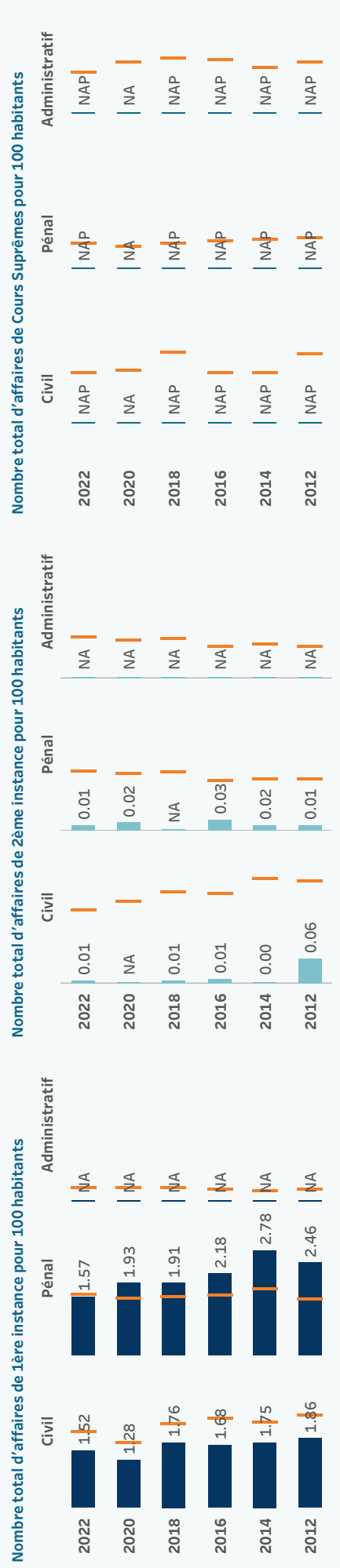
CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
 CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) * 365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

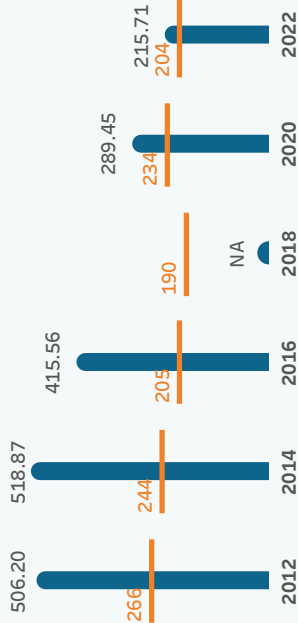


Affaires nouvelles

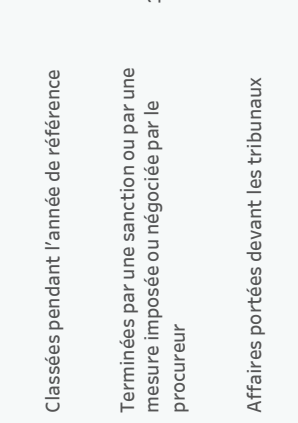


Ministère public

Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur



Répartition des affaires traitées en %



Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

Taux de déploiement total : **1,92**



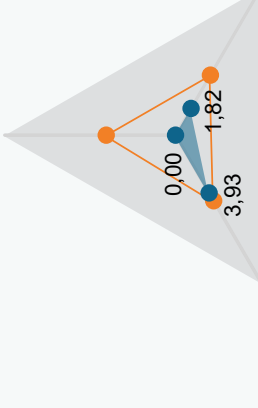
Taux d'utilisation total : **1,43**

(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)

Matière administrative

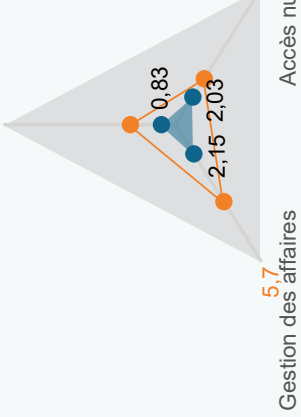
4,1



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)

Aide à la décision

2,6



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

www.legislation.gov.uk, www.scotcourts.gov.uk, www.scotcourts.gov.uk

www.legislation.gov.uk

www.scotcourts.gov.uk

Jurisprudence des juridictions supérieures

www.legislation.gov.uk

www.scotcourts.gov.uk

www.judiciary.scot

Informations sur le système judiciaire



Habitants
9 662 000



PIB par habitant
44 671 €
CdE Médiane 27 406 €



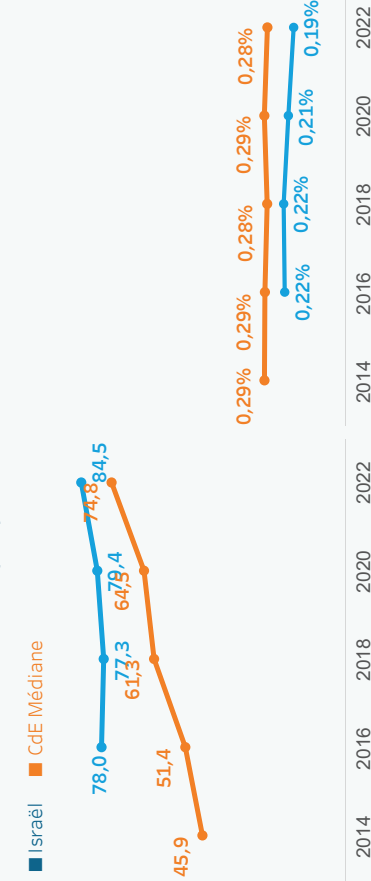
Salaire moyen brut annuel
40 474 €
CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

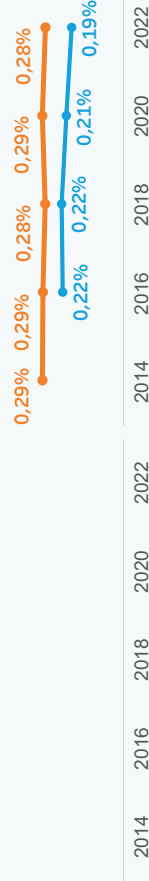
Composantes du BESJ par habitant



BESJ par habitant (en €)



BESJ en % du PIB



Efficacité - Disposition Time (jours)

1ère instance DT



Administratif

128

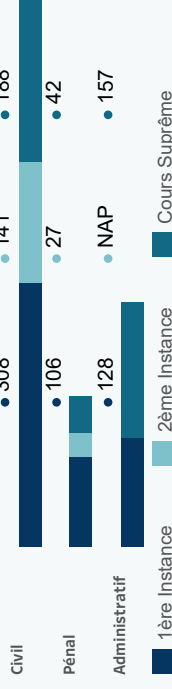
Pénal

106

Civil

308

jours pour résoudre une affaire



Budget : En 2022, Israël a consacré 816 021 581 € au budget exécuté de son système judiciaire, ce qui représente 84,5 € par habitant, toujours au-dessus de la médiane du CdE. En % du PIB (0,19%), ce budget reste inférieur à la médiane du CdE. Le budget exécuté des tribunaux continue à suivre la tendance à la hausse, restant largement au-dessus de la médiane du CdE. En revanche, le budget du ministère public par habitant a de nouveau diminué entre 2020 et 2022. Quant au budget exécuté de l'aide judiciaire, il est sensiblement supérieur à la médiane du CdE.

Usagers des tribunaux : L'application "Justice en ligne" permet aux victimes d'infractions d'obtenir des mises à jour en temps réel sur les affaires pénales traitées par le Bureau du procureur. Grâce à un système téléphonique informatisé et à un système d'information en ligne - MENA, les victimes d'infractions reçoivent des informations actualisées sur des questions telles que : l'état d'avancement de la plainte ; la localisation du commissariat de police qui traite la plainte ; les suspects/agresseurs.

Technologies de l'information et de la communication (TIC) : Israël a un indice de déploiement des TIC de 6,4, ce qui est bien supérieur à la médiane du CdE. L'indice TIC semble le plus élevé dans la catégorie "Accès numérique", ce qui implique que la priorité est donnée aux services en ligne. La principale stratégie du système judiciaire israélien en matière de TIC est de permettre une gestion centralisée et performante, tout en garantissant que l'expérience de la lecture d'un dossier électronique reste sensiblement la même que celle d'un dossier physique. D'autres objectifs sont d'assurer des normes de sécurité élevées, la rapidité et la commodité, l'accès aux dossiers par l'internet.

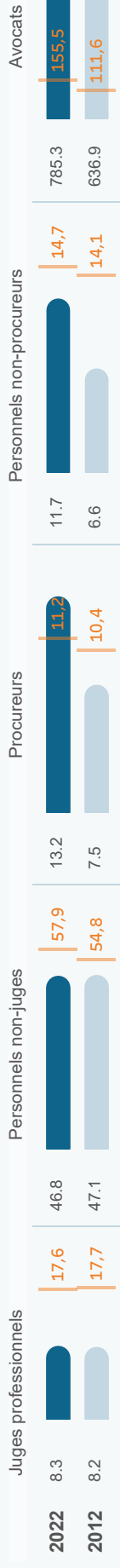
Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal : En matière civile, il existe deux procédures de médiation obligatoires : pour les petites créances d'un montant inférieur ou égal à 10 756 €, où les parties sont tenues d'assister à une seule réunion ordonnée par le tribunal afin d'envisager la possibilité de régler le différend en dehors du tribunal, et pour les litiges familiaux, où les parties sont tenues d'assister à un maximum de quatre réunions de ce type.

Efficacité : Les tribunaux continuent à être plus efficaces dans le domaine du droit pénal, en particulier dans les affaires pénales de 2ème instance. Le DT est le plus élevé dans les affaires civiles et commerciales contentieuses en 1ère instance, comme en 2020, mais avec une certaine amélioration.

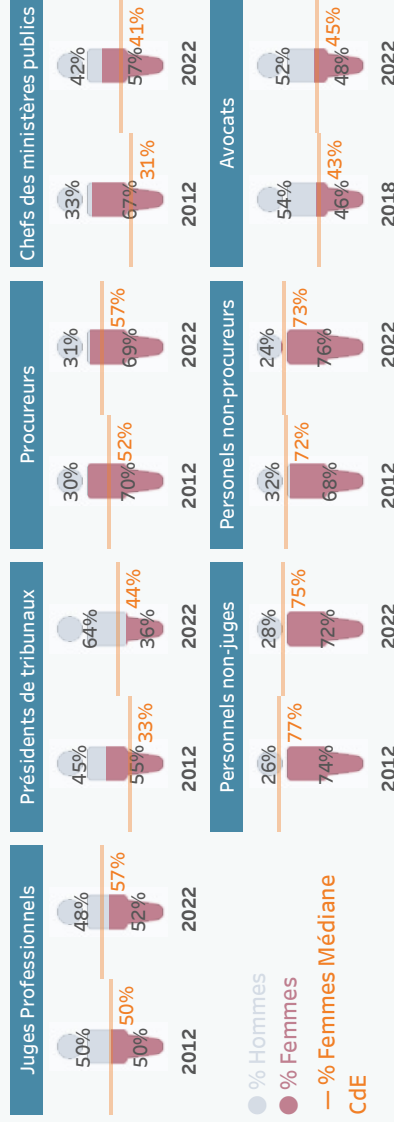
A l'exception des affaires civiles contentieuses de 1ère et 3ème instance et des affaires pénales de 3ème instance, les valeurs de DT sont supérieures aux médianes respectives du CdE.

Il convient de rappeler que dans le système judiciaire israélien, les tribunaux ne connaissent pas d'affaires non-contentieuses. Les registres et les affaires d'exécution non-contentieuses sont traitées en dehors des tribunaux, par diverses autorités relevant du ministère de la Justice. Outre le système judiciaire général, il existe des tribunaux spécialisés, dont les tribunaux militaires et les tribunaux religieux.

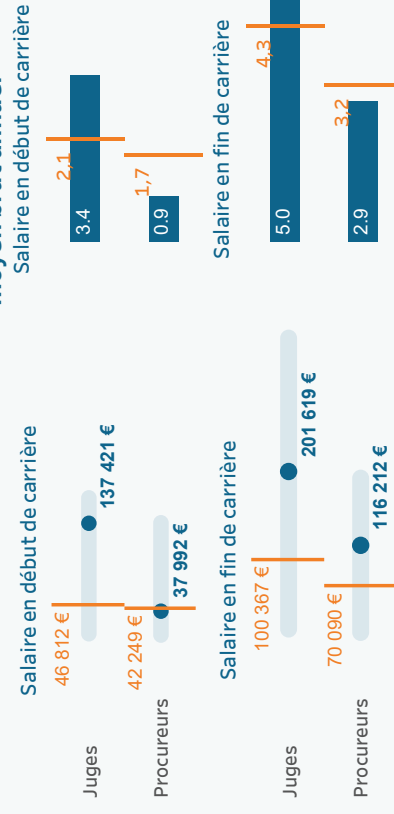
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



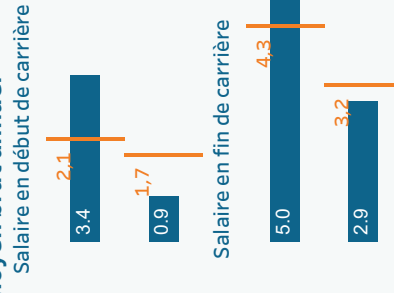
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

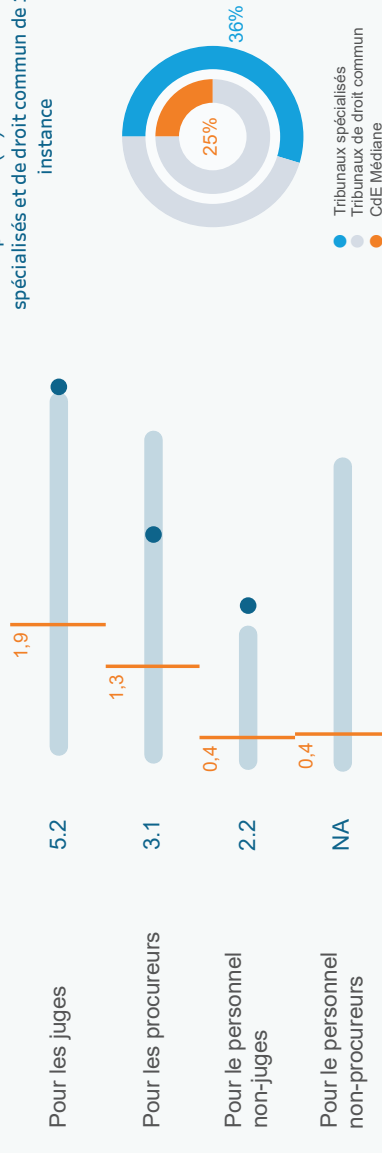


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

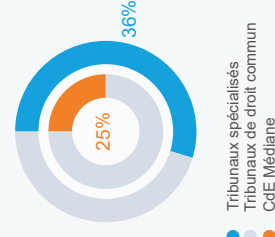


Formation des professionnels de la justice

Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*

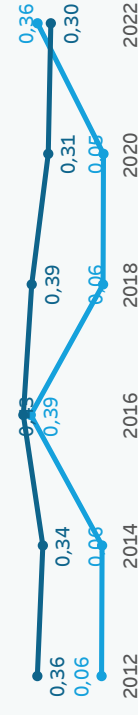


Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



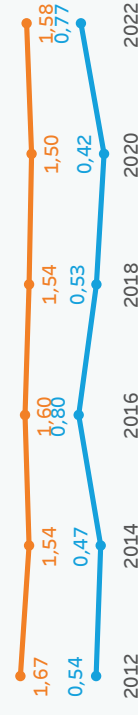
Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.

● Tribunaux de droit commun ● Tribunaux spécialisés



Tous les tribunaux (implantations géographiques)

● Israël ● CdE médiane



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

Indicateurs d'efficacité CEPEJ

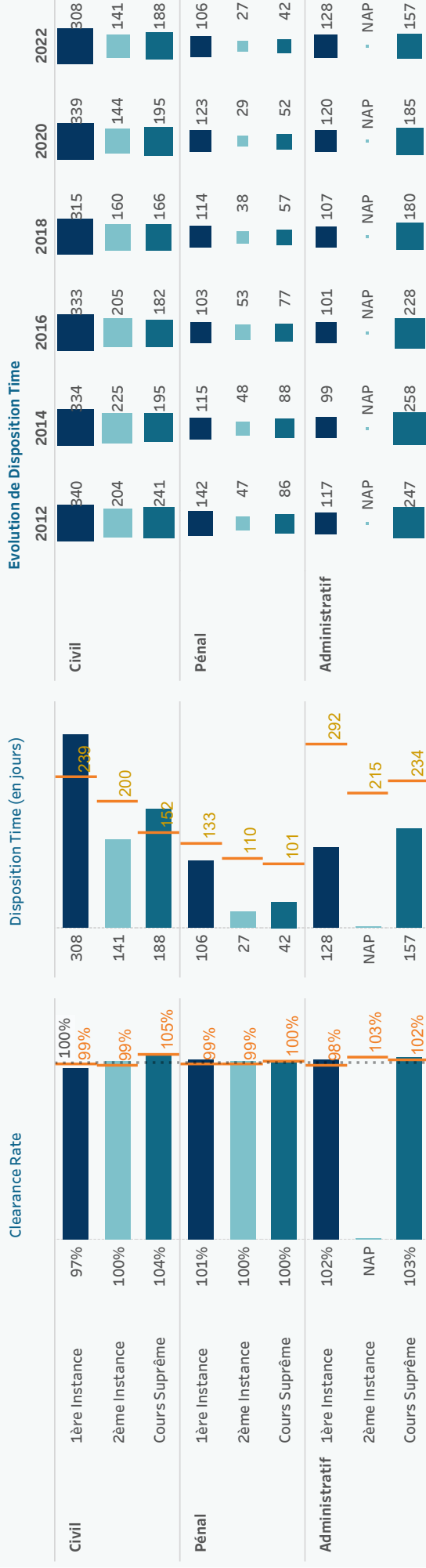
Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) * 100

CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue

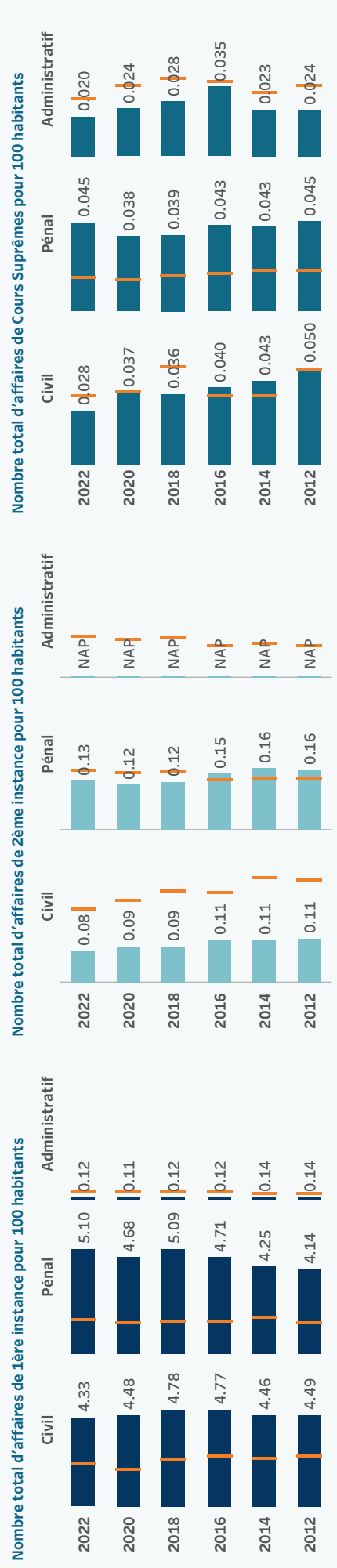
CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) * 365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

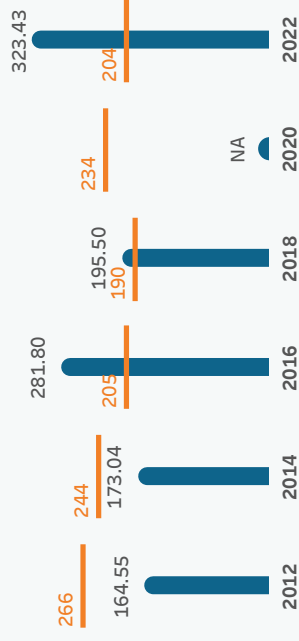


Affaires nouvelles

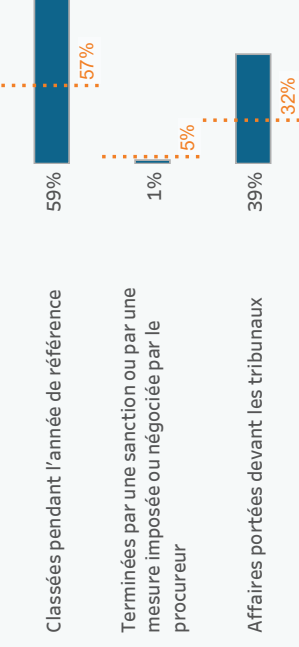


Ministère public

Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur



Répartition des affaires traitées en %



Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

Taux de déploiement total : **6,44**



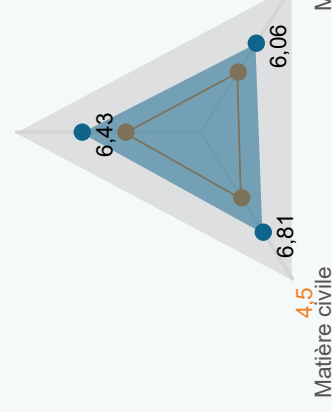
Taux d'utilisation total : **5,71**

(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)

Matière administrative

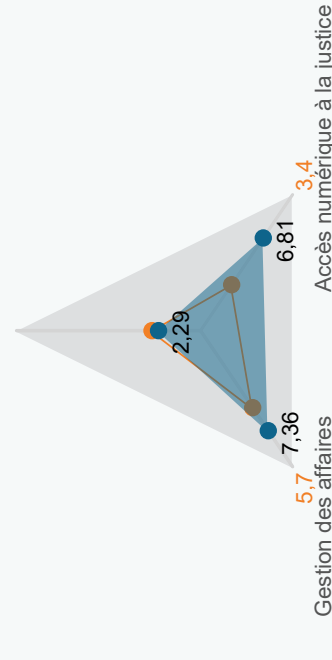
4,1



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)

Aide à la décision

2,6



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

<https://main.knesset.gov.il/activity/legislation/laws/pages/lawabo..>

Jurisprudence des juridictions supérieures

<https://supreme.court.gov.il/sites/en/Pages/home.aspx>

Informations sur le système judiciaire

https://www.gov.il/en/departments/the_judicial_authority/govil-lan..



Habitants
37 022 385

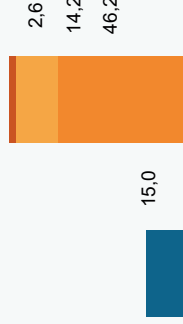


PIB par habitant
3 249 €
CdE Médiane **27 406 €**

Salaire moyen brut annuel
NA
CdE Médiane **22 878 €**

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)

- Aide judiciaire
- Ministère public
- Tribunaux
- BESJ (lorsqu'il y a des NA)



BESJ par habitant (en €)



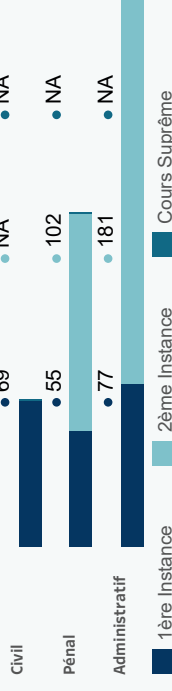
BESJ en % du PIB

Efficacité - Disposition Time (jours)

1ère instance DT

Catégorie	1ère Instance	2ème Instance	Cours Suprême
Civil	69		
Pénal	55		
Administratif	77		

jours pour résoudre une affaire



Budget : En 2022, le budget du système judiciaire exécuté est de 555 187 675 €, soit 15 € par habitant. En pourcentage du PIB (0,46%), il est nettement supérieur à la médiane du CdE. Il n'est pas possible de distinguer le budget des tribunaux de celui du ministère public. Le budget de l'aide judiciaire reste inférieur à la médiane du CdE, même si la tendance à long terme est à la hausse.

Aide judiciaire: Au Maroc, le champ d'application de l'aide judiciaire couvre uniquement les affaires portées devant les tribunaux. L'aide judiciaire ne peut être accordée pour des conseils juridiques, des procédures alternatives de résolution des conflits ou tout autre service juridique lié à des affaires non portées devant les tribunaux.

Organisation judiciaire et accès à la justice: Le système judiciaire marocain comprend des juridictions de proximité organisées en 2 sections : celles relevant des tribunaux de 1ère instance (communes urbaines) et celles relevant du juge résident (communes rurales). Des procédures simplifiées sont suivies pour les petits litiges (moins de 5 000 dirhams) et les infractions pénales mineures, avec un juge unique assisté d'un greffier. La procédure est orale et gratuite.

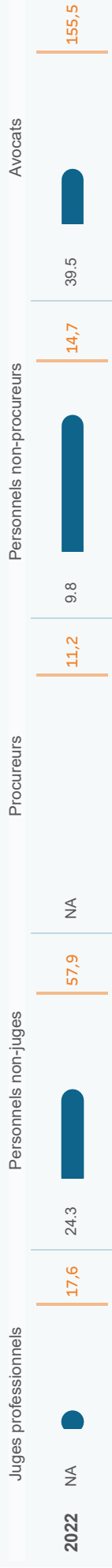
Juges: Au Maroc, les citoyens ne sont pas impliqués dans le processus d'administration de la justice qui est entièrement confié aux juges professionnels. Les juges non-professionnels et le système de jury populaire n'existent pas. De plus, le système judiciaire marocain ne prévoit pas de procédures de médiation conduite ou renvoyée par le tribunal.

Efficacité : En 2022, l'indicateur CR atteint le seuil de 100 % pour toutes les affaires et instances pour lesquelles des données sont disponibles.

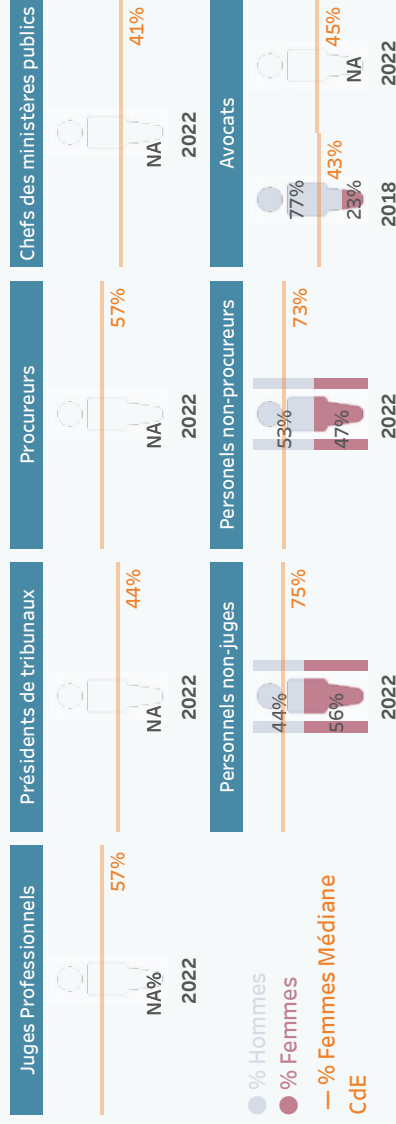
Les DT de tous les types d'affaires ont diminué par rapport à 2020, revenant ainsi aux valeurs d'avant la pandémie. Le DT le plus bas, parmi ceux disponibles, est calculé pour les affaires pénales de première instance, et le plus élevé pour les affaires administratives de deuxième instance.

Dans toutes les affaires et toutes les instances pour lesquelles des analyses d'efficacité sont possibles, l'indicateur DT est inférieur aux médianes respectives du CdE.

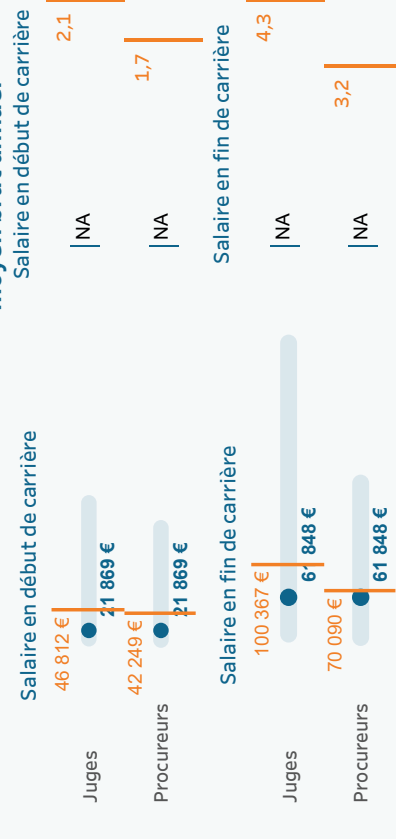
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



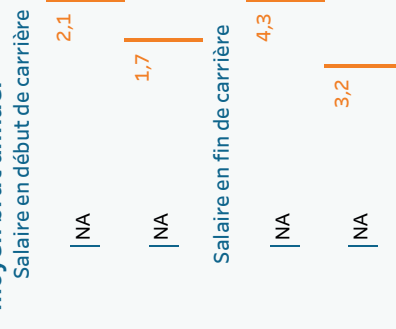
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

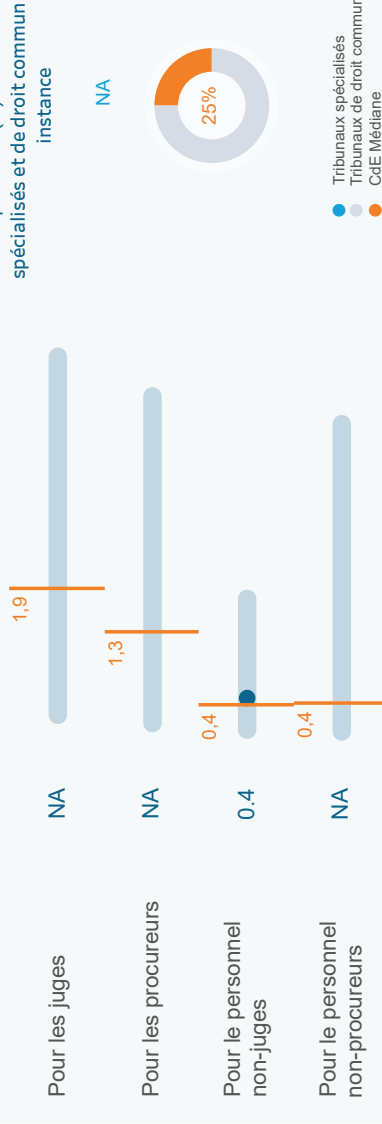


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

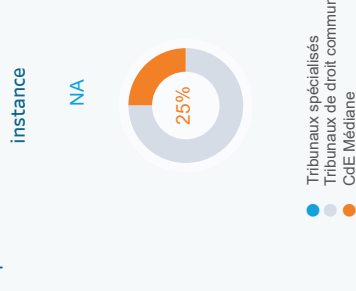


Formation des professionnels de la justice

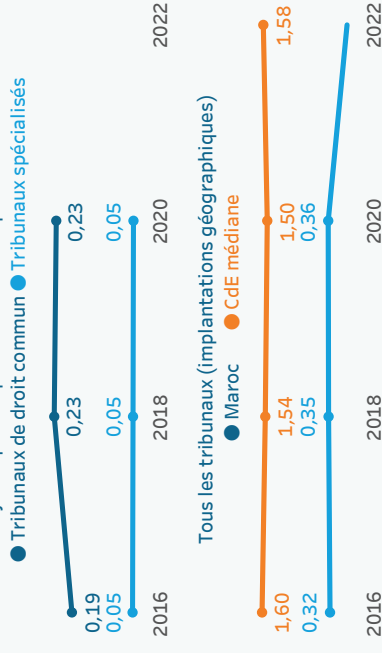
Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



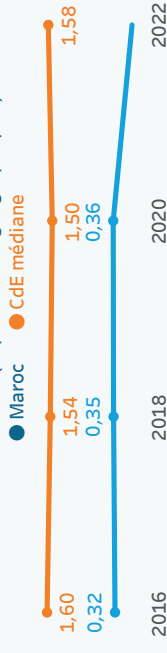
Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



Tous les tribunaux (implantations géographiques)



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

Indicateurs d'efficacité CEPEJ

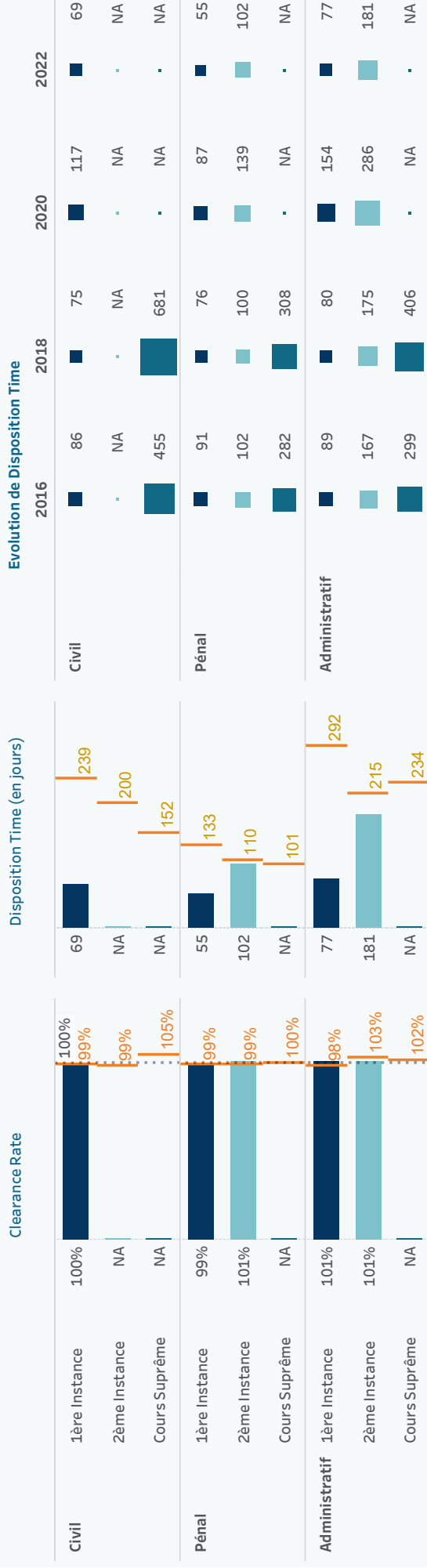
Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) * 100

CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue

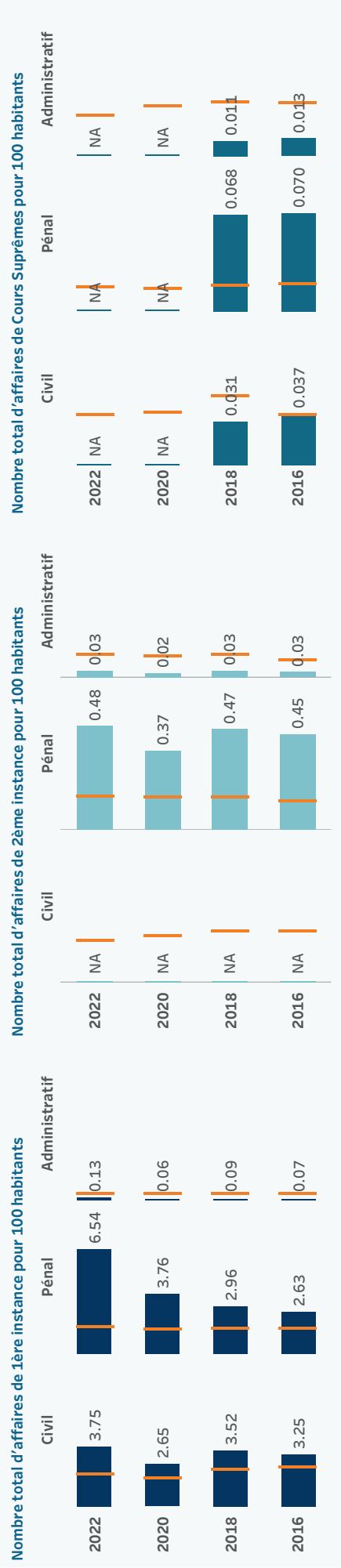
CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) * 365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

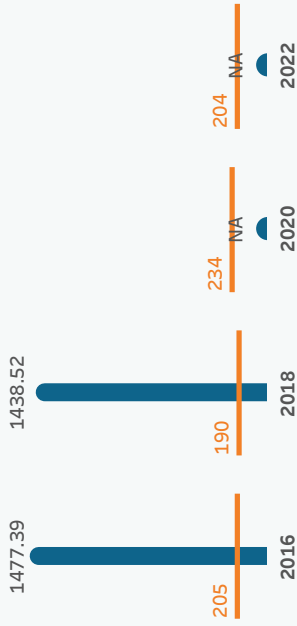


Affaires nouvelles



Ministère public

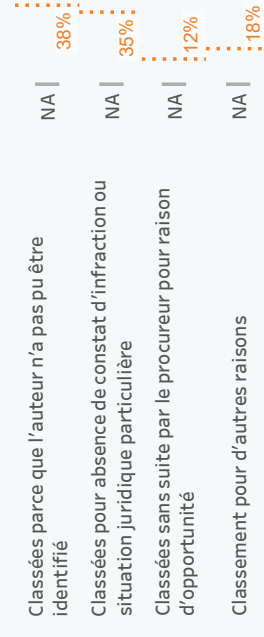
Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur



Répartition des affaires traitées en %



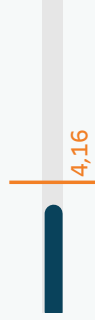
Répartition des affaires classées en %



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC (de 0 à 10)

Taux de déploiement total : **3,14**

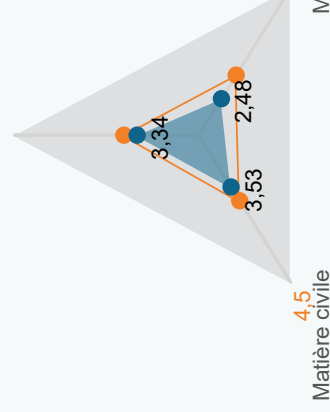


Taux d'utilisation total : **3,12**
(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)

Matière administrative

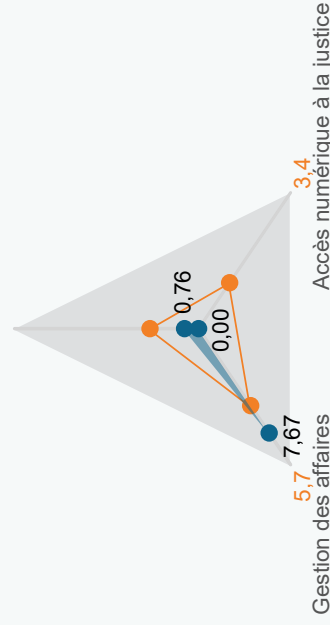
4,1



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)

Aide à la décision

2,6



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

[NA](#)

Jurisprudence des juridictions supérieures

[NA](#)

Informations sur le système judiciaire

[NA](#)

La nouvelle édition du rapport de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ), qui évalue le fonctionnement des systèmes judiciaires de 44 États membres du Conseil de l'Europe participants ainsi que de deux États observateurs auprès de la CEPEJ, Israël et le Maroc, reste fidèle au processus développé depuis 2002 tout en axant le contenu du rapport sur l'analyse des tendances européennes. En complément de ces analyses, la CEPEJ a également élaboré, pour chaque État participant, une fiche qui présente de façon synthétique les principales données et indicateurs développés par la CEPEJ ainsi qu'une analyse des principaux aspects de chaque système judiciaire. L'ensemble des données quantitatives et qualitatives collectées auprès des correspondants nationaux de la CEPEJ ainsi que les commentaires les accompagnant est par ailleurs disponible dans la base de données dynamique CEPEJ-STAT (<https://www.coe.int/fr/web/cepej/cepej-stat>). S'appuyant sur une méthodologie qui fait désormais référence pour collecter et traiter un grand nombre de données sur la justice, cette étude – sans équivalent – est avant tout conçue comme un outil de politique publique destiné à améliorer l'efficacité et la qualité de la justice. Connaître pour pouvoir comprendre, analyser et réformer. Tel est l'objectif de la CEPEJ pour ce rapport destiné aux décideurs publics, aux praticiens du droit, aux chercheurs, de même qu'à celles et ceux qui s'intéressent simplement au fonctionnement de la justice en Europe et au-delà.



www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 46 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.



<http://book.coe.int>
ISBN 978-92-871-9530-2
42 €

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

PREMS 116024

FRA